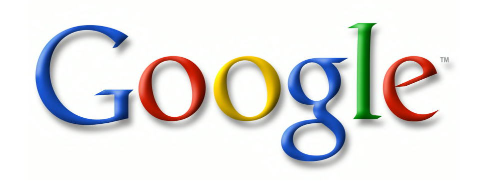
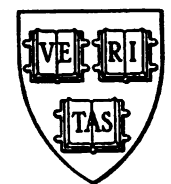

Google


3 2044 010 330 132


VE
RI
TAS

Léon Abensour

Histoire Générale du Féminisme



LIBRAIRIE DELAGRAVE



Histoire Générale Du Féminisme

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Le Féminisme sous la monarchie de juillet et en 1848. (Plon, 1913.)

Les Vaillantes (Héroïnes, martyres et remplaçantes). Préface de Louis Barthou (Chapelot, 1917).

En collaboration :

Cahiers de doléances du Bailliage d'Amont (Ernest Leroux, 1919).

En préparation :

Les Origines du féminisme révolutionnaire.

La Femme sous la Révolution.

Du Harem au Forum (Essai sur l'évolution féminine en Orient).

Les Grands Chefs de la Grande Guerre (I. Biographie des généraux français).

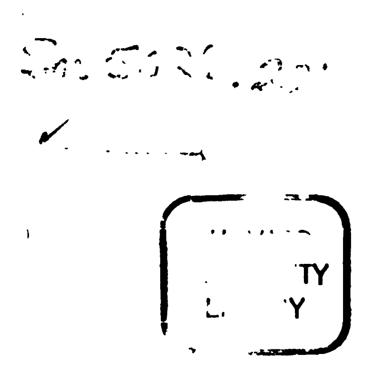
LÉON ABENSOUR

Histoire Générale du Féminisme

Des Origines à nos Jours



PARIS
LIBRAIRIE DELAGRAVE
15, RUE SOUFFLOT, 15
1921


TY
Y

HISTOIRE GÉNÉRALE
DU
FÉMINISME

Une grande révolution s'accomplit. Nous en avons à peine conscience, car elle se fait lentement et sous nos yeux. Nul doute cependant qu'elle n'amène d'aussi étonnantes transformations sociales que la Révolution de 1789, d'aussi profondes répercussions dans les âmes que l'avènement même du Christianisme.

Hier considérée par tous les docteurs de la loi comme un être inférieur, tenue par l'opinion publique pour incapable de vivre sans l'aide masculine, exclue par « l'infirmité de son esprit » des conseils de la cité, la femme se hisse peu à peu hors du gouffre où, pour les siècles des siècles, la malédiction de Jéhovah précipita Ève. La voici prête à atteindre le faîte d'où l'homme longtemps jeta sur son infortunée compagne des regards de mépris.

C'est, depuis un demi-siècle, en effet, une ascension continue : l'avocate, la doctoresse, la cochère, qui indignèrent nos pères ou nous firent sourire, passent inaperçues aujourd'hui. La guerre a vu se

manifester l'activité féminine en des domaines où, jusqu'ici, la femme n'avait pas eu place : ouvrières métallurgistes, notaires, ingénieurs, diplomates, chefs de cabinet, directrices d'usines, mairesses, voire soldats, les femmes ont montré, de la même manière que le philosophe antique prêchait le mouvement, l'injustice du préjugé des sexes. Une moitié du monde a présentement accordé le droit de vote au sexe faible. L'Angleterre, la Suède, le Danemark ont leurs électrices, leurs conseillères municipales; l'Amérique ses représentantes aux Parlements locaux, aux Conventions préparatoires de l'élection à la présidence[1], au Congrès; l'Australie, la Nouvelle-Zélande ont eu leurs députées, voire leurs ministresses; l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Tchéco-Slovaquie voient des femmes diriger des partis politiques, monter à la tribune et interpeller le gouvernement. Enfin la république des Soviets fut, à beaucoup d'égards, une véritable république des amazones. Et si l'élite féminine a su, partout, et pour le bien et le mal, montrer sa puissance dominatrice et sa prodigieuse faculté d'adaptation, partout le peuple innombrable des campagnes et des villes, presque exclusivement féminin à l'heure où la tranchée et le bureau aspirent l'homme, fut la force vivante des nations. Des millions de femmes ont quitté le rouet antique ou l'aiguille pour, dans les usines, antichambres de l'enfer guerrier, forger les instruments de mort sans lesquels leur pays n'aurait pu continuer à vivre. Par dizaines de millions, les paysannes se sont penchées, seules sur

1. Récemment, une négresse a été désignée parmi les membres de la Convention.

la glèbe, que jadis l'effort du couple à peine suffisait à féconder. « Sans le courage et l'activité des femmes, a dit Lloyd George, la guerre n'aurait pas été gagnée. » « Il est évident, a déclaré le président Wilson, que, seule, la mobilisation volontaire des femmes a permis à l'Union de jeter toutes ses forces matérielles et morales dans le conflit mondial. » Chez nous les *munitionnettes* ont été appelées les ouvrières de la victoire; elles méritent ce titre glorieux, et nos campagnardes en partagent l'éclat.

Donc, depuis un demi-siècle, et depuis 1914 surtout, la femme s'est montrée, suivant le mot de Voltaire, « capable de tout ce dont les hommes sont capables ». C'est un fait contre lequel tous les arguments théoriques sont sans force. De là à conclure que, dans un avenir plus ou moins éloigné (et moins sans doute que plus), les femmes seront, sur toute la planète, les égales des hommes, il n'y a pas, semble-t-il, témérité.

* * *

Pour obtenir la revision du procès que l'injustice de l'histoire semblait avoir tranché en leur défaveur, des femmes ont, depuis des siècles, lutté, souffert, travaillé de leur cerveau ou de leurs bras. De génération en génération, les « rebelles » se transmettent l'idée, comme les coureurs antiques le « flambeau ». Et qui, écartant les grimoires officiels, prend la peine de considérer l'histoire vraie, vie du passé, s'aperçoit avec étonnement qu'à toutes les époques, des femmes se sont rencontrées qui ont su, dans toutes les branches de l'activité humaine, accomplir,

par plaisir ou par nécessité, des tâches masculines. Celles-ci réclament l'égalité des sexes; celles-là la montrent déjà réalisée.

Féminisme théorique, féminisme pratique, l'un et l'autre expliquent l'évolution de nos mœurs et de nos idées. L'un et l'autre annoncent la grande révolution qui peu à peu s'accomplit.

Cherchons-les donc dès leur origine; suivons-les à travers toute l'histoire humaine au cours de laquelle ils n'ont jamais cessé, quoi qu'on en pense, de se manifester.

MATRIARCAT ET PATRIARCAT

Dans un curieux ouvrage, peu connu hors du petit monde des sociologues, le savant allemand Bachofen soutient cette thèse bien faite pour réjouir nos féministes : c'est à une époque relativement récente (deux, trois ou quatre mille ans au plus, selon les pays et les races) que l'homme a passé au cou de sa compagne les chaînes d'or, de roses ou de fer. Esclave chez les civilisés, la femme est, chez les primitifs, souveraine. Si, en effet, l'assujettissement de la femme ressort de toute l'histoire, comme la loi universelle, la préhistoire, avec tout autant de force persuasive, montre que d'abord la nature voulut la suprématie du sexe prétendu faible sur le sexe prétendu fort. La mère gouverne la famille groupée autour d'elle, et dont elle est le seul lien. Elle règne dans l'État qui n'est autre chose qu'une grande famille. La voix des femmes, seule, s'élève dans les conseils de la tribu. L'enfant porte le nom de la mère; par les femmes se transmet l'héritage, et l'homme, étranger dans la famille, ne tient qu'une place inférieure dans la société. Dans ces groupements primitifs, organisés à l'image de la ruche d'abeilles, où, en dehors de certaines époques, le mâle est l'intrus, pas de place pour la domination politique ou pour l'ascendant moral du sexe fort. Le droit du père n'a

pas encore éclipsé le droit plus naturel de la mère. Le matriarcat a précédé le patriarcat.

Théorie curieuse, séduisante, et qui soulève des polémiques passionnées. Bachofen a-t-il complètement raison ?

En l'état actuel de la science, la question ne peut encore être tranchée avec certitude.

L'une des théories au moins de Bachofen apparaît aujourd'hui comme parfaitement justifiée : la préexistence à la famille paternelle de la famille maternelle. Observons nos frères inférieurs les animaux, et, sans remonter jusqu'aux hyménoptères sociaux, sans considérer la ruche, ni la fourmilière, républiques femelles d'où le mâle est rigoureusement banni, regardons les mammifères ; c'est autour de la femelle, et d'elle seule, que se constitue la famille. A l'antre du félin, au terrier du renard, ou dans les demeures que les hommes ont bâties pour le chien ou le chat, le mâle n'est qu'un hôte de rencontre. Il passe et s'enfuit. La femelle demeure avec les petits. Elle est le véritable chef de famille, donc le monarque de cet embryon de société. La nature d'ailleurs lui a départi autant de force, autant d'agilité, autant de courage qu'au mâle. Souvent elle le surpasse par la taille et la vigueur. Ce n'est donc pas le droit du plus faible que la société animale consacre.

Les premières sociétés humaines ressemblent par plus d'un trait à ces sociétés animales. Le premier groupement social, le clan, fut sans doute formé par les femmes et leur progéniture. La seule filiation légitime, parce que la seule qui apparaissait évidente aux primitifs, était la filiation par les femmes. Comme le disent en effet les sociologues, la mater-

nité est un fait, la paternité n'est qu'une croyance. Il en est si bien ainsi que certaines peuplades admettent à peine que l'homme ait plus qu'un rôle accessoire dans la création de ses descendants. La femme et les puissances de l'au-delà disciplinées par les rites magiques, voilà les seuls éléments dont la nature a besoin pour perpétuer la race.

Longtemps après que la famille paternelle s'est constituée, le père éprouve le besoin de manifester par quelque signe extérieur que l'enfant de sa femme est bien *aussi* son enfant : de là la bizarre coutume de la *couvade* qu'observèrent chez les Indiens de la Guyane, au Thibet, en Indo-Chine, en Australasie, maints voyageurs et dont, à une époque relativement récente, des survivances s'apercevaient chez les Basques. Le père prétend ainsi légitimer cette puissance familiale qu'il a arrachée à la mère. La *couvade* est un hommage du patriarcat vainqueur au plus antique matriarcat.

D'autres survivances, et non moins curieuses, du règne de la femme — ou pour employer le jargon sociologique, de la *gynécocratie* — apparaissent chez les modernes peuplades sauvages ou dans les traditions des peuples oubliés.

Si le patriarche d'Israël, le cheik musulman, épousent plusieurs femmes, la matrone thibétaine, elle, continue d'avoir son harem masculin. En général, elle épouse à la fois tous les fils d'une même famille. Quatre ou cinq époux se partagent, sans jalousie, l'unique épouse. Et celle-ci, femme forte dans toute l'acception du terme, dirige ses maris au mieux de l'intérêt commun.

Elle répartit entre eux les travaux de la hutte ou

des champs. Et à chacun est dévolue sa fonction particulière. Celui-ci recueille le bois, celui-là construit ou répare la *yourte* de feutre, cet autre paît les troupeaux.

Et naturellement, seule la voix féminine s'élève au foyer!

Comme la polyandrie, la *famille féminine*, c'est-à-dire la transmission par la mère et non par le père du nom et des biens, est une survivance, et des plus évidentes, du matriarcat. Ce régime familial est le seul que connaissent aujourd'hui encore les indigènes australiens, les aborigènes de l'Inde, les Siènas ou Senoufs du Niger, la plus grande partie des tribus peaux-rouges du nouveau monde et des peuplades sauvages de la Sibérie. L'antiquité classique conserva le souvenir d'organisations semblables. Tels ces Lyciens qui, dit Hérodote, s'appellent du nom de leur mère et non pas du nom de leur père, les Crétois, pour qui la *patrie* fut la *mètrie,* les Etrusques, chez qui la noblesse se transmit par les femmes, et peut-être, s'il faut en croire certains historiens, les plébéiens de la Rome primitive : ceux-ci, dont la vie sociale et religieuse était si différente de celle des patriciens que, à en croire leurs maîtres, ils n'avaient pas plus que les bêtes de vie sociale ni de religion, n'auraient connu que la famille féminine. Et la lutte du patriciat contre la plèbe serait un des épisodes de la lutte du patriarcat contre le matriarcat.

Jusqu'à une époque toute récente, et dans nos pays mêmes, le matriarcat survit en de bien curieuses coutumes locales. Dans certaines vallées des Pyrénées, celle de Barèges par exemple, où l'isolement au mi-

lieu des pics permit le maintien des libertés locales et des plus antiques coutumes, le droit d'aînesse fut, jusqu'à la Révolution, appliqué au profit de la femme.

La fille aînée hérita du père, choisit parmi les jeunes gens sans fortune son époux, et celui-ci, tel les épouses bibliques, fut dans la maison de sa femme comme un serviteur. Il n'eut aucun droit sur le patrimoine familial, et ne put pas plus aliéner les biens de sa femme que celle-ci ne peut, sous le code Napoléon, aliéner les biens de son mari. Grand scandale pour les juristes du dix-septième siècle qui, étudiant ces vénérables usages, ne trouvent ni dans le droit féodal ni dans les Institutes, trésor de toute science juridique, le moyen de les expliquer!

Sans doute le régime de la famille féminine, survivance ultime du matriarcat, se concilie fort bien, chez les peuples modernes, avec l'assujettissement des femmes. Les Australiennes sont les esclaves, et très misérables, de leurs maris. Et ces époux du pays de Barèges, premiers valets dans leur propre maison, et qui ne peuvent disposer d'une part si infime soit-elle du bien familial, ont le droit de battre leur femme, avec la main, avec le poing, avec le bâton.

***

Dans la haute antiquité, il n'en fut pas de même. Les fouilles poursuivies par Evans et ses émules dans les îles enchantées de l'Égée ont ressuscité les civilisations étranges qui brillèrent dans le royaume du Minotaure ou dans l'empire d'Aphrodite. A Chypre et en Crète, en effet, comme dans les har-

monieuses Cyclades, comme à Mycènes et Tyrinthe, comme sur les rives du Scamandre arrosées du sang de Patrocle et d'Hector, s'élevèrent, deux mille ans avant l'Iliade et l'Odyssée, de riches et puissantes cités. Là, derrière les murs cyclopéens couronnés de tours fières, percés de portes que surmontent des lions affrontés, à l'ombre des palais massifs où trône le roi-prêtre, vit un peuple aussi différent des concitoyens d'Alcibiade que, de nous-mêmes, les sujets de Vercingétorix. Les femmes, étrangement modernes avec leurs robes à volants, leurs corsages décolletés, leur taille serrée dans le corset, leurs manches à gigot et les *accroche-cœur* qui ombragent leur front, apparaissent bien ici comme les égales des hommes.

Il semble même que ce n'est pas égales qu'il faudrait dire, mais supérieures. Considérons les faits suivants. La plupart des statues sorties récemment du sol crétois ou chypriote sont des statues féminines. Féminine la grande divinité, la déesse-mère, symbole de l'éternelle fécondité de la nature et qui dans la mythologie grecque sera, selon que les poètes considéreront tel ou tel de ses attributs, Héra, Déméter ou Vénus Anadyomène. Féminines ces figures qui, façonnées dans le bronze, peintes de couleurs éclatantes sur les murs des sombres hypogées, gravées sur le chaton des bagues, font les gestes d'adoration, se suivent en processions majestueuses, exécutent les danses rituelles autour des divinités tutélaires, cueillent les fruits de l'olivier sacré. Pas un prêtre parmi ces prêtresses. Hasard peut-être. Mais bien plutôt preuve que, comme un vieil historien grec le dit des Lyciens, les ancêtres des Hellènes, « estimant plus les femmes que les hommes », les

jugeant en tout cas plus aptes à saisir le mystère et à domestiquer les forces de l'au-delà, leur confiaient de préférence les fonctions religieuses.

Nous savons d'ailleurs que les sujettes terrestres du roi Minos, futur grand juge des enfers, tenaient une place importante dans la vie sociale. Nous les voyons exercer tous les métiers connus alors, y compris celui d'acrobate, d'écuyère et de toréador. La lame d'un poignard ne s'orne-t-elle pas de cette scène de cirque où de jeunes femmes exécutent le saut périlleux au-dessus de la tête d'un taureau ? Il semble aussi que, comme dans d'autres civilisations, la reine participait à la puissance du roi. Au témoignage des historiens grecs, d'ailleurs plus près que nous d'une époque dont ils pouvaient entendre encore se répercuter les échos lointains, la *gynécocratie* assura à l'île de Crète une période d'incomparable prospérité. De fait, elle fut alors la reine des mers, et sa civilisation rayonna pacifiquement dans le monde.

A Lemnos, en Carie, dans les îles Cyclades, les peuples qui vécurent avant les Grecs connurent le matriarcat. Dans ces pays, les femmes (c'est encore un historien grec qui parle) « firent tout ce que font les hommes ».

Aux pieds des montagnes pyrénéennes, les mêmes usages se maintinrent jusqu'en pleine époque classique. Chez les Cantabres (Navarre actuelle), les femmes furent renommées pour leur vaillance. D'ailleurs les fières matrones et les vierges hardies qui partageaient avec leurs frères et leurs époux les périls de la guerre, et qui se montraient plus habiles, plus actives qu'eux dans les arts de la paix

(elles seules cultivaient les champs), les commandaient dans leur propre maison. Car celle-ci était la *maison maternelle;* maîtresses de l'héritage, les filles dominaient les fils, les sœurs dotaient leurs frères, et les maris apportaient à leurs femmes la dot. Monde renversé! pensent les voyageurs grecs ou romains.

Chez les Celtes où, très vite, l'influence de la culture hellénique et de l'esprit romain se traduisirent par l'assujettissement des femmes, respectées seulement comme prophétesses, s'est maintenu encore à l'époque des guerres puniques le souvenir de leur ancienne domination. Lorsque Hannibal a obtenu des tribus aquitaines le libre passage pour son armée, un traité par lui conclu avec les chefs indigènes stipule qu'en cas de différend entre les habitants et les troupes puniques, les femmes gauloises seront arbitres. N'est-ce pas là une preuve que, comme à une époque bien plus ancienne sans doute, les femmes étaient jugées plus aptes que les hommes à recevoir cette lumière d'en haut qui les faisait équitables? Remémorons-nous d'autre part la gracieuse légende d'Euxène le Phocéen choisi pour époux par la fille du roi des Segobriges; elle montre chez les Celtes du septième siècle avant l'ère chrétienne des mœurs matrimoniales identiques à celles que les Cantabres, les Basques conservèrent jusqu'à l'époque moderne! C'est la *femme qui choisit son mari.* De là à penser qu'elle le commande!... Nous savons enfin que bien souvent les femmes gauloises accompagnèrent les hommes à la guerre, et que leur influence s'exerça dans les conseils.

*
* *

Dans quelle mesure? Si nous voulons nous en rendre compte, laissons là les textes grecs ou latins, et consultons les récits des voyageurs qui ont étudié sur place les mœurs des derniers sauvages, les études des sociologues qui, pour leur part, ont essayé, au moyen de ces données, de refaire l'*Esprit des lois*. Nous verrons, en mainte région du globe, ce même spectacle : sur la grande place d'un village primitif, dans l'espace grossièrement circulaire laissé par les huttes de paille dont le toit conique, semblable à un gigantesque éteignoir, tombe jusqu'à terre, ou par les tentes de feutre, sur le steppe brûlé de l'Asie, dans la clairière des forêts d'Afrique, dans la prairie colombienne, la tribu nègre, kalmouke ou indienne, tient son assemblée générale, où elle discute des grands intérêts du peuple, où elle décide de la paix et de la guerre. Les femmes y assistent comme les hommes. Et si, chez les indigènes sibériens, elles se tiennent respectueusement debout, formant avec les jeunes gens un troisième cercle muet, autour des hommes qui eux-mêmes entourent les vieillards assis, chez les Bambaras de notre Afrique occidentale française, et chez bien d'autres peuples nègres, les femmes délibèrent avec les hommes, et les matrones de la Colombie britannique fument le calumet du conseil avec les vieillards.

L'assujettissement des femmes n'est donc ni une loi de la nature ni un fait universel. Sans aller avec Bachofen jusqu'à soutenir que tous les peuples ont

passé d'abord par le stade matriarcal, il semble permis d'affirmer qu'au sein de la horde primitive, la femme et l'homme, également forts, également ignorants, furent jugés également aptes à la politique et que, créatrice de la famille, réceptacle de l'étincelle de vie, la femme fut, comme telle, spécialement honorée.

LA PREMIÈRE DES ÉMANCIPÉES : LA FEMME D'ORIENT

La femme d'Égypte souveraine dans sa famille. — La femme gouverneur et général. — Les droits civils de la Chaldéenne.

Pratiquée par les préhistoriques de Crète ou d'Ibérie, inconsciemment reconnue par les hyperboréens, couverts de peaux de bêtes, et par les nègres, ceints du pagne succinct, l'égalité des sexes comme la pointe de pierre ou le sacrifice humain est un vestige de l'antique barbarie. La civilisation marche et l'abolit. Au droit de la mère, principe d'anarchie, elle substitue le droit du père, formule d'ordre autour de laquelle se cristallisent les premiers gouvernements centralisés. Le matriarcat lui-même est donc un argument à double tranchant. Il vaut contre le féminisme, non moins que pour lui.

Cette objection, qui vient de suite à l'esprit, tombe devant une étude un peu approfondie des premières civilisations de l'Orient.

***

Le féminisme des premiers Égyptiens. — Pendant deux ou trois millénaires, en une antiquité si haute qu'on ne peut sans vertige y plonger ses

regards, l'Egypte, isolée par les mers et l'océan des sables, s'est développée, autonome et sans subir d'influence étrangère. *Cette première civilisation égyptienne est féministe.* — Nul pays, nul peuple, sans en excepter la Rome des Sévère et l'Amérique de Wilson, n'a fait à la femme plus large place. L'égalité civile et politique, avec la suprématie familiale, tel est alors son lot. Dans la maison, la femme règne et gouverne. Les historiens grecs s'en étonnent, et après eux notre Montesquieu. Elle dirige souverainement la famille, les enfants, souvent son mari même. Maint conte populaire égyptien pénétré de cette même naïveté maligne qui inspirera nos conteurs de fabliaux, montre la femme « portant la culotte ». C'est en tremblant que l'ouvrier rapporte à sa femme son maigre salaire. Seule épouse, la femme est, chez le grand seigneur comme chez le paysan, la vraie reine du foyer.

Son indépendance est d'ailleurs consacrée par la loi. La femme, dit un spécialiste en matière de droit égyptien, « peut vendre, acquérir, faire tous les actes juridiques possibles sans l'autorisation de son mari ». Patrimoine, héritage ou acquêts, tous ses biens lui appartiennent en propre. Le mari n'a pas plus de droits sur eux qu'il n'en a sur la vie de son épouse.

Songeons qu'il a fallu, au début du vingtième siècle, faire des lois sur le libre salaire de la femme mariée. Songeons que, sous le régime du Code Napoléon, la femme française en est encore à attendre le jour lointain où, pour lui permettre la libre disposition de ses biens, le statut familial sera revisé. Force nous est de conclure que, sous le rapport des

droits civils et familiaux, les sujettes du roi Khéops, constructeur de la première pyramide, étaient plus favorisées que nos contemporaines.

L'égalité politique, l'égalité sociale des sexes, absolues comme l'égalité familiale en ces siècles reculés, eurent alors les plus curieuses conséquences. Pas de loi salique dans l'antique terre de Phtah. En la fille du Pharaon, comme en son fils, s'est incarné Osiris, âme de l'Égypte. Celle-là est donc, comme celui-ci, légitime héritière du trône. Cette raison justifie la loi qui impose au souverain d'Egypte d'épouser sa sœur.

Si le roi ne laisse pas d'enfant mâle, il transmet à son épouse ses droits sur la couronne. Elle les exerce au besoin elle-même, au nom de ses enfants comme en son nom personnel. « Une loi formelle, dit le plus antique historien de l'Égypte, permit aux femmes d'exercer la royauté. » Et que d'exemples illustres de grandes reines, aussi sages et fermes qu'une Blanche de Castille, aussi avisées qu'une Elisabeth d'Angleterre, aussi patriotiquement ambitieuses que Catherine II ! Parmi elles, bien au-dessus de Nitocris, la belle aux joues de roses, comme l'Alceste grecque, touchant symbole de l'amour conjugal, une éclatante figure se détache : la reine Hatasou. Celle-ci est, dans toute l'acception du terme, un grand souverain. Non seulement, à l'exemple de ses prédécesseurs, elle lance ses chars de guerre sur les routes du désert et dans la noire Nubie, mais, trois mille ans avant Salomon, elle arme ses galères pour la conquête des mystérieux pays de l'or, des perles, des aromates; premiers conquistadors, ses marins voguent sur des mers inconnues, et de leurs fabu-

leux voyages — qui les mènent sur les côtes de l'Arabie heureuse, et dans l'Inde, et peut-être jusqu'à Bornéo — ils rapportent, au milieu de leurs cargaisons de richesses, des plantes inconnues que la souveraine se préoccupe d'acclimater en son pays. Avec elle l'Égypte a saisi l'empire économique du monde. Et Hatasou a inauguré une politique : la conquête de l'Inde et des marchés extrême-orientaux qui, d'Alexandre à Vasco de Gama et de la France de Dupleix à l'Angleterre de Victoria, sera celle de tous les maîtres de l'Occident. Le mirage de l'Inde, c'est une femme qui, la première, en a ébloui l'humanité.

Une reine est, par nature et dans d'autres civilisations aussi bien qu'en Égypte, chef politique et administrateur, grand amiral des flottes et général des armées. L'exemple d'Hatasou et vingt autres analogues ne prouveraient pas que l'Égypte ancienne, qui fit aux femmes si large place dans la famille, lui en ait cédé une égale dans la société.

Mais quittons la demeure des dieux pour descendre dans les palais de Thèbes et de Memphis, blottis au fond de jardins frais, où la grande dame se pare de perruques bleues et de colliers somptueux, dans les misérables cabanes de terre et de torchis où vaque la femme du peuple à peine vêtue d'un pagne léger. Celle-ci comme celle-là peut exercer toutes les fonctions religieuses ou civiles.

L'exemple suivant est caractéristique. Dans le tombeau d'un fonctionnaire de l'ancien empire, Amten, on trouve le portrait de ce personnage. Ce personnage est, non pas un homme, mais une femme « très reconnaissable (c'est un égyptologue qui parle)

à ses avantages naturels ». Et voici (est-ce de l'histoire ou une anticipation?) sa biographie. Amten est une fille de la bourgeoisie. Son père, maître scribe, la fait entrer dans l'administration royale. La voilà rédactrice à un ministère. Intelligente et remarquée par ses chefs, elle gravit tous les échelons de la hiérarchie; elle quitte l'administration centrale pour devenir sous-gouverneur de province.

Dans le district qu'elle gouverne, ses talents se révèlent éminents. Le Pharaon la distingue et lui donne un brillant avancement. La voilà nomarque, c'est-à-dire préfet de Crocodilopolis. Les fonctions civiles n'étant pas rigoureusement séparées des fonctions militaires, la préfète Amten devient bientôt générale et « commandante des portes de l'Occident ». Sans nul doute elle se montra à la hauteur de sa tâche nouvelle. Et la hiérarchie militaire elle-même lui réserve de nouveaux honneurs. Placée à la tête d'une importante province, elle a sous sa direction toutes les troupes garnissant les frontières de la Basse-Égypte. Elle dut brillamment défendre ces frontières contre les pillards du désert : pourvue par la grâce royale d'un riche fief, seigneur de forts châteaux et de terres fertiles, elle mourut comblée d'honneurs.

Carrière extraordinaire — pour nous, modernes — que celle d'Amten et bien faite pour faire pâlir par comparaison les plus beaux rêves de nos féministes! Et carrière qui montre la femme égyptienne exerçant, cinq mille ans avant notre ère, la plénitude de ses droits de citoyen. Il ne s'agit ici ni d'une grande dame pourvue d'une seigneurie par droit d'héritage et, comme le feraient nos châtelaines du moyen âge,

exerçant les prérogatives politiques, voire le commandement militaire qui sont une partie de sa propriété ; ni d'une Jeanne d'Arc surgissant brusquement de la guerre pour, incarnation de la patrie, entraîner le peuple sous ses étendards; mais d'une simple bourgeoise qui, fonctionnaire, suit paisiblement une filière hiérarchique, à elle ouverte comme aux hommes et où ses talents seuls lui assurent des honneurs exceptionnels. Nul doute par conséquent qu'Amten n'ait eu, sous les premières dynasties du moins, de nombreuses émules.

Prêtresse ou prophétesse d'autre part, l'Égyptienne peut aspirer à tous les honneurs sacerdotaux. Que lui manque-t-il donc pour avoir réalisé le féminisme intégral ?

*
* *

Les droits civils et politiques de la Chaldéenne. — Tandis que, sur les bords du Nil, s'élèvent les Pyramides, de florissantes cités naissent sur le limon mésopotamien. Dans ces cités, républiques socialistes où règne la propriété collective, comme dans les petits royaumes, puis les vastes empires qui plus tard les embrassent, la femme vit libre et développe dans toutes les directions où il lui plaît son activité. En ce pays, où, sous la loi de Mahomet, la femme couramment vendue comme un bétail, sera tout au plus la bête de luxe, flattée et méprisée, elle est à l'aube de l'histoire une personne morale et juridique, dont l'indépendance est formellement reconnue par la loi. Mariée, fille ou veuve, elle dispose librement, tout comme la femme

égyptienne, de tous ses biens. Les briques innombrables, contrats chaldéens et assyriens dont l'activité des chercheurs amène constamment au jour de nouveaux exemplaires, nous la montrent accomplissant, sans l'autorisation de son mari, tous les actes juridiques et toutes les transactions : testaments, donations, contrats d'achat, de vente et d'entreprise.

Le mari n'est maître ni de la vie de sa femme ni de ses biens, et, s'il vient à la répudier, lui doit, d'après le code d'Hammurabi, une part de sa propre fortune. Veuve, fille ou mariée, la femme est témoin non seulement en justice, mais pour tous les actes civils. Un grand nombre des actes juridiques que nous possédons sont revêtus de signatures féminines. Partout la femme agit, comme l'écrit l'une d'entre elles sur l'un de nos contrats de brique, « dans la liberté de sa volonté ». Belle formule qui est à l'avance celle de toutes les femmes que meurtrira le joug marital.

Dans la société, bien que le matriarcat ait disparu, si, chez les habitants de la Mésopotamie, il a jamais existé (ce qui n'est pas prouvé), la femme tient néanmoins une place prépondérante. Et sans doute le culte des déesses féminines (de la lune en particulier), qui règnent au panthéon chaldéo-assyrien, explique-t-il cette prépondérance. Celle-ci, d'ailleurs, disparaît; mais longtemps l'égalité subsiste.

Essayons avec un assyriologue contemporain de ressusciter la vie d'une petite cité du bas Euphrate, quatre mille ans avant notre ère : « La femme y occupe une situation privilégiée, elle jouit de la liberté et des honneurs. » Égales de l'homme, ces femmes du peuple pour lesquelles, dans le but d'encourager (déjà !) la natalité, on a institué le salaire familial;

égales de l'homme ces « servantes de la reine », congrégation religieuse et corporation à la fois; égale de son souverain cette épouse du roi qui, dans la cité-royaume de Lagas, est chef politique, grand-juge, administrateur, qui évoque devant son tribunal les affaires privées, nomme les fonctionnaires, promulgue les lois et dont le palais — non celui du roi — est le grand centre de la vie du petit royaume.

Et si l'épouse du maître d'une cité chaldéenne exerce plus de pouvoirs officiels qu'aucune reine n'en exerce jamais du vivant de son mari, des inscriptions exhumées récemment par le père Scheil nous apportent mieux encore : des femmes élevées par le choix populaire au pouvoir suprême. Nous savons en effet que, cinq mille ans avant notre ère, le suffrage universel fleurissait, de même que le collectivisme, sur les bords de l'Euphrate et du Tigre. Qu'un souverain vînt à mourir, et c'était parfois une femme que le peuple désignait pour son successeur.

La légende de Sémiramis, qui comme toute légende a une base historique, montre que le gouvernement féminin laissa en Orient de bons souvenirs.

C'est d'ailleurs, bien plus que l'égalité des sexes, une véritable suprématie de la femme qu'ont connue ces âges fabuleux de la légende qui chaque jour pénètrent un peu plus dans l'histoire de l'ancien Orient. Mais aux temps classiques même, et quand les cultes lunaire ou terrestre, dont la primauté se confondait avec celle de la femme, grande prêtresse d'Ishtar de la Déesse-Mère, s'éclipsent devant le culte masculin du Soleil, la femme conserve du moins long-

temps encore l'égalité : égalité civile, égalité politique; jusqu'à la disparition des empires assyrien et chaldéen, la femme continue de signer des contrats. Au neuvième siècle encore, la reine d'Assyrie, Sammouroumat (Sémiramis?), contresigne tous les actes de son mari.

*
* *

Entre l'Égypte et la Mésopotamie a grandi un empire longtemps oublié par les archéologues; sur le plateau de l'Asie Mineure et dans les vallées syriennes une civilisation originale a fleuri. Peuple à l'aspect sauvage, à l'accoutrement baroque, aux coutumes étranges et souvent d'une cruelle sauvagerie que celui de ces Hittites, que l'épopée égyptienne nous montre, jonchant par milliers le sol autour du char de Pharaon, fils du Soleil, et qui, bien que taillé en pièces (disent les communiqués officiels d'Égypte) par les invincibles armées du Seigneur de la guerre, le força cependant à reconnaître son indépendance.

Chez eux, la femme est vraiment dominatrice. Elle pontifie, elle juge, elle combat. Et l'administration du royaume appartient à la reine autant qu'au roi. N'est-il pas remarquable que le premier des traités de paix que nous possédions, celui précisément qu'en 1730 avant notre ère Ramsès II conclut avec les Hittites, porte à côté de la signature du monarque, Hatousil II, celle de la reine Poudouhipa? Nulle pièce officielle de ce pays, de cette époque, qui n'ait ainsi la double signature.

C'est par dizaines que l'histoire des trois grands

empires orientaux nous offrirait des exemples de femmes collaborant, reines ou régentes, à l'administration, tenant dans la société civile ou religieuse la première place, jouant un rôle économique prépondérant. Et nul doute que d'une étude complète et précise — que pourra étayer, en outre des récits des auteurs grecs, le témoignage des briques et des papyrus, et dont ce chapitre ne prétend être qu'une pâle esquisse — l'Eve de l'antique Orient, dépouillée du voile d'assujettissement dont depuis l'Islam l'entouraient d'absurdes légendes, n'apparaisse en pleine lumière comme la première des émancipées.

LES AMAZONES

La légende hellénique. — Son universalité. — Amazones slaves, ibères, hétéennes et chinoises. — Le royaume des femmes.

Les Amazones de la légende. — Lorsque, quelques siècles avant l'ère chrétienne, le droit de l'homme triompha, rejetant les femmes parmi tous les autres outlaws de la société, le souvenir persista cependant de l'époque où la femme avait été égale ou dominatrice; et en même temps l'obscur sentiment de l'injustice commise à l'égard du sexe faible par le sexe fort; la prescience qu'un jour les compagnes injustement enchaînées réclameraient la revision de leur procès. De ce souvenir, de ce sentiment, de cette prescience et, comme nous le verrons, de la connaissance de faits réels, est née cette légende des Amazones dont s'est éblouie à tel point l'antiquité classique que ses poètes, ses artistes tinrent presque tous à honneur d'y trouver une source à la fois gracieuse et héroïque d'inspiration.

Dans les plaines glacées de la Sarmatie, au pied du brumeux Caucase, vit un peuple scythe qui, vaincu par ses voisins, voit périr la population mâle tout entière. Les femmes restent et, plutôt que de subir l'esclavage, elles décident de maintenir seules la nation. Rompues déjà, comme toutes les femmes

de Scythie, aux exercices militaires, endurcies par la rigueur du climat, elles pratiquent, sous la conduite de leur reine, un rigoureux entraînement. Bientôt elles sont des soldats accomplis, des guerriers farouches, qui mieux que personne manient la lance, l'arc et la flèche, et dirigent les plus impétueux coursiers. Lorsqu'elles se sentent sûres de la victoire, elles attaquent et taillent en pièces les peuples qui jadis accomplirent sur leurs maris le grand massacre. Mais, la vengeance accomplie, subsistent chez elles l'amour de la guerre, la passion de la gloire et la haine du sexe fort.

Et elles décident — ainsi parle un vieil auteur français qu'intéressèrent leurs exploits fabuleux — de fonder une monarchie, qui établit la gloire de leur sexe en faisant voir que des femmes étaient capables d'honorer le sceptre et la couronne par la manière dont elles sauraient les porter. De fait, elles subjuguent les tribus belliqueuses où l'épée est dieu : Sauromates tatoués, Gélons buveurs de sang, Ibères et Albanes du Caucase, qui par la suite briseront les armes de tous les conquérants. La barrière montagneuse forcée, l'Asie Mineure est à leur merci. Leur flot déferle jusqu'aux trois mers. Et, sans cesser d'être guerrières, les voici civilisatrices : du plateau de Cappadoce, elles font un prospère royaume; au fond des golfes bleus qui, de leurs riches découpures, brodent la côte de l'Égée, elles asseyent toutes les blanches villes qui plus tard tiendront à honneur de les avoir pour héroïnes éponymes : Smyrne, Éphèse, Myrina, à l'époque classique, frappent encore leurs monnaies à l'effigie de la vierge casquée. Le royaume, elles l'organisent sagement; dans

leur capitale, Thémiscyre, située à l'embouchure du fleuve Thermodon, réside la reine. Elle l'administre et confie à des vice-reines le soin d'administrer les provinces de l'empire et de le défendre.

La renommée des vierges fortes arrive bientôt jusqu'aux héros grecs. Ils voudront se mesurer avec ces femmes qui font mentir la réputation de faiblesse de leur sexe, et tiendront leurs guerres amazoniques pour leurs plus glorieux exploits. C'est ainsi qu'avec une expédition où il réunit la fleur des guerriers hellènes, Héraclès débarque devant Thémiscyre où règne la valeureuse Antiope. Il assiège la place; les Amazones sortent en foule, et les Grecs considèrent avec étonnement leurs costumes taillés à la mode barbare : un vêtement collant de peaux de bêtes sur le pantalon serré, de hautes bottines à la pointe recourbée; sur la tête, la mitre ou le bonnet phrygien. La plupart d'entre elles sont à cheval et tirent sans arrêt, même lorsqu'elles refluent vers les remparts, des flèches infaillibles; celles-là, à pied, brandissent d'une main la lance, de l'autre la double hache, ou, mettant cette arme à la ceinture, se protègent d'un petit bouclier en croissant de lune.

Le combat s'engage : la peau du lion de Némée, impénétrable aux traits, l'invincible massue assurent la victoire au fils de Jupiter. Antiope, prisonnière, dénoue sa ceinture et la donne au vainqueur. Hippolyte suit à Athènes le roi Thésée, dont l'amour, plus sûrement encore, l'a vaincue.

Double humiliation pour le peuple des vierges guerrières, qui bientôt veulent se venger. Les héros grecs partis, elles réunissent une puissante armée,

passent sur la glace le Bosphore cimmérien, s'avancent, comme plus tard les Mèdes, à travers la Grèce du Nord, battent les Grecs et arrivent jusque dans Athènes. Vaincu d'abord, Thésée se ressaisit lorsqu'il voit sa capitale au pouvoir de l'ennemi. « Après avoir sacrifié à la Peur », il engage la bataille. Bataille de quatre mois, gagnée grâce à la valeur de Thésée et d'Hippolyte, et qui se termine par un traité d'alliance, commémoré encore dix siècles plus tard par les Athéniens.

... L'écho des mêlées d'Ilion parvient jusqu'aux Amazones; elles décident de secourir le vieux Priam que cependant naguère elles ont combattu. Brûlante du désir de se mesurer avec les héros hellènes, la belle reine Penthésilée accourt dans Troie avec douze de ses plus vaillantes compagnes. Parfaitement belle, elle est sous ses armes d'or et d'argent l'image d'Aphrodite autant que de Minerve. De la lance, de l'arc, de la double hache, elles s'escriment si bien qu'elles font de la fleur des vaillants Hellènes un monceau de cadavres. Achille et Ajax accourent et, sur les cuirasses magiques forgées par Vulcain, s'émoussent les traits des filles de Mars. Face à face, le fils de Pélée et la gracieuse guerrière s'apostrophent en paroles enflammées. Puis c'est le duel inégal : bien vite l'épée d'Achille, instrument de la Parque implacable, tranche la vie de Penthésilée, dont le sang rouge fleurit la gorge ivoirine.

Tout à l'heure Achille s'indignait qu'une femme osât se mêler aux guerriers, et dans son ardeur belliqueux entrait le ressentiment du sexe fort bravé. Maintenant la beauté de la fleur humaine devant lui étendue touche le dur vainqueur. Dans cette simple

scène quelle source intarissable de poésie pour tous les âges de l'humanité !

Vaincues ainsi par les héros grecs, les Amazones ne restent pas moins une grande puissance militaire. Elles battent les Assyriens, pénètrent jusqu'en Syrie, jusqu'aux confins de l'Inde, jusqu'en Afrique, où, sur les bords du lac Triton, elles établissent une colonie. Puis un jour elles refluent en Asie, où, au bout de longs siècles, Alexandre les retrouve. Comme la reine de Saba à Salomon, leur reine Thalestris vient porter son hommage au conquérant.

*
* *

Les interprétations modernes. — Les Amazones, dont les corps harmonieux ornent les murailles du Pœcile et le fronton du Parthénon, dont les statues se dressent à Olympie, à Éphèse, dont les figures ornent si souvent les sarcophages, sont-elles une simple invention du fécond génie grec ? On l'a cru longtemps, et lorsque, voici un demi-siècle environ, on s'est préoccupé d'expliquer les mythes, on a vu dans les Amazones la personnification de l'une des grandes variétés parmi les cultes antiques : les cultes lunaires. Pour ces cultes, venus d'Asie, le principe essentiel de la nature, donc le plus vénéré, est le principe féminin. Mais en face de celui-ci apparaît un autre principe rapidement dominateur, le principe masculin. Il triomphe dans les cultes solaires. Or, Bellérophon, Hercule, Thésée, tous les adversaires heureux des Amazones sont des divinités solaires. La légende des Amazones est donc un épisode de la lutte des cultes solaires contre les

cultes lunaires ; leur disparition, l'image de l'effacement, dans les religions antiques, du principe féminin devant le principe masculin.

Il n'empêche d'ailleurs, ont dit plusieurs auteurs, que les Amazones n'aient existé : guerrières non, mais prêtresses.

Chez tous les primitifs vécurent des castes de prêtresses, chargées de faire aux divinités infernales ou aux dieux de la guerre de sanglants sacrifices. Les Amazones sont les prêtresses de la déesse *Ma-Bellone* qui, comme la déesse indoue Kali, comme la rouge Artémis de Tauride, exige qu'on répande devant elle du sang masculin. De même agirent les Druidesses bretonnes. Et l'imagination antique, voyant dans toutes ces prêtresses des « tueuses d'hommes », les transforma en une nation féminine révoltée contre le sexe fort.

Explications enfantines! s'écria voici quelques années un érudit allemand; les Amazones! mais ce sont tout simplement des hommes habillés en femmes. Et, s'appuyant sur une phrase assez obscure d'un auteur grec de la décadence, un historien de Leipzig, de le démontrer en mobilisant pour ce faire histoire, archéologie, numismatique, linguistique : les Amazones ne sont autres que les Hittites ou Hétéens, qui effectivement dominèrent en ce pays d'Asie Mineure où les légendes placent l'empire des Amazones. Leurs longs vêtements flottants et ornés à la mode barbare de broderies, leurs longs cheveux, la mollesse de leur allure les ont fait prendre pour des femmes. Effectivement, ils tenaient à se rapprocher le plus possible par leur aspect des femmes qui, chez eux, étaient reines et grandes prêtresses, et,

au nom des grandes divinités féminines terrestres ou lunaires, commandaient à leur nation. Les Amazones ne sont donc pas des femmes qui veulent ressembler aux hommes, mais des hommes qui veulent ressembler aux femmes.

*
* *

Universalité de la légende. — Il y a dans cette thèse paradoxale une lueur de vérité. Les Amazones ne sont pas une pure fiction des poètes. Ceux-ci ont amplifié, embelli la réalité. Sans doute la lutte des cultes solaires contre les cultes lunaires, les prêtresses de la sanglante Artémis Taurique, l'allure efféminée de guerriers orientaux sont autant d'éléments qui ont contribué à prêter au mythe des Amazones de riches développements. Ce mythe néanmoins repose sur une réalité. Car la légende des Amazones n'est pas hellénique seulement, mais universelle : les traditions slaves, germaniques, celtiques; les récits des chroniqueurs indous, des annalistes chinois célèbrent, comme l'épopée grecque et romaine, les exploits d'invincibles guerrières. Et en fait, nombre de peuples ont admis pendant longtemps, comme l'avaient fait leurs ancêtres, la participation des femmes aux combats. Nombre de peuples ont accepté que chez eux les femmes commandent, à la guerre comme dans les temples des dieux. Chose remarquable, pour les Grecs, les Romains, les Indous, les Chinois, ces peuples sont tous « des barbares », ceux qui ne connaissent ni les lois de Solon, ni la loi de Manou, ni la loi de Numa, ni la loi de Confucius, les peuples en un mot chez

qui nul réformateur n'a aboli l'ancien droit de la mère.

Voici, en effet, autour du monde gréco-romain, toute une ceinture de peuples féministes.

En Asie Mineure s'est conservé le souvenir de ces Hittites qui, s'ils ne sont pas, comme le veut le savant allemand, des Amazones travesties, ont du moins connu de véritables Amazones. Prêtresse et reine, la femme, nous l'avons vu, gouverne même du vivant du roi. Pourquoi ne serait-elle pas, comme tout souverain, un chef de guerre? Voici en effet, surgissant des ruines de Boghaz Keui, le portrait d'une Amazone authentique. Certes, pour qui se représente Camille ou Penthésilée avec leur taille élancée, leur port de déesse et la grâce fière de leur adorable visage, la désillusion est cruelle. Trapue, mamelue, les traits durs, la chevelure pendant disgracieusement sur les épaules, l'œil cruel et le nez busqué d'un roi d'Assur, déjà d'un âge trop certain, la farouche virago, dont la cotte de mailles sangle la forte corpulence et qui brandit la double hache, n'a rien d'une héroïne de galante épopée. Elle est d'autant plus véridique et le témoignage peu flatteur de la pierre ne permet pas de mettre en doute qu'il y eut chez les Hittites des femmes guerrières, voire généraux. Eût-on songé à transmettre à la postérité les traits d'un simple soldat?

Chez les peuples du brumeux septentrion, Scythes, Cimmériens, les femmes aussi montent à cheval, accompagnent les hommes dans leurs expéditions, souvent les commandent. N'est-ce pas contre les invincibles escadrons de la reine des Massagètes, Thomyris, que la fortune du grand Cyrus vint se

briser? Chez tous les peuples qui habitent au nord du Caucase, au delà du Danube, et dans les steppes du Touran, le commandement féminin est d'usage. Les Saces, voisins de la Caspienne, sont, dans la langue sanscrite, « les peuples qui obéissent à une femme-roi ».

C'est en effet conduits par leur reine Sparethra, Sémiramis barbare, qu'ils marchent au combat contre les Grecs. Le Caucase qui, dit la légende, fut le théâtre des luttes héroïques des Amazones — et de leurs brèves amours — resta en effet de longs siècles un pays de farouches guerrières. Fut-ce pour imiter Alexandre et Achille? le grand Pompée trouva en face de lui des Amazones dans l'armée des peuples caucasiens. Les Celtes aussi eurent leurs héroïnes : reines bretonnes qui, telle la Boadicée de Tacite, furent contre les légions romaines les derniers champions de la liberté nationale, princesses des Pictes tatoués. Aux confins de la Germanie et de la Scythie, dans les profondes forêts de pins du rivage baltique, les ancêtres des Lituaniens obéirent à des femmes, reines et grandes-prêtresses. C'est encore une femme, belle, brave et habitant de merveilleux palais, la Candace, descendante de la reine de Saba, qui commanda aux noirs Éthiopiens.

***

Le royaume des femmes. — Enfin, à côté de ces pays où les femmes sont guerrières, prêtresses et reines, voici celui où, sans cependant vivre seules comme le veulent les poètes grecs, elles sont, comme

le furent souvent les hommes dans nos sociétés modernes, la seule partie de la population qui compte dans l'État. Il s'agit du Su-Fa-La-Nin-Ko-Chu-Lo ou *pays des Femmes oriental,* dont un géographe du Céleste Empire nous laisse l'étonnante description. Dans les montagnes de l'Ouest, entre la frontière du Se-Tchouen et la mer Occidentale (mer Caspienne), se trouve un puissant État protégé par d'infranchissables montagnes. Là, sur dix-neuf riches cités, règne une femme dont le palais, haut de neuf étages, est bâti sur un rocher escarpé. Avec sa jupe verte richement brodée, son long manteau fourré, dont la traîne s'épand à terre, son casque de cheveux noirs, ses boucles d'oreilles en or fin, Tsiéou (celle qui va au-devant, tel est le titre de la souveraine) a vraiment gracieuse allure. Ses États sont gouvernés à merveille. Une constitution sage les régit. Toutes les femmes du pays, les femmes seulement, car, dit notre Céleste, *dans ce pays on fait peu de cas des hommes,* se réunissent pour procéder à l'élection de la reine et de la *petite reine* qui, au cas où la reine mourrait, la remplacerait. (Voilà trouvée par un auteur chinois l'une des dispositions de la constitution des États-Unis, la *petite reine* rappelant exactement le vice-président.) Un double collège de mandarins administre : les mandarins de l'extérieur, chargés de défendre les frontières; ce sont des hommes. Mais, comme en tout gouvernement bien organisé, le pouvoir militaire est subordonné au pouvoir civil. Les mandarins de l'extérieur obéissent aux mandarins de l'intérieur, qui sont toujours des femmes. Ce gouvernement assure la tranquillité publique. Au royaume des femmes, vols et rapines sont

inconnus (les auteurs grecs nous parlent à peu près dans les mêmes termes des anciennes gynécocraties). Le pays est riche et bien cultivé. Les puissances de l'au-delà même, enchaînées par de subtiles incantations féminines, sont à son service. Mais la subordination des hommes est rigoureuse. Ils ne transmettent pas leur nom de famille à leurs enfants, qui portent celui de leur mère. Ils n'ont aucun droit à l'héritage : « Quand une femme meurt, sa fille ou sa bru entre en possession de ses biens, jamais son fils. » Politiquement inférieurs aux femmes, privés de la plupart de leurs droits civils, inaptes à la propriété, les hommes de cette curieuse république sont exactement dans la situation où furent à l'époque moderne les femmes dans la plupart des pays du monde.

Protégée par des montagnes neigeuses et des déserts, la république des femmes maintint de longs siècles son antique constitution. Au septième siècle de notre ère, la souveraine Liou-Pi fut nommée par l'impératrice chinoise Wou-Héou « général de l'extérieur de gauche du fort de Ya-Khian-Wei ». Il est permis de supposer que le récit de l'annaliste chinois contient plus qu'une légende, mais, un peu embellie, une réalité. Ce qu'il dit des sujettes de *Celle qui va au-devant,* n'est-ce pas à peu de choses près ce que Grecs et Romains ont dit des antiques Crétois, des Cantabres et des Tyrrhéniens ?

***

L'accumulation et le rapprochement de ces divers témoignages, qui s'élèvent des trois parties du monde

et qui, chinois ou hellènes, sémites ou latins, empruntent la voix de la science, celle de la poésie, celle de l'art, doit imposer aujourd'hui cette vérité. *Les Amazones ont existé.* L'antiquité a connu des femmes guerrières et législatrices, et il est curieux de constater qu'historiens grecs et annalistes chinois s'accordent pour reconnaître que la participation des femmes aux affaires publiques (participation qui va souvent jusqu'à la *gynécocratie*) eut pour les peuples les meilleurs résultats. Si l'on considère l'œuvre accomplie actuellement dans les pays anglo-saxons et scandinaves par les femmes qui votent, il est difficile de révoquer en doute ces assertions.

Si, comme semblaient le promettre les lois et les mœurs du très ancien Orient et des premiers groupements méditerranéens, les institutions politiques des peuples civilisés avaient évolué vers l'égalité complète des sexes, qui sait quelle tournure aurait prise l'histoire? Moins de guerres sans doute et, par le perfectionnement de tous les arts utiles dont à des femmes encore les plus anciennes légendes attribuent l'invention, une marche plus rapide vers le progrès.

Mais, comme fatiguée du pouvoir, la femme abdiqua bientôt entre les mains de l'homme; la mère se courba devant le père; la grande prêtresse, magicienne et reine des arts utiles, s'effaça devant le prêtre législateur.

Les législateurs, connus ou inconnus, dont, dans le monde presque entier, les idées triomphent à l'époque historique, apparaissent presque tous comme préoccupés d'établir dans la famille le principe d'u-

nité et d'autorité. Ce principe, le père l'incarne. Et son triomphe doit tenir la femme attachée au foyer, l'exclure de la vie sociale. Que sont d'ailleurs les premières sociétés, les premiers gouvernements, sinon de grandes familles? Qu'est-ce que le pouvoir du souverain, sinon la puissance paternelle? La subordination sociale de la femme est l'inévitable conséquence de son assujettissement familial[1].

Lois de Manou, lois de Moïse, lois de Confucius, lois de Solon ou de Numa, telles sont les mailles du filet que l'orgueil masculin jettera sur le monde : bien peu de femmes échapperont. Libres à l'aurore souvent éclatante des civilisations, l'Égyptienne, la Chaldéenne, l'Indoue, l'Européenne, nous apparaissent pendant presque toute leur histoire (et sauf à quelques rares époques où les mœurs commencent de leur rendre ce que leur enlevèrent les lois) comme des mineures et des esclaves. Comme le socialisme, pratiqué lui aussi aux premiers âges de l'humanité et, lui aussi, survivant chez les primitifs à l'heure où l'extrême civilisation le ramène parmi nous, le féminisme s'est si bien éclipsé que l'on oublia même son existence et que la subordination des femmes, comme la propriété individuelle, parut longtemps le fait primitif. D'ailleurs l'homme, comme tous les usurpateurs, prétendit justifier sa conquête par la loi naturelle, la fonder en droit. C'est parce qu'elle est faible de corps et d'esprit que la femme doit obéir au mari, c'est parce qu'elle ne peut supporter les fatigues de la guerre, ni soutenir avec prudence et fermeté les

1. Chez certains peuples, la femme, subordonnée dans la famille, continue cependant à jouer un rôle dans la société.

délibérations du conseil qu'elle doit être écartée des affaires publiques, disent les législateurs.

Mais n'est-ce pas plutôt parce que la femme fut forcée d'obéir à l'homme, parce qu'elle fut confinée au foyer qu'elle devint faible de corps et d'esprit? Partout où on lui a permis de reprendre en la société sa place légitime, la femme s'est montrée, à la guerre et dans le conseil, l'égale de l'homme. L'époque féodale l'a prouvé comme la grande guerre de 1914.

La subordination des femmes est bien l'œuvre des hommes, — de l'homme, — non celle de la nature. Et l'actuel triomphe du féminisme apparaît comme un retour à la loi naturelle longtemps violée.

LA QUESTION FÉMINISTE EN GRÈCE

Poseidon et les droits politiques des Athéniennes. — La femme spartiate, Anglo-Saxonne de l'antiquité. — La politique féminine à Athènes : Aspasie. — Le féminisme et la légende de Sapho. — Féminisme et socialisme : l'assemblée des femmes et le système platonicien.

I. Poseidon et les droits politiques des Athéniennes. — Lorsque, ayant tué sa mère pour venger son père, Oreste comparaît devant le terrible tribunal, le meurtrier de Clytemnestre adopte un bien étrange système de défense. « Priver de la lumière celle qui t'a donné le jour ! crime inexpiable ! » clame le chœur. « Mais, répond Oreste, mon père seul m'a transmis la vie. A l'homme seul les dieux accordèrent de perpétuer l'espèce humaine. C'est au père, non à la mère, que sont dus le respect, l'amour des enfants : *qui tue sa mère n'est pas parricide.* Et l'argumentation est assez forte pour emporter l'acquittement du coupable. Nul témoignage plus curieux de la révolution qui, au début de l'époque historique, s'est faite en Grèce comme sur la plus grande partie du monde. Lorsqu'ils envahirent la Grèce et subjuguèrent les Pélasges, les Indo-Européens apportèrent avec eux un nouveau régime politique et familial, le patriarcat. Il en fut d'ailleurs de même des Sémites

qui, pacifiquement ou par la force, imposèrent à l'Asie occidentale et à l'Afrique leurs coutumes et leurs lois.

Dès l'époque homérique, la femme compte à peine dans la famille et ne compte plus du tout dans la société. On sait avec quelle peu respectueuse brutalité Télémaque renvoie Pénélope à sa quenouille, lui refusant même le droit de s'occuper d'une question où, pourtant, elle est la première intéressée : son mariage. Hector ne parle guère mieux à sa tendre épouse.

On comprend que, dans une société où la femme obéit strictement à son mari, à son fils, tout rôle social se réduise à tramer comme Pénélope de belles tapisseries, ou à laver soigneusement le linge comme Nausicaa.

Pourtant les femmes grecques avaient, tout comme leurs sœurs d'Égypte ou de Chaldée, possédé peu de temps auparavant des droits politiques.

Témoin cette tradition recueillie par un auteur latin : avant Cécrops, le mythique fondateur de l'Etat athénien qui réunit la population de l'Attique en une même ville et inséra les femmes dans les liens matrimoniaux, tout le peuple, sans distinction de sexe, prenait part aux assemblées.

Vint la grande dispute entre Athènè et Poseidon, jaloux l'un et l'autre de donner leur nom à une cité que leur prescience divine savait glorieuse. Par solidarité de sexe sans doute, toutes les Athéniennes présentes à l'assemblée se prononcèrent pour la déesse aux yeux pers. L'unanimité de leur vote assurant la victoire d'Athènè, la ville fut nommée Athènes. Mais, pour désarmer la colère du dieu des

mers, Cécrops retira aux femmes le suffrage. Voilà encore une légende bien claire. Quelque temps les femmes grecques conservent ce droit de participation aux affaires publiques, de règle dans les anciennes civilisations pélasges; le triomphe de l'ordre nouveau, symbolisé par l'Egyptien Cécrops, les en prive définitivement.

A l'époque classique, chez la plupart des peuples hellènes, les femmes sont bien comme les esclaves, les mineurs, les étrangers, en dehors de la cité. Dans la ville du Parthénon et des Panathénées, réalisation la plus parfaite du génie grec, la femme a, polygamie mise à part, une situation légale aussi humble qu'aujourd'hui la femme d'Orient. Sous la tutelle de son père, de son mari, de son frère ou de son fils, elle ne dispose jamais de ses biens; perd-elle ses parents, elle fait elle-même partie de l'héritage qui va, avec elle, au mâle le plus proche; elle doit l'épouser, pour lui apporter ses biens, quoi qu'en puisse dire son cœur. A la maison, elle est l'intendante diligente qui s'active auprès des servantes et dont tout l'horizon se borne à des armoires bien rangées. Qu'elle sorte le moins possible de cette maison, qu'elle se garde de se mêler aux affaires du monde! La femme la meilleure, laisse tomber dédaigneusement de ses lèvres olympiennes le grand Périclès, est celle « dont on parle le moins, en mal comme en bien ».

Certaines de ces lois de Solon qui, jusqu'à la fin de son histoire, restèrent pour la démocratie athénienne lois fondamentales furent faites expressément pour restreindre l'indépendance féminine manifestée encore par la fréquence des voyages et leur

train somptueux, le faste des sacrifices, le luxe des vêtements. Pour Solon, pour l'Athénien de l'époque classique, la femme est bien une inférieure.

***

La Spartiate, Anglo-Saxonne de l'antiquité. — Plusieurs peuples grecs cependant firent exception à la règle générale et conçurent d'une autre manière le rôle de la femme dans la société. D'abord les rudes Doriens de Sparte dont, à ce point de vue comme à tant d'autres, le génie s'oppose à celui d'Athènes. Les lois de Lycurgue, où vit l'idéal de Lacédémone, font peu de différence entre l'éducation de la jeune fille, mère future, et celle du jeune homme, guerrier de demain.

Pour elle, comme pour lui, cette vie de plein air où les corps nus acquièrent force et souplesse, et ces concours d'endurance, où la volonté dompte la douleur.

Tandis que la porte de la maison se referme, comme celle d'une prison, sur l'Athénienne, la Spartiate paraît en public, figure dans les fêtes, les assemblées sportives, interpelle librement les jeunes gens. Comme l'homme elle est habituée à enfermer sa pensée dans de piquantes et concises formules, comme lui à vibrer d'un patriotisme ardent.

A Sparte, en un mot, la femme mère et éducatrice est jugée aussi utile que l'homme à la société, et comme telle honorée. Aussi l'influence de la femme spartiate est-elle considérable dans la famille et dans la cité. A l'aurore de Lacédémone, lorsque Lycurgue établit ses lois, les femmes, nous dit Plu-

tarque, *avaient une telle autorité sur leurs maris que ceux-ci étaient forcés de leur donner le titre de maîtresses.* Voilà qui rappelle les mœurs de nos Pélasges et de nos Ibères! Et, au couchant de la monarchie spartiate, les citoyens réduits par les guerres à un nombre infime, les femmes spartiates, au témoignage de tous les historiens, disposaient des terres et du gouvernement.

Propriétaires de la moitié environ du domaine national, dit Aristote, habituées comme chez tous les peuples guerriers, où l'homme quitte fréquemment et longtemps la maison, à une souveraine domination familiale, les femmes décident de toutes les affaires. Et quand les hommes paraissent décider, ce sont encore, ajoute-t-il, les femmes qui les dirigent. Depuis les temps héroïques, en effet, l'histoire nous montre maintes femmes spartiates, simples citoyennes, épouses ou mères de rois dont les actes ont marqué, dont les paroles furent précieusement recueillies.

Comme les Doriens du Péloponèse, les Doriens de Crète conservent à leurs compagnes pouvoir et honneurs. Plus parfait qu'à Lacédémone, le communisme règne. Tous les citoyens donnent à l'État une partie de leurs revenus, et l'État assure leur nourriture. Des groupes d'hommes et de femmes sont constitués qui prennent leurs repas dans les maisons communes. Une femme, à la disposition de laquelle on a mis quatre ou cinq esclaves publics, est le fonctionnaire chargé de l'organisation de ces repas. A elle revient la présidence de la table. Elle distribue les meilleurs morceaux aux plus braves, rationne les jeunes gens et les jeunes filles et, à

l'issue du repas, donne la parole aux orateurs qui discuteront sur les affaires publiques. La loi crétoise eût été bien inconséquente si elle n'eût pas permis aux femmes de donner leur avis au cours de ces délibérations où elles assistaient et que l'une d'entre elles présidait.

*
* *

Sapho et Aspasie. — Mais c'est la civilisation ionienne, non la dorienne, qui fit la Grèce classique; chez les Ioniens et dans tout le cortège d'Athènes, l'assujettissement de la femme prévalut si bien qu'il a pu apparaître, aux modernes, comme la loi du monde hellénique tout entier.

Contre cette loi, d'ailleurs, bien des rebelles se sont insurgées. En Éolie, dans l'île heureuse de Lesbos, apparaît comme en une brume lumineuse qui laisse apercevoir la silhouette sans permettre de distinguer les traits, la grande et énigmatique figure de Sapho. Épouse vertueuse ou courtisane? Préoccupée de faire des femmes les égales de l'homme par l'éducation artistique et la connaissance du beau, ou ne voyant en ses compagnes que les manifestations terrestres de l'ardente Aphrodite, dont le souffle brûlant la laisse sans couleur et sans force? Que fut véritablement Sapho?

L'antiquité elle-même hésite.

La Grèce de Périclès, la Rome impériale ont connu des amants passionnés et d'injurieux détracteurs de la grande poétesse. Au dix-neuvième siècle, les érudits ont à nouveau évoqué à leur tribunal le procès de Sapho... Aucun verdict d'ailleurs ne pourra être rendu en connaissance de cause; car si

une certaine interprétation de ses poésies fournit contre elle des arguments, les accusations de ses adversaires sont notoirement absurdes et calomnieuses et l'histoire de son amant insensible, Phaon, est pure mythologie... Peu importe d'ailleurs, car ceci tout au moins est hors de doute : Sapho fut l'une des grandes individualités féminines de la Grèce, et comme telle devint un drapeau autour duquel se rallièrent plus tard les féministes. N'a-t-elle pas eu d'ailleurs une destinée plus haute que celle de toutes les autres femmes grecques? Elle appartient à l'une des grandes familles d'Érisos; elle prend part aux luttes politiques. Les démocrates vainqueurs l'exilent; et elle s'enfuit en Sicile. Le tyran Pittakos la rappelle et de nouveau elle accorde sa lyre, composant, pour l'admiration de ses contemporains et de la postérité, des chants d'amour dont aucun poète en aucune langue n'a dépassé l'éclat, la fraîcheur, la tendresse et surtout la farouche passion. Elle est comblée d'honneurs par Mitylène où elle a établi sa résidence : autour d'elle se pressent les chœurs gracieux des jeunes filles auxquelles elle enseigne les lois de la poésie et la lyre heptacorde. Après sa mort, sa cité natale, Érisos, frappe des monnaies à son effigie. Sort extraordinaire que ne connurent pas les autres poétesses, ni Andromède et Gorgo ses compatriotes, ni Corinne, grande par son élève Pindare, ni Myrtis, rivale malheureuse du plus grand des lyriques, ni Télésille l'Argienne, qui sut, sa patrie menacée, quitter le luth pour l'épée.

Ainsi, chez les Doriens de Crète et du Péloponèse, la femme vit parmi les guerriers, délibère avec

eux, commande à ces hoplites qui font reculer le Mède et longtemps trembler la Grèce. En Asie Mineure, en Béotie, elle saisit la lyre élégiaque ou héroïque et, avec Sapho, atteint la gloire des demi-dieux.

A Athènes, tandis que la jeune fille, la femme mènent une vie de recluses, apparaissant seulement en public aux fêtes des Panathénées, parées de voiles blancs, escorte charmante du vaisseau symbolique dont la voile tissée et brodée de leurs mains sera le manteau de la déesse éponyme, la courtisane étrangère venue de la molle Ionie est reine et déesse. Elle a pour elle la hardiesse, la séduction de la femme d'Orient, les grâces du corps et le prestige de l'intelligence. Autant de Mme de Pompadour, ces amies des hommes politiques d'Athènes, dont Démosthène disait qu'auprès d'elles l'homme cultivé cherchait le charme de la conversation, et dont le type parfait est Aspasie la Milésienne. Celle-ci, grâce à sa qualité d'étrangère et à la protection de Périclès, réalise presque, en pleine Athènes, l'éclatante destinée d'une Sapho. Douée d'une intelligence supérieure, d'une culture universelle, familière avec la pensée des philosophes et des poètes, elle fait de sa maison une académie. L'aristocratie d'Athènes vient chez elle s'initier à l'eurythmie des corps et à l'harmonie de la pensée. Avec Aspasie, Socrate apprend la rhétorique... et la danse. Alcibiade, Chérubin pour qui elle fut longtemps une indulgente comtesse Almaviva, est son élève pour l'éloquence et l'art raffiné de conduire les hommes. Périclès lui-même emprunta parfois la corde d'or de sa lyre. N'est-ce pas elle qui, au témoignage de

Socrate, recueilli par Platon, composa, pour les Athéniens tombés à Lachaeum, cette magnifique oraison funèbre que Périclès récita sur le Pnyx, et qui est à bon droit considérée comme l'un des plus beaux morceaux d'éloquence qu'ait jamais inspirés le sentiment patriotique à un homme d'État?

Bien d'autres harangues lui sont dues, non moins hautes sans doute, qui ne nous sont pas parvenues... Mais la belle Milésienne fit mieux encore. Elle se lança dans la bataille des partis. Son salon politique, la *Ligue des Femmes,* où elle réunit les plus nobles Athéniennes pour, par leur influence, faire prévaloir au Sénat, à l'Aréopage et parmi les collèges de magistrats, les idées de Périclès, — si souvent les siennes propres, — contribuèrent puissamment à affermir l'autorité, à rendre plus éclatant le prestige de l'Olympien.

*
* *

Le mouvement féministe à Athènes. — Ainsi la femme d'Athènes, enserrée par la loi de multiples entraves, avilie par les mœurs, peut aisément apercevoir l'injustice de son sort. Dans la cité rivale, les femmes ont, depuis des siècles, brisé les portes du gynécée, et le sévère Lycurgue lui-même n'a pu — n'a voulu même — les refermer. D'elles dépendent le gouvernement, la paix et la guerre. A Lesbos, Sapho fut une héroïne, par la grâce de Cypris et de Polymnie, égale des demi-dieux. Et à Athènes même, l'étrangère d'Ionie attache à son char, philosophes, rhéteurs, hommes d'État, et parmi eux le plus grand. D'autre part, ces courtisanes d'Athènes ont, nous venons de le voir, arraché par leurs exem-

ples, leurs conseils, les Athéniennes aux humbles soucis du ménage. Voilà quelques-unes d'entre elles devenues politiciennes. Est-il étonnant, dans ces conditions, qu'à la fin du cinquième siècle et au début du quatrième un véritable mouvement féministe se soit développé à Athènes, et que dans la démocratie athénienne qui émancipa les plus humbles, les femmes, à leur tour, n'aient revendiqué leurs droits?

Sans doute, nous ne possédons aucun manifeste féministe, aucun traité de l'*excellence* des femmes, aucun texte historique qui mentionne une émeute de suffragettes. N'importe, le mouvement féministe, caché comme tant de profonds courants d'idées, se révèle à l'historien préoccupé de ces rapprochements qui jettent parfois sur des points obscurs une si grande lumière. D'abord par ces documents inappréciables : les deux comédies d'Aristophane : *Lysistrata* et l'*Assemblée des Femmes*. On en connaît les sujets, popularisés par maint auteur parisien. Rappelons-les cependant : Voulant forcer leurs maris à terminer une guerre dont elles souffrent, les femmes athéniennes, commandées par la hardie Lysistrata, décident de faire la grève conjugale. Et tandis que leurs maris se morfondent dans leurs demeures solitaires, elles négocient elles-mêmes la paix avec les déléguées de Lacédémone... La pièce des *Harangueuses* ou l'*Assemblée des Femmes* est plus nette encore. Praxagora, sous le simple prétexte que les hommes gouvernent mal, appelle toutes ses compagnes à la révolte. Affublées de costumes masculins, ornées de barbes majestueuses, elles s'introduisent dans l'assemblée, font voter la remise du pouvoir aux

mains des femmes et, maîtresses des destinées de la République, établissent une constitution de leur choix.

C'est le pur communisme et, avant la lettre, le bolchevisme. Tout à tous et tous à toutes, telle en est la formule. Et la république d'Athènes est déjà, pour le plus grand bonheur de ses citoyens épris de changement et de nouveautés, une gynécocratie. Bien des répliques seraient à relever dans ces deux pièces, et qui montrent qu'à Athènes déjà on était familiarisé avec le féminisme, ses prétentions et ses arguments, que déjà aussi il apparaissait, tel plus tard à nos bourgeois français de 1848, comme intimement lié à des théories subversives du droit sacré de propriété et de tout l'ordre social.

« Nous jugions fort bien ce que vous faisiez, et souvent nous vous avons vu prendre dans nos maisons de mauvais partis sur des affaires importantes; alors, rongées de soucis, nous vous demandions d'un air riant : « Qu'avez-vous fait afficher sur la « colonne au sujet des traités? »

— La guerre est le partage des hommes. N'est-il pas outrageant que des femmes qui n'ont pris aucune part aux fatigues de la guerre veulent vous travailler tout cela comme de la laine?

— Mais, ô homme, nous supportons plus de la moitié du fardeau de la guerre, nous qui avons mis avec peine nos enfants au jour et les avons vus partir chargés d'armes? »

Voilà, en deux répliques, les arguments essentiels du féminisme politique.

Et tandis que Lysistrata parle ainsi, Praxagora organise une société communiste où « tout le monde

aura part à tout et vivra de la même manière », où « la ville sera comme une seule et même maison », où, dépouillés volontairement de tous leurs biens, hommes et femmes feront table commune... et où de très courtes unions libres remplaceront le mariage.

Pour Aristophane, féminisme est synonyme de destruction de la famille et de révolution socialiste.

Suppose-t-on vraiment que tous ces aperçus, Aristophane les a tirés de sa seule imagination? Autant avancer qu'il aurait écrit les *Nuées* sans Socrate et les Sophistes; ce sont bien des théories assez répandues de son temps que sa verve présente sous une forme comique, comme l'a fait pour d'autres théories et tous les événements marquant de son époque le génial revuiste.

Ce sont d'ailleurs les comiques athéniens, Aristophane et ses confrères qui, sans doute sur un mot d'ordre officiel, commencèrent à faire à Sapho la fâcheuse réputation qui, malgré les efforts de généreux critiques, s'est, comme la tunique de Nessus, attachée à elle dans la suite des âges. N'était-ce pas le meilleur moyen de discréditer le mouvement féministe que de disqualifier celle qui, élevée jusqu'au rang des demi-dieux par son génie, symbolisait, aux yeux des aspirantes émancipées, le féminisme triomphant ?

Les théories phalanstériennes — socialistes et féministes à la fois — dont Aristophane se gausse, un grand philosophe, l'un des maîtres de la pensée antique, les a formulées. Dans sa *République*, le divin Platon tient en effet le communisme comme l'idéal d'une société bien organisée. Hommes et femmes, les uns et les autres considérés comme des membres

également importants, également actifs de la société, recevraient la même éducation et partageraient les mêmes travaux. Car, dit Platon, la vertu est commune aux hommes et aux femmes, et, la nature ayant départi aux unes et aux autres les mêmes facultés, il y a des femmes douées pour la musique et la médecine comme il y a des femmes propres à la garde de l'Etat.

Et, tirant dans les lois les conséquences des principes posés dans la *République,* il envisage un conseil de matrones chargées de délibérer sur les intérêts féminins. Ainsi, nul penseur n'a été plus catégorique que le créateur du mythe célèbre qui montre l'homme et la femme se complétant l'un l'autre parce que parties détachées de l'hermaphrodite primitif qu'un cataclysme sépare et dont l'amour à nouveau réalise l'unité.

Ces théories durent avoir auprès des femmes un grand succès, et d'autant plus que Sparte semblait les appliquer. Nous ne connaissons, il est vrai, aucune femme de lettres qui les ait faites siennes. Mais quand nous voyons, un siècle et demi avant Platon, la pythagoricienne Théano diriger l'école philosophique d'Élée, et sa disciple Phintys revendiquer pour les femmes le droit à la connaissance philosophique, principe de la vertu, quand nous nous remémorons la légende d'Agnodice qui, soutenue par toutes les femmes d'Athènes, obtint l'abrogation de la loi interdisant aux femmes l'exercice de l'art médical, nous sommes invinciblement amenés à conclure que la femme grecque aspira à mieux que son humble rôle de servante et qu'encouragée par les plus éminents philosophes, une élite féminine aspira à tenir sa place dans la cité.

A ROME : L'ASSUJETTISSEMENT ET LE TRIOMPHE DES FEMMES

L'émancipation de la femme par le luxe. — Caton et les suffra gettes romaines. — Les femmes et les professions libérales : avocates et doctoresses. — Le siècle des impératrices. — Les droits politiques de la femme sous l'empire romain.

La domination du patriciat sur la plèbe fut, jugent quelques historiens, la domination des conquérants du Nord, organisés en tribus patriarcales, sur les autochtones du Latium, groupes inorganiques, où le matriarcat régnait dans la famille et l'État confondus. Conjecture, mais que bien des faits appuient[1]. Il est de fait, en tout cas, que la cité patricienne, telle qu'elle fut établie par les rois, réorganisée par les aristocrates vainqueurs, est bien la manifestation la plus parfaite du patriarcat. Le père, roi de la petite cité appelée par les Latins *familia*[2], est, dans les limites de son domaine, monarque absolu.

1. Par exemple l'impossibilité pour les plébéiens de participer aux cérémonies de la religion patricienne, dont la base est le culte familial desservi par le père... l'habitude des Etrusques de transmettre, comme les Lydiens, leurs parents, la noblesse par les femmes.

2. Pour les Romains, la *familia* est non la famille au sens moderne du mot, mais la réunion de toutes les personnes, libres ou esclaves, qui vivent dans la maison, sur le domaine rural.

Sur sa femme comme sur ses enfants, il a droit de vie et de mort. Muette et esclave dans la maison paternelle, la femme ne trouve guère plus de liberté dans la demeure du mari que, malgré la fiction légale qui exige son consentement, elle a épousé de force. Suivant la forte expression latine, elle est « dans la main » du mari, qui veut bien lui confier, mais par simple délégation, le gouvernement domestique. Pour une faute légère, la femme est chassée et l'époux « lui redemande les clefs comme à une domestique qu'on renvoie ». Pour une faute grave, elle est passible de mort.

Perpétuellement mineure, la matrone romaine, qui, dans la légende, fait pourtant si brillante figure, est en réalité une esclave. Sa servitude ne cesse qu'avec sa vie. Aucune capacité politique, bien entendu, et, dans les premiers siècles de l'histoire romaine, dans la légende même, nulle de ces figures de reine qui se détachent, plus éclatantes, sur le fond d'or terni de l'histoire du vieil Orient.

***

L'émancipation par le luxe. — Les siècles passent; au lendemain de la deuxième guerre punique, la femme a reconquis en partie sa liberté. Sous la poussée des idées nouvelles venues de Grèce, et de cet Orient où toujours subsiste, au moins dans la religion, la suprématie féminine, craque de toute part l'armature rigide de la vieille société. L'antique loi des douze tables se brise et la femme se dégage des chaînes. Elle sort de cette maison où la cloîtrait la loi des ancêtres, pour paraître en public et se mê-

ler à la vie du monde. La voilà sur les places publiques, dans les temples, sous les portiques, au théâtre, parcourant les rues de Rome et les grandes voies dallées dans sa litière portée par de vigoureux serviteurs. Elle a troqué l'antique péplum de laine blanche pour la pourpre de Tyr, les étoffes somptueuses de l'Ionie ; et son cou, ses bras, ses oreilles ruissellent de bijoux.

C'est, par l'abandon de l'austérité qu'imposèrent les mœurs antiques, une première émancipation. Bientôt les femmes ne se contentent pas de sortir de la maison familiale ; elles veulent, s'il leur plaît, en briser pour jamais les portes, et elles y parviennent en effet lorsque, à une époque d'ailleurs incertaine, elles obtiennent elles aussi de répudier leur mari et de divorcer à leur gré. Dès l'instant qu'il n'est plus le maître éternel, voici le tyran qui s'humanise. Chez elle, la femme devient vraiment la maîtresse ; elle n'est plus une esclave, mais une compagne, une collaboratrice ; comme elle dispose d'elle-même, elle dispose de ses biens. Sans l'intervention de son mari, elle administre sa fortune, vend, achète, aliène sans que l'époux puisse s'y opposer. Et, naturellement, elle tend, bientôt, après avoir obéi à commander, après avoir vécu pauvre à côté de sa propre fortune à dilapider en parures les biens de son mari. Et voici qu'apparaît un type inconnu des sociétés antiques : la femme seule et qui, indépendante, libre, vit pour soi-même. Une subtilité juridique, en effet, permet à la fille majeure, à la veuve d'échapper à l'obligation gênante de la tutelle. Un tuteur de complaisance, un mari qui (tel maint personnage de nos plus parisiennes comédies)

n'épouse que pour divorcer et rendre à son épouse fictive sa pleine liberté, des répondants bénévoles, véritables hommes de paille choisis pour chaque acte juridique ou financier, voilà pour la femme à qui le joug marital semble trop lourd encore d'ingénieux moyens de tourner la loi.

Souveraine dans la maison où elle fut esclave, la femme aspire bientôt à prendre à la vie sociale, politique, une part plus grande. Jusqu'à présent, la religion seule leur était ouverte : vêtues de blanc, précédées de lecteurs, montant au premier rang dans toutes les cérémonies, les vestales étaient, suivant l'antique loi de Numa, vénérées comme l'image vivante du foyer romain.

Honneurs, somme toute, assez stériles! Mais voici que, dans les légendes qui se forment, quelques figures féminines apparaissent. Clélie l'Amazone qui tailla en pièces les troupes du tyran étrusque, traversa tout armée et à cheval le Tibre, et dont une statue équestre, visible encore au temps de Plutarque, honora le courage;... les Sabines qui s'interposèrent entre leurs pères et leurs maris pour amener la fusion des deux peuples, prélude de la grandeur de Rome; Égérie, l'inspiratrice du sage Numa; Valéria, Véturia et Volumnia, sœur, femme et mère du grand Coriolan qui, quand celui-ci, à la tête d'une armée volsque, assiégea son ingrate patrie, viennent, poussées par le souffle d'un dieu, au camp du rebelle, et dont les paroles pathétiques assurent à Rome la paix victorieuse que ses armes n'ont pu conquérir; Fabia, épouse de Licinius Stolon, qui obtint, par ses larmes, l'accès des plébéiens au consulat : toutes celles-là, quittant leur rôle traditionnel

de fileuses de laine, furent utiles à leur pays. Et voici d'ailleurs, à côté de faits plus ou moins légendaires, des faits réels. Pendant la deuxième guerre punique, toutes les femmes firent à la patrie ruinée le sacrifice de leurs bijoux.

*
* *

Caton et les suffragettes romaines. — Lorsque est finie la grande guerre, les femmes de Rome, comme les Athéniennes du temps d'Aristophane, songent donc à obtenir dans l'État, dans la société, un rôle plus grand. Comme, à notre connaissance du moins, il ne s'est exprimé par nulle théorie, ce mouvement féministe est mal connu. Les débats passionnés qui s'élevèrent autour de la loi Oppia ne permettent pas de douter cependant qu'il ait réellement existé. Une loi votée pendant les guerres puniques — époque de restrictions — interdisait aux femmes de porter des vêtements de diverses couleurs. Les tribuns Valérius et Fundanus proposent l'abrogation de cette loi. Ils sont, les débats qui eurent lieu au sénat les révèlent, les porte-parole des femmes. Celles-ci, en effet, ont poursuivi depuis la victoire une action persistante auprès des hommes politiques pour obtenir la fin de ces vexations, légitimes seulement en temps de guerre, et le droit de s'habiller comme il leur plaît. Chacune pour son compte a sollicité son père, son frère, son mari. Réunies en délégations bruyantes, elles ont été trouver tribuns et consuls pour obtenir d'eux la promesse qu'ils seraient favorables à leurs intérêts.

État d'esprit dangereux! Manœuvres subversives

de la société! s'écrie le vieux Caton, qui se dresse pour dénoncer le péril féministe, et son discours contre l'abrogation de la loi semble bâti déjà sur le thème proudhonien : « Ménagère ou courtisane. » Émanciper les femmes, c'est les corrompre, juge-t-il. « Que les femmes puissent jeter un regard sur la place publique, *qu'elles aient le droit de donner leur avis sur les affaires qui les concernent,* c'est le renversement de l'antique loi des ancêtres. *La femme veut être l'égale;* elle sera bientôt la dominatrice... » La voix de Caton, c'est celle d'un passé déjà condamné; elle se perd dans le bruit de l'émeute féminine qui gronde aux portes de la curie. Sachant que le parti traditionnaliste refuse de faire droit à leurs justes demandes, que l'abrogation de la loi rencontre de sa part une opposition violente, les dames romaines s'assemblent, tiennent des meetings, parcourent les rues de Rome en conspuant leurs adversaires, vont trouver quelques-uns d'entre eux jusqu'en leurs demeures et obtiennent de tous les tribuns, prêts à opposer leur veto, qu'ils se rallient à la proposition de Valérius et de Fundanus. Une réplique de Valérius à Caton et, grâce à l'action parlementaire et extraparlementaire des femmes, la loi Oppia est abrogée. Grande victoire féministe. Car la couleur du vêtement des matrones a servi de prétexte à des discussions d'une bien autre ampleur. Comme l'a fort bien compris Caton, la femme s'émancipe par le luxe; elle commence d'échapper à l'autorité maritale. Elle regarde vers le forum. Et le Censeur, qui perce leurs dessins cachés, pose nettement la question : « Peut-on admettre que les femmes influent sur les délibérations publiques? »

L'abrogation de la loi est une claire réponse. Pour la première fois à Rome, l'action collective des femmes a appuyé un projet de loi d'intérêt féminin. Caton, conspué par les matrones révoltées, nous fait penser à tel ministre anglais houspillé par les *suffragettes*. Dès le deuxième siècle avant J.-C. les femmes ont inventé l'action directe.

A partir du moment où est abrogée la loi Oppia, première des entraves qui retenaient la femme au foyer, l'influence féminine dans les affaires publiques va grandissant. A la révolution religieuse et morale qu'amène l'hellénisme, la femme prend une part prépondérante. C'est elle qui se passionne pour ces mystiques religions d'Orient, où le principe féminin est si haut exalté. Culte d'Isis, culte de Cybèle la grande mère — ces cultes qui firent la domination des femmes d'Asie — trouvent parmi les filles de la Louve des adeptes passionnées, des prêtresses. La fameuse société secrète constituée pour célébrer les mystères des Bacchanales, cette société dont l'œuvre de dissolution morale fut assez puissante pour inquiéter le Sénat romain, fut d'abord exclusivement féminine. « Les hommes n'y furent admis que beaucoup plus tard, et comme par grâce. » Ainsi que les Françaises du seizième siècle pour l'Italie, les femmes de l'aristocratie romaine se passionnèrent pour la Grèce, dont elles introduisirent les modes, les mœurs, la littérature et la philosophie. Instruite, — instruite à peu près autant que l'homme, — la matrone romaine est écoutée de son mari, et souvent intervient dans sa carrière politique. Veuve, elle forme l'esprit de ses fils, les lance elle-même dans les luttes du Forum. L'illustre mère

des Gracques, Cornélie, en qui la légende voit l'archétype de la matrone des anciens âges, est un modèle accompli de femme nouvelle. Amie des philosophes grecs qu'elle donne pour précepteurs à ses fils, réunissant autour d'elle, dans un salon littéraire et politique, toute la fleur de l'intelligence et les plus hauts personnages de Rome, la fille de Scipion l'Africain, par amour maternel et aussi par ambition, — car il ne lui déplaisait pas d'être la mère du maître de sa patrie, — favorisa puissamment la carrière politique de ses deux fils. Son intelligence, son énergie, autant que la science et la culture stoïcienne de Blossius et de Diophane, les précepteurs grecs qu'elle leur choisit, avaient contribué à former l'esprit et le caractère de ses fils. Julia, fille de César et femme de Pompée, qui jusqu'à sa mort sut empêcher la rupture entre les deux adversaires; Sempronia, affiliée à la conjuration de Catilina; Fulvia, femme d'Antoine, qui poussa les triumvirs aux plus cruelles de leurs proscriptions et sacrifia Cicéron à sa haine, autant de femmes dont, à travers l'obscurité ou l'insuffisance des textes, nous soupçonnons l'activité politique. Combien d'autres nous échappent totalement!

Mais voici, par heureuse fortune, un précieux document qui nous montre, avec un détail et une précision suffisantes, la femme romaine, vers la fin de la République, consciente de ses droits de citoyen et habituée à les défendre, non sans quelque ironique amertume contre les plus déterminés des tyrans.

C'est l'histoire d'Hortensia, aujourd'hui peu connue, mais qui, aux féministes de notre dix-huitième siècle, apparaissait comme l'une des pages les plus éclatantes du livre d'or féminin. Hortensia était la

fille du grand orateur Hortensius, rival de Cicéron. Intelligente, lettrée, elle s'était maintes fois, comme d'autres grandes dames romaines que la correspondance de Cicéron nous laisse entrevoir, exercée à l'éloquence, et les débats du Forum ne lui étaient pas étrangers.

Viennent les guerres civiles, et le triumvirat. Antoine, Octave et Lépide frappent Rome de lourdes contributions. Parmi ceux sur lesquels elles tombent se trouvent quatorze cents femmes, les plus riches citoyennes de la ville. Un grand nombre d'entre elles s'assemblent, protestent contre le décret et décident de faire rapporter la mesure. Hortensia est désignée pour porter leurs revendications aux triumvirs. Elle obtient audience; elle se présente devant eux avec un état-major de déléguées, et, au nom de toutes, prend la parole.

Va-t-elle, comme firent tant de femmes en des circonstances analogues, déployer des grâces ou laisser couler des larmes? Non! Son discours, dépouillé de tout sentiment, de tout pathétique, mais lumineux, serré, direct, est d'une dialectique puissante, d'une âpre éloquence, et seule l'anime une froide ironie : « Les femmes, dit Hortensia, sont en dehors de la vie politique, elles sont écartées des honneurs, des fonctions publiques; pourquoi subiraient-elles les charges? les guerres civiles ne leur ont jamais profité; il serait injuste qu'elles dussent en souffrir. » Avec un réalisme dont la puissance nous étonne, Hortensia constate des faits, sans les apprécier. Mais il est facile de voir, sous le masque d'une glaciale indifférence, frémir en son âme une colère contenue contre ce sexe qui, se réservant

jalousement la gloire et les profits de la politique, en fait libéralement partager aux femmes les charges et les douleurs. Hortensia est bien une « rebelle ». Rien de plus féministe, au fond, que son discours. Elle eut d'ailleurs la gloire de faire reculer les triumvirs; ils revinrent sur leur décision première, et mille des contribuables malgré elles furent exonérées.

***

Les femmes dans la société impériale : l'accès des professions libérales. — Vers la fin de la République, les femmes romaines — celles du moins de la *nobilitas* — étaient mûres pour la vie politique, et nul doute que quelques-unes d'entre elles n'aient désiré y participer. Concentrant tout le pouvoir aux mains d'un seul, supprimant bientôt (sous Tibère) les assemblées du peuple romain pour investir de leur compétence électorale le Sénat, l'empire a sinon arrêté, du moins retardé l'évolution qui sans doute se dessinait. Retardé seulement, car l'empire est pour la femme romaine une très grande époque. Sans doute il faut distinguer des périodes, et c'est au troisième siècle que s'applique cette appréciation d'un historien suivant laquelle, si ce n'est à notre époque en Amérique, la femme ne fut jamais aussi indépendante, aussi libre d'exercer son activité dans tous les domaines qu'à Rome sous les empereurs.

Sans doute aussi, et ceci s'applique à l'empire romain comme à tous les pays, il faut distinguer entre les lois et les mœurs.

Le droit romain est antiféministe; c'est un axiome

5

pour les juristes que « la condition de la femme est inférieure à celle de l'homme », un dogme que la femme doit être exclue des offices publics. Car son impuissance à se contenir (cette *muliebris impotentia* de Tacite), son impulsivité, si contraires à la grave impassibilité exigée par les Romains, la rendent impropre au conseil. C'est à peine si on lui reconnaît le droit de disposer de sa propre fortune. Et le *sénatus-consulte velléien* (vers 70 ap. J.-C.) lui interdit « de s'obliger pour autrui ». Si peu gênant que soit pour elle le lien de la tutelle, il n'en subsiste pas moins jusqu'à la fin de l'empire. C'est Théodose seulement qui affranchit les femmes de leur éternelle minorité.

Mais quelle distance entre la théorie et la pratique! En fait, cette égalité qu'ont, dans le mariage, dans la famille, conquise à la fin de la république quelques privilégiées devient, sous l'empire, l'apanage de toutes les conditions. Dans l'aristocratie l'égalité va jusqu'à une liberté sentimentale réciproque. Et c'est, décrit en quelques vers de Juvénal, un vrai ménage parisien. « Il a été convenu, dit une femme à son mari qui lui reproche sa conduite légère, que chacun de nous ferait ce qu'il voudrait. Ne suis-je pas un être humain comme toi? » *Homo sum!* n'est-ce pas le cri de la femme révoltée qui repousse la loi de l'homme? Une telle exclamation peut indigner le poète, valeureux champion dans ses vers d'un passé mort. La liberté ne fait pas de toutes les femmes des Messalines.

Combien de femmes furent en effet vraiment, noblement les égales de leurs maris; ces stoïciennes, Arria, Helvidia, qui les exhortèrent à bien mourir,

cette Marcia à qui Sénèque dédie l'un de ses plus touchants ouvrages, cette Calpurnia, épouse de Pline le Jeune, qui, dans les lettres de l'intelligent et libéral homme du monde, apparaît comme l'affectueuse et respectée collaboratrice. Et les inscriptions funéraires, avec une vérité touchante, viennent à l'appui. Dans la classe moyenne ou inférieure comme dans l'ordre sénatorial, dans les provinces comme à Rome, la femme mariée est bien l'égale de son mari.

N'est-elle pas d'ailleurs aussi intelligente, aussi instruite, et de la même manière?

« Sans bruit, sans fracas », dit un éminent spécialiste des choses romaines[1], les Romains réalisèrent cette réforme qui a soulevé chez nous tant de stériles discussions : la coéducation et l'identité des programmes. Bourgeoise, noble ou fille du peuple, la jeune Romaine fréquente les mêmes écoles que ses frères, étudie avec les mêmes maîtres la rhétorique, l'histoire, les éléments des sciences; femme, elle sait, comme son époux, recevoir les leçons des philosophes, et le stoïcisme et la métaphysique platonicienne, et les systèmes mystiques de l'Orient ont, l'histoire le montre, autant de retentissement, plus peut-être dans les mœurs des femmes que dans les mœurs masculines. Parmi ces matrones d'intelligence nette, d'esprit ouvert, de cœur généreux, qui, quoi qu'en puissent dire les satiriques, sont restées souvent des Lucrèces, des Cornélies, le christianisme trouvera les plus fidèles et les plus utiles des adeptes de la première heure.

Aussi, et malgré les dispositions contraires des

1. René Pichon : la *Question féministe dans l'ancienne Rome*; revue des Deux Mondes, 15 août 1912.

lois, beaucoup moins formelles d'ailleurs jusqu'au dernier siècle de l'empire que celles des législations émanées du Code Napoléon, voit-on la femme romaine tenir une place considérable dans la société. Sans compter les mille petits métiers où, comme nous le montrent les peintures funéraires et les inscriptions, la femme est bien réellement associée à l'homme pour la tâche quotidienne, sans compter les ouvrières de l'industrie textile, très nombreuses dans les villes helléniques d'Asie Mineure et d'Egypte, et qui fournissent une importante partie de la main-d'œuvre, l'accès des professions dites libérales est ouvert à la femme. Dès la fin de la république on vit des femmes, en très grand nombre, étudier le droit et quelques-unes plaider elles-mêmes devant les tribunaux. Le rôle d'Hortensia, que l'on range d'ordinaire parmi les avocates, fut politique plus que juridique. Mais l'histoire a recueilli en outre le nom de deux femmes qui affrontèrent le barreau. Amasia Sentia, qui plaida elle-même sa cause avec tant de talent qu'elle emporta, avec le gain de son procès, les applaudissements de l'auditoire, et cette Afrania qui eût fait pâlir de jalousie la comtesse de Pimbêche, puisqu'elle pouvait plaider elle-même les innombrables procès qu'elle engageait !

Curieuse figure que celle de cette passionnée de la chicane qui, sans cesse engagée dans des affaires, pour elle-même et pour sa clientèle, parlant avec une furieuse véhémence, étourdissait les juges de ses « aboiements ».

L'activité d'Afrania jugée, même en un siècle de liberté, indiscrète par les tenants de la loi des ancêtres, devait être fatale à tout son sexe. Après la mort

d'Afrania, une loi interdit aux femmes la profession d'avocats plaidants. De même en fut-il de celles d'avoué, de procureur, disent nos vieux juristes; et pour une raison analogue : Calpurnia, mécontente du peu de cas que le tribunal semblait faire de l'intérêt de son client, entra dans une violente colère et frappa le juge. *La raison de Calpurnia* valut jusqu'au dix-septième siècle pour écarter les femmes du barreau. Ne pouvant plaider en personne, du moins les femmes romaines trouvèrent-elles un dédommagement dans la profession d'avocat consultant. Sous l'empire, la plaideuse qui fait retentir le forum de ses éclats de voix a disparu. En voici une d'une autre sorte, saisie sur le vif par Juvénal : celle qui fiévreusement compulse ses dossiers et prépare pour des avocats une plaidoirie.

Comme le barreau, la médecine fut accessible aux femmes et le resta tant que dura la civilisation romaine. Les inscriptions nous font connaître un assez grand nombre de doctoresses. Et si, comme nous l'avons vu, les Romains s'indignèrent parfois devant celles qui abordaient les débats du prétoire, nul ne s'étonna de voir des femmes exercer l'art d'Esculape. Et point ne fut besoin — à notre connaissance du moins — de campagne féministe pour leur ouvrir cette profession.

Voici un type plus curieux : les femmes d'affaires. De la même façon et autant que les hommes — ce qui est beaucoup dire — les femmes romaines ont, à la fin de la république et sous l'empire, pris leur part d'une vie financière très intense. Prêts — usuraires selon la coutume — aux particuliers qui briguaient des charges publiques ou aux villes endet-

tées, participation aux opérations plus ou moins légales des publicains, formation de sociétés pour l'exploitation des ressources de telle ou telle province, commandites des armateurs, les femmes savent par tous ces moyens faire fructifier leur fortune, maintenant indépendante. De ces *brasseuses d'affaires*, intelligentes et terriblement âpres au gain, Térentia, acariâtre épouse de Cicéron, est le modèle accompli. Il y eut même des femmes banquiers de profession, ce qui montre Rome, à sa belle époque, bien en avance sur l'Europe moderne. A la fin de l'empire, il est vrai, une loi vint interdire aux femmes ce mode d'activité.

A plus forte raison, en un pays où les deux sexes reçoivent des mêmes maîtres la même culture, chacune des neuf muses trouve-t-elle des femmes parmi ses disciples. Nulle poétesse sans doute n'égala Sapho, nulle, parmi celles que nous connaissons (et il faut nous rappeler encore que la plus grande partie de la littérature romaine nous échappe), ne peut être comparée aux grands poètes latins des deux siècles d'or de Rome. Mais assez nombreuses sont celles qui s'acquièrent une réputation. Cornificia, sœur d'un général-poète contemporain d'Auguste, fut, au témoignage peut-être partial de son frère, honorée de toute l'Italie. Praxilla (femme ou fille, on ne sait trop, du précieux poète de l'art d'aimer) est mise par Ovide au nombre de ses meilleurs disciples. Polla Argentaria, femme de Lucain, non contente d'avoir collaboré, dit-on, à la *Pharsale,* fut célèbre par ses épigrammes. Sulpicia osa, rare courage! se désigner par ses satires à la haine de Domitien, et trouver pour regretter Rome libre

des accents d'une réelle noblesse. Au dire de Martial, critique plus volontiers *rosse* qu'indulgent, aucun auteur n'a su mieux qu'elle peindre l'amour conjugal.

Voici, à côté des femmes-poètes, les femmes-peintres. De celles-là l'antiquité nous a laissé une liste assez longue. Parmi toutes celles qui manièrent le pinceau, une Grecque d'Asie Mineure, Laïa de Cyzique, se détache au premier plan. Elle fut, nous disent maints auteurs, considérée comme le meilleur peintre de son temps. La peinture fait si bien partie des métiers féminins qu'une de ces fresques de Pompéï qui sont tirées de l'observation de la vie quotidienne, nous représente une femme-peintre, dans son atelier.

On peut donc admettre qu'à Rome, nulle loi, mieux, nul préjugé ne s'opposa à ce que les femmes remplissent toutes les professions masculines. Et, si ce n'est la diatribe de Juvénal contre les femmes avocates, jamais l'orgueil masculin ne se gendarma contre l'envahissement. Si grand était le libéralisme que l'on vit, sous l'armure du mirmillon, combattre dans l'arène des femmes gladiateurs.

*
* *

Les droits politiques : le siècle des impératrices. — Si les juristes tiennent la femme pour inapte aux emplois publics, il s'en faut, et de beaucoup, que la pratique sanctionne leurs théories.

Sous une forme ou sous une autre, en secret ou au grand jour, parfois même avec l'assentiment de la loi, — car cette loi n'est pas absolument uniforme

et bien des coutumes contraires subsistent dans les provinces, — la femme se hisse jusqu'à l'administration de la chose publique. La royauté est en fait rétablie, et voici, comme dans l'Orient fabuleux, comme dans les États de l'Europe moderne, des reines qui tiennent d'une main ferme et habile les rênes de l'État. Ce n'est pas seulement en Isabeau de Bavière, en Marguerite de Bourgogne ou en Jeanne de Naples qu'abonde l'histoire de l'empire, c'est en Catherine de Médicis, en Catherine II, en Élisabeth d'Angleterre.

Si traditionalistes soient-ils, les premiers empereurs ont préparé la voie à la domination politique de la femme en investissant leur épouse, leur mère, des dignités les plus hautes du nouveau *cursus honorum* romain. Octavie, sœur d'Auguste, Livie, sa femme, reçoivent cette puissance tribunitienne qui est l'apanage le plus précieux de l'empereur. Après la mort d'Auguste, le Sénat confère à Livie le titre d'Augusta qui la fait participer à la dignité impériale; Agrippine assiste aux séances du Sénat, derrière un voile, il est vrai. Plus tard, trois grandes figures de femme apparaissent, les trois plus grandes figures qu'ait produites entre Septime Sévère et Claude le Gothique, le monde romain. Julia Domna, femme de Septime Sévère, mère de Caracalla, grand'tante d'Héliogabale et d'Alexandre Sévère, semble, avec sa beauté éclatante, son charme d'Orientale, son érudition, son goût de la philosophie et son sens précis des affaires, Vénus et Minerve confondues. Elle a sa politique personnelle, qu'elle impose sous Caracalla, simple fantoche entre ses mains, et lorsqu'elle ne paraît pas parmi

les soldats qui la saluent du nom de « mère des camps », elle tient à Rome une académie où, parmi les grandes dames de sa cour, resplendissantes de soie, d'or et de perles, les poètes, les rhéteurs, les grammairiens prennent place, où l'on discute religion, politique et archéologie sous la direction experte de l'impératrice, vraie Mme Geoffrin de l'antiquité.

Victorina, mère de l'empereur Gaulois Victorinus qui, au troisième siècle, créa le premier royaume des Gaules, est, elle, toute énergie; après la mort de son mari, elle conserve seule le pouvoir et l'exerce effectivement avec toutes ses attributions politiques et militaires. Adorée des légionnaires qu'elle visite dans leurs camps, qu'elle passe en revue, elle est saluée elle aussi du nom de mère des camps, de mère des soldats, d'empereur. Son nom figure sur les monnaies. Sa fermeté sut, pendant l'époque la plus troublée de l'histoire romaine, assurer le calme à la Gaule. Pendant que règnent à Rome de si pauvres empereurs, elle fait figure de grande souveraine.

L'éclat de Victorina pâlit devant celui d'une Zénobie, qui nous apparaît lumineuse et hiératique, dans le poudroiement d'or du soleil levant. Avec elle semblent ressusciter les fabuleuses figures des Nitocris, des Sémiramis. Avec la séduction et la beauté d'une Cléopâtre, elle a l'universelle érudition d'une de nos princesses de la Renaissance, qui, comme elle, s'amuseront à parler aux représentants de chaque nation leurs idiomes et à présider des académies philosophiques.

Le diadème impérial la pare, mais aussi le casque guerrier; et après avoir présidé comme un sage le

conseil, elle sait se battre en soldat. Et nul plus bel hommage que celui de son vainqueur l'empereur Aurélien : « Ceux qui disent que je n'ai vaincu qu'une femme ne savent pas quelle était cette femme... prudente dans les conseils, persévérante dans ses décisions, ferme avec les soldats... C'est par crainte de ses armes que les Perses, les Arabes et les Sarrasins se tinrent en repos. »

L'influence exercée par les unes et les autres est d'autant plus remarquable qu'elle ne s'explique ni par une théorie de la souveraineté qui départit aux reines une partie du pouvoir du roi, ni par le principe de l'hérédité qui, dans les monarchies modernes, a permis à une femme d'être héritière ou tout au moins dépositaire de la suprême puissance.

La domination d'Agrippine, de Julia Domna (et après elle de ses nièces Soémias et Mammaea, celle-là vraie courtisane d'Orient, tout charme, langueur et cruauté; celle-ci, vraie matrone des anciens âges) sont dues à leur seul ascendant et au consentement ou à l'assentiment tacite du peuple et des soldats, qui paraissent facilement admettre qu'une femme les commande, sans même la fiction d'une délégation du pouvoir masculin.

***

Les femmes sénateurs et magistrats. — On comprend mieux la tolérance de l'opinion publique vis-à-vis du despotisme féminin si l'on tient compte de ce grand fait, fort peu mis en lumière jusqu'ici par les historiens de Rome. Dans toutes les classes de la société, les femmes qui se livrent sans obstacle,

sans résistance, aux mêmes métiers que les hommes tendent, sous les formes les plus diverses, à exercer la même activité politique, et *dans les mêmes formes*. Non contente de siéger parmi les sénateurs, dans la vénérable curie, la mère d'Héliogabale institue un sénat féminin auquel elle appelle les plus grandes dames de Rome. Ce « petit sénat », réuni à jours fixes sur le Quirinal, a pour attributions, disent les historiens anciens, de légiférer sur la mode ; quels vêtements, quels bijoux d'or, d'argent ou d'ivoire, quelles pierres précieuses à leurs cous ou sur leurs souliers les dames romaines porteront, le « Sénacule » en délibère souverainement. Donc, parodie de l'auguste Sénat. Peut-être ! Mais qu'on se rappelle l'intelligence de la Syrienne Soémias et son rôle dans le gouvernement; souvent sans doute on discuta politique dans l'assemblée féminine, et peut-être le grand Sénat dut-il parfois s'incliner devant le petit.

Le geste de Soémias dressant, dans une assemblée féminine, un rival au sénat de Rome s'éclaire d'ailleurs si, descendant un degré de l'échelle sociale, nous considérons, après les impératrices, les femmes de ces proconsuls et de ces propréteurs qui, gouverneurs et généraux à la fois, représentent dans les provinces la majesté de Rome et dont l'intelligente et libérale administration contribue tant à la civilisation impériale.

Leurs femmes participent à tous leurs travaux. Celles-ci « tiennent le tribunal, et du haut du prétoire lancent à toute la province des ordres rigoureux » ; celles-là interviennent dans les conflits des partis politiques; d'autres, et elles sont nombreuses, mar-

chent au milieu des soldats et commandent les centurions. Fréquemment on les voit diriger les manœuvres des légions... sans protestation aucune de la part des soldats. Il ne s'agit donc plus ici de survivances lointaines des Amazones, mais de la reconnaissance, par l'opinion universelle, de l'égale aptitude des deux sexes à remplir les mêmes fonctions.

Sans doute ces usages soulèvent, sous Tibère, une interpellation au Sénat. Un disciple attardé de Caton veut encore une fois ramener les femmes à l'antique obéissance. Mais sa voix est sans écho, et les femmes des gouverneurs de province continuent de seconder leurs maris. Souvent d'ailleurs, au lieu de s'ériger en juges, en généraux, elles se réservent une sorte de ministère de la bienfaisance et un mécénat, accompli d'ailleurs par la plupart des femmes riches, même celles dont le mari n'a pas de titre officiel. Elles fondent des bibliothèques, ouvrent des hôpitaux, subventionnent les œuvres d'assistance publique (telle celle des jeunes Faustiniennes destinée par Faustine, femme d'Antonin, à secourir les jeunes filles pauvres); quelques-unes, *patronnes* de cités provinciales, représentent les intérêts d'un municipe et font pour lui les démarches auprès des autorités de Rome. Tout cela, au grand contentement des administrés, qui manifestent leur reconnaissance par d'exceptionnels honneurs. « Recevoir les citoyens et la République dans sa clientèle, la défendre et la protéger par son intervention, » ainsi le Sénat d'une petite ville italienne définit le rôle d'une femme à laquelle il vient de décerner le titre de mère et de protectrice de la cité.

Ne voit-on pas d'autre part les habitants de Lyon élever une statue à la femme de leur gouverneur? Preuve que celle-ci a participé, ne fût-ce que par des œuvres charitables, au gouvernement de la capitale des Gaules.

Sans doute, il s'agit là d'exceptionnels honneurs, et auxquels pouvaient seules prétendre de hautes et puissantes dames. Mais la masse même a, sinon dans tout l'empire, du moins dans un grand nombre de provinces, détenu, exercé des droits politiques. D'ailleurs, nulle loi électorale n'existant, seule la coutume règne : elle ne se refuse pas de parti pris à faire place aux femmes dans la politique. A Pompéï, des femmes mènent campagne électorale, et par voie d'affiches recommandent aux électeurs tel candidat. Il est vraisemblable — sinon prouvé — qu'elles usèrent pour leur propre compte d'une telle liberté. Ne les voyons-nous pas, dans la même ville, former des associations pour examiner les actes des magistrats municipaux?

Comment, d'ailleurs, ne supposerions-nous pas que les femmes furent électrices, puisque nous les voyons, dans un grand nombre de provinces, éligibles et même élues aux plus hautes fonctions? En Italie, telle femme fait partie du sénat de sa ville natale. Une inscription funéraire des Baléares célèbre une femme qui a parcouru brillamment tout le *cursus honorum,* exercé tous les honneurs, rempli toutes les charges de sa cité.

Mais c'est l'Asie Mineure surtout, et particulièrement cette antique Lycie où dominèrent les Amazones, où régna jusqu'à l'époque historique le matriarcat, qui nous offre, par dizaines, des femmes

élevées, par le consentement de tous les citoyens, aux plus importantes magistratures de la république. Dans un pays où les religions mystiques de l'Asie, avec la prédominance du principe féminin, ont laissé des traces si profondes, il n'est pas étonnant que les femmes soient investies des fonctions religieuses les plus hautes. Nombreuses sont celles qui exercent le pontificat suprême de l'Asie. Sur les inscriptions funéraires retraçant la carrière politique de mainte femme d'Asie, c'est une cascade de titres pompeux : prytanes, démiurges, stéphanophores, agonothètes, gymnasiarques. L'éducation, l'entretien et l'approvisionnement de la ville, l'organisation des fêtes et des jeux incombent à ces *magistrates,* et nous aimerions à les voir dans l'exercice de leurs fonctions, haranguant le peuple ou délibérant dans la curie avec leurs collègues masculins, aussi habitués sans doute à les voir auprès d'eux que les édiles de Californie à discuter d'hygiène et de tempérance avec les mairesses et les conseillères municipales.

Nous n'avons qu'une liste trop sèche de noms et d'honneurs. Combien elle nous est précieuse cependant! Voilà des femmes contrôleurs à la monnaie. Voilà des femmes magistrats éponymes et dont le nom figure sur les drachmes des villes pamphyliennes; voilà (à Syros, à Ténédos, à Thasos) des femmes archontes. Et nous savons aussi qu'elles accomplirent intelligemment et civiquement leur tâche. Car le peuple leur manifeste de mille façons et avec éclat sa reconnaissance. Celles-ci sont nourries au frais de l'État; celles-là se voient décerner des couronnes; à d'autres on élève des statues. Telle

cette Ménadora à qui son immense fortune servit à faire la prospérité de sa cité natale. A sa voix, s'élèvent les temples de marbre aux majestueuses colonnades, aux clairs portiques, où resplendit l'or, châsse somptueuse pour les statues d'argent des déesses. Elle distribue aux pauvres la nourriture du corps, à tous le pain de l'esprit. Écoles, fondations charitables sont ses œuvres. Et, tel César à Rome, elle donne à ses compatriotes *panem et circenses.*

Ses concitoyens reconnaissants accumulent sur sa tête les honneurs civils et religieux. Ainsi, dans le pays même où elle combattit Bellérophon, la terrible Amazone s'est muée en citoyenne et, grave et libéral magistrat, contribue à parer d'un nouvel éclat la majesté de Rome.

Des Ménadora, si les inscriptions en font surgir quelques dizaines, c'est qu'il y en eut des centaines. Et de même que le vote politique des femmes, limité d'abord à quelques États de l'Union américaine, s'étend aujourd'hui à toute la fédération, de même, sans doute, l'évolution naturelle des institutions, des idées et des mœurs tendait, au siècle d'or de l'empire, à accorder aux femmes la complète égalité politique, lorsque des influences contraires firent reculer, sur ce point comme sur tant d'autres, la civilisation.

*
* *

Ce bref coup d'œil jeté sur l'activité de la femme romaine nous explique que le féminisme n'ait pour ainsi dire jamais pris, à Rome comme en Grèce, la forme théorique. Nul homme, nulle femme ne songe, à notre connaissance du moins, à revendiquer

pour le sexe faible des droits qu'il possède déjà. Tout au plus, quand quelque misogyne prétend ramener la femme à la servitude, un magistrat se lève-t-il pour s'y opposer, mais par quelques mots au plus et sans longues discussions philosophiques.

Quelques penseurs seulement s'élèvent contre un préjugé qui, malgré tout, reste assez commun : l'infériorité intellectuelle et morale de la femme. Sénèque qui, entouré de femmes d'une haute intelligence et d'un grand cœur, Marcia, Helvia, leur a dédié quelques-unes de ses plus belles œuvres, les plus humaines, et montre ainsi quel cas il fait d'elles, affirme que la femme est susceptible de recevoir la même instruction que l'homme. Le stoïcien Musonius Rufus soutient la même thèse, et Plutarque, à qui les longues recherches historiques ont montré de quoi furent capables, au cours des âges, le courage, la patience, l'intelligence, le génie artistique féminin, consacre une de ses œuvres à la démonstration de cette thèse : la femme est aussi vertueuse que l'homme. Son livre *La Vertu des Femmes* est le premier en date de ces panégyriques dont, suivant ses traces et reprenant ses exemples, d'innombrables femmes et quelques hommes honoreront le sexe opprimé.

Peu de théories féministes donc, mais appuyées de l'autorité des plus grands maîtres de la pensée antique, et surtout, dans le domaine politique et social, une pratique quasi universelle de l'égalité : est-ce là ce que des penseurs, plus préoccupés de soutenir une thèse que d'établir la vérité, appellent l'humiliation de la femme par le paganisme ? N'est-ce pas plutôt, à la fin de la société antique, le libre épanouissement pour la femme de toutes ses facultés?

LE CHRISTIANISME ET LA FEMME

Le Christianisme contient en germe tout le féminisme. — La théologie chrétienne abaisse la femme; la morale chrétienne la relève. — Saint Jérôme et l'instruction des femmes. — Le féminisme mystique des gnostiques.

Christianisme et féminisme. — La civilisation de la première antiquité qui, nous l'avons, je pense, suffisamment démontré, fut en Égypte comme en Crète, en Ibérie comme dans les steppes du Turkestan, une civilisation féministe, s'était effacée peu à peu devant celle des Sémites et des peuples du Nord, apportant avec eux le régime patriarcal et, dans leurs croyances religieuses ou morales, le dogme de l'infériorité de la femme.

L'Égyptienne du temps de Ramsès, égale encore de l'homme dans la famille, n'est plus jamais, comme la contemporaine des Pyramides, général ou gouverneur. Au temps des Ptolémées, elle se trouvera comme la femme grecque soumise entièrement à son mari. Même évolution en Chaldée, en Assyrie, où la liberté, le rôle des femmes se retrécissent à mesure que nous avançons vers l'âge classique. Et même différence entre la condition de la femme crétoise, sujette de Minos, et celle de l'héroïne d'Homère, entre le sort de la femme étrusque et celui de la matrone romaine des anciens âges.

6

Ici l'influence sémitique, là celle des peuples du Nord expliquent vraisemblablement cette transformation. Mais les vieilles religions d'Orient qui, dans leurs cosmogonies, accordaient une si large place au principe féminin et qui, quand le monde presque entier fut fondu dans l'unité romaine, pénétrèrent les peuples méditerranéens et ceux mêmes de l'Occident; mais l'évolution naturelle d'une civilisation où l'intelligence et les arts de la paix comptèrent plus bientôt que la force et les aptitudes guerrières, ramenaient, à la fin de la période romaine, la société (du moins celle de l'Europe, de l'Asie occidentale et de l'Afrique du Nord) au point où l'évolution du régime matriarcal l'avait déjà, quelques milliers d'années auparavant, conduite : l'égalité complète des deux sexes. Une double révolution matérielle et morale va une deuxième fois faire perdre à la femme le bénéfice de toutes ses conquêtes et la ramener de nouveau à une dure servitude. La révolution matérielle, c'est la catastrophe où, sous les flots des hordes septentrionales, s'engloutit le monde antique; la révolution morale, c'est l'avènement du christianisme.

Comme ces envahisseurs qui, plusieurs millénaires auparavant, avaient submergé la première civilisation méditerranéenne, les Germains vont apporter avec eux le culte de la force; comme les premiers législateurs religieux, Moïse, Manou, Confucius, les organisateurs de l'Église chrétienne voient en la femme le « vase d'impureté ». Sous cette double influence, la femme perd, pour de longs siècles, tout le terrain péniblement gagné. Mais la barbarie militaire des Germains, mais la théologie chrétienne

recèlent — longtemps stériles d'ailleurs — des germes d'émancipation. Une deuxième fois la femme s'arrachera à la servitude. Suivons-la dans les principales stations de son calvaire.

Le christianisme est-il dans son essence même hostile à la femme? Nulle question plus délicate, plus complexe; elle est tout à fait inextricable si l'on ne distingue d'abord les époques, les courants d'idées, les milieux et surtout les principes et les applications. Semblable à la Déclaration des droits de l'homme, l'enseignement du Christ renferme, dans sa généralité voulue, dans sa compréhensive humanité, l'émancipation de la femme comme celle de tous les opprimés, son exaltation comme celle de tous les humbles. Ni le riche n'est plus que le pauvre, ni l'homme plus que la femme au regard du Père qui les embrasse d'un même amour, qui, au jour du jugement suprême, placera le plus près de son trône ceux qui furent le plus éloignés des grandeurs humaines... les premiers seront les derniers.

Le féminisme est donc contenu dans l'enseignement du Christ, mais en puissance seulement, et sans qu'il se précise jamais. C'est que les pêcheurs du lac de Génésareth ne sont ni des philosophes ni des sophistes; et pour eux, pour le fils du charpentier dont la formule : « Rendez à César... » résume toute la politique, la question féministe, non plus que tant d'autres, ne se pose pas! Se poserait-elle, Jésus, dans son immense bonté, dans son désir de réagir contre le despotisme pharisaïque, la résoudrait dans un sens favorable à la femme. Ne relève-t-il pas les pécheresses?

*
* *

La morale chrétienne féministe. La théologie chrétienne antiféministe. — Mais dès que le christianisme cesse d'être un petit cénacle groupé autour de Jésus, dès qu'il devient une Eglise avec ses dogmes et ses lois, l'esprit juif l'imprègne. Or celui-ci est nettement défavorable à la femme. Comme les Grecs et les Romains de l'âge primitif, les tribus d'Israël n'ont connu que le patriarcat; elles l'ont pratiqué à la rigueur et justifié par les appréciations les plus injurieuses sur leurs compagnes. Ève a perdu l'homme et l'a condamné à travailler à la sueur de son front. Où trouver, dit Salomon, une femme qui ne soit inconstante et perfide? Malfaisante, esclave de ses passions, soumise aux seuls caprices de ses sens, la femme n'a qu'un rôle : perpétuer le peuple élu et, pour le reste, obéir. Pour elle, ni pouvoirs ni honneurs. La religion même, à laquelle elle est soumise, n'est pas faite pour elle. Elle ne participe pas à l'enseignement des docteurs. Y eût-il des centaines de femmes dans le temple, nulle cérémonie ne peut être célébrée si dix hommes au moins ne sont présents. Nulle civilisation, nul système social ou religieux n'a humilié la femme comme la dure loi mosaïque. C'est l'esprit même de cette loi qui passe dans la théologie chrétienne pour, sur ce point comme sur bien d'autres, altérer l'enseignement du Christ.

Pour les Pères de l'Église, l'infériorité de la femme, sa subordination à l'homme de par les éternels décrets de la Providence restent un dogme pri-

mordial. Nulle autre raison que celles de la Bible, mais qui deviennent, semble-t-il, plus péremptoires depuis le sacrifice du fils de l'homme. Si le Christ est mort sur la croix, n'est-ce pas pour racheter le péché originel? Et ce péché, qui, si ce n'est la mère commune, en a marqué les générations? La femme est donc responsable du grand sacrifice. Comment pourra-t-elle l'expier?

« Femme, s'écrie Tertullien, tu es la porte du diable. C'est toi qui as persuadé celui que le diable n'osait attaquer en face. C'est à cause de toi que le fils de Dieu a dû mourir; tu devrais toujours t'en aller vêtue de deuil et en haillons! »

« Adam a été conduit au péché par Ève, non Ève par Adam, dit saint Ambroise. Celui que la femme a conduit au péché, il est juste qu'elle le reçoive comme souverain. »

Mais le péché originel, la femme le renouvelle sans cesse en induisant sans cesse l'homme en tentation. Belle et frivole, elle continue par ses charmes menteurs, vrais mirages de l'enfer, à faire oublier à l'homme le soin de son salut. Elle reste sur la terre le plus habile lieutenant du Malin.

La faute d'Ève, donc, condamne la femme à la servitude. Quand la théologie catholique se sera constituée, quand la scolastique lui aura prêté son aide puissante, les docteurs de l'Église trouveront pour accabler la femme de nouveaux arguments aussi nombreux que subtils.

Pour saint Thomas, dont la *Somme* résume un moment de la pensée humaine, la femme est, par sa nature, inférieure à l'homme en vertu et en dignité. Elle n'a pas été, comme l'homme, créée immédiate-

ment par Dieu. La perfection de la nature humaine c'est l'homme, et la femme, qui, sans doute, trouve sa place dans le plan général du monde, n'est, par rapport à cette nature humaine, qu'un être « occasionnel » et incomplet. « Un homme manqué, » voilà ce qu'est la femme pour l'ange de l'École.

L'homme seul a été créé à l'image de Dieu; puis la femme à l'image de l'homme. Il s'ensuit que les rapports entre la femme et l'homme doivent être en quelque sorte calqués sur les rapports entre l'homme et Dieu. « L'homme, dit un illustre pontife, est la *tête* de la femme tout ainsi que le Christ est la tête de l'homme. » Et voilà par une affirmation aussi catégorique et par un tel argument, toute velléité d'émancipation par avance condamnée. La subordination de la femme à l'homme est dans l'ordre naturel des choses comme la subordination de l'homme à Dieu. « Il est constant que la femme est destinée à vivre sous l'empire de l'homme[1] et n'a de son chef aucune autorité... La femme qui refuse d'obéir à son mari est aussi coupable que l'homme qui se rebelle contre le Christ. » Nulle loi ne saurait être plus dure. L'émancipation féminine? Non seulement atteinte à l'ordre social, mais bouleversement de l'ordre naturel et crime de lèse-divinité... Plus tard des théologiens laïques excommunieront la femme du nom de la science!

Sur deux points seulement, assez importants, il est vrai, Pères de l'Église et théologiens sont féministes. D'abord leur horreur du péché, la poursuite de la pureté qu'ils assignent comme but suprême à

1. C'est le mot latin *servire* qui se trouve dans la décrétale. Or *servire* désigne les rapports de l'esclave au maître.

la vie humaine les conduisent à la conception de l'unité de morale. Sans doute Ève porte la part la plus lourde du péché originel. Mais quand, sur la terre, l'homme et la femme se sont, à l'image du premier couple, unis par le mariage, quand ils se sont juré une réciproque fidélité, l'homme serait aussi sacrilège que la femme s'il rompait le pacte conclu devant le Seigneur. Saint Basile, déjà, s'élève contre ces maris mondains qui trompent leurs femmes tout en exigeant d'elles une rigoureuse fidélité.

Les décrétales pontificales, qui interprètent et développent la pensée des Pères de l'Église, n'admettent pas que le mari qui a lui-même trompé sa femme engage contre l'épouse infidèle une action en répudiation. Sénèque d'ailleurs avait déjà posé le principe de l'égalité de devoirs des époux, mais sans, bien entendu, que les juristes romains en tirent la même conséquence.

D'autre part, et ici il se sépare par un infranchissable fossé du judaïsme originel, le christianisme admet que la femme puisse recevoir comme l'homme la lumière spirituelle, que l'intelligence féminine puisse aborder sans défaillir l'étude préparatoire à la contemplation des grands mystères.

Comment d'ailleurs pourrait-il le nier? N'est-ce pas à l'aide toute-puissante de la femme que l'Église militante doit à Rome ses plus grands succès, comme plus tard, chez les Barbares, l'Église triomphante? Comme les religions orientales qui s'adressaient aux sens, le christianisme, qui s'adresse au cœur et qui d'autre part donne à l'esprit une plus claire explication du monde que le paganisme desséché, séduit d'abord les femmes, soit le troupeau des

femmes du peuple, soit ces grandes dames rompues aux discussions du stoïcisme qui ont affermi leur cœur, élevé leur esprit. Dans les palais illustrés par les fastes consulaires, les descendantes des Claude et des Scipion laissent célébrer les cérémonies de la primitive Église et, avec le même courage, la femme du sénateur et l'humble esclave confessent leur foi.

Les défenseurs du paganisme s'accordent avec la légende dorée pour montrer la diffusion du christianisme, due pour la plus large part aux efforts féminins. N'est-ce pas en effet la femme qui, dans chaque famille, répand la bonne parole? N'est-ce pas l'épouse qui convertit l'époux, la mère qui élève son fils dans l'amour et la crainte du dieu nouveau? L'on peut douter que sans la puissance souveraine mise par les femmes au service de la nouvelle foi, l'Évangile du Nazaréen eût si facilement triomphé. Impériale, sénatoriale, équestre ou servile, chaque famille est transformée par l'esprit féminin. Et les pièces de la vieille armature romaine, transmuées à ce souffle en un nouveau métal, se rassemblent suivant un autre ordre pour rebâtir une nouvelle société.

Aussi, tout comme aux philosophes stoïciens, il arrive aux Pères de l'Église d'écrire pour des femmes. A celles qui, abandonnant les vêtements de fine soie, les chaussures dorées, les moelleuses litières pour, revêtues du sombre habit monastique, briser leurs membres à courir dans les ruelles sordides de Rome, à la recherche de toutes les misères; à cette Marcella, première des nonnes et première des abbesses, à cette Fabiola, première fondatrice d'hôpitaux et d'hospices, à cette Paula, à cette Mar-

cellina qui, dans leur ardeur pour la science religieuse, usent leurs yeux sur l'hébraïque grimoire, saint Jérôme prodigue les éloges et les encouragements. Il a trouvé, écrit-il à l'un de ses correspondants, des disciples plus dociles, plus intelligents parmi les femmes que parmi les hommes. C'est à l'intention de ses disciples féminins que sont faites ces conférences qui attirent l'élite de Rome, pour elles que sont écrits ses plus savants traités; elles qui lui inspirent la première grande traduction des livres saints, la *Vulgate*. Certes saint Jérôme ne pesterait pas contre les femmes savantes! Car quelles femmes plus savantes que les subtiles exégètes qui l'entourent?

L'Église a beau n'admettre qu'une morale pour les deux sexes, les théologiens encourager les femmes d'élite à la science; il n'en reste pas moins que, pour l'Église catholique, la femme n'est faite que pour le cloître ou le foyer; la femme est impropre à toute fonction publique, c'est un des dogmes du droit canon comme du droit mosaïque; la femme ne saurait s'approcher des autels autrement qu'en pécheresse repentante. Le sacerdoce, qui lui fut accordé si largement par les religions orientales et par le paganisme, lui est formellement interdit par le catholicisme. Au treizième siècle, un pape blâmera des abbesses d'avoir, usurpant les droits du prêtre, confessé et absous quelques-unes de leurs religieuses.

***

Le féminisme mystique des gnostiques. — Banni de l'orthodoxie, le féminisme trouve sa revan-

che chez les hérétiques. Chez eux, dans cette *gnose* où se mêlent de façon si bizarre, parfois si incompréhensible, les enseignements du Christ et ceux de Zoroastre, ceux des prêtres d'Égypte et ceux de Platon, triomphe le mysticisme oriental.

Presque toutes les sectes admettent deux grands principes de vie. A côté du Père céleste, principe masculin, voici un autre principe, féminin celui-là, mais comme lui éternel et incréé, Sigé (le silence). Leur union a produit le monde des idées d'où dérive le monde sensible. Pour expliquer la Création, la Chute, la Rédemption, c'est tout un étrange roman cosmogonique et théologique où la *Femme*, Sophia, joue le rôle capital. C'est l'amour de Sophia pour Bythos (l'abîme) qui créa la matière et qui, gémissant devant l'imperfection de son œuvre, suscita par ses larmes un premier rédempteur. C'est elle qui, plus tard, créa, par l'intermédiaire de Jéhovah, le monde sensible et envoya le Christ le sauver.

Ainsi voici rendue à la femme sa place auprès du trône du Père. Et ces conceptions ne furent pas, remarque Renan, sans influer sur l'orthodoxie.

La Vierge en prière au pied de la Croix, les gnostiques l'exaltent jusqu'à en faire une émanation directe de la divinité. L'orthodoxie la laissera près du Fils dans les cieux. Et le principe féminin reparaîtra, tempérant l'austérité mosaïque d'affectueuse douceur.

Sur la terre aussi, les gnostiques font de la femme l'égale de l'homme. Le fils de Carpocrate, Épiphane, ce jeune génie de dix-sept ans, auquel ses disciples, après une mort prématurée, élevèrent des autels, for-

mule le féminisme intégral : « Dieu, dit-il, ne distingue pas plus entre les hommes et les femmes qu'entre les riches et les pauvres, entre les savants et les ignorants. » « Le soleil luit pour tous, » et pour les deux sexes, même droit à la vie, même droit au bonheur, même droit au plaisir. Brisant le mariage et la famille, formulant en disciple exalté de Platon la théorie de « toutes à tous, tous à toutes », Épiphane émancipe la femme de toutes chaînes.

Les gnostiques ne s'en tinrent pas à la théorie ; de fait les femmes tinrent chez eux une très grande place. Tandis que, suivant les enseignements de saint Paul, la femme est dans l'orthodoxie rigoureusement écartée des offices religieux[1], les gnostiques lui font dans leurs chapelles une large place. Ne sont-ils pas des Orientaux, et partout dans l'Orient la femme ne fut-elle pas prêtresse ? Aussi, dans toute secte gnostique, la femme baptise, officie, préside à la liturgie, prophétise. Elle prophétise surtout, et telle secte, celle des Markosiens, dut, pour une grande part, son développement à ses prophétesses.

A côté de tous les docteurs de l'étrange loi, une femme se tient, disciple ou inspiratrice, « Hélène à côté de Simon, Priscilla et Maximilla à côté de Montanus, tout un cortège de femmes autour de Markos et de Marcia » ; Marcellina qui porta à Rome la bonne parole de Carpocrate, Sigé à qui Markos apprit, pour la terreur des fidèles, à faire bouillonner

1. Tout au plus elle est *diaconesse*. Jusqu'au cinquième siècle en Occident, un peu plus tard en Orient, des femmes remplissent les fonctions du diaconat (visite des malades et des pauvres, assistance aux femmes pendant le baptême par immersion pratiqué aux premiers siècles).

le sang dans le calice, sont les figures les plus curieuses de cette église féminine féconde en bizarres génies, et dont les saintes albigeoises seront la résurrection.

Féminisme pratique qui tend à réaliser, dans la famille et dans la société, l'égalité des sexes; féminisme théorique qui, s'appuyant sur la raison humaine ou une conception particulière de la nature divine, revendique pour la femme les mêmes droits que pour l'homme : l'un et l'autre sont nés déjà à la fin de l'antiquité. Les grands courants féministes sont formés. On les suivra facilement à travers les siècles jusqu'à l'époque contemporaine.

FÉODALITÉ ET CHEVALERIE

La propriété féodale et le droit politique de la femme noble. — Les guerrières : Jeanne d'Arc. — Les femmes dans les assemblées politiques. — La chevalerie exalte l'amour et la femme.

Propriété féodale et droits politiques féminins. — Tandis que saint Paul vaticine : « Femmes, soyez soumises à vos maris ! » le droit germanique prononce : « Aucune femme ne peut vivre indépendante et soumise à sa propre loi. Toute sa vie elle doit être sous la puissance de son mari ou sous celle du prince. » La société que formèrent les mœurs barbares et les idées chrétiennes devait donc être singulièrement antiféministe. Elle le fut en effet. Et pendant les époques mérovingienne et carolingienne, la femme, placée « dans la main du mari », est vraiment son esclave. Tout droit civil (ester en justice, tester, hériter) lui est retiré, et, à une époque où seul compte le droit du glaive, on ne peut songer à lui accorder de droits politiques. Sans doute quelques grandes figures apparaissent, supérieures souvent à celles de leurs contemporaines : Frédégonde, l'ambitieuse de génie, qui de chambrière devint reine ; Brunehaut, qui, dans la sauvage Austrasie, voulut ressusciter Rome, ses lois et son gouvernement, et quelques années plia sous une volonté d'airain les

leudes indomptables; Radegonde, âme d'élite d'une délicatesse toute moderne et qui semble déjà l'héroïne, plus tragique, de *Maison de poupée*. N'est-elle pas une des premières rebelles, cette princesse qui, rebutée par la grossièreté de son mari, Clotaire Ier, se réfugie en un cloître qui, sous sa direction intelligente, est en même temps un hôpital et un salon et d'où s'échappent, dépaysées dans un siècle barbare, vraies tourterelles dans le nid des vautours, les madrigaux de son adorateur platonique, l'Italien Fortunat? Figures d'exception et qui n'empêchent la femme, comme tous les faibles, d'avoir été alors opprimée, foulée.

Mais dans la barbarie germanique était en germe la féodalité, et dans celle-ci l'affranchissement de la femme. Au douzième siècle, une nouvelle société est formée, aussi différente de la société franque que celle-ci de la société romaine. Elle repose sur ces deux principes : morcellement de l'autorité publique; confusion de la propriété et de la souveraineté. Chacun des innombrables États indépendants qui se partagent par exemple le royaume de France est considéré (qu'il s'agisse de l'immense duché d'Aquitaine ou d'une minuscule seigneurie) comme un domaine particulier. Le possesseur de ce domaine est, sur ses terres, administrateur, juge, percepteur, général et transmet, dans des conditions fixées par le droit civil, ses domaines avec tous leurs droits souverains à ses enfants.

De cette propriété féodale, les femmes d'abord furent exclues. Au douzième siècle, elles peuvent l'acquérir à peu près dans les mêmes conditions que les hommes et, dès lors, en exercer tous les droits.

Elle n'a rien de la « faible femme », la fille ou l'épouse du châtelain. Son éducation est rude; et la réserve est la dernière qualité qu'on ait pensé à cultiver en elle. Quand le seigneur ou ses hôtes rentrent de la chasse ou de la guerre, elle leur donne le bain, les couche et au besoin panse leurs plaies. Renfermée dans le château, elle en sort, pour, au cours des longues expéditions de son mari, chevaucher sur ses terres, surveiller ses manants et ses serfs, recueillir leurs redevances, conduire quelques dizaines d'hommes contre les chevaliers-brigands et parfois elle-même pratiquer sur les terres de ses voisins de fructueuses razzias. Qu'en l'absence du maître le château soit assiégé, et elle saura le mettre en défense.

*
* *

Les guerrières : Jeanne d'Arc. — L'Amazone n'est pas une exception au moyen âge. Toute châtelaine est, si les circonstances l'exigent, susceptible de le devenir. Jeanne de Montfort qui, pendant plus de vingt ans, combattit pour la possession de son duché de Bretagne, Blanche de Champagne qui, pendant la minorité de son fils Thibaud, conduisit ses troupes contre son compétiteur Erard de Brienne et le défit en bataille rangée, Blanche de Castille qui, régente pour saint Louis mineur, alla elle-même assiéger Bellême : voilà autant d'illustres exemples de femmes soldats et capitaines. Exemples d'ailleurs pris entre mille.

Quoi de plus caractéristique, encore, de la *mentalité* féminine et des habitudes prises par l'opinion publique que le rôle des femmes aux Croisades?

L'irrésistible mouvement qui tend l'âme de la chrétienté vers le Saint Sépulcre ne connaît pas de différence de sexe, et le fleuve humain qui, torrentiel, court vers les lieux saints roule des femmes dans ses flots : des paysannes avec les serfs et les manants de Gottschalck et de Pierre l'Ermite, de grandes dames avec Godefroid de Bouillon, Louis VII, Barberousse et saint Louis. Aliénor d'Aquitaine, Marguerite de Provence accompagnent leurs maris, celle-ci à Antioche, celle-là à Damiette et, durant la débâcle qui suivit Mansourah, la femme du saint roi donna maintes preuves de sagesse et de courage. Un siècle et demi auparavant, Florine, fille du duc de Bourgogne, promise au prince de Danemark Suénon, s'était croisée avec son fiancé. Comme lui, elle avait revêtu l'armure écartelée de la croix rouge; avec lui elle était tombée face aux Turcs, dans le désert d'Anatolie.

On vit une riche châtelaine donner sa fortune pour équiper un vaisseau, le garnir de cinq cents hommes et les conduire elle-même en Terre Sainte. Point même n'est besoin d'être une haute et puissante dame pour figurer avec honneur dans l'armée des Croisés. Écoutons la sœur d'un moine de Beauvais qui accompagna son frère à Jérusalem nous donner, tout naïvement, ses impressions de campagne : « Je remplis autant que possible les fonctions de soldat... quoique femme, j'avais l'air d'un guerrier. Je lançais des pierres avec la fronde et, remplie de crainte, j'apprenais à dissimuler ma faiblesse. Il faisait chaud, les combattants n'avaient point de repos; je donnais à boire sur les murs aux soldats fatigués. »

Ces femmes soldats restent des femmes avec leurs touchantes faiblesses, et n'en sont que plus héroïques à affronter la dure vie des preux. Voici encore les femmes qui, dans Antioche assiégée, montent sur les remparts et arrosent de pierres et d'huile bouillante les Sarrasins. Voici celles qui, premières *Croix-Rouges,* parcourent le champ de bataille, donnant à boire aux blessés et les réconfortant d'une chaude tendresse. Voilà ces écuyères qui, faites prisonnières par les Sarrasins, furent, leur casque enlevé, reconnues femmes à leur longue chevelure blonde; et ces trois cents guerrières commandées par « la Dame aux jambes d'or ». L'histoire des *Croisées* révélerait d'extraordinaires aventures, de surprenants héroïsmes. Contentons-nous d'indiquer sans pouvoir approfondir et de tirer de ces faits une conclusion qui s'impose. La législation féodale reconnaissait aux femmes la capacité militaire, et les mœurs façonnées par de fréquents exemples ne s'offusquaient nullement de voir une femme monter à cheval et faire la guerre.

Nul doute qu'à cet état d'esprit assez général encore à son époque, malgré le déclin des institutions féodales, Jeanne d'Arc n'ait dû le succès rapide de son entreprise. Les historiens de notre sainte nationale passent leur temps à critiquer ceux qui ont refusé d'abord de confier à Jeanne le commandement des armées, sans s'étonner une minute que finalement on l'en ait investie. Car c'est là le grand miracle de sa vie. Transportons en effet l'épopée de la Pucelle à l'époque contemporaine. L'hypothèse même nous paraît absurde. Pourquoi Jeanne d'Arc put-elle s'imposer comme chef de guerre? Sans

doute, le mysticisme de ses contemporains, la simplicité relative de l'art militaire rendaient possible une entreprise qui eût paru en d'autres temps une ridicule gageure; mais surtout, on était habitué à voir une femme manier l'épée, vivre au milieu des soldats. Exceptionnelle par le talent, la valeur morale, la hauteur du but qu'elle poursuit, la plus grande, la plus touchante de nos héroïnes reste, par son activité guerrière, une femme de son temps et de son pays. Comme elle exprime le sentiment de la patrie qui, fait d'abord d'aspirations inconscientes et confuses, est assez fort pour briser enfin le joug anglais, elle est l'aboutissant magnifique de toutes celles qui, reines, baronnes ou femmes du peuple, en pleine lumière de l'histoire, dans la pénombre de la chronique ou dans une obscurité totale qu'à peine perce une lueur, ont, pour des buts moins hauts, saisi les armes et prouvé que le courage et le mépris de la mort ne sont pas l'apanage essentiel du sexe masculin.

*
* *

La femme et le gouvernement local. — Plus fréquente encore que la guerrière est la femme qui, sur son fief, exerce tous les droits, tous les pouvoirs, toutes les fonctions jugées aujourd'hui masculines qui, par définition, appartenaient au possesseur du fief. Veuve ou fille, en effet, pour le compte de ses enfants ou pour son compte personnel, elle tient son fief comme un héritage, et comme tel l'administre. Mariée même, elle est souvent seule au château, seule sur ses domaines. Son mari guerroie contre ses

voisins, chevauche pour le service du suzerain ou pour le service de Dieu. Combien de temps séjourne-t-il sur ses terres? La femme reste et ne se contente pas de filer la quenouille au foyer. C'est elle qui assure la bonne administration du domaine, l'obéissance des vassaux, l'exact recouvrement des redevances. Elle ne fait en somme, et dans des circonstances analogues, que ce que firent, au cours de la grande guerre, la fermière et la femme du propriétaire terrien qui suppléèrent leur mari, cinq ans arraché au sol nourricier. Et comme, grâce à nos contemporaines, la vie économique de la France s'est maintenue, de même la châtelaine a, plus peut-être que le châtelain, guerrier éternel, contribué à la vie de la France féodale. Écoutons Christine de Pisan prescrire ses devoirs à la châtelaine. Elle devra, dit l'auteur de la *Cité des Dames,* connaître de toutes les redevances, « fiefs et arrière-fiefs, censives et champarts », en un mot être initiée à tous les détails de l'administration féodale. Ce n'est pas, évidemment, par dilettantisme, mais bien parce qu'elle seule, en l'absence de son mari, peut assurer la vie de son fief. Aussi voyons-nous la femme, par la grâce de cette terre qu'elle *tient* et qui la consacre souveraine, pourvue de toutes ces fonctions publiques qu'une antiquité fabuleuse lui a permises et qu'aux pays anglo-saxons ou scandinaves le vingtième siècle lui ouvrira. Administrateurs d'un vaste territoire, des femmes promulguent des lois, octroient des chartes à leurs loyaux sujets, tiennent une cour plénière et reçoivent l'hommage de leurs vassaux ou, en grande pompe, se déplacent pour l'aller prêter à leur suzerain. Juges, elles président le plaid et for-

mulent l'arrêt. Grands personnages dans l'État, elles sont appelées à figurer, souvent avec un rôle actif, dans les principales manifestations de la puissance publique. La comtesse Mahaut d'Artois, pair de France, soutient la couronne sur la tête de son gendre Philippe le Hutin, pendant la cérémonie du sacre. Comme l'a fait une cinquantaine d'années auparavant la comtesse de Flandre, elle siège parmi les grands barons à la Haute-Cour de justice, la Cour des Pairs. Aux assemblées préparatoires à l'élection des états généraux, elles sont représentées par procureur; aux états provinciaux, elles siègent elles-mêmes et longtemps, jusqu'au dix-septième siècle, cet usage persistera. Au quatorzième siècle, deux hautes et puissantes dames s'excusent de ne pouvoir tenir leur place aux états du Limousin. La marquise de Sévigné consacre quelques-unes de ses lettres à une description, des plus pittoresques, de ces états de Bretagne, célèbres par leur animation et leurs beuveries, où, lors de ses séjours aux Rochers, elle a l'occasion de siéger.

Ainsi, par la conception que la féodalité fut amenée à se faire de la propriété foncière, la femme noble, pourvue des mêmes droits que les hommes, a, presque autant que les hommes eux-mêmes, exercé ces droits. Pendant deux ou trois siècles la vie politique et administrative de la France a été faite autant par les femmes que par les hommes. L'histoire de bon nombre de grands fiefs et d'une multitude de petites seigneuries le démontrerait surabondamment.

*
* *

Mais est-ce seulement la tenure féodale qui confère à la femme des droits politiques ? Non, car le tiers état, lui aussi, connaît des femmes qui délibèrent dans les assemblées et votent pour le choix de leurs représentants.

Tout membre d'une communauté urbaine ou rurale a, suivant les plus anciens usages, — et dans toutes les formes primitives de gouvernement, — le droit de donner son avis sur toutes les questions qui intéressent la communauté, le droit de participer à l'élection des représentants qui doivent, devant les pouvoirs supérieurs, défendre les intérêts de cette communauté.

Dans ces organismes très primitifs que sont ces communautés de village qui se forment après les grandes invasions, les femmes durent concourir avec les hommes à la formation des assemblées et jouir de la même compétence électorale ou délibérative. Il est probable cependant qu'aux douzième et treizième siècles les droits politiques de la femme du peuple étaient parfois contestés. De ces droits politiques des femmes, comme des contestations dont ils étaient l'objet, une encyclique pontificale témoigne.

« Dans toute assemblée plénière de laïques, dit le pape Innocent IV, doivent être appelés tous ceux qui ont atteint l'âge de quatorze ans, hommes et femmes, jeunes filles, femmes mariées ou veuves. » Tel est le droit ancien, ou plutôt telle est la coutume ancienne : la papauté la défend contre les novateurs.

Sans doute ne faut-il pas conclure de là que, dans toutes les communautés de village de la chrétienté, les femmes aient paru à l'assemblée délibérante et participé à l'élection des magistrats. Mais du droit reconnu à la femme par la papauté, nous connaissons du moins un assez grand nombre d'applications, et ce, dans des régions si différentes qu'on peut conclure à la généralité d'une pareille coutume. Dans la vallée de Saint-Savin, des procès-verbaux d'assemblées tenues au treizième siècle mentionnent une femme et signalent que seule elle fit opposition à la décision unanime. La charte de Beaumont, en Argonne, si elle n'est pas, comme le veulent les féministes modernes, la première des constitutions politiques reconnaissant aux femmes les droits de citoyennes, eut du moins des filiales, telle la charte de Pont-à-Mousson, qui donnent en effet les droits politiques à tous « les bourgeois et bourgeoises ». Dans un grand nombre de villages et de bourgs de l'est de la France, de la Wallonie, du Luxembourg, les mêmes institutions sont en vigueur. Elles se perpétuèrent en France jusqu'à la fin de l'ancien régime. A la veille de la Révolution encore, des femmes, dans différents villages de France, prirent part aux assemblées de paroisses.

S'agit-il de députés aux états généraux? Si la femme noble envoie un représentant pour sa terre, la roturière prend place dans les assemblées où vont être nommés des députés du tiers. A Ferrière-sur-Beaulieu, près de Tours, pour les élections préparatoires à l'Assemblée de 1308, les femmes prirent part comme les hommes à l'élection de ces députés. En d'autres régions, nous savons que les représentants

du tiers furent élus « par toute la communauté », ou « par les hommes et habitants ».

Le droit de suffrage accordé aux femmes se distingue d'ailleurs dans son essence même des droits politiques qu'elles ont acquis aujourd'hui. D'abord, il n'est pas universel, mais soumis au caprice de la coutume ou de la loi; d'autre part, ce ne sont jamais toutes les femmes qui en bénéficient, *mais seulement les femmes chefs de famille,* c'est-à-dire les filles majeures qui possèdent en leur nom une maison dans le village ou les veuves qui représentent leurs enfants. Le vote politique n'est donc pas le droit de toutes, mais le privilège de quelques-unes.

Cette réserve faite, et elle est assez importante, il n'en reste pas moins que la qualité de femme n'apparaît jamais au moyen âge comme entraînant l'incapacité de participer aux affaires publiques.

La reconnaissance de la capacité politique de la femme s'accompagne fort bien d'ailleurs d'un sentiment de mépris pour sa faiblesse, de l'idée de son infériorité morale, hautement exprimée par les juristes et les théologiens, et de la subordination de la femme dans la famille. Beaumanoir reconnaît au mari le droit de battre sa femme tout son saoul; et les héros des premières chansons de geste, fussent-ils rois ou princes, usent de ce droit copieusement. Tel Pépin le Bref donnant durement du poing sur le nez de la gente Blancheflor.

Mais voici qu'apparaît la chevalerie, et avec elle des idées nouvelles, des sentiments nouveaux qui vont forger à la femme un prestige jusqu'alors inconnu.

*
* *

La chevalerie exalte la femme et l'amour. — La chevalerie est d'inspiration ecclésiastique. En transformant cette carrière des armes, obligation et plaisir du seigneur féodal, en une mission quasi analogue à celle du prêtre; en faisant de l'investiture militaire un sacrement, l'Église tend à imposer au barbare, qui n'a admis jusqu'ici de droit que la force, la supériorité de l'idéal moral. Ce but, la femme à toute époque se l'est proposé. Et au treizième siècle, comme au dix-septième, l'influence féminine contribue puissamment à faire sortir des limbes féodales une société intelligente et polie. Les cours d'amour réalisèrent alors ce que firent plus tard les salons des Précieuses. Dans la lutte qu'il entreprit pour la civilisation, le clergé trouva donc dans la femme une précieuse alliée. Alliée toute-puissante bientôt et dont l'influence éclipsera celle même de l'Église.

C'est que, considérée d'abord comme l'un de ces êtres faibles que le chevalier doit protéger contre l'injustice, la femme apparaît bientôt — est-ce uniquement par suite du développement du culte de la Vierge? — est-ce par suite de la réapparition de l'antique mysticisme oriental? — comme un être d'une autre essence que l'homme, placé sur un plan supérieur, plus près du divin. Elle est le mobile des grandes actions de l'homme, de ces grandes actions qu'on accomplit par amour.

C'est que la conception de l'amour subit alors une transformation profonde. Quel témoignage meilleur de cette transformation que le contraste entre nos premières chansons de geste et les poèmes du cycle breton? Ici, la femme reléguée dans l'ombre, la figure des héroïnes à peine estompée; le héros, même s'il est Roland ou Olivier, saisissant celle qu'il aime avec une fureur sauvage, sans se préoccuper un instant de lui plaire; et la guerre rejetant l'amour à l'arrière-plan.

Là l'amour est au contraire le grand, le seul mobile; ce sont les orages de la passion et de la jalousie qui, dans le beau poème où vivent les sublimes figures d'Ysolde et de Tristan, seuls déchaînent la guerre. C'est pour plaire à une femme, mieux, pour la mériter, que Lancelot, que Perceval le Gallois s'en vont par le monde, bravant les périls. C'est jeu pour le vrai chevalier que de briser les obstacles qui se dressent devant son amour. Pour être digne de l'aimée, pour mériter le don précieux de son corps, le don plus précieux de son âme, il s'imposera des épreuves inutiles. Et, dans son amour, la passion s'accompagne d'un infini respect. L'*amour courtois* a pris naissance. Voilà, certes, l'une des plus grandes conquêtes de la femme, l'une de ses plus éclatantes victoires sur la loi de l'homme.

Ce n'est jamais entre mari et femme, bien entendu, que se développe l'amour courtois; et l'épouse, mariée de force à un homme que souvent elle n'aime pas, se dédommage en choisissant un chevalier servant. Celui-ci ne sera pas le maître, mais bien l'esclave docile. Entre elle et lui c'est le flirt avec sa savante escrime, la casuistique amoureuse avec tous

ses raffinements. La femme, plus subtile, triomphe dans de tels jeux. Sa domination, la déclaration d'amour la consacre; la formule de cette déclaration, c'est celle même de l'hommage au suzerain : « Madame, dit le soupirant, c'est de vous que je tiens mon cœur, mon corps, mon esprit et mon savoir; c'est de vous que je veux être toute ma vie le loyal serviteur pour vous garder d'injures et de mal et employer tout mon savoir à exalter votre mérite. » Le voilà donc devenu le vassal de celle qu'il aime, et celle-ci son seigneur.

Or cette déclaration d'amour, que de fois elle fut répétée sur les rives de la Garonne d'abord, où commencèrent de fleurir les cours d'amour, puis dans les pays plus rudes de la langue d'oïl, où bientôt la mode les établit! Combien de chevaliers furent ainsi les vassaux spirituels des nobles dames! Conventions mondaines, jeux subtils, dira-t-on; sans doute, mais conventions toutes-puissantes et jeux qu'une élite masculine et féminine prenait fort au sérieux. Et l'exaltation de l'amour, la liberté que l'usage, sinon les lois, laisse à la femme de choisir, en dehors du mariage, une âme sœur, l'ascendant que dans le duel sentimental la femme prend sur l'homme assurent à celle-là une véritable suprématie sur celui-ci. La chevalerie est l'âge de la femme, et elle réalise pour la femme noble, du moins, déjà largement pourvue de droits et de prérogatives politiques, mais toujours soumise à son mari et passant sa vie sous l'ombre du château féodal, une première émancipation.

Car, c'est là un caractère commun au treizième siècle et au dix-huitième siècle, l'un et l'autre épo-

ques de domination et de prestige féminins, la vie mondaine rayonne alors de tout son éclat. Or, dans le monde, à toute époque, la femme est reine. Combien son pouvoir sera plus grand en une société où l'amour, et un tel amour, vraie religion, tient une si grande place! « Maudit soit le chevalier qui demande conseil à une femme lorsqu'il faut tournoier, » dit le héros d'une chanson de geste du douzième siècle... Et au treizième, la femme fait mieux que présider les cours d'amour; elle préside le tournoi, pare les chevaliers de ses couleurs, donne au héros l'écharpe, le gant ou le mouchoir, menus gages d'amour, dont tout à l'heure sa valeur va s'exalter. Qu'une femme présente à l'assemblée ait eu à se plaindre d'un chevalier, et elle le peut faire honteusement exclure du tournoi. Car celui-là seul est vrai chevalier qui n'a jamais manqué aux obligations qu'il doit aux dames. Et voilà les femmes investies d'une juridiction d'honneur sur ces fiers barons qui, naguère, les renvoyaient à leur que nouille. D'ailleurs n'est-ce pas pour elles, pour elles seules que l'on combat? Il ne s'agit plus à présent de déployer brutalement sa force, pour le seul plaisir de se sentir vigoureux et souple, mais de faire la roue devant les tribunes toutes fleuries de nobles dames et de gentes damoiselles, dont l'une va investir le vainqueur du gracieux « chapel de roses ».

Parfois, la guerre même devient un tournoi où le chevalier encore frappe de beaux coups pour sa belle. Témoin cette anecdote citée par Froissart :

« Sous les murs de Cherbourg assiégée par les armées de Charles V, Français et Anglais cessèrent de combattre, pour permettre à un écuyer anglais

de défier celui des combattants de l'autre armée qui se dirait le plus amoureux de sa dame. »

Des traits de cette sorte abondent en nos vieilles chroniques. Plus intimement qu'à aucune époque l'amour se mêle à toutes les actions des hommes. Ne nions pas, bien entendu, tout ce qu'il y avait de convenu et d'artificiel dans un tel état d'esprit. Pour beaucoup de chevaliers, sans doute, le respect agenouillé devant la femme fut pure affectation, simple snobisme. N'importe, une mode a d'abord été l'expression du goût, du sentiment d'une majorité, et les gestes extérieurs contribuent, malgré qu'on en ait, à former l'âme. Dans le petit monde fermé de la chevalerie, — mais ce petit monde est l'élite de la force et de l'esprit, — le féminisme triomphe, puisque la femme est jugée moralement supérieure à l'homme et l'amour de la femme le mobile dernier des actions humaines.

COUP D'ŒIL VERS L'ORIENT

Les Amazones de Bohême et la révolte des femmes. — Lumières féminines de l'Islam. — La première féministe chinoise.

Les Amazones de Bohême. — Tard venus à la civilisation, les Slaves conservèrent longtemps les mœurs et les lois des primitifs : propriété collective et liberté de la femme qui, liées en une civilisation rudimentaire, fleurirent chez tant de peuples à l'aurore de l'humanité. Vue à la lueur souvent trouble de légendes que contrôlent quelques faits historiques, la femme slave apparaît pendant des siècles comme profondément différente de celle qu'on se représente comme son type accompli : la grande dame du temps des premiers Romanof qui vit recluse au terem et qui, délivrée par Pierre le Grand, resta longtemps éblouie de la lumière du jour. Celle-là était le produit de longs siècles de culture byzantine et de despotisme mongol.

Quant à la femme tchèque, polonaise, serbe, grande ou petite russienne, peu s'en faut qu'elle ne mène la même existence agricole et guerrière que les hommes de sa tribu. Pendant la paix, mêmes occupations, même influence dans ces communautés de village où elle prend part aux assemblées délibérantes; pendant la guerre, souvent l'Amazone reparaît. L'épopée serbe, les plus anciennes

chroniques russes, le folk-lore tchèque et polonais conservent le souvenir de mainte héroïne, fille du peuple ou princesse, dont les exploits sont ceux d'une Jeanne d'Arc ou d'une Jeanne Hachette : telle cette Marfa qui fut l'incarnation dernière du particularisme de Novgorod-la-Grande et pendant des mois défendit la ville contre les troupes du tzar. N'est-ce pas d'ailleurs par les femmes que le christianisme fut introduit en Russie, comme en Occident chez les Francs et les Anglo-Saxons? N'est-ce pas la grande princesse Olga qui, éblouie la première par les pompes de Sainte-Sophie, apporta en Russie cette civilisation byzantine qui devait être fatale à son sexe?

Si libres fussent-elles, et même aux premiers siècles du moyen âge, les femmes slaves n'étaient pas pleinement les égales des hommes. Elles devaient, dans le mariage, obéissance et, suivant l'opinion commune, le sexe fort était plus apte à la guerre et au gouvernement. S'il faut en croire les chroniqueurs, venus il est vrai assez longtemps après les événements, elles auraient désiré l'égalité complète, mieux, la suprématie, et la Bohême aurait été, au huitième siècle de notre ère, le théâtre de la première grande révolte féminine qu'avant celle des suffragettes ait connue l'humanité.

Libussa, fille de Crocus, fondateur de Cracovie, qui, après avoir élevé jusqu'au trône Prémysl, bel et vertueux laboureur, — c'était aux reines ici d'épouser des bergers, — devint veuve et gouverna seule de longues années. Son règne fit, des confins du royaume franc aux sauvages forêts des Carpathes, refleurir l'âge d'or. Lorsqu'elle fut morte, les fem-

mes de Bohême comparant son gouvernement à celui de ses prédécesseurs, se jugèrent, mieux que les hommes, dignes de commander. Et elles se déterminèrent à imposer au sexe fort la reconnaissance de leur égalité dans l'État.

La belle Wlasta, l'Amazone au sein nu, fut leur chef : elle s'était acquis une gloire éclatante en repoussant des frontières de Bohême les armées du duc des Francs, Charles Martel. Sous sa conduite, les femmes bohêmes prennent les armes et, pour échapper au joug masculin, se retirent en des forêts inaccessibles. Et là, comme leurs sœurs aînées les Amazones du Caucase et du Thermodon, elles s'endurcissent, par la chasse, aux futurs combats.

Bientôt, en signe que la séparation d'avec les hommes ne sera pas provisoire, mais éternelle, elles élèvent, sur un rocher hautain, une ville : Drewin, la *Cité des Vierges*... et, farouchement retranchées derrière leurs murailles, tenant bonne garde aux confins de leurs domaines, elles en interdisent jalousement l'accès au sexe masculin.

Sous le sage gouvernement de la glorieuse Wlasta, nouvelle Antiope, les Amazones vécurent quelque temps heureuses. Des mois, des années? La légende ne le dit pas. Mais le départ de toute la fleur féminine avait jeté la désolation au royaume tchèque. Privés d'amour, les jeunes guerriers languissaient. Et ils résolurent bientôt de reconquérir, par la force ou la ruse, le royaume des Vierges où brillait, Toison d'Or, la fauve chevelure de Wlasta, la plus belle comme la plus sage et la plus courageuse.

En face de la colline où Drewin s'était élevée, les guerriers édifièrent Wisegrad.

Entre le royaume des femmes et celui des hommes, la guerre dura longtemps; et comme ceux-ci étaient plus forts, celles-là plus habiles, nul avantage décisif ne fut obtenu. L'amour devait faire pencher la balance. Un jour une trêve fut conclue, et, pour la sceller, guerriers et vierges se réunirent en un grand festin.

Imprudentes! dit un chroniqueur; elles avaient introduit le loup dans la bergerie. On fraternisa d'abord autour des grands feux, où rôtissaient des quartiers de venaison, et des coupes pleines. Et sans doute les farouches guerrières trouvaient quelque douceur à poser leurs têtes sur des épaules masculines.

Soudain, l'un des jeunes gens s'écria :

> Vous avez assez festoyé, assez bu, assez mangé,
> Ecoutez résonner à nos oreilles l'éclatant appel de Vénus.
> Debout!

A ce signal, chacun des guerriers bondit sur sa voisine, l'enlève et l'emporte à Wisegrad; la torche est portée au fier burg des Vierges... Depuis lors, les femmes de Bohême retournèrent sous la puissance des hommes.

Telle est la légende racontée par les vieux chroniqueurs tchèques. Sans doute y aperçoit-on facilement des souvenirs de l'épopée hellénique du cycle des Amazones et également de l'enlèvement des Sabines. N'importe, nulle légende n'est inventée de toutes pièces, et il est possible qu'à l'aube de l'histoire bohémienne, quelque femme ait songé, d'une manière ou d'une autre, à s'affranchir du joug masculin.

Lumières féminines de l'Islam. — L'islam a-t-il enchaîné ou affranchi la femme? Question à laquelle, non plus que pour l'influence du christianisme sur la liberté féminine, on ne saurait répondre simplement par oui ou par non.

L'Orientale avait bien perdu, il est vrai, à l'heure où apparut Mahomet, de cette liberté qu'aux heures primitives de l'histoire elle avait pleinement exercée. Et la femme d'Arabie, en particulier, considérée à sa naissance comme le fruit de la malédiction divine, souvent tuée comme un encombrant animal, mariée toujours contre sa volonté, ne jouissait certes pas de privilèges fort enviables.

Mais chez les contemporains d'Antar et d'Imroulcays, une chevalerie barbare donne aux soldats-poètes, aux troubadours, qui dans l'Orient mystérieux semblent des préfigurations de Richard Cœur de lion et de Guillaume d'Aquitaine, la passion violente et parfois respectueuse de la femme, et aux foires qui, à la Mecque, à Médine et dans les principales cités arabes, réunissent, sous les draperies de soie verte brodées en lettres d'or des plus belles stances, l'élite des guerriers et des poètes, l'allure de cours d'amour. Et, enchaînée, mais néanmoins flattée, adulée, la femme arabe tient parfois, avant Mahomet, une grande place dans la société.

Les voici dans les batailles, chantant, pour exalter le courage des guerriers, la belle et sauvage chanson

Nous sommes les belles filles de l'étoile du matin;
Les perles nous ornent le cou,
Le musc parfume nos chevelures;
Les lâches qui fuient, nous les dédaignons.

Cette chanson, une femme, Hind, de la tribu des Koréischites, en est l'auteur; et Hind eut de nombreuses émules, telle Khansa, jeune fille à la physionomie spirituelle, au caractère indépendant, à l'esprit mordant qui, chose inouïe en Arabie, refuse le vieux mari proposé par son père et le poursuit de ses cruelles satires avant de tourner son inspiration vers la poésie guerrière et de déplorer, dans des vers où semblent cliqueter des fers de lance, flamboyer des épées, la mort de ses frères tués en de sanglants combats. S'il faut en croire, même, les plus savants arabisants, les premiers siècles de notre ère virent fleurir, « sur les rives orientales du golfe arabique, des Du Deffant, des Geoffrin, des Du Châtelet », et toute femme de bonne famille fut capable d'apprécier les poètes, de les inspirer, voire de les savamment critiquer.

*
* *

Mahomet apparaît, et pour lui, pour ses doctrines, nombre de femmes s'enthousiasment : les épouses du prophète, Kadidja, Aïcha, sont ses premières et ses plus fidèles disciples et, supérieurement instruite, fidèle des vieux poètes païens, la dernière et la plus aimée des épouses du prophète contribue à faire recueillir par l'islam naissant cette tradition poétique et chevaleresque que, pratique exclusivement, son fondateur, livré à lui-même, eût abandonnée.

Après la mort de Mahomet, partout des prophètes surgissent, et parmi eux des prophétesses qui, prêtresses et guerrières, s'imposent à d'innombrables fidèles par leur éloquence et leur ardeur au combat.

Curieuse figure que celle de cette Sedjah qui règne en Mésopotamie, en sort pour conquérir l'Arabie et sur sa route rencontre un autre illuminé, le beau Monceylamah, dont l'amour refait de l'ambitieuse une femme heureuse seulement d'être aimée!

Au cours des guerres civiles entre les héritiers de Mohammed, Aïcha, sanctifiée d'avoir tenu la tête du prophète à ses derniers moments, est le chef d'un parti politique; et elle agit en politicienne habile, en guerrière courageuse : son épopée se termine à cette *journée du Chameau,* où, le sort des armes lui étant défavorable, elle est faite prisonnière par les partisans d'Ali.

Donc, pendant l'époque de semi-barbarie qui précède l'islam, et pendant la crise politique et mystique qui suit son établissement, d'exceptionnelles individualités féminines peuvent surgir. Il n'en est plus de même lorsque est établie la société islamique. Celle-là est bien fondée sur l'assujettissement de la femme. Mais, bien que le Coran et ses commentateurs, tout comme nos théologiens catholiques, voient en la fille d'Ève un être inférieur, ils ne lui refusent pas le droit à l'instruction. Et, à la grande époque où, de Gibraltar aux rives de l'Inde, flotte l'étendard vert, assez nombreuses sont celles qui surent, comme femmes de lettres, voire comme savantes, se tailler une réputation.

Zobéide, femme d'Haroun-al-Raschid, accorde sa lyre pour chanter ses propres infortunes conjugales et laisse quelques touchantes élégies. Takyab à Alexandrie, Zeinab à Arbèles se font connaître dans la législation et l'exégèse coraniques. La seconde, précurseur lointain de Mlle Chauvin, conquiert

l'équivalent du titre de licenciée en droit! Et voici, rayonnant sur toutes ses compagnes d'une gloire non pareille, Chohdah, la *Gloire des Femmes,* la cheikah que son immense réputation fit ranger au nombre des ulémas, lumières de l'islam. Celle-ci, professeur de littérature à l'Université de Bagdad (au onzième siècle!), voit accourir, autour de la colonne au pied de laquelle elle enseigne, des étudiants innombrables à qui elle explique *le livre des Infortunes des amants!*

Ainsi les portes du harem ne sont point si hermétiques qu'elles ne s'ouvrent parfois pour laisser arriver jusqu'à la place publique quelque femme exceptionnellement douée. Et l'histoire, qui nous montre des Amazones sarrasines combattant sous les murs d'Antioche et de Carthage, des Judith égyptiennes essayant de convertir à l'islam le bon roi saint Louis, et ces impératrices de l'Inde qui, telle la belle Nour-Mahal, font frapper des monnaies à leur effigie, démontre que ni le patriotisme ni les aptitudes politiques ne furent absolument desséchés parmi les sectatrices de Mahomet. Il est évident cependant que, dans l'ensemble, la musulmane fut moins libre et moins instruite que ses sœurs d'Occident.

*
* *

La première féministe chinoise. — C'est à la Chine que pourrait s'appliquer — à la lettre — la parole du vieux Caton : « Jamais ne prend fin la servitude féminine. » Une fille vient au monde, et c'est, pour la famille, jour de deuil. « On reste trois jours, dit une femme de lettres chinoise, sans même

s'occuper d'elle, on la pose à terre sur quelques vieux lambeaux et l'on place auprès d'elle des briques et des tuiles, symboles de l'abjection et des maux qui toute sa vie doivent l'accompagner[1]. » De fait, on se débarrasse de la petite fille comme d'un objet encombrant. Jusqu'au dix-neuvième siècle on la vend, l'expose ou la tue ; si par pitié on la garde, elle est, depuis l'âge de dix ans, rigoureusement cloîtrée.

Mariée, elle doit suivre son mari comme une esclave suit son maître, esclave non de son mari seulement, mais des parents de son mari, vraies divinités domestiques dont la bienveillance ou le courroux dirigent toute sa vie, vrais despotes qui ne lui laissent la libre disposition ni de ses occupations, ni de ses meubles, ni de ses colifichets féminins. Certes ce n'est pas en Chine que la belle-mère — celle de la femme, car celle du mari est pour lui une étrangère — est un personnage de vaudeville. Qu'une épouse parle mal à l'un de ses beaux-parents, et le mari peut la tuer sans s'exposer à d'autre peine que cent coups de bâton ! Et que dire des secondes épouses qui, outre la tyrannie du mari et celle de ses parents, subissent encore celle de la première épouse, heureuse de trouver une Cendrillon sur qui venger ses humiliations et qui fera sa joie de l'astreindre aux plus répugnantes corvées !

Bien fortes, bien intelligentes et bien dignes d'admiration celles des Chinoises qui osèrent faire effort pour soulever les lourdes pierres — bien plus lour-

1. Car, explique Pan-Hoeï-Pan, les tuiles sont faites pour être exposées aux injures de l'air, les briques pour être foulées aux pieds.

des en Chine que partout ailleurs — de leur tombeau, se montrer, dans la politique ou la littérature, les égales des hommes et aller jusqu'à revendiquer une amélioration de leur sort... bien rares aussi, on le comprend. Et, presque seule, la position sur les marches du trône, le port de la couronne d'émail bleu aux quadruples rangs de pendeloques de perles, du manteau de brocart rouge, passementé de dragons d'or, et du sceptre sommé de l'oiseau hiératique leur put donner une telle hardiesse.

La Chine, pourtant, eut ses Amazones qui, vêtues d'étincelantes armures, caracolèrent autour des empereurs ou prirent une part glorieuse aux luttes contre les Huns; ses Jeanne d'Arc, telle cette Thing-Toc, femme du peuple qui, en 40 avant J.-C., appela le Tonkin à la révolte, battit les armées impériales, prit soixante-cinq villes et fut, par ses compagnons d'armes, ceinte du bandeau royal; et, en nombre immense, de Liu-Hou qui, aux temps fabuleux, fut la première régente, jusqu'à Si-Tai-Hou, grand'mère du dernier empereur mandchou, ses Agrippine, ses Catherine de Médicis, ses Frédégonde. Wou-Héou, qui fut en effet presque contemporaine de l'épouse de Chilpéric, est comme elle une simple servante. Elle s'élève par sa séduction et, après s'être débarrassée de l'impératrice, se maintient sur le trône plus de cinquante années par la seule force de son ascendant personnel et de son génie despotique. Elle entend réhabiliter les femmes en sa personne et elle accomplit les cérémonies religieuses réservées au seul empereur, dont sa femme était jalousement exclue, se pare des habits et des titres du Fils du Ciel. Toutes celles qui, par la suite, usurpèrent le pouvoir

affirmèrent de façon semblable l'égalité politique des impératrices et des empereurs. L'une d'entre elles appela des femmes éminentes dans ses conseils.

Celles-là firent du féminisme pratique seulement, et aucune ne songea à revendiquer pour son sexe les droits qu'exceptionnellement elle exerçait elle-même. Mais la Chine a possédé une femme qui peut, à juste titre, être considérée comme l'une des premières féministes : la poétesse Pan-Hoeï-Pan. Oh ! certes, son féminisme nous semblera discret et timide; pour tout dire, enveloppé de bandelettes comme les pieds des Chinoises modernes, et un peu gauche dans ses mouvements. N'importe : les idées de Pan-Hoeï-Pan furent pour leur temps et leur époque aussi hardies que celles d'une Mlle de Gournay ou d'une Christine de Pisan. Elle souffrit des injustices faites à son sexe, et l'exprima avec profondeur et émotion. Elle tenta de relever la femme dans l'esprit de ses concitoyens.

Elle vécut au début de l'ère chrétienne, sous la glorieuse dynastie des Han, qui promena les armes chinoises dans toute l'Asie. Sa famille était l'une des plus illustres de l'empire. Ses deux frères furent deux des grands hommes de leur temps. Le premier, Pan-Tchao, général de génie, vainqueur des Huns, poussa les troupes célestes jusqu'en Perse et pensa, dit-on, à soumettre Rome. Le second, Pan-Koou, fut le plus grand historien de son époque. C'est chez lui que, veuve à vingt ans d'un jeune mandarin, elle se retira. Sous son influence et celle des lettrés dont il faisait ses amis, elle décida de se consacrer aux sciences, et fut pour son frère une collaboratrice de tous les instants. Dans ces énormes

encyclopédies qu'aimaient à dresser les savants chinois, elle écrit maint article, et Pan-Koou, esprit large et qui admet qu'une femme rivalise avec les académiciens, lit parfois à ses amis les plus belles pages de la jeune savante. Sa réputation bientôt franchit les portes du palais impérial : le fils du Ciel appelle auprès de lui Pan-Hoeï-Pan, en fait une dame d'honneur, puis bientôt le précepteur de la jeune impératrice.

Voilà Pan-Hoeï-Pan pourvue, à titre de maîtresse de poésie et d'éloquence de Sa Majesté, d'un rang fort élevé dans la hiérarchie officielle de l'empire.

Libéralement, l'empereur lui a ouvert ses archives; il en fait la surintendante de sa bibliothèque. Pan-Hoeï-Pan avec joie explore les trésors de la science, et de son pinceau habile maint ouvrage s'échappe : astronomie, histoire, poésie, éloquence la sollicitent tour à tour, et ce sont presque toujours des œuvres accomplies devant lesquelles s'inclinent les lettrés.

Ayant troqué son nom de Pan-Tchao, « splendeur du soleil », contre celui de Ta-Kou, la *grande Dame,* l'un des plus éclatants que connaisse la hiérarchie nobiliaire de l'empire, admirée par la solidité de son intelligence et l'esprit qui anime ses reparties, elle est l'âme de la cour impériale, qui, sous son influence, devient une véritable académie : on discute littérature, morale, politesse, et Ta-Kou est pour tous l'arbitre suprême. Destinée presque unique dans l'empire céleste.

Comblée d'honneurs, passant au milieu des pompes impériales une vie glorieuse et vénérée,

Pan-Tchao fait un retour sur la destinée des autres femmes, si différente de la sienne, et, en comparaison, si malheureuse.

Et, à la fois pour rendre service aux innombrables épouses qui languissent dans la servitude et pour attirer l'attention des lettrés sur leur condition misérable, elle écrit le *Traité des sept Articles à l'usage des personnes du sexe.*

« Les hommes, dit-elle dans un curieux préambule, ne trouvent que trop de prétextes à priver *leurs épouses de leurs droits,* si celles-ci ne s'exercent pas à l'obéissance. Il est bon que, pour faire respecter ces droits, elles connaissent leurs devoirs. Ces devoirs, une de leurs sœurs va les leur rappeler.

« Souvenons-nous, leur dit-elle, que nous tenons le dernier rang dans l'espèce humaine... Souvenons-nous que nous ne devons nous attendre qu'au mépris, à moins que, par la pratique *constante des vertus propres à notre sexe, nous ne forcions ceux qui doivent vivre avec nous à nous honorer de leur estime.* »

Quels sont donc les devoirs de la femme ? Agir de telle sorte que le mari, au lieu d'être un maître et un despote, soit un compagnon et un ami. Cela, elle y parviendra facilement, pourvu qu'elle ait pour son mari un respect sans bornes, pourvu qu'elle tâche de se rendre aimable par un arrangement modeste, une douceur constante et le charme de son esprit ; pourvu qu'elle soit élégante sans être coquette, cultivée sans être pédante, pourvu que, sans citer à tout propos littérature et histoire, car les femmes savantes sévissaient à l'époque de Pan-Tchao, elle sache montrer à propos les agréments de son esprit.

Tout ceci est très humain, et d'autres auteurs, à d'autres époques, en d'autres lieux, ont donné aux femmes d'identiques conseils.

Voici, en outre, d'autres recommandations, bien chinoises celles-là : la femme doit obéissance et respect non seulement à son mari, mais à son beau-père, à sa belle-mère, à son beau-frère et à ses belles-sœurs. Nulle désillusion pour elle si elle se souvient qu'elle aura *toujours à souffrir de ceux avec qui elle a à vivre*, si elle vise non le bonheur, interdit à son sexe, mais seulement la tranquillité.

Que d'amertume dans cette résignation! Et ne sent-on pas souvent dans les conseils de Hoeï-Pan de l'ironie et le bouillonnement forcément contenu de l'indignation? Parfois, d'ailleurs, cette indignation éclate. On exige, dit-elle, des femmes, la vertu. Mais comment, cette vertu, la connaîtront-elles ? Par la simple routine familiale? « Je dis, moi, que cela ne suffit pas. Les pères et les mères n'ont d'yeux que pour leurs fils. Ils s'empressent de leur donner des maîtres dès qu'ils les jugent en état de recevoir des leçons... mais à peine daignent-ils penser à leurs filles. Pourquoi refuser à celles-là ce qu'ils prodiguent à ceux-ci ? puisque les uns et les autres ont également des passions à vaincre, des défauts à corriger, des vertus à acquérir... Il semble que tout se ligue pour concourir à l'imperfection d'un sexe qui, de sa nature, n'est que trop imparfait. » Ainsi, tout comme la poétesse grecque Phintys, Pan-Hoeï-Pan réclame pour la femme l'instruction morale et philosophique; comme elle et comme les féministes modernes, elle pose en principe que les devoirs supposent des droits; comme Christine de

Pisan, Mlle de Gournay, Poulain de la Barre, elle voit dans l'infériorité de sa culture intellectuelle l'une des causes de l'assujettissement de la femme. Et, reprenant l'ardeur de quelques jeunes filles, trop portées à oublier qu'elles ne peuvent rien sans l'homme, elle attend des mœurs une revision des lois, elle espère que l'homme élèvera jusqu'à lui une compagne qu'il trouvera son égale par l'esprit.

Ainsi, cette Chinoise classique de paravent, aux yeux de chat, à la bouche minuscule, aux ongles effilés, vêtue d'une robe brodée de fleurs et d'oiseaux fantastiques, casquée d'un lourd chignon d'où s'échappe un dragon d'or, est le grand précurseur de celles de ses compatriotes qui, au vingtième siècle, prendront leurs grades dans les universités d'Europe et d'Amérique et revendiqueront, à l'image de leurs sœurs blanches, le total affranchissement.

LA NAISSANCE DU FÉMINISME EN OCCIDENT

Le féminisme mystique : la rédemptrice des femmes. — La première femme seule : Christine de Pisan. — Marguerite de Valois et Catherine de Médicis féministes. — Cornélius Agrippa et Guillaume Postel défenseurs de la femme.

Guillelmine, rédemptrice des femmes. — Aux siècles où s'épanouit la civilisation médiévale et dans cette société qui reconnaissait à la femme presque tous les droits de l'homme, il semble que les théories féministes, au sens où nous entendons ce mot aujourd'hui, soient sans objet. De fait, avant d'être nettement formulées, elles prennent un tour très particulier et semblent bien moins une protestation contre une société où la femme ne trouve pas sa place qu'une réaction contre un état d'esprit hostile au sexe féminin. Car cette société chevaleresque qui s'incline devant la femme est une élite assez peu nombreuse; et l'exercice même de ses prérogatives politiques et civiles, bien qu'il résulte nettement de son droit d'héritage, n'est pas sans susciter parfois des protestations de ce vieil esprit germanique et romain qui finalement va l'emporter.

La femme doit compter d'ailleurs avec deux redoutables adversaires : le frère prêcheur et le jongleur. La malice des femmes, tel est le sujet

de la plupart des fabliaux, le thème d'innombrables sermons.

Pour le sermonnaire, nourri de saint Paul, de saint Thomas et de Tertullien, la femme reste l'être fantasque et pervers que le Malin dépêcha sur terre pour la perdition du monde. Ne sont-elles pas l'image même de Satan, ces femmes qui se promènent, la taille serrée, le sein découvert, leurs cheveux d'un blond artificiel tirés en cornes et qu'affolent la danse et tous les plaisirs? Leur vanité s'accroît avec leur luxe, et leur esprit d'indépendance avec leur vanité. Faites pour obéir, les voilà qui s'insurgent contre leur seigneur légitime et qui, dominatrices au foyer, paraissent bientôt au forum où, au détriment de la république, elles tranchent des affaires de la communauté, « les troublant plus d'ailleurs qu'elles ne les arrangent ». Elles usurpent l'autorité sénatoriale, et leur place est à filer de la toile au gynécée!

Les conteurs et les jongleurs ne sont pas de moins farouches adversaires! L'esprit des fabliaux, rondeaux, lais et virelais que les conteurs du Nord débitent sur les places publiques des cités flamandes, dans les châteaux de l'Ile de France ou de la Touraine, se résume en cet article de foi : « La femme est un être dégradé, vicieux par nature. » Avare et dépensière, d'une obstination à faire damner les saints, et plus changeante qu'un ciel d'orage, menteuse, perfide, querelleuse, nul défaut qui lui soit étranger. L'homme veut-il être heureux, il ne doit être pour elle qu'un tyran impitoyable. Qu'elle s'émancipe, et nul ménage, nulle république qui se puisse *tenir* en paix. Au quatorzième siècle encore, un pamphlétaire, Mattéolus, attaquera les femmes

avec une grossière furie ; et si la première partie du *Roman de la Rose*, œuvre de Guillaume de Lorris, est un hymne au dieu Amour et à la Femme sa grande prêtresse, la seconde partie du même poème, celle-ci du misogyne Jehan de Meung, écrase les femmes d'un mépris brutal.

Donc, féminisme en pratique, mais, en théorie, antiféminisme, celui-ci imprégnant tellement droit, littérature vulgaire, théologie que, malgré les thèses contraires soutenues avec éclat par la littérature courtoise, — littérature d'une peu nombreuse élite, — malgré le démenti que donnent à l'opinion commune les institutions et les mœurs, le préjugé du sexe règne toujours, et avec d'autant plus de force que peu à peu les institutions féodales déclinent devant la puissance du roi.

L'injuste mépris que l'on professe pour elles suscite-t-il de la part des femmes cette réaction qui est l'essence même du féminisme? Parfois. Et lorsque le prédicateur Jacques de Vitry appuie du fabliau du *Vilain Mire*[1] un sermon sur la malice féminine, il est interrompu par les murmures de toutes les femmes qui ne peuvent dissimuler leur colère, même dans le saint lieu. Cependant, comme en pratique la femme était libre et souvent maîtresse, comme la vie sociale lui était largement ouverte (à la femme noble par les droits féodaux, à la roturière par les corporations), elle prenait en général son parti des épigrammes.

1. Thème du *Médecin malgré lui*.

* * *

Aussi le féminisme revêt-il d'abord une forme toute particulière : comme aux premiers siècles du christianisme, il est d'essence mystique, de caractère religieux.

Si au douzième et au treizième siècle, en effet, la théologie catholique se présente comme la somme des connaissances humaines, si la cathédrale, image visible et tangible de cette théologie, est le grand livre de science et de vie, les constructions bizarres de l'hérésie, d'où la belle ordonnance classique est absente, mais riches de fantaisie imprévue, contiennent, voilées sous une sorte de zaïmph mystique, toutes les revendications sociales que développeront les siècles futurs.

Le féminisme est de celles-là, comme le socialisme. Nous l'avons trouvé chez les disciples de Carpocrate et de Marcion, nous le retrouvons chez ces Vaudois, ces Cathares, ces Albigeois, descendants lointains mais directs des gnostiques, et qui ont transmis leurs idées à l'Occident.

Chez ces *pauvres de Lyon,* dont le riche marchand Pierre Valdo est le prophète et qui, à son exemple, renoncent aux biens du monde pour renouveler l'humble communauté des pêcheurs galiléens, la femme retrouve dans l'Église sa place naturelle.

L'Église catholique, qui défend le droit de vote des femmes et souvent leur droit féodal, n'admet du moins en aucun cas la participation de la fille d'Ève aux saints mystères; les abbesses mêmes qui, étendant les droits qu'elles ont sur leurs ouailles, prê-

chent ou confessent sont, par de sévères pontifes, rigoureusement remises à leur place.

Pour les Vaudois, l'esprit divin souffle où il veut. Qu'il anime une femme, et celle-ci pourra mettre l'inspiration divine au service de ses frères. Sur la place publique ou, plus fréquemment, dans les petites assemblées qui rappellent celles de la première église, des femmes prêchent.

« Vous autorisez la prédication des femmes, et saint Paul prescrit que les femmes se taisent dans les assemblées! » C'est là, dans les disputes entre Vaudois et Orthodoxes, le grand reproche adressé par ceux-ci à ceux-là.

De cette innovation, d'ailleurs, le Vaudois se fait une gloire. « Chez nous, dit le missionnaire chargé de porter, sous des habits de colporteur, la bonne parole au château et à la chaumière, chez nous, les femmes enseignent aussi bien que les autres fidèles... chez nous les femmes et les hommes récitent le nouveau testament en langue vulgaire. » Considérant, suivant le mot de saint Jérôme, l'esprit et la doctrine, non le sexe, les Vaudois, ces *premiers protestants,* lavent la femme de la faute d'Ève qui, pour les catholiques, la doit éloigner des autels.

*
* *

Nulle théologie plus antiféministe que celle des Albigeois : pour eux, la femme a, de toute éternité, perdu le monde; avant la création même, son génie maléfique s'est manifesté. Quel moyen employa le prince du mal pour séduire les anges groupés en

célestes cohortes autour du dieu incréé? Il façonna de ses mains une femme et, d'une brèche en la muraille de diamant du palais divin, la fit apercevoir aux bienheureux. Remués de désir, ceux-ci s'échappent, plus nombreux que les abeilles d'une ruche, et tombent sur la terre. Et le Seigneur, voyant déserts les célestes jardins, s'écrie « que plus jamais une femme ne rentrera en paradis ». Anathème bien plus rigoureux que celui dont fut frappée Ève par Jéhovah!

Et cependant, par une de ces contradictions fréquentes dans l'histoire intellectuelle du moyen âge, les doctrines albigeoises aboutirent, en pratique, à un développement nouveau du féminisme.

La conception que les hérétiques se firent du mariage est éminemment favorable à la femme. L'idéal, pensent les docteurs de la nouvelle loi, c'est pour tout homme, pour toute femme, le célibat. Car c'est un grand mal que de perpétuer cette humanité corporelle qui, parce qu'elle est matière, est création de Satan.

Mieux vaudrait, par l'extinction de tous les hommes, libérer tous les esprits, qui, dégagés de leur prison de boue, s'anéantiraient, bienheureux, dans l'âme éternelle du monde, pure de tout alliage charnel. Mais seule une élite peut, sur la terre déjà, s'affranchir de la matière et renoncer aux joies trompeuses, mais séduisantes, du monde. Ceux-là sont les *Parfaits,* qui ont abjuré toute joie et tout commerce avec le monde. La masse des fidèles est incapable d'une telle grandeur d'âme. Va-t-on cependant la laisser s'engager dans les liens éternels du mariage? Non, mieux vaut pour le vil troupeau

l'union libre, dont on peut facilement s'affranchir quand le salut vous appelle. Ainsi, et ce n'est pas la conséquence la moins curieuse de la doctrine albigeoise, la courtisane gagne tout le terrain perdu par la matrone.

Et la société albigeoise a réalisé pendant un demi-siècle au moins, et dans tout le midi de la France, ce qui fut pour certaines de nos féministes le rêve un peu inconsidéré d'un lointain avenir : l'union libre, base des rapports sociaux et mondains. Les maîtresses des grands seigneurs ou des riches bourgeois sont reçues, honorées, bien accueillies dans les conciles de l'hérésie. L'amour libre triomphe, et par l'amour libre la femme a conquis son indépendance. Elle a conquis plus encore : une influence prépondérante dans la société. La place que tiennent dans les préoccupations des chefs de la secte les projets — et les réalisations — d'un enseignement féminin en serait à elle seule une démonstration éclatante.

De la masse des croyants élevons-nous jusqu'à ces *Parfaits* qui prétendirent réaliser sur la terre un idéal de vie spirituelle. Parmi ceux-là, les femmes comme les hommes se distinguent; même ascétisme, même ardeur de prédication, même insigne : le cordon, symbole de leur mission sacrée et, sur les fidèles, même autorité.

Comme les *Parfaits,* les *Parfaites* forment des congrégations pieuses qui, cachées dans les districts les plus sauvages des Pyrénées, attirent les enfants — parfois mystérieusement enlevés à leurs parents — pour faire d'eux des adeptes de la foi nouvelle.

Comme tant d'autres religions avant elle, c'est à

la femme que la doctrine cathare dut sa rapide extension. Parmi elles, les plus subtiles théologiennes, les plus ardentes apôtres, les confesseurs les plus convaincus, les martyres les plus courageuses de la foi.

Quand les hordes de Simon de Montfort ont passé, foulant toutes les fleurs d'une civilisation brillante, quand sous l'épée des croisés ou par le bûcher des inquisiteurs la plupart des fidèles ont péri; quand, à l'exemple des Vaudois réfugiés dans les Alpes, les derniers adeptes gémissent en l'âpre montagne, des femmes encore les conduisent qui soutiennent leur courage et les consolent par l'espérance des triomphes futurs.

***

Devant la toute-puissance de l'orthodoxie servie par toutes les armes terrestres, Vaudois et Albigeois ont succombé. Leurs idées demeurent, et, parmi elles, celle de l'affranchissement féminin. Voilà même cette dernière conception qui se précise. Et à la fin du treizième siècle, à Milan, une petite secte ignorée lui donne, tout en restant, bien entendu, sur le plan religieux, une netteté que nul féministe moderne ou contemporain ne dépassera.

C'est une opinion assez commune, au cours du treizième siècle, que le Christ, par la faute de son vicaire terrestre, n'a pu qu'accomplir en partie sa mission de paix et d'amour. La fin de son règne est proche. Et comme le Dieu de l'Ancien Testament a cédé sa place au Christ, le Christ à son tour s'effacera devant un nouveau rédempteur qui, abolissant

toute injustice, effaçant toute souillure, régnera sur l'humanité régénérée.

Descendante spirituelle des prophétesses albigeoises et vaudoises, une femme, Guillelmine de Bohême, se crut en effet l'incarnation de l'Esprit-Saint, le Christ des temps nouveaux.

Qui était cette femme qui, en 1281, surgit à Milan? Pour mieux frapper l'imagination des foules, elle se disait de souche royale et issue d'un mariage mystique entre la reine de Bohême et le Saint-Esprit.

Peu importe d'ailleurs quelle femme a choisie le Saint-Esprit pour l'Immaculée Conception nouvelle. Guillelmine est, comme fut le Christ, la troisième personne de la Trinité. Elle est, comme lui, « vrai Dieu et véritable créature humaine ».

Mais pourquoi cette seconde incarnation, et pourquoi sous la forme féminine? Parce que — la faute en est à la malice des hommes — toute la Rédemption n'est pas accomplie; parce que le sexe féminin n'a pas été lavé encore de la faute d'Ève. Parce que, seule, la femme rénovée accomplira la totale rédemption du monde; parce que, enfin, pour accomplir ou du moins entreprendre la grande œuvre en paix, il faut déjouer les persécuteurs que ne manquerait pas d'attirer la nouvelle révélation.

Guillelmine était belle, éloquente, charitable. La nouveauté de sa doctrine séduisit les esprits; son charme personnel retint les cœurs.

Autour d'elle, c'est bientôt une petite Église : des femmes, veuves, jeunes filles ou matrones, quelques hommes aussi, tous âmes simples, humbles artisans, comme les premiers disciples du Christ.

Alors la doctrine se précise et se développe; avec

une foi et une chaleur entraînantes, Guillelmine dit l'Évangile nouveau.

« Mon corps mortel, dit la prophétesse, mourra un jour, pour reparaître, glorieux, à l'heure du suprême jugement... Ma disciple préférée, Manfreda, sera mon vicaire terrestre. » A elle cette mission splendide. Quand Guillelmine serait morte, Manfreda, que l'imposition des mains sacrait prêtre et pontife, célébrerait la messe auprès du Saint Sépulcre. Plus tard, elle se transporterait dans la cathédrale de Milan et, sous les vêtements épiscopaux, devant tout le peuple assemblé, elle célébrerait de nouveau la Messe... Un jour Manfreda quitterait le Dôme de Milan trop étroit pour sa gloire. Elle marcherait vers Rome, renverserait le pape, réunirait un nouveau conclave; puis, ayant revêtu la blanche simarre, posé sur sa tête la tiare étincelante, s'assiérait, nouveau saint Pierre, sur le trône pontifical. Alors une ère nouvelle commencerait. L'antique Église du Christ serait remplacée par une nouvelle Église, plus douce aux faibles, plus secourable aux affligés. Les quatre Évangiles vieillis céderaient la place à d'autres Évangiles et, pour répandre la bonne nouvelle, des essaims d'apôtres s'envoleraient sur le monde, ardentes messagères de paix et d'amour. A tous elles apporteraient la lumière et la consolation. Car, seules, des mains de femmes sont assez douces pour panser toutes les plaies, des cœurs de femmes assez tendres pour comprendre toutes les douleurs.

Ainsi, la Rédemption universelle, commencée par un homme-dieu, serait terminée par un dieu-femme, pour la plus grande gloire du sexe féminin.

Guillelmine tenta de réaliser ses idées. Peu à peu la petite Église s'agrandit; et elle attira non plus seulement les femmes du peuple, mais les bourgeoises, femmes de riches marchands, mais des jeunes gens de l'aristocratie, tel Matteo Visconti. Dans la demeure d'un des fidèles se déroulaient toutes les cérémonies du culte nouveau. On baptisait les catéchumènes au nom du Saint-Esprit. Guillelmine et Manfreda, évêques de la foi nouvelle, ordonnaient des prêtresses, voire des prêtres. Enfin l'on célébrait l'office divin. Autour du pontife féminin et de son vicaire se rangeaient les apôtres et les docteurs de la loi.

A la fin du treizième siècle, Guillelmine quitta son Église milanaise pour aller porter en Angleterre et en Alsace son Évangile. Après sa mort, survenue à Colmar, ses disciples italiens la canonisèrent, puis attendirent sa résurrection. Mais bientôt les malheurs fondirent sur les *Heureux* et les *Heureuses*. Car « Dieu, dit un pieux chroniqueur, ne pouvait longtemps tolérer dans une ville chrétienne le triomphe de pareilles abominations ». En 1300, la secte fut dénoncée à l'Inquisition, qui ouvrit un vaste procès. Les fidèles qui, nombreux, confessèrent leur foi, ceux qui témoignèrent avoir vu Guillelmine descendre sur la terre sous la forme d'un éclair fulgurant, ceux qui préparaient, pour le grand jour de sa résurrection, dalmatique de pourpre et sandales d'or ne furent d'ailleurs condamnés qu'à des peines légères. Seuls Manfreda et un autre apôtre montèrent sur le bûcher.

Ainsi, suivant l'expression des historiens du dix-septième siècle, Guillelmine voulut « faire tomber

en quenouille la religion ». Tentative plus hardie, étant donnée l'époque, que celle des Olympe de Gouge ou des suffragettes !

La manifestation la plus nette de l'idée féministe que nous ayons jusqu'à présent rencontrée revêt donc la forme religieuse. Un siècle plus tard va se lever un nouvel apôtre de l'émancipation, mais qui, bien plus proche de nous, demandera au nom de la raison, et dans le domaine intellectuel et politique, ce que Guillelmine demandait, au nom de la foi, dans le domaine religieux : Christine de Pisan.

*
* *

Christine de Pisan. — Elle est, elle aussi, une curieuse figure. Fille de Thomas de Pisan, savant italien, très en faveur à la cour de Charles V, et venue toute jeune en France, mariée à un homme qu'elle aime et qui l'aime, elle mène d'abord une existence dorée à la cour du sage roi. Les innombrables talents dont l'ont pourvue la nature et une éducation accomplie (car elle est instruite des lettres sacrées et profanes et tourne le vers agréablement), elle les utilise seulement pour sa satisfaction personnelle et le plaisir d'un petit cercle d'amis, parmi lesquels le roi et les princes. Mais les malheurs s'abattent sur elle. Son père, père prodigue, meurt ruiné, suivi quelques années plus tard par son mari qui la laisse veuve, chargée de famille et sans autres ressources que des créances difficiles à recouvrer. Que va faire Christine lorsque, après des mois de démarches infructueuses, où elle a éprouvé la versatilité de la justice, la vanité du bon droit,

l'impossibilité pour la *femme seule* d'être protégée, elle doit renoncer à tout espoir de tenir son rang? Elle pourrait se remarier, et les partis, certes, ne lui manquent pas. Car elle est belle et spirituelle. Mais elle veut rester fidèle à la mémoire de l'époux bien-aimé. Et, en pleine guerre de Cent ans, elle réalisera pour la première fois, dans l'histoire de l'humanité, ce type féminin jusqu'alors inconnu : la femme de lettres qui, libre et indépendante, vit de sa plume. Telle nous la voyons sur une ancienne enluminure, revêtue d'une robe bleue, coiffée du hennin et penchée sur le pupitre où le parchemin attend son inspiration, telle elle s'applique, souriante d'ailleurs et affrontant courageusement la destinée.

Une *femme seule* et à qui son talent assure une vie honorable, voire honorée! En réalisant cette existence alors paradoxale, Christine de Pisan aurait fait œuvre féministe, et l'on ne comprend pas que nos modernes émancipées ne la placent pas, pour ce fait seul, au rang de leurs saintes.

Mais de la pratique Christine de Pisan est montée à la théorie, et loin de penser comme tant d'autres *bas bleus* que ce qui est possible à elle est interdit à ses sœurs, elle tire de sa vie de luttes et de peines, mais aussi de triomphes, cette conviction, cette foi, que la femme est bien l'égale de l'homme et que seuls des préjugés injustes l'empêchent de se réaliser entièrement comme lui.

Nous sommes alors à une époque où, chez les auteurs profanes et sacrés, les ardeurs antiféministes s'exaspèrent. Peut-être la vie scandaleuse de la reine Isabeau, peut-être le luxe insolent déployé par les grandes dames et qui semble insulter aux malheurs

du pays ne sont-ils pas étrangers à leur sain colère. Sans doute! mais aussi affaire de mode; le *Roman de la Rose* est le livre de chevet des gens du monde et la Bible des lettrés. Il traîne la femme dans la boue; docile, l'opinion publique s'acharne sur la femme. Pour ses sœurs, Christine relève le gant. Elle a créé l'association des chevaliers de la Rose, qui, comme les preux du grand siècle précédent, seront les champions de la femme. Elle s'attaque avec véhémence à l'idole adorée, l'auteur du *Roman de la Rose* Jehan de Meung, et tient tête à la meute de ceux qui crient au scandale, espérant de leur autorité écraser une faible femme. Et elle-même compose le *Trésor des Dames* et la *Cité des Dames,* pour démontrer l'éminente dignité du sexe calomnié.

Et voici la grande nouveauté. Quand, plongée en une triste rêverie, Christine s'afflige sur le sort des femmes, rabaissées, calomniées, trois lumineuses figures lui apparaissent pour lui dicter son plaidoyer. La Vierge Marie? la Foi? la Charité? Non, mais *Raison, Droiture, Justice.* Avec Christine, le féminisme descend du ciel sur la terre. C'est dans ce monde que doit se réaliser l'égalité. Et, tout comme plus tard Poulain de la Barre, Condorcet ou Stuart Mill, Christine de Pisan va, pour établir cette égalité, faire appel à la seule raison.

C'est en effet, non un nébuleux mysticisme, mais le bon sens, l'observation et l'expérience qui lui dictent ses arguments. « Regardons autour de nous, dit-elle, et, l'esprit affranchi de toute littérature, jugeons impartialement qui de l'homme ou de la femme est le plus vertueux? Sans doute la femme,

car, pour une épouse infidèle, que de maris légers! » Qui des deux est le meilleur? La femme, à qui son grand cœur assure un rôle éminent dans la *république*. « Qui secourt les pauvres, sert les malades, ensevelit les morts?... » L'histoire, observation du passé, témoigne hautement que ni le courage ni la capacité politique ne sont marchandés aux femmes par la nature. Tant de grandes souveraines, Frédégonde, Brunehaut et la bonne reine Blanche de Castille, tant de nobles châtelaines, actives, courageuses, ayant l'œil à tout dans leurs domaines, proclament que la femme sait être, s'il le faut, un administrateur et un chef. Elle sait même combattre. Et Christine évoque les Amazones. Sur la fin de sa vie, elle pourra renouveler ce thème en exaltant la victorieuse *Pucelle d'Orléans*.

Mais voici la dernière forteresse où se retranche l'orgueil de l'homme. La femme, peut-être, peut déployer parfois une activité masculine. Son esprit est incapable de pénétrer les profondeurs de la science. Et nulle femme qui puisse rivaliser avec les subtils docteurs de Sorbonne ni avec les anges de la scolastique. Pour le moment, oui, concède Christine. Mais l'inégalité intellectuelle des sexes est acquise, non innée. « Si la coutume était de mettre les filles à l'école, et que communément on les fît apprendre comme on fait aux fils, elles entendraient subtilités d'art et de sciences comme ils font. » N'est-ce pas elles qui, tandis que l'homme guerroyait, inventèrent tous les arts utiles, de l'agriculture à la peinture (vue pénétrante, celle-ci, et que reprendront après elles les sociologues modernes), et ne pourrait-on citer dans Paris mainte maîtresse ès art d'enlu-

minure dont la réputation fait pâlir celle des enlumineurs!... sans compter certaine poétesse que sa modestie lui interdit de nommer.

Et voici Christine arrivée au point critique. Pourquoi, doit-on se demander en bonne logique, pourquoi, si la femme est l'égale de l'homme, pourquoi ne tient-elle pas la même place que lui dans le gouvernement? « Parce qu'*elle n'a pas la force* et que d'ailleurs il n'est pas nécessaire que les femmes prennent les offices des hommes. » Concession plus apparente que réelle aux préjugés du temps et démentie par toute la suite logique de l'argumentation. Christine de Pisan s'est posé la question. Elle l'a, dans son for intérieur, résolue.

La raison la mène, et par les mêmes voies, jusqu'au même point où elle conduira Olympe de Gouges ou Condorcet. Elle est bien l'une des plus grandes apôtres de l'émancipation de la femme et, en même temps, l'une des premières émancipées.

*
* *

La Renaissance et le féminisme. — Au quatorzième siècle, au quinzième siècle, toute voix qui s'élève en faveur des femmes doit rester isolée; si elle ne plane sur les ailes du mysticisme, l'idée de l'émancipation ne peut trouver de défenseurs.

Il en est tout autrement lorsque le grand souffle de la Renaissance a rénové les esprits, lorsque, sur la terre élargie par Vasco et Colomb, embellie par la résurrection des dieux antiques, de hardis réformateurs peinent, sans crainte du bûcher, à libérer la pensée pour jeter les bases d'un monde nouveau.

Ainsi qu'à toutes les époques où les traditions sont critiquées, les dogmes anciens discutés, où s'opère une revision générale des valeurs, la question se pose de savoir si la place que les lois et les mœurs attribuent aux femmes est bien celle qu'a voulue leur donner la nature, si l'idée que le vulgaire se fait d'elles est conforme à l'ordre universel des choses et à la pensée du Créateur. A la voix de Luther, d'Érasme, de Rabelais, répondent les voix de Guillaume Postel, de Marguerite de Navarre, de Modesta Pozzo, de Cornélius Agrippa. Tandis que ceux-là réforment la religion ou se rient de la sottise humaine, ceux-ci battent en brèche le préjugé des sexes. Ainsi en sera-t-il à l'ère des philosophes et de la Révolution.

Déjà, d'ailleurs, les femmes se sont émancipées par l'esprit. Nulle grande dame dans l'Italie du *Quattrocento* et bientôt nulle bourgeoise qui ne tienne à honneur de lire les deux idiomes où s'enferme tout le trésor de beauté, d'écrire des vers dans sa langue natale et de s'entourer d'une cour de beaux esprits. Aussi instruite que l'homme, souvent aussi libre, et d'allure et de mœurs, souvent aussi tenace, aussi nietzchéenne dans le désir de vivre sa vie, la femme italienne a conquis la plus large place dans la société. Ce n'est pas toujours en amateur qu'elle use de sa science. Elle est poétesse, humaniste, voire professeur d'université, et l'on rend hommage à son génie.

Le souffle parti des rives du Tibre ou de l'Arno anime l'Espagne, la France, l'Angleterre. La première a ses théologiennes et ses prédicatrices, qui n'ont pas seulement la foi, mais l'érudition; la

France sa *belle Cordière*, dont la libre vie autant que la passion poétique fit la Sapho française ; ses princesses de la maison de Valois qui furent des Pic de la Mirandole féminins ; l'Angleterre, Marie Stuart.

*
* *

Une reine, la première, entreprend de relever la gloire de son sexe.

Dès 1499 Anne de Bretagne confie à un humaniste normand la biographie de toutes les femmes célèbres, prophétesses, muses, guerrières et impératrices. L'autoritaire épouse de deux rois ne montre-t-elle pas ainsi, avec discrétion, mais netteté, que la femme qui, comme l'homme, a contribué à la gloire et au bonheur des peuples est bien l'égale de l'homme ? Sur ce terrain la suivent d'autres princesses. Quelle belle recrue pour le féminisme qu'une femme comme Catherine de Médicis qui, trente ans, administra la France avec une énergie plus que masculine et une ruse bien féminine, et comme il est étonnant que nos émancipées n'aient pas pris soin de feuilleter Brantôme pour y découvrir ce glorieux précurseur !

Discutant avec le cardinal de Lorraine en présence de plusieurs nobles dames, Catherine, nous raconte le Dangeau des Valois, s'élève contre l'absurde coutume de la loi salique qui priverait de leurs droits à la couronne des princesses aussi capables que nuls princes au monde d'en gérer, glorieusement et habilement, les intérêts. Ainsi, elle revendique, sous la seule forme que puisse alors concevoir une reine, l'égalité politique des sexes. Brantôme

qui rapporte ces paroles les fait suivre d'un commentaire sympathique; avec autant de fougue qu'un pamphlétaire moderne, il malmène les ennemis des femmes qui, « faibles à débattre leur droit à la pointe de l'épée », en sont pour cela exclues par la brutalité des hommes. « Les femmes, dit-il formellement, sont dignes de commander. » Ainsi un libre esprit déjà refuse de s'incliner devant le préjugé. Et Montaigne qui, par ailleurs, n'a pas été sans décocher à la femme quelques traits assez pénétrants, avoue lui aussi que « les hommes et les femmes sont coulés dans le même moule ».

Convaincue aisément de sa propre supériorité sur beaucoup d'hommes, disciple de cette lignée d'écrivains et de philosophes français, italiens, qui, avec Montaigne, admettent que les deux sexes réagissent de même manière devant les sentiments et les passions, avec Brantôme l'égalité d'aptitudes politiques, la populaire reine Margot se propose, elle, de défendre, non plus seulement le droit des femmes à la couronne, mais tout « son sexe contre d'injustes mépris ». Pour elle la femme, dernière œuvre de Dieu, est donc la plus parfaite; plus délicate, plus sensible que l'homme, elle est plus capable que lui de belles actions, si par belles actions il faut entendre non les œuvres de la force, mais celles du cœur et de l'esprit.

Dans le plaidoyer de Marguerite de Navarre, mainte théorie curieuse, d'ailleurs :

Avec un peu de bonne volonté, on pourrait voir l'ébauche de l'hypothèse du matriarcat dans cette affirmation « qu'au commencement les hommes rejetèrent l'élection qu'ils avaient faite des plus forts

de corps pour se faire régir par les beaux esprits plus capables de raison et d'équité, en *quoi la femme excellait* ».

La femme, affirme également Marguerite de Navarre, possède le *transcendant des choses créées.* Nous retrouvons ici le vocabulaire mystique de ceux qui, au lieu de revendiquer simplement l'égalité des sexes au nom de la raison, réclament la supériorité de la femme au nom de son aptitude particulière à saisir le divin.

***

La femme, intermédiaire désigné entre l'homme et Dieu : nombreux sont, au seizième siècle, ceux qui, fils spirituels des gnostiques et des Albigeois, développent cette thèse. L'Italien Ruscelli s'agenouille devant la beauté féminine qui élève l'homme jusqu'à Dieu.

L'érudit Guillaume Postel, savant en langue latine, grecque, hébraïque, docteur en Cabale, et dont les voyages en Orient ont développé le mysticisme mégalomane auquel son esprit nébuleux et déséquilibré était naturellement porté, rencontre à Venise une créature singulière qu'il ne désigne jamais sous un autre nom que celui de *Mère Jeanne* et qu'il prétend épouse de Jésus. De la mère Jeanne, nous savons seulement qu'elle usa sa vie à soigner les malades, qu'elle méprisa tous les biens du monde, qu'elle maltraita son corps malingre jusqu'à le rendre presque immatériel et qu'au cours de ses visions où elle apercevait le Christ dans le Ciel et le Diable au centre de la Terre, son visage *abject* se transfigurait au point de la faire apparaître — à cin-

quante ans — sous les espèces d'une vierge de quinze ans. Guillaume Postel, qui prétendit réincarner son âme libérée, lui attribue le dessein de compléter, par le moyen des femmes, la rédemption que le Christ laissa inachevée... Ainsi parlait deux siècles auparavant, dans cette même Italie, Guillelmine de Bohême. Postel, dont l'inspiration est faite d'un mélange singulier de féminisme, d'exaltation prophétique et d'impérialisme français, se propose donc de relever les femmes, et par elles la France et le monde.

*
* *

Cornélius Agrippa, qui dédie à Marguerite d'Autriche, tante de Charles-Quint et gouvernante des Pays-Bas, son livre de la *Supériorité du Sexe féminin,* donne, dans le fatras d'arguments qu'il accumule en faveur du sexe, une prépondérance évidente aux raisons théologiques. Entre autres celles-ci assez imprévues : la femme n'a eu, quoi qu'en dise la tradition biblique, aucune part à la chute de l'homme. A qui en effet la défense de toucher aux fruits de la science ? A l'homme seul, la femme n'étant pas encore créée... Plus tard, lorsque le Christ vint sur la terre, c'est par humilité pure qu'il se fit homme... le beau sexe étant trop noble et trop sublime pour ce qu'il se proposait.

Et voici encore, plus subtil et d'une portée assez haute, ce raisonnement : la Bible nous montre les femmes bénies pour des actions qui, chez l'homme, seraient jugées blâmables : exemples Judith et Raab la courtisane... Donc, la femme est au-dessus des

lois, au-dessus de la morale. Nietzchéisme féministe ou pure plaisanterie?

Cornélius Agrippa daigne d'ailleurs redescendre du ciel, et il constate des faits : la femme a été impératrice, prophétesse, *papesse,* philosophe, jurisconsulte. Donc elle est capable de toute science et s'y escrimera fort bien, pour peu qu'on ne lui interdise pas les fruits nouveaux de l'arbre de science.

Supérieure par la volonté divine, et pourvue d'un naturel génie capable d'exercer tous les offices, c'est par la seule méchanceté des hommes qu'elle en peut être exclue. Nettement Cornélius Agrippa revendique pour les femmes l'exercice de toutes les professions judiciaires, ecclésiastiques, universitaires, d'où elles ne sont chassées que par la force, et comme dans la guerre les vaincus cèdent aux vainqueurs.

Se plaçant sur un terrain plus solide, Érasme se contente de demander pour les femmes l'instruction supérieure : non qu'il veuille les gratifier du bonnet doctoral ou de la toge judiciaire, mais pour les préparer à leur rôle de mères, c'est-à-dire d'institutrices de la jeunesse des nations, et comme la plus sûre garantie de leur vertu.

Voici enfin, d'une portée plus générale que les théories pédagogiques d'Érasme ou les revendications politiques des princesses de Valois, et autrement positif que les nuageuses constructions de Postel ou d'Agrippa même, le plaidoyer de Modesta Pozzo. La patricienne de Venise, dont d'un vieux livre poussiéreux surgit le masque énergique, — figure osseuse, traits durs, vaste front sous les cheveux relevés en cornes, — fut d'abord un célèbre auteur d'idylles et de pastorales; elle mit au service

de la cause des femmes son talent d'évocation poétique. Son *Mérite des Femmes,* conversation qui, entre sept nobles dames de Venise, se poursuit dans de délicieux vergers, sous le ciel éclatant ou la nuit étoilée, a les allures charmantes d'un décaméron. Mais le dialogue est digne d'une académie platonicienne, et il s'en dégage ces idées toutes modernes : « La supériorité de l'homme est acquise, non innée..., la femme n'est pas faite pour servir l'homme..., le mariage, mauvaise affaire pour la femme, qui perd sa liberté et gagne la domination d'un homme qui la dirige à sa fantaisie. » La révolte contre le joug marital se traduit parfois par des boutades très dures : « Avec notre dot, dit l'une, ne ferions-nous pas mieux d'acheter un porc qu'un mari ? » On sent déjà gronder l'esprit de haine qui fera, au dix-neuvième siècle, quelques-unes des émancipées si violemment hostiles à l'homme. Mais ce ne sont, après tout, que des boutades. Ce n'est pas par un appel à la révolte que se termine le *Mérite des Dames,* qui, les nobles Vénitiennes étant heureuses d'avoir établi par l'histoire profane et sacrée la supériorité féminine, finit comme il a commencé, au frémissement du vent dans les arbres accompagnant d'une douce musique des vers harmonieux.

LA FRONDE ET LE FÉMINISME

Politiciennes et générales. — Le Stuart Mill du dix-septième siècle. — L'aurore du féminisme anglais.

La femme du dix-septième siècle ! De suite nous évoquons Mme de Sévigné, belle et rayonnant d'une grâce tranquille, ou la hautaine Mme de Montespan, ou la jolie Fontanges, promenant, devant la noble façade de Versailles et les architectures de feuillage et d'eaux, leurs pompeux atours. Celles-là sont les reines du monde et, contentes de leur brillante destinée, n'aspirent à rien au delà. Comme au siècle précédent, pourtant, parfois les femmes furent autre chose que des femmes de cour; et parfois des écrivains des deux sexes, mais surtout, il faut le dire, du sexe fort, frappés des capacités qu'elles surent si souvent déployer, revendiquèrent pour elles un rôle plus vaste et de nouveaux droits.

***

Politiciennes et générales. — Si du règne du grand roi, bien différent de celui de ses successeurs et de ses devanciers, la politique féminine est bannie, il n'en est pas de même des années qui ont précédé le glorieux avènement. Marie de Médicis, Anne

d'Autriche, deux régences, donc deux gouvernements féminins.

De 1610 à 1624, de 1643 à 1652, c'est bien l'influence féminine, celle de la reine, celle de ses favorites, celle de ses amies qui domine à la cour. « Tous les plus grands événements de l'histoire de France, dit un vieil écrivain, sont dus à l'influence des femmes de la cour. » Mézeray évidemment exagère... Mais, pour rester dans la note vraie, consultons un contemporain bien informé et qui eut parfois à se louer, souvent à se plaindre de l'ingérence féminine dans la politique, le cardinal Mazarin : « En France, toutes les femmes sont férues de politique plus qu'en aucun autre pays. Vos femmes, dit-il à un ambassadeur d'Espagne, ne songent qu'à plaire à leurs maris ou à leurs galants... Les nôtres, soit prudes, soit galantes, soit jeunes, sottes et habiles, veulent se mêler de toutes sortes de choses. Une femme de bien ne... « dirait pas de tendresses » à son mari, ni une coquette à son galant, s'ils ne leur avaient parlé ce jour-là d'affaires d'État. Elles veulent tout voir, tout connaître, tout savoir et, qui pis est, tout faire et tout brouiller... Nous en avons, entre autres, qui mettent plus de confusion qu'il n'y en eut jamais en Babylone. »

Que la boutade du cardinal contienne une grande part de vérité, les événements, amplement, l'ont démontré. Pendant ces années, brillantes et d'ailleurs stériles, où ressuscite avec toute sa force, toute sa vigueur l'esprit féodal, pas de grande dame, en effet, qui ne se sente l'âme d'un ambassadeur, d'un tribun du peuple, d'un ministre, d'un général en chef. Et leurs prétentions, leurs espoirs, ne sont pas toujours

injustifiés. Les politiciennes de l'époque ne le cèdent de beaucoup, ni par leur activité, ni par la grandeur de leur rôle, aux politiciens. Sans doute ce sont des hommes, Condé, Retz, Mazarin, qui dirigent — et à leur profit — les événements. Mais combien de fois sans l'aide des femmes leurs plans eussent échoué!

Lorsque, au début de 1651, Mazarin a fait emprisonner Condé, c'est sa femme qui va soulever la révolte à Bordeaux, elle qui, par une éloquence sans apprêt, attire à sa cause les magistrats de Guyenne. Mme de Longueville, sœur du vainqueur de Rocroi, fait mieux. Elle gagne, après vingt aventures romanesques, les Pays-Bas espagnols, y signe elle-même un traité d'alliance avec le représentant de Sa Majesté catholique, et, non sans avoir, d'un seul regard bleu, gagné Turenne, entraîne sur Paris une armée. La duchesse de Chevreuse est le pivot de toutes les intrigues qui, d'un bout à l'autre de la France, se nouent et se dénouent pendant dix ans pour et contre le cardinal. Elle a suscité la cabale des Importants, permis à Mazarin l'arrestation de Condé en détachant de lui Paul de Gondi et le Parlement; retourné la situation en raccommodant ce qu'elle avait brouillé et, en négociant l'union de la Fronde bourgeoise et de la Fronde des Princes, chassé Mazarin de Paris, contribué enfin au retour du cardinal en lui rendant son amitié et son appui. Maint caméléon politique pourrait se réclamer de la belle duchesse.

Mlle de Montpensier, dont la gravure a popularisé les attitudes guerrières, fut vraiment, pendant quelques mois au moins, un chef de parti. C'est elle

qui, brave pour deux, et tandis que son père grelotte au Luxembourg d'une fièvre feinte, va secourir Orléans menacé; la voici rentrant, par la brèche, dans la capitale de l'apanage familial, tandis que ses sémillantes officières, Mmes de Fiesque et de Frontenac, charment les bateliers de la Loire; la voici haranguant avec éloquence la foule orléanaise et la ramenant facilement dans l'obédience de Gaston; présidant le conseil de guerre et passant en revue les régiments frondeurs; la voici, plus tard, vraie reine de Paris, de ce Paris dont le coup de canon historique ferme la porte aux troupes royales et l'ouvre à Condé. Sans doute, chez elle, aucune politique précise, et le seul désir de jouer aux héroïnes cornéliennes, mais une énergie, une intrépidité, un esprit de décision vraiment masculins.

Plaçons encore, à côté de ces premiers rôles, une Mlle Gerbier, cette jolie jeune fille qui fut à dix-huit ans chef d'état-major de l'armée de la princesse de Condé, cette princesse palatine qui fut pendant dix ans la cheville ouvrière de toutes les intrigues, cette maréchale de Guébriant que ses talents, et non les services exceptionnels de son mari, firent nommer ambassadeur en Pologne et qui sut, avec une vigueur et une habileté surprenantes, soutenir à Varsovie le prestige et les intérêts de la France avant de chevaucher, elle aussi, dans la guerre civile pour le compte du roi; et remémorons-nous encore ces Précieuses qui ne furent pas toutes ridicules et qui, jalouses de ramener à Paris le brillant et la douceur de vivre du siècle des Valois, polirent à la fois la langue et les mœurs françaises, courbèrent sous la puissance d'Éros les rudes sabreurs,

tracèrent la carte du Tendre et, créant, avec la psychologie amoureuse, l'esprit de conversation, marquèrent pour deux siècles notre littérature de leur puissante empreinte; nous reconnaîtrons que les femmes, législatrices des bienséances et reines de la république des lettres, politiciennes consommées, parfois générales, ambassadrices, tribuns, et parfaitement indépendantes en fait de leurs pères ou de leurs maris, ont, en ce siècle encore, réalisé sans le chercher les principaux articles du catéchisme féministe.

*
* *

Le féminisme au dix-septième siècle : Poulain de la Barre. — Quelques-unes, et c'est d'ailleurs le petit nombre, passent à la théorie. Mlle de Montpensier gémit sur la servitude où l'institution du mariage, œuvre de la tyrannie des hommes, tient le sexe féminin. Et elle rêve d'une Thébaïde où, unis par les seuls liens de l'amitié, hommes et femmes vivraient affranchis de ces dures chaînes. « Qu'il y ait, s'écrie-t-elle, un endroit au moins dans le monde où les femmes cessent d'être esclaves! »

Mlle de Scudéry, d'autre part, si ennemie qu'elle soit des femmes savantes, ne peut s'empêcher de s'élever contre l'absurde éducation communément donnée aux femmes. « Elles emploient, dit-elle, dix ans de leur vie à l'art de la danse qu'elles exerceront à peine quelques années. Mais elles auraient besoin toute leur vie d'être intelligentes et vertueuses. Et qui s'occupe de leur former le cœur et l'esprit?... »

« L'infériorité des femmes! s'écrie le chevalier Pierre de l'Escale, champion du beau sexe et qui, en réponse aux diatribes d'un farouche misogyne, oppose à l'*Alphabet de l'imperfection du sexe* l'*Alphabet de la perfection*[1], mais elle vient de l'inégalité d'éducation. Les hommes fréquentent les collèges, les universités et, par des voyages, forment leur jeunesse... les femmes ne bougent de chez elles, non plus que tortues. Étonnons-nous donc qu'elles soient moins instruites que nous! »

Innombrables d'ailleurs sont, au début du dix-septième siècle, en cette époque qui vit surgir tant de hautes individualités féminines, les panégyriques des femmes, innombrables les écrivains des deux sexes qui s'amusent à prouver la *supériorité* de la femme sur l'homme.

Et ceci ne peut être que jeu littéraire. Comment prendrait-on au sérieux de si évidents paradoxes, et quelle conclusion pratique en tirer? Aucune, évidemment, si ce n'est que les adversaires du sexe sont des cuistres grossiers, qui d'ailleurs renvoient la balle à leurs contradicteurs.

Mais voici deux esprits très modernes, bien inégaux d'ailleurs d'envergure, et qui posent avec netteté le problème féminin : une disciple de Montaigne, un disciple de Descartes.

Fille d'alliance de notre grand et charmant sceptique, auquel elle ressemble si peu, masculine

1. Forme littéraire en usage au début du dix-septième siècle.

L'un démontre que les femmes sont Avares, Bavardes, Méchantes, Querelleuses; l'autre qu'elles sont Bonnes, Chastes, Fidèles, Prudentes.

d'esprit et de manières, pédante et pétrie de vanité, mais douée d'une assez robuste intelligence, Mlle de Gournay écrit, en 1622, son traité de l'*Égalité des Hommes et des Femmes,* œuvre originale par sa méthode et sa forme, si l'on fait abstraction de la *Cité des Dames* de Christine de Pisan, que sans doute elle ignorait.

Comment va-t-elle démontrer l'égalité des sexes? Par des exemples tirés de l'histoire sacrée et profane, par le témoignage des Écritures, des Pères de l'Église et des historiens anciens? Sans doute, puisque telle est la mode de son temps. Mais bien plutôt elle s'appuiera sur le témoignage qu'offrent les vieilles institutions féodales et sur l'observation de la vie quotidienne.

Les pairesses qui siégèrent au Parlement et surent conduire leur fief, les régentes, sans lesquelles si souvent « l'État eût été par terre », voilà les avocats les plus éloquents, les plus persuasifs de l'égalité des sexes. Que souvent les femmes soient inférieures aux hommes, Montaigne l'a dit et Mlle de Gournay ne reniera pas son père spirituel. Mais s'il en est ainsi, c'est que les femmes sont peu ou mal instruites. Une réforme dans l'éducation ramènera la femme à sa juste place. Et cette place doit être très grande : la femme peut étudier les belles-lettres, s'adonner aux sciences, mieux enseigner lettres et sciences; le sacerdoce même ni la politique ne lui devraient être interdits. En un mot, nulle différence de nature ni d'aptitude entre l'homme et la femme. Car Dieu a créé l'être humain, *homme et femme,* et l'un comme l'autre concourent également à la réalisation de ses desseins.

Nous sommes en 1622; Mlle de Gournay, ayant posé les principes, ne les développe qu'à demi et ne pousse pas la théorie féministe jusqu'à ses dernières conséquences. Mais arrive Descartes qui enseigne à n'accepter pour vrai que ce que la raison a démontré tel, et donc à démolir tous les préjugés. Et après avoir observé Précieuses et Frondeuses, après avoir admiré Mlle de Montpensier, — qui semble par son exemple l'inspiratrice de ses ouvrages, — un disciple de Descartes, Poulain de la Barre, fait du féminisme l'exposé le plus logique, le plus net et le plus complet qui ait jusqu'ici apparu, — et qui même doive apparaître, — dans les deux traités de l'*Égalité des Sexes* et de l'*Éducation des Dames*. Ouvrages qui, aux jours où le féminisme aura triomphé, seront des classiques au même titre que, dans une démocratie, l'*Esprit des Lois* et *le Contrat social.*

Poulain de la Barre, lui, rejette délibérément le fatras d'histoires et de légendes sur lequel les apologistes du sexe étayent leurs puériles démonstrations. Son seul guide, sa seule lumière, c'est la raison, la raison souveraine; sa seule base, l'observation des faits.

Or, que nous démontre la raison? Qu'une idée, pour universelle qu'elle soit, peut néanmoins être fausse et ne pas se justifier en droit.

Il en est ainsi du *préjugé des sexes*. Car, en réalité, l'analyse la plus exacte du cerveau ne nous fait apercevoir aucune différence entre celui de l'homme et celui de la femme. L'un et l'autre sont aptes à saisir la vérité; donc l'un et l'autre ont droit à la vérité, droit à la science. Ce n'est pas, certes, Poulain de la Barre qui prendrait pour cible de ses

plaisanteries les femmes savantes. Car il consacre tout un ouvrage à démontrer que les femmes doivent apprendre géométrie, physique, philosophie, théologie et que, tout comme les hommes, elles y doivent réussir. « Ainsi, dit Poulain de la Barre, les deux sexes sont égaux devant les *lumières*. » Mais à quoi vont servir aux femmes ces lumières? A élever leur cœur, à orner leur esprit? Certes, et c'est là — puisque enfin l'auteur s'adresse à des femmes nobles, à de riches bourgeoises dégagées de toute préoccupation matérielle — le but essentiel. Mais qui les empêche de se servir, et de leurs éminentes aptitudes, et des connaissances acquises « pour la conduite des autres »? Et voilà Poulain de la Barre qui, abandonnant la théorie, se lance, avec une logique rigoureuse et convaincante, sur le terrain de fort précises revendications. Les femmes? mais elles doivent être, par leur patience, par la clarté de leur esprit, des professeurs remarquables. Que, faisant litière d'un préjugé absurde, on les revête du bonnet de docteur et qu'elles enseignent dans les collèges et les Universités... Leur douceur, leur propreté, leur vigilance font d'elles les gardes-malades idéales. Qui empêcherait qu'elles fussent médecins? La subtilité de leur esprit, leur aptitude à saisir les vérités les plus abstruses, les raisonnements les plus délicats pourront faire d'elles des flambeaux de la théologie et, pourquoi pas? des prêtresses. Car « la foi leur est commune avec nous, et les promesses de l'Évangile ne s'adressent pas moins à elles qu'à nous ».

Science et subtilité, voilà qualités suffisantes pour exercer « les charges de judicature »; rien n'empêche les femmes d'être avocat et magistrat.

Enfin, « il ne faut pas plus d'application pour la conduite d'un royaume que les femmes n'en ont pour leur ménage et les religieuses pour leur couvent », donc vivent les femmes « vice-reines, secrétaires d'État, conseillers d'État, intendantes de finances, gouvernantes de province » ! Leur administration sera plus habile que celle des hommes, leur gouvernement plus doux.

Sans doute, à faire cette brève analyse, semble-t-on écrire la *Perrette et le Pot au lait* du féminisme; mais Poulain de la Barre ne semble-t-il pas, dans une géniale prescience, avoir aperçu ces États d'Amérique et d'Australasie où la femme est en effet ministre, avocat, magistrat, pasteur, théologien! En ce domaine, comme en tant d'autres, l'utopique anticipation est devenue réalité.

Sans doute, les livres de Poulain de la Barre, venus trop tôt dans un monde trop jeune, n'éveillent-ils pas de puissants échos. N'importe, les idées féministes sont déjà répandues, assez pour qu'un auteur comique les prenne pour thème d'une de ses pièces.

Au même moment où Molière satirise la prétention des femmes au beau langage et à la haute culture scientifique, Chappuzeau se moque de leurs aspirations à l'indépendance. « Vous êtes plus forts que nous, dit, dans le *Cercle des Femmes,* l'affriolante veuve Émilie à un barbon qui la courtise. La belle affaire ! les chameaux, il me semble, ont encore, à ce point de vue, un grand avantage sur vous. » Et réunissant, telle Lysistrata, une assemblée féminine, elle demande qu'un conseil souverain de femmes soit chargé, non seulement de légiférer sur

la mode et de ramener en de justes bornes le luxe effréné des *nouvelles riches,* mais encore de trancher toutes les questions relatives aux intérêts et au bonheur du sexe féminin. Nous devons gagner sur les hommes les fonctions publiques, ajoute-t-elle, sauf, bien entendu, celles qui exigent l'épée.

Une comédie comme celle de Chappuzeau est une preuve que, dans la bourgeoisie même, le féminisme gagnait du terrain. Cependant, le féminisme théorique et pratique, qui au milieu du dix-septième siècle semblait prêt à rallier sous ses bannières l'élite française[1], brusquement s'éclipse. Pendant une cinquantaine d'années, on n'entendra que la voix des détracteurs du beau sexe : Boileau qui renouvelle contre les femmes la satire de Juvénal, Molière qui crible Précieuses et femmes savantes de ses traits les plus mordants, La Rochefoucauld, Saint-Évremond qui montrent la femme mue par les sens plus que par l'intelligence, par le cœur plus que par l'esprit et, comme les modernes psychologues, la voient capricieuse, inquiétante et déraisonnable. A l'épopée cornélienne, qui montre des héroïnes se haussant par la volonté, la maîtrise de soi, au niveau des politiques et des guerriers, théâtre féministe celui-ci et qui contribue à influencer bien des frondeuses, est substituée la racinienne élégie, où la femme, se laissant aller sans résistance aux impulsions de sa nature, n'est plus qu'un être illogique et passionné.

Nulle femme d'ailleurs ne proteste. C'est que, quelle que soit l'idée que l'on se fasse de la nature

1. Les apologies du beau sexe étaient nombreuses; non seulement à Paris, mais en province des hommes, des femmes, des jeunes filles en rédigeaient.

féminine, la femme, la femme noble, la seule qui compte, est toujours la reine de la société. Pour elle, Versailles, ses bosquets harmonieusement taillés, ses cabinets de verdure et ses parterres d'eau, pour elle ces fêtes où le roi lui-même apparaît comme le jeune dieu de la danse, pour elle les chefs-d'œuvre des beaux esprits dont elle fait et défait la réputation, et qui leur portent leurs œuvres comme aux arbitres suprêmes du bon goût. Pourquoi ne se contenteraient-elles pas, quand l'homme travaille pour elles, de moissonner les plus belles fleurs, de cueillir les plus beaux fruits d'une civilisation? et pourquoi demanderaient-elles l'égalité alors qu'elles sont souveraines...? D'ailleurs le règne de Louis XIV, où triomphent l'ordre, la règle et, dans l'État, le pouvoir d'un seul, est évidemment défavorable à toute manifestation d'indépendance féminine qui, remettant en question la puissance du mari dans la famille, la suprématie théorique des hommes dans la société, semblerait bouleverser l'ordre politique et religieux, menacer dangereusement le trône et l'autel.

Donc, pendant une cinquantaine d'années au moins, éclipse totale du mouvement féministe. Il en sera de même après les grandes espérances révolutionnaires et, pour des raisons semblables, sous Napoléon Ier.

*
* *

Tandis qu'en France le féminisme s'estompe, il point en Angleterre et en Allemagne : Mary Astell écrit sa *Sérieuse Proposition aux Femmes* et sa *Défense des Femmes,* et, sans réclamer encore pour

elles les droits politiques, les veut instruites comme l'homme et pourvues dans la famille d'un droit égal, dans la société d'une égale considération. Marie de Schurmann, érudite dont d'autres érudits saluèrent dans toute l'Europe le génie, donne une preuve éclatante de la possibilité pour la femme d'aborder sans faiblir les études les plus ardues. Daniel de Foë se demande si vraiment Dieu a donné à la femme une âme pour en faire « une femme de ménage, une cuisinière, une esclave »; rompant à l'avance le dilemme proudhonien, il veut que la femme s'élève par les travaux de l'esprit et projette de former une académie féminine.

D'ailleurs les femmes auteurs foisonnent sur les rives de la Tamise. Quant aux petits États de l'Allemagne, ils laissent volontiers les femmes professer dans leurs universités. Pratique qui aidera puissamment les théories.

LE DIX-HUITIÈME SIÈCLE FRANÇAIS

La royauté de la femme. — Les philosophes et la question féminine : Voltaire et Montesquieu contre Rousseau. — Le féminisme chez les femmes de lettres.

La royauté de la femme française. — C'est alors la genèse d'un monde nouveau. Après avoir, un siècle durant, vécu dans l'amour de la tradition, le culte du passé, le respect de toutes les puissances établies, l'humanité brise ses anciennes idoles. Descartes a instauré le doute méthodique, et proclamé souveraine la raison. Mais lui-même et ses disciples se sont cantonnés dans le domaine de la philosophie pure. Et, à de rares exceptions près (l'une des plus brillantes est justement Poulain de la Barre), ils n'ont pas songé à faire l'application de leurs principes aux institutions politiques et à la conception sociale qui règnent de leur temps. Louis XIV disparu, les philosophes seront moins discrets. Ceux qui se parent et que l'histoire décore de ce nom sont moins préoccupés de fournir l'explication de l'univers ou de démonter les ressorts spirituels de la machine humaine que d'examiner à la lumière des principes cartésiens gouvernement et société, institutions et mœurs. Pas plus que le christianisme ou

la royauté, le préjugé des sexes n'échappera à leur critique.

Amenés à se demander si l'assujettissement des femmes est conforme à la raison, et faisant d'ailleurs à cette question, suivant leur tempérament et leurs idées, des réponses assez différentes, ils attireront l'attention sur le problème féminin et susciteront tout un mouvement d'idées d'où, les femmes s'y mêlant plus activement qu'elles n'avaient fait depuis un siècle, et rompant, suivant une escrime nouvelle, des lances en faveur de leur sexe, naîtra le féminisme révolutionnaire.

Les progrès du mouvement féminin sont d'ailleurs, en France du moins, hâtés par la profonde transformation politique et sociale dont, avant d'être une cause, le mouvement philosophique est lui-même un effet. Cette puissante armature que la royauté, en plusieurs siècles d'efforts, a construite, elle craque de toute part : l'autorité royale se dissout et s'énerve en des cabales de cour où la femme reprend une influence politique qu'elle semblait avoir, sous Louis XIV, définitivement perdue. Les favorites règnent et gouvernent, et non seulement elles, mais les femmes des ministres, des maréchaux, des simples courtisans. Toute grande dame a ses partisans, sa politique, et, en dehors même de Mme de Pompadour et de Mme Du Barry, nombreuses sont celles qui exercent une influence décisive sur les événements. Dans la famille, la femme, du moins celle de la noblesse et de la haute bourgeoisie, souvent la paysanne ou l'ouvrière que la nécessité de gagner sa vie arrache au foyer et fait pratiquement presque l'égale de l'homme, échappe

au despotisme marital, toujours consacré cependant par la loi. Comme celle du monarque, l'autorité du père de famille, absolue en théorie, est, en pratique, de plus en plus limitée. Peu à peu les mœurs accordent ce que refusent les lois.

Enfin, comme l'a fort bien remarqué Goncourt, le dix-huitième siècle est, par excellence, l'âge où le plaisir est dieu. N'est-il pas naturel que la femme, sa grande prêtresse, soit souveraine? Aussi nulle époque ne professa-t-elle le culte de la femme avec autant d'ardeur. A la cour et à la ville, à Versailles et dans les petites cités provinciales, « la femme est le principe qui gouverne, la raison qui dirige, la voix qui commande... elle est la cause universelle et fatale, l'origine des événements... elle tient tout, le roi et la France, la volonté du souverain et l'autorité de l'opinion. Elle ordonne à la cour; elle est maîtresse au foyer.

« Les révolutions des alliances et des systèmes, la paix, la guerre, les lettres, les arts, les modes du dix-huitième siècle aussi bien que ses destinées, elle les porte dans sa robe, elle les plie à son caprice ou à ses passions... Point de catastrophe, point de scandale, point de grand coup qui ne vienne d'elle... la femme touche à tout, elle est partout. Elle est la lumière, elle est aussi l'ombre de ce temps dont les grands mystères historiques cachent toujours, dans leur dernier fond, une passion de femme[1]. »

Cet être cependant dont le monde et la république des lettres placent sur un piédestal la triomphante fragilité, qui guide les arts par le bon goût et la

(1) Ed. et J. de Goncourt, *la Femme au dix-huitième siècle.*

politique, non par la passion seulement, mais par le sens le plus exact et le plus subtil des choses, celle qui, pour le rayonnement intellectuel de la France et son prestige universel, fit autant que les habiles artisans de la plume, les profonds penseurs groupés autour de son char triomphal, celle-là reste confinée par la loi à la même humble place qu'elle occupait aux siècles de barbarie.

Toujours la femme doit à son mari une rigoureuse obéissance. Toujours celui-ci a droit sur le corps de son épouse, mieux, sur sa vie. Ne peut-il pas, en cas de désobéissance continue, la battre, en cas d'adultère, la tuer? Certaines coutumes ne refusent-elles pas à la fille mariée tout droit sur l'héritage du père, et la plupart ne la font-elles pas, par la persistance du droit de masculinité, dépendante du bon plaisir de ses frères? La coutume n'impose-t-elle pas à tant de malheureuses jeunes filles cette prise d'habit qui les condamne à une vie qu'elles détestent? Et en face de quelques milliers de femmes nobles et de grandes bourgeoises qui sont vraiment l'esprit et l'âme d'une société qui les adore, à côté des quelques dizaines de milliers d'autres femmes qui, dans le château familial, la boutique ou la ferme, collaborent aux tâches de leur mari et savent au besoin les remplir seules avec honneur et profit[1],

1. Une étude que nous ne pouvons faire ici, parce qu'elle dépasserait le cadre de notre sujet, mais qui trouvera place dans un ouvrage plus vaste actuellement en préparation (*les Origines du Féminisme révolutionnaire*), montrerait qu'en effet la femme, à la ville et à la campagne, joua au dix-huitième siècle un assez grand rôle économique. Bien des grandes dames s'occupèrent d'améliorer, sur leurs terres qu'elles surent exploiter suivant les méthodes les plus neuves, le sort de leurs

combien d'autres femmes sont réduites à une vie misérable! Pour les ouvrières, déjà assez nombreuses alors, des salaires de famine, et pour la femme de la bourgeoisie ou de la noblesse, qui n'a pu se marier ou reste veuve et sans fortune, nulle profession possible; comme le remarquera plus tard l'Anglaise Mary Woolstonecraft, — et la remarque s'applique, à la fin du dix-huitième siècle comme à son aurore, à la France comme à l'Angleterre, — nul moyen pour une femme honnête de gagner sa vie.

Oui, la femme a tous les privilèges, toutes les adulations, tous les honneurs, mais à condition que le hasard l'ait fait naître noble ou du moins riche. Elle n'a, comme femme, aucun droit, et la législation romaine, la théologie dont les jugements ont toujours force de loi et sont ratifiés encore par l'opinion publique, même souvent par ces politiciens ou ces publicistes que la femme mène, la consacre toujours être inférieur. Entre la situation splendide d'une élite féminine et l'assujettissement de la femme toujours proclamé par les lois, entre ce que les femmes peuvent faire et ce qu'on les juge capables de faire, entre la *condition* des femmes et leur *rôle,* voilà donc un saisissant contraste. Il serait étonnant que ces philosophes, qui marquent d'un incisif burin les contradictions et les injustices de la société, n'aient pas aperçu dans la condition de la femme l'absurdité la plus grande, ou l'iniquité la plus monstrueuse.

paysans. Elles participent au mouvement physiocratique, ouvrent des mines, tracent des canaux. Les veuves de maîtres ou de manufacturiers soutiennent avec activité et intelligence les affaires de leur mari.

Nul, en effet, parmi les grands écrivains du siècle, qui n'ait porté son attention sur le problème féminin. En même temps que les hommes, les femmes, celles du moins qui pensent et qui réfléchissent, recommencent, comme elles le firent au seizième siècle et au début du dix-septième, à s'agiter pour l'émancipation au moins morale et intellectuelle de leur sexe. Et sous des plumes féminines, renaissent des apologies.

* * *

Les philosophes et la question féminine. — Pas de *philosophe,* disons-nous, qui, à propos de morale, de théologie, de législation ou de sentiment, n'étudie un des aspects multiples du grand problème que posent dans la famille ou la société les rapports des sexes. Mais combien ils le résolvent différemment suivant leur tempérament et leur système !

Ceux-ci, moralistes avant tout et voyant dans l'émancipation des femmes la cause de tout le désordre moral et par conséquent de tous les malheurs de l'humanité, se proposeront de résoudre la contradiction en ramenant la femme à la primitive servitude : les mœurs seront ainsi en harmonie avec les lois.

D'autres, apercevant au contraire dans l'assujettissement de la femme, dans les lois qui consacrent encore l'inégalité des sexes, les raisons mêmes du déséquilibre moral et social, sont tout près d'accorder à la femme — en théorie du moins — la complète émancipation. Ceux-ci veulent mettre les lois en harmonie avec les mœurs.

Du premier groupe, le chef de file est Rousseau. La femme, pour lui, c'est la mère en puissance. En dehors de ce rôle, elle n'a droit ni à l'affirmation de sa personnalité ni à la recherche d'une vie indépendante. Ce serait trahir les desseins de la nature.

Considérant l'amour seulement sous cet aspect, Rousseau ne manque pas d'en tirer argument contre l'émancipation féminine. Qui en effet, en amour, fait les premières avances? L'homme... Et qui se tient sur une réserve délicate? La femme. Conséquences : l'homme choisit, la femme subit le choix; la nature marque sans équivoque la loi du mariage, qui sera la loi de la société : à l'homme de commander, à la femme d'obéir.

La famille est constituée : regardons la nature encore : le premier gouvernement, ce fut la famille; au sein de ce petit groupe, le père eut, sur sa compagne, sur ses enfants, l'autorité absolue : sans autorité paternelle, nulle famille, nulle société qui puisse subsister. Enfin, considérons, en observant toujours la nature, le rôle respectif de l'homme et de la femme dans la conservation et la subsistance du groupe familial. A l'homme le soin de défendre les siens contre les dangers extérieurs ; à lui, selon les époques ou les civilisations, de conquérir ou de gagner leur nourriture. A la femme de rester au foyer, épouse, nourrice et fileuse de laine. Qu'elle se soit bien acquittée de ces humbles tâches, elle aura pleinement rempli sa destinée.

Somme toute, la femme idéale dont Rousseau trace le portrait dans la *Nouvelle Héloïse,* ne diffère pas sensiblement de la matrone romaine, chère au cœur des antiques Catons. Devenue la femme de Wolmar,

Julie dirige ses servantes, tient en ordre parfait sa maison et borne là son activité. Que la femme vise à une autre destinée que celle d'épouse et de mère, elle se nuira à elle-même et son influence délétère empoisonnera toute la société.

Rousseau déjà a pensé la formule proudhonienne : émanciper les femmes, c'est les corrompre. Des femmes émancipées, Rousseau en aperçoit dans ces civilisations qui ont gâté la nature : elles ont inventé l'amour, cette passion néfaste « ignorée des sauvages, à seule fin de rendre dominant le sexe qui devrait obéir ». Par l'amour, roi et dieu des civilisés, elles gouvernent, mieux, elles tyrannisent la société, elles lui imposent leurs petites idées, leurs petites passions, leurs sentiments mesquins et plient à leurs ridicules caprices non seulement la mode et les mœurs, mais l'art, mais la pensée. Tout écrivain a pour idéal premier d'être loué par le monde où le goût féminin fait la loi. Pour se mettre à la portée des faibles intelligences féminines, le génie même replie ses ailes, quitte les sphères éthérées et rampe humblement aux pieds des belles, sur le tapis des boudoirs.

La femme qui s'occupe de lettres, de politique, celle qui seulement tient un salon ou fait des hommes son habituelle société, est la fleur vénéneuse qui pousse sur le fumier des civilisations. Le retour à la nature, c'est pour la femme la rentrée au gynécée, dont on eut tort d'ouvrir les portes : dans une maison bien réglée, les hommes vivent d'un côté, les femmes de l'autre. Il en serait de même dans une société bien ordonnée. Le monde où se mêlent les sexes, où règne la femme, voilà l'ennemi.

Pour diriger les servantes, allaiter les enfants, point n'est besoin d'une haute culture intellectuelle. D'ailleurs la fragile raison féminine ne saurait trouver elle-même la vérité. Que la femme accepte des opinions toutes faites. Qu'elle ait la religion de son père ou de son mari et qu'elle ne s'avise pas de lire les ouvrages de génie « qui passent sa portée ». Coudre, broder, lire, voilà un suffisant bagage.

Renchérissant encore sur le maître, les disciples trouvent ce programme trop élevé : Restif de la Bretonne voudrait établir une réglementation telle qu'elle ne permît qu'à un très petit nombre de femmes de s'instruire. Car si l'on veut remettre les femmes à leur vraie place pour réformer la société, il est nécessaire de les priver des lumières... Plus tard Sylvain Maréchal voudra interdire aux femmes d'apprendre à lire.

Bien que tous les antiféministes puissent avec raison se réclamer de lui, Rousseau ne laisse pas que d'être jusqu'à un certain point féministe. Ne revendique-t-il pas, dans la *Nouvelle Héloïse*, la liberté du cœur? Ne s'élève-t-il pas contre les lois et les préjugés absurdes qui empêchent deux êtres faits l'un pour l'autre de s'unir? Par là il est un précurseur du féminisme romantique : et Indiana, Lélia, Valentine, toutes les héroïnes romantiques de George Sand, sont des filles spirituelles de Julie.

* * *

La plupart des autres philosophes pensent tout autrement. Dans maint passage de ses œuvres, Diderot, avec une logique rigoureuse qui n'exclut pas

la passion, revendique pour la femme la liberté. « Femmes, que je vous plains ! » s'écrie-t-il. Et après avoir tracé un tableau poignant de sa servitude où chez toutes les nations elles languissent, il s'écrie : « Dans toutes les coutumes, la cruauté des lois civiles s'est réunie, contre les femmes, à la cruauté de la nature. Elles ont été traitées comme des êtres imbéciles. Nulle sorte de vexation que, chez les peuples policés, l'homme ne puisse exercer impunément contre sa femme. » Par le mariage l'homme s'est arrogé sur la femme un droit injuste de propriété. Qu'il ne se plaigne pas si, comme il le semble à l'observateur averti, les femmes font une sorte de « ligue secrète pour résister à la tyrannie de l'homme ». Intelligente autant que l'homme, mais d'une façon différente, plus près du mystère de la nature par son génie intuitif, la femme mérite d'être libre, affranchie. A vrai dire, Diderot ne conçoit pas l'affranchissement des femmes comme le concevront Condorcet ou Stuart Mill. Il les place en dehors et au-dessus de la société, sur un plan différent, et ne leur accorde aucune influence sur la marche des affaires publiques. N'importe ! il veut du moins faire tomber leurs chaînes.

Étudiant objectivement les coutumes de tous les peuples, Montesquieu est amené à constater que telle nation de l'antiquité, telle peuplade sauvage accorde à la femme des droits, des privilèges en contradiction absolue avec l'idée que les Français ou les Espagnols se font des devoirs féminins. L'Angleterre, la Moscovie, l'Inde ont maintes fois déjà porté la femme au trône. L'Égypte antique lui donnait le gouvernement absolu de son ménage, et

l'homme lui jurait obéissance. Froid observateur, Montesquieu n'en marque nul étonnement. Usbek et Rica n'ont-ils pas constaté déjà qu'à Paris la femme domine, qu'elle mène la cour et la ville, les ministres et le roi, et que nul sans elle ne peut arriver en place ou s'y maintenir? Formons-nous une opinion, non d'après les idées préconçues, mais d'après des résultats, pense Montesquieu. Nous ne serons nullement scandalisés de voir les femmes s'immiscer dans les affaires du gouvernement.

De toute la vaste enquête menée par Montesquieu dans l'*Esprit des Lois* ressort, pour ce qui est des femmes, cette conclusion paradoxale : « Il est contre la raison et contre la nature que les femmes soient maîtresses de la maison..., il ne l'est pas qu'elles gouvernent un empire. Dans le premier cas, l'état de faiblesse où elles sont ne leur permet pas la prééminence. Dans le second, leur faiblesse même leur donne plus de douceur et de modération, ce qui peut faire un bon gouvernement, plutôt que les vertus dures et féroces. »

Ainsi Montesquieu ne serait pas éloigné de maintenir les femmes dans l'obédience maritale tout en leur accordant des droits politiques. Car on peut supposer que son raisonnement s'appliquerait aussi bien au gouvernement d'un ministre féminin ou d'une assemblée féminine qu'à celui d'une reine ou d'une régente. N'ajoute-t-il pas en effet que les femmes « réussissent également bien dans le gouvernement modéré et dans le gouvernement despotique »?

*
* *

La pensée de Voltaire est complexe, ondoyante et diverse comme le caractère capricieux du roi de Ferney. Sans doute, dans le *Dictionnaire philosophique,* déclare-t-il que la femme est *généralement* inférieure à l'homme par le corps et même par l'esprit. Mais faut-il tenir cette affirmation pour très mûrement réfléchie, et les antiféministes s'en peuvent-ils prévaloir pour enrôler Voltaire parmi eux? Il s'en faut, car Voltaire fut en son temps un des défenseurs les plus zélés des droits de la femme. Naturellement, il ne s'agit pas, il ne peut s'agir de droits politiques; du moins sauf dans le sens où l'entend par exemple Montesquieu. Car, à plusieurs reprises, il s'élève contre l'absurdité de la loi salique et montre, avec preuves à l'appui, que les femmes peuvent gouverner avec bonheur, gloire et justice. Mais surtout, il ne perd aucune occasion de s'élever contre l'injustice du sort que la loi fait à la femme : la femme mariée, tandis que son époux peut impunément porter où il veut sa flamme, sera, elle, pour une faute semblable, passible de la reclusion au couvent, voire de peines corporelles. « Les lois qui régissent le mariage, s'écrie-t-il, semblent avoir été faites par les... Sganarelles! et c'est pourquoi elles sont ridicules et odieuses. »

La jeune fille n'est protégée par aucune loi contre la séduction, mais, poussée à l'infanticide par la misère, elle voit alors se tourner contre elle toute la rigueur des lois.

En bon journaliste, Voltaire saisit l'actualité d'un

fait-divers pour développer dans une brochure, dans une lettre ses thèses favorites, qui, présentées ainsi, agitent vivement l'opinion. Redresseur de torts, défenseur du faible, Voltaire le fut pour les femmes comme pour tant d'autres victimes de l'injustice sociale.

Écoutons-le, d'autre part, s'adresser à son amie Mme du Châtelet, cette femme savante, qui quelques mois fit de lui un homme de sciences. Il la félicita de montrer que la femme intelligente peut faire autre chose que de lire l'*Astrée.* « Il faut que votre exemple, écrit-il, encourage les femmes de votre sexe et de votre rang à croire qu'on s'ennoblit encore en perfectionnant sa raison. » Le sexe prétendu faible y est tout aussi apte que le sexe prétendu fort.

Vers la même époque où Voltaire adresse ces lignes à Mme du Châtelet (1736), le philosophe, sans doute sous l'heureuse influence de son amie, fait, avec une netteté que malheureusement il ne retrouva plus depuis, une véritable profession de foi féministe. A propos d'un opéra, les *Génies,* œuvre de Mlle Duval, il écrit que « les femmes sont capables de ce dont nous sommes capables ». Le libre esprit de Voltaire est donc affranchi du préjugé des sexes.

Ennemi des lois injustes qui écrasent les femmes, partisan pour elles d'une haute culture, les estimant les égales des hommes, Voltaire est féministe. Il n'aura jamais l'occasion cependant de faire une étude d'ensemble sur la question féminine. Mais souvenons-nous que Condorcet fut l'un des plus fidèles dépositaires de sa pensée.

Helvétius montrant que l'absurdité seule de l'éducation en usage est la cause de l'infériorité présente

de la femme et comparant, pour l'étendue de l'esprit, une grande comédienne à un grand poète ou à un grand politique; d'Alembert s'écriant que, par l'assujettissement où nous tenons les femmes, nous les empêchons de manifester la supériorité qu'elles ont sur nous, et appelant de tous ses vœux le moment où cette grande injustice sera effacée; Beaumarchais, Mercier[1], s'apitoyant avec des accents qui sont déjà révolutionnaires sur la misère des ouvrières, sur l'impossibilité où la femme du peuple se trouve de gagner sa vie autrement que par la galanterie; l'abbé Guyon écrivant son *Histoire des Amazones* pour montrer l'aptitude du sexe aux travaux de la guerre et aux soins du gouvernement; Thomas, traçant *du Caractère et de l'esprit des femmes* à travers les siècles le tableau le plus large et le plus juste qui soit, les montrant par l'esprit et le courage les égales des hommes, et bien souvent haussées à leur niveau; voilà un bouquet de féministes convaincus; l'on en trouverait d'autres aisément.

*
* *

Les femmes de lettres et le féminisme. — Les femmes, naturellement, ont suivi le mouvement, et déjà l'on voit poindre chez *les femmes de lettres, professionnelles,* ce qui ne s'était pas vu depuis Christine de Pisan, l'idée féministe. Dans la plupart de leurs ouvrages, contes, romans, études historiques, pièces de théâtre, lettres, cette idée est exprimée ou du moins latente.

1. Celui-ci dans le *Mariage de Figaro,* celui-là dans le *Tableau de Paris.*

« Les hommes, dit Mme de Lambert, pourtant si réservée dans sa vie et dans ses écrits, les hommes ont usurpé leur autorité sur les femmes plutôt par la force que par le droit naturel. »

La célèbre étoile du Théâtre-Italien, la Riccoboni, qui, ayant renoncé à la rampe, se tailla comme romancière une célébrité, pense de même et s'exprime avec une violence où l'on sent déjà la révolte : « A tout prendre, les hommes sont ridicules et inconséquents... S'attribuer la supériorité, eux, et pourquoi ? De faibles créatures dont la force prétendue ne résiste jamais au caprice, à la passion... » Et c'est pour les femmes qu'elle revendique la constance et la force d'âme...

Oui, les femmes sont par l'esprit, par le cœur, les égales des hommes, oui, elles sont capables plus qu'eux de faire, dans la conduite de leur vie, briller les plus hautes vertus; autant qu'eux de composer ces œuvres de génie qui suscitent l'admiration du monde. Mais toutes leurs qualités natives sont étouffées par la barbarie d'une éducation qui atrophie leurs cerveaux; qu'elles sortent de leur cave pour s'épanouir à la lumière, et l'on verra ce que devient la prétendue supériorité du sexe fort : tel est le thème maintes et maintes fois développé.

Certaines vont plus loin encore. Ce n'est pas par hasard que l'éducation des femmes se trouve inférieure à celle de l'homme, mais en vertu d'un dessein délibéré du sexe masculin. Celui-ci aperçoit de combien est fragile sa supériorité prétendue, et il emploie pour la rendre réelle tous les moyens, même les moins honnêtes. « Parmi ces moyens figurent l'infériorité de l'éducation et le mépris où

l'homme feint de tenir la femme : « Les femmes, s'écrie l'auteur des *Lettres péruviennes,* naissent avec toutes les dispositions pour égaler les hommes. Mais, comme s'ils en convenaient au fond de leur cœur et que leur orgueil ne pût supporter cette égalité, ils contribuent à rendre les femmes méprisables, soit en manquant de considération pour les leurs, soit en séduisant celles des autres. »

Ce sont là des réflexions qui échappent aux femmes comme aux hommes, au hasard de leurs œuvres. Mais voici que renaissent, sous forme didactique, les apologies.

Les ouvrages de Mme Galien, de Mme Gacon Dufour, de Mme de Coicy, plus ou moins tributaires, pour le fond et la forme, de Christine de Pisan ou de Poulain de la Barre, sont de véritables revendications des droits de la femme, toujours, bien entendu, au sens où l'on pouvait l'entendre au dix-huitième siècle.

De ce point de vue, l'ouvrage de Mme de Coicy est particulièrement curieux; dans *les Femmes comme il convient de les voir,* elle constate que celle qu'on appelle la moitié du genre humain ne tient pas dans la société une place proportionnée à son importance. Toutes les fonctions publiques et nombre des emplois privés lui sont interdits. N'est-elle pas cependant aussi bien pourvue que l'homme d'intelligence et de vertu?... et capable comme lui de travailler à la prospérité d'une entreprise particulière et à celle de l'État? Dans l'ouvrage de Mme de Coicy comme dans la boutade de Beaumarchais, on voit poindre le *féminisme économique,* la revendication de l'égalité des sexes devant le droit

au travail. Poindre seulement, car les féministes, hommes ou femmes, ne vont jamais jusqu'au bout de leur pensée et, comme effrayés de leur propre hardiesse, se gardent bien de tirer la seule conséquence logique de leur argumentation : la mise en pratique, dans la famille et dans la société, de l'égalité des sexes.

Le féminisme reste controverse littéraire, voire simple jeu de l'esprit. Un exemple, et le plus caractéristique : Mme de Coicy, ayant posé en principe l'égalité naturelle des sexes, ayant constaté que les femmes, malgré leurs aptitudes, sont exclues de la plupart des professions ou métiers, l'ayant fait avec vigueur, documentation, habileté, tire de son exposé quelle conclusion?... Celle-ci seulement, qu'il faut créer pour les femmes un ordre de chevalerie. La montagne accouche d'une souris.

* * *

Pour quelle raison cette singulière timidité? C'est que la question féminine ne se pose pas encore au dix-huitième siècle comme de nos jours. C'est qu'à part de très rares penseurs doués d'une observation plus aiguë que leurs contemporains[1], la misère de la femme qui travaille n'apparaît pas dans toute sa tragique horreur, ni la réforme du statut féminin comme le seul remède à cette misère; c'est que les femmes qui pensent et qui écrivent, quoique moins satisfaites de leur sort que ne le furent leurs aïeules, restent des privilégiées à qui, en dépit de leurs

1. Tel Mercier dans son *Tableau de Paris.*

plaintes, la société est douce ; c'est qu'il ne peut être question de conquérir une liberté politique qui n'est pas même l'apanage des hommes. Et seul le droit de suffrage, symbole aux yeux des hommes comme des femmes de toutes les libertés, est une Toison d'or assez éclatante pour susciter les enthousiasmes révolutionnaires. Donc, s'il y a au dix-huitième siècle des féministes, il n'y a pas encore de mouvement féministe. D'ailleurs, on peut penser que l'ancien régime n'aurait pas vu d'un œil très favorable des groupes d'hommes ou de femmes saper les bases religieuses et morales de la société. Or le clergé aurait considéré comme tel le féminisme qui niait la supériorité de l'homme, décrétée par les saintes Écritures, et l'autorité du mari, consacrée par les canons de l'Église. Et peut-être est-ce là, en dernière analyse, la cause pour laquelle, le préjugé masculin résistant à l'universelle critique, il ne s'est pas formé un courant féministe assez fort pour, au moment où avec la Bastille tombaient toutes les barrières, établir d'emblée cette complète égalité des sexes que commandait la raison.

L'AGE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Quatuor de féministes : Olympe de Gouges, Mary Woolstonecraft, Hippel et Condorcet. — Le mouvement féministe devient mondial. — Les essais de réalisation et leur échec.

Avec la Révolution française, les aspirations confuses se précisent et tendent à se réaliser.

Puisqu'on va réformer de fond en comble la société, puisqu'on va reviser toutes les erreurs du passé, pourquoi les femmes ne bénéficieraient-elles pas du triomphe des lumières, pourquoi ne verraient-elles pas leurs droits inscrits dans les nouvelles constitutions ? Si une humanité rénovée doit marcher d'un pas allègre vers le bonheur, pourquoi les hommes n'admettraient-ils pas leurs compagnes à participer au grand œuvre ? leurs forces, leurs intelligences sont nécessaires comme celles de leurs maris et de leurs pères à la préparation de la grande fraternité. Et, tandis qu'elles affranchiront le monde, d'elles-mêmes leurs chaînes tomberont.

Des théoriciens qui réclameront pour la femme tous les droits, politiques compris ; des femmes qui, pressées de jouer un rôle, se grouperont autour de leurs leaders pour exiger des pouvoirs publics l'application des principes généreux dont seuls les hommes bénéficient ; les masses s'intéressant déjà,

pour en être de zélés sectateurs ou des adversaires, à ces théories qui ainsi descendent de la tour d'ivoire du littérateur pour aboutir à des essais pratiques de réalisation; le gouvernement lui-même obligé, en France du moins, de prendre parti : voilà bien, cette fois, les caractères d'un mouvement féministe.

Ce mouvement, il se dessine déjà, à l'aurore de la révolution. Lorsque, à la fin de 1788, le roi convoque les états généraux et que se lève une grande espérance, quelques femmes, peu nombreuses et timides encore, attendent des représentants des trois ordres de la nation la réparation de la séculaire injustice. Quelques-unes rédigent, à l'adresse de « Nosseigneurs les membres des états généraux », des suppliques mi-sérieuses, mi-plaisantes. Dans le langage emphatique et précieux de l'époque, elles demandent de n'être pas plus mal traitées que « le noir africain, qui cesse d'être comparé à l'animal stupide dont l'effort féconde la terre nourricière », et à avoir part aux bienfaits de la liberté. Voix timides encore et isolées. Mais à la cause féminine, des hommes politiques de marque, des philosophes réputés, des femmes connues à divers titres vont bientôt apporter leur talent, leur renommée.

Ce n'est pas seulement en France d'ailleurs, qu'au signal parti de la Bastille, s'allume la torche de l'idée, mais aux bords de la Tamise, mais sur les rives mornes de la froide Baltique; et la même année surgissent, à Paris, à Londres, à Koenigsberg, cinq grands plaidoyers pour l'affranchissement. Merveilleuse génération spontanée; pour les femmes aussi a lui l'aube des jours nouveaux.

*
* *

Condorcet : le philosophe du féminisme. — Bien différents d'ailleurs les porteurs de la lampe de vie : un marquis, leader des philosophes français, dépositaire et exécuteur de la pensée de Voltaire; un petit bourgeois mystique, à l'esprit nébuleux et nourri d'inconsistantes rêveries, futur membre influent du club des Jacobins; une actrice, mi-bas-bleu, mi-courtisane, quasi illettrée et au cerveau bouillonnant d'idées; une romancière anglaise, à l'esprit malade, au cœur généreux; un raide magistrat prussien, concitoyen de Kant. Condorcet, Boissel, Olympe de Gouges, Mary Woolstonecraft, Théodore de Hippel, tels sont les cinq grands précurseurs. Dans leurs œuvres est inclus entièrement le féminisme moderne, avec toutes ses conséquences, sous tous ses aspects.

*
* *

Condorcet compose, en 1790, un opuscule sur l'*Admission des femmes au droit de cité.* « Les hommes, s'écrie-t-il, n'ont-ils pas violé le principe de l'égalité des droits en privant tranquillement la moitié du genre humain de celui de concourir à la formation des lois, en privant les femmes du droit de cité? »

Acte de tyrannie que celui qui prive douze millions de femmes de leur droit naturel! Les hommes, il est vrai, n'en jugent pas ainsi. Et c'est justement ce droit naturel de la femme qu'ils contestent en

arguant de la faiblesse de sa raison et de l'infériorité de son intelligence. « En admettant chez les hommes une supériorité d'esprit qui ne soit pas la suite nécessaire de la différence d'éducation, cette supériorité ne peut consister qu'en deux points; on dit que nulle femme n'a fait de découverte importante dans les sciences, n'a donné de preuve de génie dans les arts, dans les lettres... mais sans doute on ne prétendra point n'accorder le droit de cité qu'aux seuls hommes de génie. »

« Combien d'hommes, s'écriera au vingtième siècle une militante, nous reprochent de n'avoir fourni ni un Shakespeare, ni un Napoléon... qui ne sont eux-mêmes, il s'en faut, ni des Shakespeare ni des Napoléon! »

« Exceptée cette petite classe (celle des hommes de génie), l'infériorité et la supériorité, poursuit Condorcet, se partagent également entre les deux sexes; et la capacité d'être chargé des fonctions publiques, pourquoi en excluerait-on les femmes, plutôt que ceux des hommes qui sont inférieurs à un grand nombre de femmes? »

D'ailleurs les femmes sont susceptibles, comme l'homme, des qualités et des vertus qui font les citoyens.

Elles ne sont pas, dit-on, conduites par la raison? Oui, pas par la raison des hommes, mais par la leur!

Elles obéissent plutôt à leur sentiment qu'à leur conscience! Mais c'est l'éducation, c'est l'existence sociale qui cause cette différence.

« Éloignées des affaires, de tout ce qui se décide d'après la justice rigoureuse, d'après des lois positives, les choses sur lesquelles elles agissent sont

précisément celles qui se règlent par l'honnêteté naturelle et par le sentiment. Il est donc injuste d'alléguer, pour continuer de refuser aux femmes la jouissance de leurs droits naturels, des motifs *qui n'ont une sorte de réalité que parce qu'elles ne jouissent pas de ces droits.*

« *Si on admettait contre les femmes des raisons semblables, il faudrait aussi priver du droit de cité la partie du peuple qui, vouée à des travaux sans relâche, ne peut ni acquérir des lumières ni exercer sa raison,* et bientôt, de proche en proche, on ne permettrait d'être citoyens qu'aux hommes qui ont fait un cours de droit public ! »

Voilà des phrases que les féministes d'aujourd'hui devraient apprendre comme les versets de leur Bible. Car jamais on ne repoussera d'une main plus sûre, avec plus d'élégance dédaigneuse, l'un des principaux sophismes des adversaires de l'émancipation.

Mais si les femmes votent, dit-on, il faut craindre leur influence sur les hommes; il faut craindre « qu'elles s'écartent des soins que la nature semble leur avoir réservés », autrement dit, qu'elles désertent le foyer.

Ces deux objections, qui sont bien celles qu'en 1921 encore élèvent les adversaires de l'émancipation féminine, Condorcet en fait justice définitivement. Pour l'influence des femmes sur les hommes, elle s'exerce d'autant plus qu'elle est plus cachée : plus les femmes ont été avilies par les lois, plus leur empire a été dangereux. — Les femmes arrachées au foyer : plaisanterie! « Il n'y a qu'un petit nombre de citoyens qui puissent s'occuper des affaires

publiques. On n'arracherait pas les femmes à leur ménage, pas plus que l'on n'arrache les laboureurs à leur charrue, les artisans à leurs ateliers. »

D'ailleurs, ces deux objections fussent-elles fondées, *des motifs d'utilité ne peuvent contre-balancer un véritable droit.* La maxime contraire a été trop souvent le prétexte et l'excuse des tyrans.

Les arguments de Condorcet n'ont, on le voit, rien perdu de leur force. Sa conclusion : donner aux femmes l'égalité politique pleine et entière, qui seule mettra en harmonie les principes d'égalité proclamés dans la Déclaration des droits de l'homme et les institutions.

Une conviction ardente, un sentiment généreux de la justice, cette idée féconde que le *droit* doit, renversant toutes les barrières, se réaliser, animent cette courte et puissante étude, conduite avec une logique vigoureuse par un maître de la dialectique. L'*Admission des femmes au droit de cité,* c'est la synthèse, la « substantifique moelle » de tout ce qu'on avait écrit, de tout ce que par la suite on écrira sur la question.

***

Quand, la même année, Boissel fait paraître le *Catéchisme du genre humain,* il ne semble pas, lui, envisager le problème sous le même aspect. Ce qui surtout le frappe, c'est la subordination de la femme dans la famille, c'est ce sentiment injuste de propriété qui semble inné au cœur de l'époux. L'orgueil masculin est inconcevable, car Dieu, qui a créé l'homme et la femme, n'a fait de chacun d'eux

qu'une moitié de cet être complet que réalise leur union.

C'est, déjà, toute la théorie saint-simonienne du couple; et déjà saint-simoniennes aussi les utopies phalanstériennes que développe complaisamment le catéchisme du genre humain. Par l'amour, par la maternité, la femme est tout le bonheur de l'homme. Comment l'homme pourrait-il s'acquitter de la lourde dette qu'à chaque instant de sa vie il contracte envers sa compagne, sinon en entourant celle-ci d'infinis respects et d'honneurs quasi divins!

« Les femmes, dit en effet notre réformateur, seront élevées dans des temples magnifiques, où l'on prendra soin d'embellir leur corps et leur esprit, jusqu'au moment où, pénétrées de doux sentiments d'amour, elles voudront réaliser le *vœu de la nature.* » La nature, d'ailleurs, n'exige pas des liens éternels. Abolie la funeste institution du mariage que l'homme fit naître pour assurer son empire, chacun pourra librement se laisser aller, sans contrainte, à de douces inclinations. Les enfants nés de ces unions fréquentes donneront à tous les hommes le nom de pères, à toutes les femmes le nom de mères. »

Sur une société d'où toutes les anciennes tyrannies, mariage, propriété, religion, auraient été chassées, les mères et les pères régneraient vraiment, citoyens libres et égaux, déléguant dans leurs conseils les plus sages d'entre eux. Et, justice enfin rendue aux femmes, la place légitime ainsi restituée à la meilleure moitié de l'homme, le bonheur parfait s'établirait.

Que l'on voie dans Boissel un précurseur du socialisme, du saint-simonisme (ce qui paraît évi-

dent), ou même du bolchevisme, il faut reconnaître dans le féminisme la clef de voûte de tout son système.

***

Olympe de Gouges, femme de lettres et tribun. — Avec Olympe de Gouges, nous redescendons des brumes métaphysiques pour cheminer de nouveau, à la suite de Condorcet, sur un terrain solide.

La fille naturelle du poète Lefranc de Pompignan, qui avait montré son esprit d'indépendance en abandonnant à vingt-deux ans un mari dont le naturel terre à terre ne répondait pas aux aspirations de son âme avide de gloire et d'idéal, avait déjà, à la veille de la Révolution, conquis dans la capitale une sorte de célébrité. Célébrité d'un plus ou moins pur aloi et qu'elle devait sans doute à sa beauté, à sa prestance majestueuse, à l'éclat de son train de vie et à ses opulents amis, mais aussi à son esprit prime-sautier, à son ardeur à s'instruire et à mener avec les philosophes le bon combat pour le bonheur du genre humain, à la cascade de brochures, de romans, de pièces de théâtre que, non de sa plume, — car, autodidacte et presque illettrée, elle n'écrivait pas volontiers, — mais de la plume de ses secrétaires, elle laissait tomber intarissable sur Paris. Après avoir rompu des lances, jusque sur la scène du Théâtre-Français, pour la libération des nègres, après s'être escrimée en faveur de Necker et de l'emprunt patriotique, tout en ne cessant de soutenir, comme Mirabeau, qu'elle admire la révolution modérée, et en se taillant, de 1789 à 1792, une

véritable réputation de politicienne, elle trouve, peu après la prise de la Bastille, son chemin de Damas.

La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen et la largeur universelle des principes, dont le contraste est si aigu avec la mesquinerie de l'application, la dressent, ardente et animée d'une conviction profonde, contre le dernier despotisme.

Au milieu de tant d'autres brochures, elle lance la *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne.* Tout comme Condorcet, c'est au nom de cette révolution, qui se pique d'affranchir le genre humain, qu'elle réclame son propre affranchissement. Tout comme lui, elle note la contradiction entre les beaux principes, hier proclamés, et leur étroite application. Les femmes sont soumises à tous les devoirs des hommes : elles doivent jouir de tous leurs droits. « Les femmes doivent avoir droit à la tribune, puisqu'elles ont droit à l'échafaud. » Formule frappante, et, pour elle, prophétique! Et elle demande, et que l'on relâche les liens trop durs du mariage, et que l'on accorde aux femmes, enfin citoyennes actives, pourvues pleinement de leurs droits politiques et de l'électorat comme de l'éligibilité, l'influence à laquelle elles ont droit dans l'assemblée. *Déclaration des droits de l'homme, — déclaration des droits de la femme.* L'une et l'autre sont inséparables, car, dans le décalogue nouveau, toutes les libertés sont incluses, et le féminisme comme le socialisme se trouvent en puissance. C'est le grand mérite d'Olympe de Gouges de l'avoir nettement montré.

*
* *

Mary Woolstonecraft, champion des femmes. — La vie de Mary Woolstonecraft, dont, à peu près au même moment où retentissaient en France les plaidoyers d'Olympe de Gouges et de Condorcet, le féminisme passa le détroit, n'est pas sans présenter avec celle d'Olympe quelque analogie. Cependant, il faut noter que, chez la jeune Anglaise, ce fut moins le raisonnement théorique qu'une douloureuse expérience personnelle qui la conduisit au camp des rebelles.

Cette splendide jeune femme, au port de déesse, aux grands yeux sombres, au teint chaud, à la magnifique chevelure et qu'une de ses biographes compare à un personnage du Titien, eut une enfance malheureuse. Elle vit maintes fois son père, ivrogne invétéré, battre sa mère! Elle fut la confidente des plaintes d'une sœur mal mariée qui, sur ses conseils, quitta, telle une héroïne d'Ibsen, le foyer inhospitalier. Elle s'aperçut qu'une fille pauvre ne trouve pas toujours dans le mariage sa destinée, et qu'une société, où rien ne vient lui permettre de faire autrement sa vie, est étrangement mal bâtie. Pour elle du moins, elle trouve, telle quatre siècles auparavant Christine de Pisan, le moyen d'échapper à la servitude. Elle devient *femme de lettres,* et elle est le chef de file de toute cette grande lignée de femmes auteurs qui donnera à l'Angleterre, au cours du siècle suivant, de si notoires écrivains. Son nom fût cependant resté dans l'ombre, car son talent littéraire était médiocre, si elle n'eût, en 1790, écrit

cette *Vindication of the right of women* qui la place au rang des grands précurseurs. L'ouvrage est long, diffus, dit souvent en cent pages ce qu'il pourrait énoncer en quelques lignes, est tout le contraire, en un mot, des courts et vigoureux plaidoyers d'Olympe de Gouges et de Condorcet. Il part cependant du même esprit, et c'est, autant que l'expérience personnelle de son auteur, la Révolution française qui l'inspire. L'ouvrage est en effet dédié à Talleyrand, alors en train d'élaborer un plan d'éducation nationale réalisant pour les deux sexes l'égalité d'instruction.

La *Revendication des droits de la Femme* est en effet, dans son principe, l'exposé des idées de Mary Woolstonecraft sur l'éducation féminine. Car pour elle la réforme de l'éducation est la clef de tout le problème féminin.

Jusqu'ici, observe-t-elle assez finement, c'est en tous les pays, dans toutes les classes de la société, les idées étroites de Rousseau qui trouvent dans l'éducation des filles leur application. Or il n'est pas toujours possible à la femme, constate Mary Woolstonecraft, d'être épouse et mère. Combien de jeunes filles, de condition modeste ou misérable, sont, quelquefois par goût, mais bien plus souvent contre leur volonté, tenues éloignées du mariage! Que vont-elles devenir, que deviennent-elles en effet, si le gouvernement ne pourvoit pas au sort des jeunes filles honnêtes et indépendantes « en les engageant à prendre des états respectables »? Combien de douleurs, de misère — et d'immoralité — viennent de l'impossibilité où se trouve la femme pauvre de gagner honorablement sa vie! Et que de forces per-

dues pour la société! « Si l'on veut que leur vertu soit utile au public, il faut qu'elles aient une existence civile, mariées ou non mariées. »

Mais il faut les préparer à cette existence utile; donc entièrement renouveler leur éducation. Prenant juste le contre-pied de la thèse de Rousseau, Mary Woolstonecraft affirme que les deux sexes sont faits pour vivre ensemble et qu'il faut, dès l'enfance, les habituer à cette communauté de vie. Pour cela, un seul moyen, l'*éducation mixte;* la femme sera élevée comme les hommes, et avec les hommes; elle apprendra les mêmes choses, et de la même façon.

Et qu'on ne craigne pas qu'ainsi elle perde cette beauté en laquelle certains voient sa raison d'être; elle restera belle, mais d'une autre façon, avec moins de cette mollesse affectée, qui est la conséquence et en même temps la cause de sa servitude; l'harmonieux équilibre d'un corps rompu « aux fatigues, qui servent à tremper l'âme », aura sa grâce également.

Instruite dans tous les arts utiles, elle pourra, si l'appui de l'homme vient à lui manquer, se faire un établissement par sa propre industrie; qu'elle dirige une ferme, tienne une boutique, rien de plus naturel, et rien de plus naturel aussi que de la voir étudier la médecine et la pratiquer, comme tout autre métier masculin.

Ainsi le féminisme de Mary Woolstonecraft a, lui, une base économique; voilà la grande nouveauté. L'égalité des sexes est autre chose qu'une controverse littéraire, autre chose qu'une question d'orgueil, ou même, comme le pense Condorcet, de principes. C'est, pour la femme pauvre, celle même de son existence.

Mary Woolstonecraft a flétri une société qui force « tant de femmes à user leur vie dans le chagrin », et si elle veut que les femmes envoient des représentantes au Parlement, — car naturellement elle réclame, discrètement d'ailleurs, les droits politiques, — c'est pour qu'elles défendent, contre l'égoïsme de l'homme, les grands intérêts féminins.

*
* *

Un féministe prussien. — En face de Mary Woolstonecraft, qui écrit avec son indignation et sa douleur, l'Allemand Théodore de Hippel apparaît comme un dilettante. Et c'est bien en effet un dilettante que cet étudiant allemand qui, après avoir parcouru le monde, devient ambitieux par amour et, sans trop de conviction, monte dans la carrière administrative pour finir sa vie bourgmestre de Kœnigsberg et président des États de Prusse-Orientale. Cet homme, au caractère fertile en contrastes et qui sembla s'attacher à tous les systèmes philosophiques, à toutes les morales, apparaît comme une sorte de Voltaire germanique qui, avec une ironie supérieure, mais dont, comme chez Voltaire même, la froideur fond devant l'injustice, s'amuse des contradictions de la société où il vit. Déjà, en 1774, il a écrit sur *le Mariage* et lancé à son sexe quelques dures vérités ; déjà, chemin faisant, il a rompu en faveur de la femme quelques lances. En 1790, il écrit, sous l'anonymat, son livre *sur l'amélioration du sort de la femme au point de vue du droit de cité*[1]. Cet

1. Littéralement, *l'Amélioration citoyenne des femmes* (*Bürgerliche Verbesscrung der Weiber*).

ouvrage, premier manifeste du féminisme allemand, fait sensation.

Comme son émule anglaise, d'ailleurs, le bourgmestre de Kœnigsberg est poussé au combat par les exagérations du « rousseautisme », alors très populaire en Allemagne.

« Le philosophe genevois, dit-il, se trompe lourdement, et avec lui l'opinion universelle lorsqu'ils imaginent innées et naturelles les différences qu'en nos siècles de civilisation, on peut constater entre le caractère et l'esprit de l'homme et de la femme. La femme faible, inconséquente, inapte souvent à exercer un métier, incapable de gagner sa propre vie, inutile à l'État, c'est l'homme qui l'a créée. L'assujettissement des femmes est un produit de notre artificielle civilisation. »

Mais comment le monde pourrait-il marcher vers le bonheur quand la moitié du genre humain est privée de toute influence sur ses destinées? Émancipons les femmes ; nous réaliserons le dessein de la nature qui les a voulues nos égales, qui, par elles libérées, c'est-à-dire grandies, ennoblies, veut « le progrès et le bonheur ».

Donc, si l'on proclame les droits de l'homme, il faut proclamer aussi les droits de la femme. La justice l'exige, et aussi l'intérêt public qui commande « de ne pas laisser inutile une moitié noble et grande du genre humain ». Donc, dans le nouvel ordre de choses, la femme laissera à l'homme « le seul monopole de l'épée, *si vraiment l'humanité ne peut vivre sans hécatombes* », et se tiendra, avec honneur et profit pour elle et pour le monde, au comptoir, à l'atelier, à la banque, au tribunal. Dans les assem-

blées législatives, elle aura le droit, comme tous, d'être représentée par ses pairs.

*
* *

Ainsi, en l'an I de la Révolution française, toutes les aspirations nées du long effort des siècles se trouvent réunies en un puissant faisceau : le mysticisme des Albigeois et des gnostiques reparaît en Boissel, précurseur des Saint-Simoniens; toute la vigoureuse logique de Poulain de la Barre est condensée dans les écrits de Hippel et de Condorcet; toutes les rancunes et toutes les aspirations généreuses d'une Christine de Pisan, toute sa révolte contre la loi de l'homme revivent en Mary Woolstonecraft...

A la même heure, où agonise la Pologne, Clémentine Hofmanova exhorte ses compatriotes à devenir enfin, si elles veulent sauver leur pays, de vraies citoyennes en qui l'idée nationale vivra... Une Hongroise s'écrie pathétique : *Faisons-nous partie du genre humain?* Et déjà, comme l'ont fait dès 1647 leurs arrière-grand'mères, des femmes du Maine, du New-Jersey et de divers États de l'Amérique naissante demandent et obtiennent leur inscription sur les listes électorales.

Modestes succès, et éphémères, mais qui présagent d'éclatantes et définitives victoires!

*
* *

Les tentatives d'émancipation des Françaises. — Si, en tous pays, éclôt alors l'idée féministe, c'est

en France seulement que les circonstances se prêtent à des tentatives de réalisation.

Pendant les premiers mois, les premières années même de la Révolution, ce ne furent pas seulement quelques rebelles, ce furent toutes les femmes qui brûlèrent du saint désir de contribuer pour leur part à « briser les chaînes du despotisme » et à « asseoir sur de nouvelles bases le bonheur du peuple français ».

Celles-ci furent inscrites parmi les vainqueurs de la Bastille, celles-là suivirent Reine Audu sur la route de Versailles et « prirent la royauté » ; on vit, au 10 août, sabre en main, Théroigne de Méricourt. Plus pacifiquement, mais avec non moins d'ardeur, des femmes de Paris et des coins les plus reculés du royaume, se montrèrent jalouses de faire à la patrie un utile sacrifice. Lorsque Mme Moitte, déléguée des femmes artistes, eut fait hommage à l'Assemblée Constituante d'argent et de bijoux, nulle Française, fillette ou aïeule, qui ne s'empressât de déposer « sur l'autel de la patrie les hochets de la vanité ». Montres, chaînes, bagues, bracelets, affluèrent au bureau de l'Assemblée, accompagnés de lettres souvent naïves, parfois prétentieuses, mais toujours touchantes et où se reflétaient à merveille cette sensibilité, cet amour du bien public, ce désir de rendre heureux tous les Français, par eux tous les hommes, qui donnent au patriotisme révolutionnaire sa nuance particulière. Ce fut, spontané et non sur l'appel des autorités, l'expédient trouvé en 1915 pour augmenter notre réserve d'or...

*
* *

Vient la guerre, et immédiatement se lèvent des légions d'Amazones. « Armons-nous, s'écrie, dès le 25 mars 1792, Théroigne de Méricourt, en remettant aux femmes du faubourg Saint-Antoine un drapeau. Armons-nous, nous en avons le droit, par la nature et même par la loi. Montrons aux hommes que nous ne leur sommes inférieures ni en vertu ni en courage... Les hommes prétendent-ils seuls avoir des droits à la gloire? Nous aussi, voulons briguer une couronne civique et briguer l'honneur de mourir pour une liberté qui nous est peut-être plus chère qu'à eux... Armons-nous, allons nous exercer trois fois par semaine aux Champs-Élysées... Formons une liste d'Amazones! »

A la même époque, Pauline Léon vint porter à la tribune de la Législative les revendications guerrières de trois cents citoyennes jalouses de saisir la pique pour combattre la tyrannie. Des armes (piques, pistolets, sabres) et un camp d'instruction, voilà ce qu'elles attendaient de la générosité des Législateurs. Ceux-ci ne firent pas droit à leur demande. Mais spontanément, à Paris et dans un très grand nombre de départements, des légions d'Amazones se formèrent. Le 14 juillet 1792, quatre mille jeunes filles déployèrent leur enseigne à Bordeaux. La plupart de ces légionnaires, pour ne pas dire toutes, se contentèrent, après de plus ou moins curieuses cérémonies, de se réunir périodiquement pour déclamer contre les despotes et faire avec

virulence des vœux pour l'affranchissement des peuples et le bonheur du genre humain.

Les sœurs Fernig qui, à Jemmapes, conquirent leur brevet d'officiers d'état-major et furent citées par Dumouriez à l'ordre du jour de l'armée, la sœur du général Anselme qui fit toute la campagne des Alpes et entra dans Nice à la tête de quinze cents guerriers, la veuve Boutte et les canonnières Pochelat et Dulière qui, comme les sœurs Fernig, se battirent à Jemmapes, la citoyenne Marthès qui, au cours de la campagne de Belgique, conquit un drapeau autrichien, Rose Bouillon, qui pendant plusieurs mois accompagna son mari à l'armée d'Alsace, n'avaient fait ni manifestation bruyante ni stage dans un bataillon d'Amazones. Leur exemple — et bien d'autres femmes le suivirent — montre que l'ardeur qui animait alors les Françaises était vraiment sincère et ne se satisfaisait pas toujours avec de belles paroles...

*
* *

Bien plus nombreuses encore furent celles qui, sans, par des exploits extraordinaires, dépasser les forces de leur sexe, réalisèrent — telles leurs descendantes de 1914 — une mobilisation spontanée et créèrent, d'elles-mêmes, une petite armée auxiliaire féminine.

En octobre 1792, les femmes de Bayonne travaillent fiévreusement pour l'armée des Pyrénées ; elles taillent et cousent les draps, les paillasses et les matelas.

« Les lits que l'entrepreneur ne pouvait fournir

avant trois mois furent prêts dans quinze jours[1]... » Les femmes de Villeneuve-sur-Lot emploient leurs veillées d'hiver à tricoter des bas de laine destinés aux volontaires...; celles du district d'Auxonne lancent une véritable avalanche de chemises, de culottes et de bas...; les citoyennes de Chaumont envoient aux armées, « tant en chemises qu'en charpie, quinze mille livres pesant de linge ». Les citoyennes de Neuilly, toujours animées de l'amour de la patrie, jurent à la Convention « qu'elles sont toutes décidées à faire du salpêtre, à cultiver la terre et à faire la moisson ».

Prêtes à travailler pour la liberté, et au besoin à la défendre, les Françaises exercent, en maintes circonstances, leurs droits de citoyennes. Ces droits, l'Assemblée Constituante et l'opinion commune semblaient, dans une certaine mesure, les leur avoir reconnus. Car, si pour nous les droits de citoyen se réduisent à l'attribution de la carte électorale permettant de déposer un bulletin dans l'urne et à la possibilité de siéger en une assemblée, les hommes et les femmes de la Révolution les concevaient d'une façon bien autrement large. Délibérer au forum, envoyer au « Sénat » les plus sages pour gouverner l' « empire », mais aussi prendre part à ces cérémonies grandioses où les citoyens scellent de leur amour fraternel le pacte national, manifester sur la place publique l'attachement aux institutions libres; descendre dans la rue pour mettre en déroute les aristocrates, inculquer au cœur de l'enfance les vertus civiques, et, dans les clubs, représentation non

1. Lasserre, *Participation collective des femmes à la Révolution.*

officielle, mais puissante, de la volonté nationale, discuter avant les assemblées les mesures propres au bien public, tels sont les devoirs de tous ceux qui forment un peuple libre.

Si, au mépris de l'article premier de la Déclaration des droits de l'homme, l'Assemblée Constituante écarte les femmes, comme d'ailleurs la majorité des hommes, *citoyens passifs,* des assemblées, du moins les engage-t-elle à exercer toutes les autres prérogatives citoyennes. C'est une théorie passée à l'état de dogme que sur les femmes repose tout l'avenir de la nation. Ce sont elles, en effet, qui, selon qu'elles seront attachées ou non à la Révolution, feront des générations futures les soutiens du nouvel ordre de choses ou ses destructeurs. « Seule, dit en 1790 le traducteur de Mary Woolstonecraft, la désaffection des femmes pourrait compromettre la Révolution. » Aussi, outre les journées sanglantes du 14 juillet 1789 et du 10 août 1792, maintes autres journées se déroulent, où les femmes apparaissent, par leur conviction révolutionnaire, par le rôle qu'on leur laisse jouer, qu'on les engage à jouer, les égales des hommes.

Lors du grand mouvement qui, en 1790, porta tous les Français à sanctionner de leur volonté libre l'union réalisée par l'œuvre des siècles et la politique des rois entre tous les habitants d'un même territoire, les femmes ne se montrèrent pas moins ardentes que les hommes à jurer le pacte national. A Strasbourg, à Valence, à Saint-Germain, à Bordeaux, comme à Lyon, à Metz, à Orléans, partout de gracieuses théories de jeunes femmes et de jeunes filles portant sur des toilettes claires l'é-

charpe tricolore, parfois rehaussant, comme le firent de jeunes Lyonnaises, la grâce de leur sexe d'un appareil guerrier, se déroulèrent à l'ombre des antiques cathédrales, au pied des remparts féodaux ou, en pleine nature, le long d'un fleuve majestueux, avant d'apporter sur l'autel de la Patrie l'hommage de leur reconnaissance pour les bienfaits de l'auguste assemblée et le serment de respecter la constitution et de la faire aimer par leurs fils et leurs neveux. Les jeunes Alsaciennes, celles-ci de blanc vêtues comme des fiancées, celles-là portant le pittoresque costume national, jupe noire, corset vert, montant de l'Ill et du Rhin sur la prairie en fleur, les Parisiennes prenant la pioche et la pelle pour les terrassements du Champ-de-Mars, puis, couronnes civiques en tête, groupées au pied de l'autel où le roi prête son illusoire serment, voilà les incarnations les plus gracieuses du patriotisme des Françaises.

Bientôt apparaissent les clubs des sans-culottes des deux sexes, tel celui de l'*Harmonie sociale,* tel surtout le *Club des citoyennes révolutionnaires,* fondé en janvier 1793 par Claire Lacombe. Celle-ci est, avec Olympe de Gouges, Théroigne et Etta d'Œlders, une des grandes figures d'émancipées.

Le Club des citoyennes révolutionnaires, qui dura de janvier à novembre 1793, prit, sous la direction de Claire Lacombe, une part très active à toutes les luttes des partis. Lié à la faction des *Enragés,* dont le chef Leclerc était l'amant de Rose Lacombe, il fut le représentant de l'*Extrémisme* et, par son intransigeance, embarrassa parfois la Convention, qui prit le parti de le dissoudre.

*
* *

Dans l'intervalle, la passion politique avait gagné les femmes de tous les départements; pas de grande ville, pas de petite cité qui ne possède son club féminin : Bordeaux pour sa part en compte trois; et tel bourg de l'Est ou du Midi (Jussey [Haute-Saône], Sainte-Foy [Gironde]) recrute parmi les villageoises des femmes décidées à discuter les mystères constitutionnels[1].

Tous ces clubs furent-ils féministes? Oui, pratiquement, puisqu'ils montrèrent les femmes décidées à participer à la vie politique, puisque en fait les clubistes en jupon prirent à la vie politique une part importante, puisque, comme celles des clubs masculins, leurs délégations furent, aux Jacobins ou devant l'Assemblée, les interprètes de la volonté nationale. Mais, à la différence de nos sociétés féministes ou des sociétés féministes anglaises, la revendication des droits politiques de la femme ne fut pas leur but essentiel. La plupart des clubs formés en province se proposent simplement de combattre les aristocrates. Au club des *Amies de la vérité,* quelles sont les idées les plus fréquemment émises par Etta d'Œlders et ses émules? « Les femmes doivent exercer la plus grande influence sur les mœurs et le caractère de la nation; leur influence sur le gouvernement ne peut être qu'indirecte... *Mais elles ne doivent prendre*

1 On pourrait faire un volume sur l'activité patriotique des femmes pendant la période révolutionnaire. Nous l'étudierons avec plus de détail dans notre étude : *Le Féminisme sous la Révolution française.*

aucune part à l'administration publique. » Cette amazone semble ne pas parler autrement que les adversaires actuels du suffrage féminin. Sans doute, assez habilement d'ailleurs, Etta d'Œlders et la plupart des féministes se proposaient-elles de prendre d'abord une place dans la vie politique du pays et remettaient-elles à plus tard la consécration légale de cet état de fait.

*
* *

Lorsque les femmes comme les hommes fréquentent les clubs, lorsqu'elles se pressent, ardentes, passionnées, dans les tribunes des Jacobins, lorsque, dans la société célèbre, elles prennent la parole, nul d'abord ne songe à s'en formaliser. Elles exercent un droit légitime et que l'esprit de la constitution leur reconnaît : celui de s'instruire sur la marche et le développement des institutions de leur pays. Ne viennent-elles pas aussi en foule à l'Assemblée nationale ?

Bientôt apparaissent les *sociétés fraternelles des deux sexes*, dont la rumeur publique attribue la fondation à Olympe de Gouges et où, loin d'être perdues au milieu des hommes, les femmes sont l'élément agissant.

En 1790, une Hollandaise, Etta Palm d'Œlders, figure énigmatique, peut-être espionne au service du roi de Prusse, peut-être enflammée comme tant d'étrangers d'un amour sincère pour la Révolution, aventurière en tout cas et intelligente à coup sûr, apparaît au *Cercle social,* club d'éducation populaire et de recherches politiques à la fois, fondé par

Nicolas de Bonneville et l'abbé Fauchet. Elle en devient l'orateur attitré et, dans les réunions du cercle, développe des idées assez neuves recueillies par l'organe du club : la *Bouche de Fer,* journal à tendances socialistes et internationalistes...

Il n'est donc pas toujours facile de distinguer *action politique des femmes* et *féminisme.*

Cependant les clubs entendirent assez souvent revendiquer le droit de la femme. Au suffrage près, Etta d'Œlders réclama tous les autres droits... « Il faut, disait-elle, déraciner le dernier des despotismes, » donc libérer la femme des chaînes du mariage, lui donner la même éducation, l'admettre aux mêmes emplois, « afin que toutes les lois soient communes aux deux sexes comme leur sont communs l'air et le soleil ».

Les citoyennes révolutionnaires, de leur côté, après avoir assisté à une longue discussion où il est prouvé que les femmes sont aptes au gouvernement, demandent le droit de vote et l'accession à tous les emplois publics.

*
* *

Les hommes politiques qui avaient d'abord applaudi à l'enthousiasme des « généreuses Françaises » pour la jeune liberté, qui les félicitaient de leur attitude héroïque au 14 juillet et au 5 et 6 octobre et du zèle patriotique déployé par elles aux fêtes des Fédérations, qui même les engageaient à se lever en masse et à descendre dans la rue pour défendre, si les aristocrates l'attaquaient, l'ordre de choses nouveau, ne conservèrent pas longtemps pour le féminisme naissant ces chaudes sympathies.

Ils ne voyaient pas sans agacement des clubs féminins naître chaque jour dans les départements, pulluler dans la capitale, et les réceptions courtoises faites aux innombrables délégations féminines qui (tout comme la plupart des délégations masculines) venaient, sous le plus futile prétexte, interrompre le travail de la Convention, dissimulaient mal leur irritation.

Souvent d'ailleurs les clubs féminins, dont toutes les femmes ne goûtaient pas l'activité, étaient la cause de troubles dans les faubourgs. En dehors de quelques rares individualités, Talleyrand, Condorcet, Romme, la plupart des représentants qualifiés de l'opinion, et non les modérés seulement, mais les plus avancés, Robespierre, Marat, avec presque toute la Montagne, Hébert et Chaumette avec les extrémistes, étaient violemment hostiles à toute intrusion des femmes dans la politique.

Au conseil général de la commune, Chaumette tonna contre « ces êtres dégradés qui veulent franchir et violer les lois de la nature... Depuis quand, s'écriait-il, est-il permis aux femmes d'abjurer leur sexe et de se faire homme? depuis quand est-il d'usage de voir la femme abandonner les soins pieux de son ménage, le berceau de ses enfants pour venir sur la place publique, dans la tribune aux harangues... La nature nous a-t-elle donné des mamelles pour allaiter nos enfants? » Et il évoquait, aux yeux des citoyennes révolutionnaires, de terribles exemples : Olympe de Gouges, Marie-Antoinette, « la femme Roland, toutes punies de leurs velléités politiques, par l'échafaud ».

Chaumette était l'interprète de la plupart de ses

collègues et du gouvernement. Le 4 novembre 1793, la Convention décida la fermeture de tous les clubs féminins. Le 24 mai 1795, à la suite de l'émeute du 1er prairial, où beaucoup de femmes encore avaient pris part, elle ordonnait à toutes les femmes de rester désormais dans leurs domiciles respectifs.

*
* *

Pourquoi la Révolution triomphante repoussait-elle le féminisme qu'avait encouragé la Révolution militante? Disciples de Rousseau pour la plupart, les Conventionnels considéraient la femme comme un être inférieur dont la place est au foyer; tout en cessant de faire reposer la société sur une base religieuse, ils restaient imprégnés de théologie scolastique; d'ailleurs, suivant la très fine remarque de M. Aulard, on avait fait sous les règnes précédents, avec la Dubarry et Marie-Antoinette, une suffisante et fâcheuse expérience de la politique féminine; enfin le féminisme apparut comme lié avec le socialisme; ses chefs les plus marquants purent être considérés comme des membres de la faction des *Enragés*. Or la « révolution classique » voulait être uniquement politique ; ayant établi la petite propriété paysanne, elle jugeait avoir accompli une œuvre sociale suffisante et repoussait de toutes ses forces toutes les atteintes à ces principes, aussi sacrés pour elle que pour la royauté même : propriété, suprématie masculine. Le féminisme comme le socialisme, comme l'internationalisme, ébranlaient l'ordre nouveau comme l'ancien ordre de choses :

ils trouvèrent en Robespierre, comme ils auraient trouvé en Louis XIV, un irréductible ennemi...

La Révolution fit peu pour les femmes, et peut-être est-il vrai que, comme le prévoyait dès 1790 un écrivain français, comme l'a écrit Michelet, elle a échoué parce que les femmes ne s'y intéressèrent pas suffisamment... Les femmes, en effet, ne furent-elles pas, avec Mme Tallien et les *Merveilleuses,* les agents les plus actifs de la réaction thermidorienne?

Et pendant la dernière année de la Convention, sous le Directoire, les femmes règnent comme sous Louis XV, dans les salons; mais leurs velléités d'émancipation sont bien condamnées... Un pamphlétaire, Sylvain Maréchal, demande qu'on interdise aux femmes d'apprendre à lire, « la nature les ayant douées en compensation d'une prodigieuse aptitude à parler ». L'ordre de fer du Consulat et de l'Empire ne laisse même plus aux femmes la possibilité de manifester, si elles l'ont encore au cœur, leur désir d'indépendance. Comme sous Louis XIV, la société est rétablie solidement sur ses bases antiques. Et l'article 312 du Code Napoléon : « La femme doit obéissance à son mari, » semble sur la porte de la Cité nouvelle, l'inscription dantesque : « Laissez ici toute espérance... »

Mais en silence, Fourier et Saint-Simon élaborent leurs théories, d'où quelques années plus tard un nouveau féminisme va surgir.

LES SAINT-SIMONIENS ET LE RÉVEIL DU FÉMINISME

Une nouvelle révélation. — Ses apôtres. — La recherche de la femme Messie. — Le féminisme politique et bourgeois. — La femme, le vote et les professions libérales.

Disciples d'un homme à l'esprit vaste et chimérique, mais souvent vraiment prophétique, à la vie agitée, au caractère bizarre et qui eut le mérite parfois d'appliquer jusqu'au bout ses idées, les saint-simoniens furent, autant qu'une école philosophique, autant qu'une société d'économistes, une secte religieuse.

Leur conception du monde est, alors, nouvelle, et de cette nouvelle conception du monde le féminisme dérive logiquement.

La philosophie saint-simonienne, en effet, conduit ses adeptes à la métaphysique, au féminisme, par une voie si naturelle qu'il semble impossible qu'il en soit autrement.

Si, comme le disent Saint-Simon et ses disciples, « Dieu est un, s'il se manifeste à la fois comme esprit et comme matière, comme sagesse et comme beauté », il est impossible de maintenir cette classique distinction entre l'esprit et la matière... Ceux-

ci ne sont que deux aspects de l'*Être*[1], et, dès lors, pas de raison de mépriser la chair aussi noble que l'esprit.

La *réhabilitation de la chair*, l'une des parties essentielles de la doctrine, conduit à la réhabilitation de la femme. Car, pour le christianisme, dont toutes les idées prévalent en notre société, la femme n'est-elle pas un être plus matière qu'esprit, et n'est-ce pas cette grossièreté essentielle qui justifie son assujettissement? Ennemi du christianisme, le saint-simonisme veut faire tomber toutes les chaînes, celles qui chargent la femme comme celles qui chargent le prolétaire.

Religion mystique enfin, le saint-simonisme ne laisse pas de faire à l'amour une place prépondérante : Heureux ceux qui aiment! L'amour n'est-il pas la « vie dans son unité?... L'intelligence, la force ne sont que des modes de sa manifestation. Toute théorie, toute pratique émanent de lui. » Que ceux qui aiment commandent! mais les qualités affectives ne prédominent-elles pas chez la femme? S'ils avaient été entièrement logiques avec eux-mêmes, les saint-simoniens devaient, tels certains *gnostiques*, s'assujettir eux-mêmes à l'obédience féminine.

Ils n'allèrent pas jusque-là, mais du moins prêchèrent-ils avec ardeur l'émancipation.

1. Cf. notre ouvrage : *Le Féminisme sous la monarchie de Juillet et en 1842*.

*
* *

Les apôtres. — Parmi eux, quelques curieuses figures : Enfantin. Le père Enfantin, pour l'appeler comme ses fidèles, et qui fut le dépositaire qualifié de la pensée du maître, allia, d'une façon étrange mais assez fréquente chez les saint-simoniens, le mysticisme et un esprit très positif, voire scientifique. Le féminisme qu'il prêche, qu'il essaye de réaliser pendant sa jeunesse, est pour lui comme l'aspect le plus passionnant d'une sorte de vie de bohème qu'il mène avant de se tourner — ce qu'il fera à partir de 1834 — vers les grandes entreprises économiques. Convaincu? Oui, jusqu'à un certain point... Mais, comme tant d'autres, il estime que le culte doit nourrir le prêtre; et d'ailleurs il ne demande au culte saint-simonien qu'une nourriture amoureuse. Comme il est doué d'une belle prestance et d'un agréable visage, ses sœurs en Saint-Simon ne lui ménagent pas leurs faveurs. Heureux lorsque, dans ces assemblées générales où l'on met à nu son âme, elles ne dévoilent pas toutes leurs fautes à la barbe des maris trompés[1].

A côté d'Enfantin, d'autres physionomies non moins originales compléteraient la galerie :

Claire Démar, qui, convaincue de l'injustice du mariage, s'en affranchit pour son compte et, n'ayant pas trouvé dans l'union libre le bonheur rêvé, paya son erreur de sa vie; et le suicide de cette jeune femme ennoblit d'une ombre tragique des ouvrages

1. Ainsi fit, par exemple, la femme de l'un des frères Bazard,... qui dès lors garda rancune à l'apôtre.

dont le fond est d'une surprenante hardiesse, la forme ridicule parfois...

Olinde Rodriguès, banquier philanthrope qui, comme les fermiers généraux du précédent siècle, soutint les nouveaux philosophes de sa fortune et fut plus mystique qu'aucun d'entre eux...

Flora Tristan est la statue dont Claire Démar semble l'ébauche : elle aussi, réalisant *Maison de Poupée,* rompit les chaînes du mariage pour, bravant l'opinion commune, mener la dure vie de la femme seule; exaltée, mais intelligente et ne manquant pas d'idées neuves, douée d'une beauté créole, ardente et sombre, elle charme et attire comme une femme fatale surgie vivante des contes romantiques.

* * *

Le dogme saint-simonien. — Dans leurs réunions périodiques, où assistent, mêlés, des hommes et des femmes, dans leurs journaux, dans d'innombrables brochures, les saint-simoniens ne cessèrent de prêcher l'intégral affranchissement de la femme. Pour eux, la base de toutes les réformes à venir est la disparition du mariage. Mais par quoi remplacer cette institution pour eux périmée? Ici tous les saint-simoniens ne sont pas d'accord. Pour les uns, sur les ruines du mariage se dressera la *Femme libre* (cette femme libre que les caricaturistes de l'époque représentent massue en main, terrassant l'homme); débarrassée du joug masculin, elle se livrera, sans contrainte, à tous ses caprices; « j'appelle à moi, dit une saint-simonienne, toutes celles qui n'ont pas eu le courage de résister à celui qui

leur a parlé d'amour. » Cette conception sociale un peu courte leur suffit, et ils n'abordent aucun des difficiles problèmes psychologiques ou économiques que soulève un tel bouleversement des mœurs officielles.

Enfantin, lui, voit plus loin; pour lui l'humanité se divise en trois catégories : les *constants,* faits pour le mariage indissoluble, à l'ancienne mode; les *mobiles,* à qui conviennent les mariages successifs, sans aucune règle, sans aucune limite; les *calmes,* qui, réunissant la nature du *constant* et celle du *mobile,* « joindront à un mariage permanent une série d'unions passagères ». Donc polygamie qui va presque jusqu'à la communauté des femmes; polyandrie, puisqu'une même femme peut avoir plusieurs maris, et même matriarcat : à la femme, en effet, déclare Enfantin, de juger s'il est convenable que l'enfant connaisse son père.

Le triomphe de ces idées eût-il relevé la condition sociale de la femme? On en peut douter si l'on remarque que, dans la petite communauté saint-simonienne, la place officielle des femmes alla sans cesse en diminuant. Nulle ne fit partie du Conseil suprême; en 1831, une encyclique d'Enfantin les exclut de la hiérarchie. Exclusion provisoire, puisque, à côté de la *sedia* du Père, un trône vide attendait la *Mère,* seule qualifiée pour briser le sceau mystique qui scellait les liens de la femme.

La Mère, des apôtres de la doctrine nouvelle, jugeant qu'elle surgira, comme le premier Rédempteur, de l'Orient, s'en furent la chercher jusqu'en Égypte.

Un grand nombre de femmes suivirent, aux rives

du Nil, Enfantin, « roi et pontife de la Jérusalem nouvelle ». Elles ne trouvèrent que désillusions; celles-ci revinrent bientôt en France; celles-là, fixées en Égypte, durent gagner durement leur vie et abandonner leur apostolat. La Mère persista à demeurer cachée, et jamais le saint-simonisme ne connut la royauté de la femme.

* * *

Le féminisme bourgeois. — La prédication saint-simonienne suscita un puissant mouvement d'idées; car, d'une part, Enfantin et ses disciples descendaient parfois des nuées métaphysiques et attiraient l'attention du monde sur des problèmes jusqu'alors peu étudiés : le rôle et les droits de la mère, le sort injuste fait aux ouvrières, la capacité politique ou sociale des femmes; et, d'autre part, tandis que l'Église saint-simonienne ressuscitait le féminisme mystique des Albigeois, de Guillaume Postel, de Boissel, d'autres féministes apparaissaient qui, reprenant : celles-ci la tradition de Christine de Pisan, celles-là la tradition d'Olympe de Gouges et des féministes révolutionnaires, prêchaient l'affranchissement de la femme, sans se préoccuper de trouver pour le justifier d'autres raisons que des raisons raisonnables et humaines... Un féminisme politique renaît alors et, en même temps, chose plus curieuse, apparaît un féminisme chrétien. Certes, les leaders de ces mouvements, bonnes bourgeoises, bonnes mères de famille, n'ont pas pour nous l'intérêt psychologique d'un Enfantin ou d'une Flora Tristan. Leurs physionomies sont peu pittoresques,

laissons-les donc dans l'ombre... Mais mettons en lumière leurs idées auxquelles, plus qu'au saint-simonisme qui les suscita, appartient l'avenir.

Les féministes chrétiennes fondèrent en 1832 le *Journal des Femmes,* pour rendre les femmes « aptes à leurs devoirs d'épouses et de mères ». Tout leur programme d'action sociale tient en effet dans cette phrase. Il est susceptible d'ailleurs de vastes développements. Sans doute, pour remplir son devoir d'épouse et de mère, la femme doit rester au foyer : le *Journal des Femmes* condamne tout ce qui semblait faire l'essentiel du féminisme : revendication des droits politiques, théorie de l'amour libre, et jette sur l'*Émancipée* un méprisant anathème.

Le mariage chrétien et la subordination politique de la femme demeurent l'imprescriptible idéal. Mais veut-on que la femme puisse être, dans toute l'acception du terme, épouse et mère ? Il faut d'abord réformer son éducation, dont l'insuffisance présente l'empêche de remplir son grand rôle d'« éducatrice de l'humanité enfant »; qu'elle étudie donc l'histoire, les belles-lettres, la musique, qui doivent, mieux comprises, élever l'âme et former l'esprit, mais aussi qu'elle reçoive une éducation pratique; qu'on lui apprenne les soins à donner aux enfants; qu'on l'initie à une médecine élémentaire; qu'on lui inculque les premières notions de droit, pour que ni une maladie, ni, si elle devient veuve, un procès ne la laissent désemparée, et qu'elle puisse défendre la vie et les intérêts des siens.

Voilà donc un assez vaste programme et qui, pour adversaires du féminisme que se donnent celles qui le formulent, pourrait être accepté par les

féministes. Plus instruite de ses devoirs, plus apte à les exercer, la femme doit, dans la famille, sinon dans la société, être relevée et la mère être l'égale du père. Pourquoi n'aurait-elle pas le droit d'influer comme le père sur l'avenir de ses enfants? Pourquoi, par exemple, son consentement ne serait-il pas aussi nécessaire que celui du père à leur mariage?

Un autre groupe féministe fait siennes toutes les revendications des féministes chrétiennes et en ajoute d'autres. Ce groupe eut à sa tête une femme qui, à en juger par ses actes, fut active et hardie, Mme Herbinot de Mauchamps, fondatrice en 1836 de la *Gazette des Femmes*. Cette revue, qui parut jusqu'en 1838, fut un véritable journal politique féminin. Rédigée presque exclusivement par des femmes, elle fut l'ancêtre de *la Fronde*. Ses campagnes, qui devaient toucher le public bourgeois, auquel elle s'adressait exclusivement, furent appuyées par un commencement d'action directe : des pétitions aux Chambres en particulier.

Prenant son parti de l'ordre de choses établi par la Charte et ne prétendant pas, comme les saint-simoniens, bouleverser de fond en comble la société, les féministes politiques, à l'image d'Olympe de Gouges qui, avec plus de raison d'ailleurs, extrait le féminisme de la Déclaration *des droits de l'homme,* prennent pour Évangile la Charte de 1830 et demandent que, *dans les conditions prévues par la Charte,* la femme, comme l'homme, puisse être citoyenne.

Mme de Mauchamps et celles qui la suivent, telle la belle et célèbre amie de Chateaubriand, Hortense

Allart de Méritens, sont des bourgeoises et ne visent qu'à constituer, par l'adjonction des femmes, un *pays légal* un peu plus étendu. Elles adjurent bien Louis-Philippe de se déclarer « roi des Françaises comme il est roi des Français ». Mais cette satisfaction, toute platonique, accordée à la masse des citoyennes passives, seules les femmes qui possèdent la fortune leur permettant d'acquitter les contributions élevées exigées des hommes par la loi électorale pourront être électrices et éligibles. A la ploutocratie masculine qui tient les destinées du pays s'adjoindra une ploutocratie féminine.

Aux bourgeoises également l'exercice des professions masculines qui exigent des études longues et coûteuses. Les revendications féminines se portent en effet surtout vers ces professions, dites libérales, qui assurent dans la société une large influence, la considération publique, et qui ouvrent la porte des honneurs. Aussi la *Gazette* réclame-t-elle avec insistance le droit d'être docteurs et, le 1er janvier 1838, après avoir consacré à cette question de nombreux articles, Mme de Mauchamps dépose sur le bureau de la Chambre une pétition tendant à ce qu'en vertu des articles 2 (contribution égale de tous aux charges de l'État) et 3 (admissibilité de tous à tous les emplois) de la Charte, les femmes soient admises dans les cours publics et, après examen, reçues *docteures* en médecine.

Comme le bonnet doctoral, nos féministes veulent revêtir la robe d'avocate, et ces idées sont assez répandues pour que, lors de son célèbre procès, Mme Lafarge, déclarant que « nul homme ne pouvait avoir sa confiance entière », demande à être défendue

par une de ses amies, mieux, dénie auxhommes le droit de la juger.

C'est encore Mme de Mauchamps et son groupe qui voulurent la femme fonctionnaire et qui les premières prévirent et souhaitèrent Mme Lebureau. Enfin, à une époque où le mot d'ordre national est « enrichissez-vous! » rien d'étonnant de voir les femmes réclamer le droit d'être courtiers, agents de change, agents d'assurance et quelques commerçantes tenter de forcer les portes de la Bourse, qu'un rigoureux usage leur tient encore jalousement fermées.

Le saint-simonisme mis à part, le mouvement féminin est donc, sous la monarchie de Juillet, un effort pour hausser, par son éducation et ses privilèges, la bourgeoisie féminine au même rang que la bourgeoisie masculine. Pendant de longues années, en France, le féminisme conservera ce caractère bourgeois.

1848

Clubs et journaux féministes. — La campagne électorale de Jeanne Deroin. — Louise Otto et l'émancipation du travail féminin. — Narcyza Zmichowska et les enthousiastes polonaises. — Le manifeste inaugural du féminisme américain.

Clubs et journaux féministes. — Pendant la Restauration et le règne de Louis-Philippe, on avait, comme au dix-huitième siècle, prêché. Comme la grande Révolution de 1789, la petite révolution de 1848 fut une occasion d'agir... Et des descendantes spirituelles d'Olympe de Gouges, de Claire Lacombe et d'Etta d'Œlders tentèrent d'obtenir à leur tour, de la deuxième république, le complet affranchissement féminin.

Alors, comme soixante ans auparavant, une vague d'espoirs illimités soulève tous ceux qui se croient victimes de l'ordre social. Et tous les groupements féminins : saint-simoniennes, féministes chrétiennes, bourgeoises, unissent leurs efforts pour emporter d'assaut la vieille forteresse masculine debout encore malgré la chute des trônes.

Comme en 1789, les clubs féminins ressuscitent; mais, cette fois, les sentiments des clubistes sont bien changés. Alors qu'en 1793, Claire Lacombe et ses citoyennes révolutionnaires étaient, ainsi que leurs innombrables émules provinciales, avant tout

préoccupées de faire triompher la Révolution des menées aristocrates et de défendre la patrie contre les tyrans étrangers, les clubistes de 1848, laissant les hommes se débrouiller seuls pour affermir les conquêtes de *leur* liberté et pratiquant l'égoïsme sacré, sont, elles, résolument, exclusivement féministes. Le *Club des femmes*, fondé au début de la Révolution par Eugénie Niboyet, déjà leader de l'affranchissement depuis de longues années, le *Comité des droits de la femme*, le *Club d'Émancipation des femmes* furent de caractère nettement politique : la conquête du droit de suffrage pour les femmes, tel est leur but essentiel.

A côté de ces organisations en apparaissent d'autres, plus curieuses encore peut-être parce que tout à fait inconnues de la première révolution, et promises à un grand avenir : l'*Association fraternelle des instituteurs et institutrices socialistes ;* l'*Association des femmes à gages ;* le *Club-Association des lingères ;* l'*Union des travailleuses*, destinées à défendre, dans la dure lutte économique, les intérêts de la femme et ébauche des organisations syndicalistes féminines.

Et voici, qui distingue encore le mouvement féministe de 1848, une autre nouveauté : tandis qu'on discute dans les clubs, tandis qu'une société de femmes « adepte de la communauté absolue », les Vésuviennes, « pourvues au fond du cœur d'un volcan d'ardeurs révolutionnaires », manifestant sur la place Vendôme et à l'Hôtel de ville, se livrent aux ébats d'une chorégraphie faite pour scandaliser les bourgeois, Eugénie Niboyet, Jeanne Deroin et d'autres songent à agir sur l'opinion d'une plus persuasive

manière : pour la première fois, le féminisme a ses journaux, ses journaux quotidiens, et que leur prix modique rend accessibles non aux bourgeoises seulement, comme la *Gazette des Femmes,* mais à la masse féminine et masculine.

Avec la *Voix des Femmes,* la *Politique des Femmes,* l'*Opinion des Femmes,* sans compter des feuilles mort-nées, telles *l'Enfer et le Paradis du Peuple* ou la *République des Femmes, journal des Cotillons,* les idées féministes commencent d'être connues du peuple, et non seulement du peuple parisien, mais de la province, mais de l'étranger. Les clubs féminins qui, en 1848 comme en 1789, se sont ouverts dans les départements y font insérer leurs adresses; des Anglais, telle la quakeresse Jeanne Knight et Robert Owen, y publient leur profession de foi.

Pourvues de moyens d'action plus puissants que leurs devancières, les féministes de la deuxième république semblent en outre avoir poursuivi avec plus de méthode que les fidèles d'Olympe et de Lacombe, et avec une bien moindre dispersion d'efforts, quelques buts très précis.

Le sort des ouvrières, d'abord, les préoccupe. En 1848, il n'est pas rare de voir une ouvrière, qu'elle travaille chez elle ou en atelier, toucher un salaire variant entre cinquante centimes et un franc; la journée de douze à quatorze heures est courante. Naturellement nos féministes réclament pour les ouvrières de meilleures conditions de travail : augmentation du salaire, diminution de la journée; et le gouvernement, étant alors décidé à faire tous ses efforts pour l'organisation du travail, accorde aux blanchisseuses la journée de douze heures et la

suppression du travail dans les ateliers et les prisons, dont la concurrence avilit la main-d'œuvre féminine.

Mieux, les ouvrières ayant demandé d'être appelées à défendre, auprès des pouvoirs publics, leurs intérêts professionnels, le gouvernement provisoire décide (4 avril 1848) d'admettre auprès de la *Commission de Travail* des déléguées ouvrières qui collaboreront avec elle pour organiser sur des bases plus justes le travail féminin.

Eût-elle duré, leur collaboration pouvait être féconde. Que d'idées neuves, chez les féministes, touchant le travail de leurs sœurs!

Office de placement national, coopératives de production supprimant les intermédiaires qui prélèvent 75 p. 100 de bénéfice, création dans chaque établissement industriel de restaurants nationaux, de buanderies et de lingeries nationales, où le peuple trouverait à bon marché des soins d'ordre et de propreté qu'il ne peut se procurer dans l'isolement, mais que des femmes, réunies en association, peuvent facilement organiser; obligation à tout établissement industriel d'installer une crèche où la jeune mère puisse placer son enfant, organisation, à côté des restaurants populaires, de salles de conférence, de salles de réunion et de bibliothèques; voilà quelques-unes des idées lancées par les féministes de 1848; elles parurent utopiques alors, pour ne pas dire ridicules. Elles n'étaient qu'anticipations cependant, et si l'on avait vraiment et autrement qu'en paroles organisé le travail, si les femmes avaient eu voix au chapitre pour l'organisation du travail féminin, on n'eût pas attendu soixante-dix ans encore et la

guerre mondiale pour les réaliser. Mais les journées de juin devaient emporter dans la tourmente tout espoir de renaissance ouvrière.

*
* *

Le décret du 4 mars 1848 établissant le suffrage universel justifiait, comme la Déclaration des droits de l'homme, toutes les revendications politiques des femmes, autorisait toutes leurs campagnes pour la conquête du bulletin de vote. C'est ce que déclare nettement l'adresse du 23 mars 1848 adressée, par le groupe de la *Voix des Femmes,* au gouvernement provisoire.

« Si la révolution, disent les suffragistes, s'est faite pour tous... nous devons avoir part à ses bienfaits. Si, comme vous le dites, le peuple est souverain, le peuple étant constitué par l'union de l'homme et de la femme, vous devez établir, à côté du peuple-roi, le peuple-reine et ne plus permettre aux hommes de dire : l'humanité c'est nous! Si enfin les femmes payent les impôts et obéissent aux lois de l'État, qu'elles participent aux bénéfices et aux privilèges assurés par l'État aux autres citoyens : *Pas de devoirs sans droits.* »

Donc, pour la femme, l'électorat et l'éligibilité. Mais nos féministes qui, sous des allures exaltées, dissimulent assez de sens pratique, se rendent compte qu'il n'y a pour le moment nulle chance d'obtenir le suffrage universel féminin, que l'opinion est hostile, qu'il faut faire progressivement son éducation. Et, réclamant tout en théorie, elles se seraient contentées, en pratique, soit de l'élection *par les hommes* de

quelques femmes choisies dans l'élite intellectuelle, soit de l'attribution du droit de vote aux filles majeures et aux veuves.

*
*

Jeanne Deroin candidate. — L'année 1848 ayant vu la faillite des espoirs féministes, comme de tant d'autres espoirs, et la Constitution nouvelle condamnant définitivement l'affranchissement féminin, une féministe, en 1849, se résolut à essayer de l'action directe.

Pour la première fois, une femme va conduire une véritable campagne électorale.

Jeanne Deroin, qui, avec le plus complet mépris du ridicule, réalisa ce coup d'audace, était une ancienne institutrice, petite de taille, très brune, aux grands yeux illuminés d'un feu sombre. Corps faible, mais volonté de fer, mystique volontiers et dévouée à tous les opprimés, elle espérait de la société nouvelle l'affranchissement des femmes et celui des travailleurs; trop intelligente pour escompter la réussite, elle voulut du moins, par une manifestation éclatante, attirer l'attention sur l'idée féministe qui, la période de réaction commençant, sombrait déjà dans l'indifférence générale.

En avril 1849, les élections pour la Législative approchant, elle lance une proclamation aux électeurs de la Seine et, dans une adresse au comité électoral démocratique socialiste, demande « de n'être point écartée de la liste électorale au nom d'un privilège de sexe ».

Le 10 avril 1849, elle se présente à la mairie du IVe arrondissement et sollicite du président de la

réunion l'autorisation de demander aux candidats s'ils acceptent et s'ils réclameront à l'Assemblée législative le droit des femmes à l'égalité politique. Assez libéral sans doute, le président l'y autorise et lui permet, en outre, de s'inscrire pour porter sa candidature à l'Assemblée... Début encourageant, mais dont la suite de la campagne ne devait pas tenir les promesses. Huit jours après, la candidate qui veut exposer son programme est arrêtée net par le président; elle s'obstine et fait appel « à la justice et à la conscience des citoyens contre l'opposition du bureau ». La justice et la conscience des citoyens ne leur inspirent que des huées. Et pourtant, sans trembler devant la grossièreté, sans pleurer devant la moquerie, Jeanne Deroin, fortifiée par le sentiment d'un apostolat, alors presque martyre, reste à la tribune; sa passion ardente et son courage imposent à la foule; elle peut parler enfin et flageller de son ironie ces socialistes qui, portant à leur programme la libération des opprimés, veulent, comme les bourgeois, tenir la femme enchaînée... Satisfaction toute platonique et qui n'empêche le rejet de sa candidature... Cinq jours de suite encore, elle renouvelle devant divers comités les mêmes démarches; jusqu'à ce qu'enfin, le 21 avril, elle obtienne du Comité démocratique socialiste son inscription sur un registre de candidats où déjà figure — porté par quelques hommes — le nom de George Sand. Elle obtint, lors des élections, une quinzaine de voix.

De telles manifestations furent alors absolument stériles. Néanmoins, elles eurent, comme de nos jours celles des suffragettes, leur utilité : elles firent connaître à la masse, qui les ignorait, les reven-

dications féministes. La masse, d'ailleurs, et l'élite même furent indifférentes ou hostiles; les hommes politiques, les écrivains s'indignèrent; la foule s'amusa. Malgré toutes les belles espérances de rénovation du genre humain qui alors, comme en 1789, fleurirent, la réalisation des théories féministes n'avait aucune chance de succès; la crise terrible des journées de Juin consacrait la faillite de toutes les aspirations vers un mieux-être social et, comme l'établissement du premier empire, la résurrection des aigles ramenait encore une fois, par l'alliance du trône et de l'autel, l'ordre moral, mortel à toute tentative d'émancipation féminine.

*
* *

La renaissance du féminisme en Allemagne : Louise Otto. — Ce n'est pas seulement dans les fastes du féminisme français, mais dans ceux du féminisme allemand, anglais, danois, polonais, américain que les années qui correspondent à notre deuxième république inscrivent des dates significatives. Car presque partout dans le monde ces années voient éclore, chez les individus et chez les peuples, d'ardentes aspirations à la liberté, et, soit qu'elles aient voulu aider de toutes leurs forces les hommes à briser le joug étranger, soit qu'elles aient désiré seulement vivre leur vie, des femmes de tous pays participent à l'universelle inquiétude et à l'universel espoir...

En Allemagne, le plaidoyer féministe de Hippel avait eu d'abord quelque retentissement. Ses échos s'étaient éteints bientôt dans le fracas des chevau-

chées napoléoniennes; et celles des femmes qui aspiraient plus haut que la traditionnelle vie familiale avaient vécu, auprès des poètes de la renaissance allemande, une vie romantique, traversée de crises d'âme et parfois de drames passionnels ou s'étaient, muses de la résurrection germanique, lancées côte à côte avec les hommes, à la tête du mouvement national.

A l'exemple de la reine Louise, grandes dames, femmes de lettres, étoiles des salons berlinois, jeunes émancipées de la brillante et généreuse aristocratie juive avaient de toutes leurs forces, de tout leur cœur, contribué à façonner l'Allemagne de la revanche.

Ensuite, c'est surtout dans le domaine sentimental que se manifestent chez les femmes allemandes, comme chez nos saint-simoniennes et George Sand elle-même, les tentatives d'émancipation. « L'affranchissement du cœur », tel est pour les historiennes allemandes le chapitre II de l'histoire du féminisme en leur pays. Mais en 1848 apparaît la première des féministes allemandes, Louise Otto.

A cette jeune Saxonne de vingt-cinq ans, une question qu'elle trouve posée dans un journal libéral : « Quelle doit être la participation des femmes aux intérêts de l'État ? » révèle sa vocation. Elle envoie une réponse enflammée : « La participation des femmes aux intérêts de l'État n'est pas, dit-elle, un droit, mais un devoir... Car, comme les hommes, les femmes ont une mission : porter, dans les myrtes, l'épée avec laquelle on combattra le bon combat. » Autrement dit, être les muses de la liberté. A ce rôle, Louise Otto s'essaya elle-même avec succès. Elle

prit part au grand mouvement libéral et patriotique à la fois qui, dès cette époque, préparait la transformation de l'Allemagne. Dans ses discours, dans ses poésies, elle montre, et ceci est à noter, que le féminisme allemand doit être avant tout national et viser, par l'aide des femmes, à donner de nouvelles forces au pays. Ce trait se retrouvera, pendant la guerre de 1914 en particulier, chez les femmes allemandes...

En même temps Louise Otto joue dans son pays natal, la Saxe, un rôle politique assez important. Comme à la même date les féministes françaises, elle s'efforce d'améliorer le sort des ouvrières; en mai 1848, elle envoie au ministère saxon une adresse tendant à l'organisation du travail féminin. En 1851, elle formule tout un programme de reconstruction sociale... Puis c'est, en Allemagne comme en France, la réaction et avec elle l'éclipse momentanée du mouvement féminin. Mais, pour la première fois, le programme féministe a été nettement formulé, et son auteur, qui bientôt reparaîtra, lui trouvera par la suite de nombreuses adhérentes.

***

Les Enthousiastes polonaises. — A la même époque, la Pologne connaît le mouvement des *Enthousiastes* (mieux des *Exaltées*) qui, préparé depuis la révolte de 1831, groupe en 1848 l'élite des femmes polonaises.

Pour celles-là, la grande affaire est la résurrection du pays, et bien plus encore que pour les femmes allemandes qui élèvent déjà des revendications per-

sonnelles, l'émancipation féminine est seulement l'une des conditions, mais nécessaire, de l'affranchissement du pays. Quel est, dans les circonstances tragiques que traverse la Pologne, le devoir des femmes? Double devoir, répond le leader des Exaltées, Narcyza Zmichowska. D'abord, soulever ces tentures de soie et de velours qui tiennent, dans son salon comme dans un harem, la femme séparée du monde; descendre au forum et là s'emparer, comme d'un domaine vraiment féminin, des questions sociales que, sans l'aide de la femme, l'homme ne peut résoudre. Ensuite aider, et de toutes ses forces, les hommes qui palpitent, souffrent, combattent et meurent pour la liberté.

Quelques-unes des exaltées voulurent en effet réaliser ce programme. A tous les mouvements qui alors agitent la Pologne, des femmes prennent part. Martyre de sa foi féministe et patriotique, Narcyza Zmichowska languit deux ans dans la citadelle de Lublin... Et la même pierre tombale étouffe les espérances des femmes et celles de la Pologne...

*
* *

Tandis que Jeanne Deroin forçait la porte des réunions électorales, que Louise Otto et Narcyza Zmichowska élaboraient un programme d'action féministe, une jeune Danoise de dix-neuf ans publie (1849) les *Lettres de Clara Raphaël,* première manifestation en Danemark du féminisme; et les Hongroises qui s'agitent pour leur émancipation politique savent, dans les légions de Kossuth, mourir pour la liberté!

*
* *

Le manifeste du féminisme américain. — Est-ce la vague d'enthousiasme et d'espoir soulevant l'Europe vers la liberté qui alors se propage vers l'Amérique? est-ce plutôt, c'est probable, l'effet d'une pure coïncidence? 1848 est une date décisive dans l'histoire du mouvement féministe américain. Au début du dix-neuvième siècle, nombreuses sont celles qui ont pris en main la cause des femmes. Elles n'obtiennent rien d'abord, et les leaders décident d'adopter une tactique à la fois généreuse et habile : avant de réclamer leur propre affranchissement, combattre pour la libération des victimes de la plus grande injustice, après celle qui les accable elles-mêmes : les Noirs.

C'est en 1851 que Mme Beecher-Stowe écrit la *Case de l'oncle Tom,* qui aura sur l'opinion publique une si grande influence. Mais vingt années auparavant, une quakeresse, Lucretia Mott, douce, bonne et d'une charité sans bornes, a entrepris une campagne en faveur des nègres. Et voilà les femmes qui tiennent des meetings, publient des tracts, écrivent dans les journaux politiques. Tout en poursuivant, sans y mêler aucune revendication personnelle, ce seul but : la libération des esclaves, elles obtiennent déjà ce résultat d'une importance capitale : montrer au public que les femmes savent traiter avec méthode et zèle de grandes questions d'intérêt public.

Mais les apôtres de la liberté des noirs se trompent si elles s'imaginent que les hommes accepteront d'elles-mêmes cette aide désintéressée; elles

apprennent bientôt qu'ils se réservent même le monopole du libéralisme et de la générosité.

En 1840, un Congrès anti-esclavagiste se tient à Londres. Lucretia Mott et ses compagnes s'y présentent. On leur ferme la porte. Et, d'indignation, elles fondent une association féministe. Sans cesser d'ailleurs de prêcher l'émancipation des esclaves, Lucretia Mott, Lucy Stanton, Florence Whright prêchent également la libération des femmes. Leurs campagnes en faveur des nègres leur ont appris à s'organiser, à frapper l'opinion. Le 19 juillet 1848, une « Convention » réunit à Seneca-Falls (État de New-York) des déléguées de toute l'Union américaine. Et de la petite chapelle wesléienne, où un quaker a officié, s'échappe le manifeste qui sera pour les femmes américaines ce que, trois quarts de siècle plus tôt, fut, pour les concitoyens de Washington, la *Déclaration des droits*. Comme celle-ci, elle a une valeur humaine, mais une forme très américaine. Et l'esprit quaker y règne. Prêtons l'oreille à son enseignement : « L'homme et la femme ont été créés égaux, pourvus par le Créateur d'inaliénables droits... Le gouvernement n'est fait que pour sauvegarder ces droits... et s'il manque à ce devoir essentiel, les gouvernés peuvent légitimement se soustraire à son allégeance. Or, l'homme impose à la femme des lois à la rédaction desquelles elle ne participe pas. L'homme monopolise tous les emplois lucratifs et ferme à sa compagne toutes les avenues de la distinction et de l'honneur; il l'*écarte des affaires de l'Église;* il crée un faux sentiment, une fausse opinion publique qui décrètent qu'il y a pour les deux sexes, deux morales... il fait de la

femme mariée une ***morte civique***... Ainsi il usurpe les prérogatives de Jéhovah qui seul peut assigner aux hommes leur sphère d'action... » Donc le ***devoir*** de la femme est de repousser la loi de l'homme pour obtenir la *justice*. Prêche sans doute, et bien différent du positivisme d'Olympe de Gouges, autant d'ailleurs que du mysticisme saint-simonien! C'est ce prêche qui donnera pour ainsi dire le *la* à tout le féminisme américain. En lui le souvenir des paroles de Jefferson et l'écho des cantiques. Désir de participer aux affaires de l'Église, qui n'effleure même pas la femme catholique, mais doit venir à l'adepte d'une religion comme le protestantisme, où tout être raisonnable est son propre prêtre; souci de la morale unique, c'est-à-dire non de la liberté de la femme, mais de la contrainte pour l'homme, affirmation que la femme vaut socialement autant et plus que l'homme et doit, pour elle, pour lui, participer aux affaires de l'État, c'est bien là tout l'esprit du féminisme américain. Et résignées à se voir persécutées, ridiculisées, ses adeptes sont décidées à employer tous les moyens en leur pouvoir pour atteindre l'opinion. Meetings, tracts, brochures, journaux, tout leur sera bon.

Sans dévier d'une ligne et par delà la victoire, les féministes des États-Unis ont suivi les principes posés à Seneca-Falls.

LES GRANDES CAMPAGNES FÉMINISTES

Le *tour du Nègre*. — Le Wyoming, terre promise. — L'*Assujettissement des femmes* et la question féministe devant le parlement anglais. — L'association des femmes allemandes. — Romancières suédoises.

Le « tour du Nègre ». — La réaction qui s'étend sur l'Europe centrale fauche pour quelque temps les espérances féministes. Mais l'Amérique et l'Angleterre où, sans révolution aucune, mœurs et idées continuent d'évoluer, ne cessent d'être le théâtre de luttes ardentes entre la volonté des féministes, servie par des femmes habiles et énergiques, parfois des hommes de génie, et la routine masculine qui, au bout de longues années de luttes acharnées, doit finalement lâcher pied.

« En Amérique, dit une historienne du mouvement féminin, le bruit des réunions féministes se répandit bientôt dans les autres États, qui ne tardèrent pas à entrer dans la même voie. » Au Congrès qui, en 1850, se réunit au Massachusetts, prennent part des délégués de neuf États et parmi eux, fait significatif, Émerson, le Nietzche américain, le professeur d'énergie de toute une race. Pour les féministes également Lincoln, qui, dès 1828, avait écrit : « Je demande le droit de suffrage pour tous ceux

qui contribuent aux charges de l'État, et c'est pourquoi je le demande pour tous les blancs qui payent l'impôt, sans exclure les femmes, » mais que des raisons d'opportunité empêcheront de réaliser son programme.

Nombreuses alors les grandes figures féminines : Suzanne Anthony, que son audace, son habileté, sa tactique savante, l'ascendant qu'elle prit sur les masses féminines, voire masculines, firent surnommer le Napoléon du mouvement; Lucretia Mott, la douce quakeresse; Lucy Stone, qui, l'une des premières, pratiqua la résistance directe et, refusant de payer des impôts qu'elle n'avait pas sanctionnés, vit saisir jusqu'au berceau de sa fille et lui fit sans doute prêter — car elle est aujourd'hui une féministe ardente — le serment d'Hannibal; et jusqu'à une négresse, une ancienne esclave, Sojourner Trusth qui, dans un meeting, osa plaider la cause des femmes.

Toutes combattent pour elles-mêmes sans oublier la cause qui, d'abord, les a réunies : l'affranchissement des Noirs. A leurs efforts, en grande partie, à leur propagande infatigable est due la transformation de l'esprit public qui, hostile d'abord, est, à l'avènement de Lincoln, universellement favorable à l'émancipation.

La guerre de Sécession éclate, cette guerre qui, militarisant tout un pays, le privant pour la guerre de ses bras producteurs, de ses intelligences créatrices, est apparue non sans raison à quelques historiens comme la préfiguration de la guerre de 1914. Comme en 1914 en Europe, s'opère en Amérique une mobilisation féminine spontanée.

« Tandis que l'homme bouclait son sac et partait pour vaincre l'ennemi, la femme faisait le plan des campagnes qui donnèrent la victoire à la nation; elle combattit dans les rangs, quand elle put le faire sans être surprise; elle fut l'instigatrice de la commission de santé : elle amassa les approvisionnements nécessaires à l'immense armée; elle fournit des infirmières aux hôpitaux, réconforta les malades, adoucit la fin des mourants... On ne pourra jamais se rendre compte de la tâche qu'assurèrent les femmes et de l'énergie qu'elles sacrifièrent pendant cette guerre où trois millions d'hommes furent appelés aux armes. »

La guerre finie, elles réclament leur part de la victoire, de cette victoire qu'elles ont bien gagnée. Mais elles ont tiré les marrons du feu. C'est, leur objecte-t-on, le *tour du Nègre*. Les femmes, plus tard! Et en vain elles demandent que l'amendement à la Constitution qui donne aux noirs le droit de vote soit ainsi rédigé : « *Ni couleur ni sexe*... ne font obstacle au droit électoral. » Les libérateurs restent sourds.

Une seconde fois le sentiment de la grande injustice, d'autant plus humiliante qu'elles voyaient accorder à des hommes de race étrangère, totalement ignorants, ce droit d'influer sur les destinées de leur pays, qu'à elles on leur refusait, poussa les femmes à agir avec force et autorité pour la défense de leurs droits.

« Un des articles de la loi accordant le droit de vote aux noirs avait été rédigé d'une façon si ambiguë que, dans l'opinion de certains, les femmes pouvaient s'en servir pour réclamer le droit de vote. »

Ainsi firent-elles en effet. Avec quatorze de ses amies, le grand leader féministe Miss Anthony se rend à une section de vote et convainc les inspecteurs de son bon droit. Les quinze femmes prirent part au scrutin. Victoire à la Pyrrhus! Leur inscription au registre électoral est cassée, les délinquantes et les inspecteurs eux-mêmes condamnés. Miss Anthony doit payer cent dollars d'amende et les frais du procès. « Je ne payerai pas, s'écrie-t-elle, un dollar de votre amende injuste et, de toutes mes forces, je pousserai les femmes à mettre en pratique la vieille maxime de la révolution : « Résister à la tyrannie « c'est obéir à Dieu. » Miss Anthony fut le Hampden du féminisme. Plus heureuse que son devancier et que plus tard ses émules les suffragettes, elle ne paya pas l'amende et n'alla pas en prison. Elle tint d'ailleurs la promesse qu'elle s'était faite. En 1869 elle fondait l'*Association nationale pour le Suffrage des Femmes,* instrument puissant de propagande.

Dès cette même année d'ailleurs, la ténacité des femmes américaines recevait une première fois sa récompense. En 1869, en effet, un territoire de l'Ouest, le Wyoming, inscrivit dans sa législation la disposition suivante : « Toute femme âgée de vingt et un ans pourra prendre part à toutes les élections prescrites par les lois. Ses droits au suffrage et aux fonctions publiques sont identiques à ceux que les lois du territoire accordent aux autres électeurs. »

La pleine disposition pour la femme mariée de sa propriété, une loi scolaire établissant que maîtres et maîtresses auraient pour un même travail même traitement, complétaient cette législation, qui la

composé un assez nombreux personnel politique où la capacité et le talent, voire le génie, furent proportionnellement plus fréquents que chez les ministres et les souverains.

Aujourd'hui, « quand une principauté de l'Inde est gouvernée avec vigueur, intelligence, économie, quand l'ordre règne sans oppression, quand la culture des terres devient plus étendue, c'est, trois fois sur quatre, qu'une femme y règne ».

Peut-être! Mais si le sexe féminin a donné Jeanne d'Arc, Catherine II, Élisabeth, il n'a fait naître ni Molière, ni Shakespeare, ni Beethoven ! Est-ce une raison, répond Stuart Mill, pour assujettir les femmes? Si oui, maintenons dans la servitude les quatre-vingt-dix-neuf centièmes du genre humain. D'ailleurs, ce sont justement les facultés qu'on veut bien leur reconnaître dont on interdit aux femmes l'emploi. Car « nulle loi n'interdit aux femmes d'écrire les opéras de Mozart et les pièces de Shakespeare, mais on leur interdit de s'intéresser à ces fonctions publiques pour lesquelles elles sont éminemment douées ».

Mais la vocation de la femme est avant tout la maternité ? Vocation irrésistible ? « Les hommes semblent croire que la prétendue vocation des femmes est ce qui répugne le plus à leur nature et que, si elles avaient la liberté de faire tout autre chose, le nombre des femmes qui accepteraient volontiers la condition qu'on dit leur être naturelle serait insuffisant. » Autrement dit, et la remarque est fine et profonde, la vocation maternelle de la femme est assez forte pour se manifester en n'importe quelle circonstance et quel que soit d'ailleurs le statut féminin.

« Mais quand bien même la présomption sur la nature des femmes serait fondée, quand bien même en effet la maternité serait pour presque toutes les femmes la vocation unique et exclusive, — et ce dernier point surtout n'est pas démontré, — il y aurait injustice pour les particuliers et dommage pour la société à élever des barrières qui défendent à certains individus de tirer tout ce qu'ils peuvent de leurs facultés. » Cette exclusion des femmes est, dans la société moderne, un fait isolé, puisque tout individu est accessible à tous les emplois. Et d'autre part la quantité d'individualités capables de faire du bien à l'humanité n'est pas tellement grande que celle-ci puisse se priver sans dommage des services que pourrait lui rendre une moitié d'elle-même.

Arguments qui semblent irréfutables. Mais si ceux-là ne suffisent, Stuart Mill en a d'autres en réserve. D'aucuns se demandent quel avantage résultera pour le monde de la libération des femmes. D'abord, la disparition d'une grande injustice, dont l'exemple est sur la moralité publique de l'effet le plus fâcheux ; ensuite, par la réforme du mariage, la suppression de tant de douleurs cachées, aussi poignantes, dit, non sans exagération d'ailleurs, Stuart Mill, que celles qui accompagnèrent l'esclavage des nègres ; enfin la mise au service de la collectivité humaine de qualités précieuses dont, aujourd'hui, elle ne fait aucun usage : le génie intuitif, mobile, de la femme, son aptitude à saisir l'aspect concret des choses, le côté pratique d'une question. Avec le contrepoids féminin, la balance de l'humanité sera mieux équilibrée et le monde y gagnera. Stuart Mill semble bien avoir prévu le rôle de patientes ména-

gères, de mères de famille dévouées que, dans les pays où on leur fit confiance, les femmes devaient jouer.

Le plaidoyer de Stuart Mill fit en Angleterre une impression profonde. Alors même que le philosophe le mûrissait, l'homme politique lui voulait donner une conclusion pratique. Député de Westminster, il présentait à la Chambre des communes une pétition pour l'affranchissement des femmes du Royaume-Uni. Cette pétition portait 1469 signatures, et celles-ci, Mme Fawcet les avait obtenues. « L'heureuse et charmante femme, âgée de soixante-douze ans aujourd'hui, dont la verte et active vieillesse voit le triomphe de la cause à laquelle elle s'est dévouée pendant quarante années, est le type accompli de la femme du monde mêlée à la politique que l'Angleterre a connue pendant le dix-neuvième siècle[1]. » Appartenant par son mari au monde politique, liée avec l'aristocratie et l'élite intellectuelle, énergique et tenace sans se départir jamais, comme le firent plus tard les suffragettes, de la douceur et du charme féminins, elle exerça sur ses compatriotes l'action la plus puissante. Grâce à elles les plus belles intelligences féminines furent gagnées à la cause de l'émancipation.

La proposition de loi présentée par Stuart Mill fut repoussée. Mais John Bright la reprend pour son compte, légèrement modifiée d'ailleurs, la défend avec éloquence et la fait triompher. Une loi d'août 1869 pourvoit les femmes, dans les mêmes conditions que les hommes, du suffrage municipal. Voilà la

1. Louise Cruppi. *Comment les Anglaises ont conquis le droit de vote.*

première pierre du vieil édifice ébranlée, posée la première assise de la cité future.

*
* *

Le développement du féminisme allemand. — Tandis que le génie de Stuart Mill servi par l'habile propagande de Mme Fawcet créait le parti féministe et le conduisait à une première victoire, les femmes allemandes, à la voix de Louise Otto, sortaient de leur sommeil. Préoccupée toujours du vital problème : assurer à la femme l'égalité économique, inscrivant sur son drapeau cette revendication d'abord : « Que l'arène du travail soit ouverte à nous et à nos sœurs, » Louise Otto fondait, en 1865, l'*Association générale des Femmes* allemandes et, le 18 octobre 1865, réunissait à Leipzig le premier congrès féminin. Date et lieu d'ailleurs significatifs et qui montraient qu'en Allemagne le féminisme devait rester allemand plus qu'humanitaire... Fortes des onze à douze mille membres de leur principal groupement, les femmes allemandes alors commencent de combattre pour la libération du travail, pour le développement de l'instruction féminine, puis pour la participation aux affaires communales. La préoccupation politique reste encore à l'arrière-plan, et d'autant plus que, dans maint État, le suffrage féminin subsiste. Mais bientôt les Unions féminines essaiment : l'établissement de l'unité allemande et l'exaltation de la victoire leur donneront bientôt plus de cohésion et plus de vie.

*
* *

Les romancières suédoises. — C'est pendant ces mêmes années enfin que, des brumes du Nord, se dégage un autre féminisme, dont les contours indécis semblent à des yeux latins voilés de brouillard et qui, cependant, se précise pour apparaître dans sa calme blancheur comme une lointaine statue de neige. Il faut, pour en saisir la vraie physionomie, remonter assez haut.

En Suède, les femmes furent pendant le moyen âge des guerrières, walkyries terrestres, qui, « maîtresses en leur logis », ayant la haute main sur « les verrous, cadenas et clefs de la maison », étaient vraiment les égales de leurs maris. Plus tard et jusqu'au début du dix-neuvième siècle, les hommes les laissant bien souvent seules en une ferme ou un manoir isolé, elles administrèrent, intendantes habiles, de vastes domaines et surent lutter âprement pour faire rendre tous ses fruits à une terre froide et dure. Combien d'entre elles durent ressembler à l'héroïne de Selma Lagerlof, cette commandante, « la femme la plus puissante du Vermland, maîtresse de sept forges, habituée à commander et à être obéie » et qui, « les mains noires, une pipe de terre à la bouche, les pieds chaussés de grosses bottes », se dresse devant nous comme une saisissante apparition ! De telles femmes faites pour gouverner entraient souvent au conseil de la commune et y étaient bien à leur place.

Sans théorie, sans déclamation, sans protestation aucune, le féminisme est longtemps pratiqué en

Suède, parce qu'il est ici dans l'ordre naturel des choses, parce que les conditions du sol et du climat conspirent avec les circonstances historiques pour en faire une nécessité. Et c'est pour cette raison bien simple que les revendications féminines y sont moins anciennes qu'en France et en Angleterre. Le féminisme, au sens moderne du mot, date à peine en Suède de trois quarts de siècle. A quoi bon réclamer ce que l'on possède déjà ?

Mais ce sont plutôt les coutumes que les lois qui donnent à la femme une telle importance. Or, vers le commencement du dix-neuvième siècle, sous l'influence française et germanique, diminue la force des vieilles traditions. Alors, les femmes subissent « des lois oppressives restées autrefois sans effet à cause de l'esprit général et des mœurs ». La bourgeoisie quitte les campagnes, et dans les villes, « au lieu d'être la cheville ouvrière de la maison, la femme devient une charge ». On le lui fait durement sentir. En 1845, la Suédoise est dans une situation bien inférieure à celle de la Française : « La jeune fille n'a pas les mêmes droits que son frère à la succession paternelle. Si elle ne se marie pas, elle reste toute sa vie en tutelle, ne pouvant administrer ses biens. Elle recevait une éducation très restreinte, ne pouvant fréquenter aucun cours public. »

L'injustice d'une telle situation soulève, dès le début du dix-neuvième siècle, un cri de révolte, et le premier qui lance l'appel émancipateur est un homme. Almqvist, qu'une étude d'Ellen Key a fait sortir de l'ombre, Almqvist qui, né en 1793, semble un contemporain de Verlaine et qui, avant Maeter-

linck, réhabilita l'instinct, fut, pour cette raison même, un panégyriste de la femme. Plus instinctive que l'homme, elle est, dit-il, plus près du divin. « Elle est la lyre dont Dieu touche les cordes. » Aussi doit-elle avoir toutes les libertés que la loi jusqu'ici lui refuse et, avant tout, celle de se marier selon son cœur. De celle-là découlent toutes les autres. « La femme doit pouvoir vivre de son travail pour ne pas tomber dans le pire des crimes, celui de se donner à un être qu'elle n'aime pas. »

Les trop hardis plaidoyers d'Almqvist en faveur de la passion ne convainquirent personne. « La pieuse Suède, offusquée de tant d'audace, voulut environner de silence le pasteur impie, » et y réussit longtemps. Mais d'autres féministes, des femmes celles-là, dont l'esprit était mieux en accord avec celui de leur temps, émirent des revendications dont l'influence fut d'autant plus grande qu'elles les présentaient sous une forme plus modérée.

Tandis que les Françaises se soulèvent au nom du progrès, les Suédoises combattent au nom des vieilles traditions, et tout le caractère du mouvement féministe en est changé. Celles-là sont révolutionnaires; celles-ci sont conservatrices. Celles-là sont souvent irréligieuses; celles-ci, profondément religieuses, mystiques parfois. Celles-là, exaltées par le spectacle de deux ou trois révolutions, se livrent à des manifestations bruyantes, fondent des clubs, dirigent des journaux; celles-ci se contentent de lire pieusement et de commenter, pendant les longues veillées, les ouvrages où l'une d'entre elles aura, sans aucune outrance de forme ou de pensée, sagement exprimé ce que toutes ressentent. Parmi

elles, Frederika Bremer est la première et la plus populaire. Connue surtout en France par des romans où est peinte, non sans longueurs et sans monotonie, la bourgeoise des petites villes de Suède, Frederika Bremer fut en son pays l'une des premières apôtres de l'émancipation. Grande voyageuse, elle entre en relation avec une amie de Stuart Mill et, sous son influence, elle écrit assez tardivement (en 1856) *Hertha*. Dans ce livre emphatique, sentimental et alourdi de trop longues prédications, le féminisme suédois, né à peine, est fixé sous la forme qu'il conservera par la suite. Pour défendre la cause féministe, Hertha ne dément pas sa foi et ses tendances mystiques... Elle se lève, bras au ciel, inspirée : « Justice pour la femme au nom du Christ, mort également pour le frère et la sœur! » Et les revendications qu'elle émet sont fort modérées. Elle demande « le droit à l'instruction, au travail et à la liberté », nulle part le droit à l'amour. La virginité est un état supérieur. « C'est la femme vierge qui était jadis prêtresse des dieux. »

On s'explique qu'un tel ouvrage n'ait pas soulevé une trop grande indignation et que le gouvernement lui-même en ait sanctionné le succès en décrétant (1858) que les femmes seraient majeures à vingt-cinq ans.

Ce progrès devait être suivi assez rapidement de bien d'autres, plus importants. En 1862, les femmes obtiennent le vote municipal.

Ainsi, dans quatre grands pays, plus de manifestations féministes isolées, intermittentes, qui attendent pour s'exprimer l'heure trouble des révolutions et sont emportées avec les espoirs révolutionnaires par

les réactions : mais un mouvement féministe continu, un parti féministe permanent, et avec lui des écrivains, des hommes d'État, des penseurs, dont les écrits et les gestes forcent l'attention de l'opinion publique. Déjà, en trois de ces pays, un commencement de réparation de l'injustice. Une première grande étape est franchie.

LES PREMIERS TRIOMPHES

Les Américaines et la conquête des professions masculines. — Le triomphe définitif en Australie et en Nouvelle-Zélande. — Les femmes russes et le mouvement révolutionnaire. — — Les progrès du féminisme en Suède. — L'alliance internationale.

Les Américaines et la conquête des professions masculines. — Encouragées par le succès remporté en Wyoming, les femmes d'Amérique ont, au cours des années qui suivirent cette première victoire, redoublé d'efforts et d'ardeur. De plus en plus nombreuses, de plus en plus puissantes, les sociétés féministes ont poursuivi une progagande intense.

Cette propagande n'a pas été couronnée de succès aussi rapides que les féministes le pouvaient espérer. En Amérique même, particulièrement dans les États de l'Est, les plus riches, les plus puissants, les plus peuplés et qui, avant la fin du dix-neuvième siècle, donnaient le ton à l'esprit public, les vieilles traditions étaient puissantes encore : dans le New-York, la Pennsylvanie ou le Massachusetts, la participation des femmes aux affaires publiques rencontrait autant d'opposition au moins qu'en France, en Angleterre ou en Suède. Malgré les immenses cortèges organisés par l'*Association nationale pour le Suffrage des Femmes,* malgré les meetings monstres,

malgré les campagnes menées auprès des cours suprêmes des différents États et de la cour suprême de l'Union pour obtenir, des plus hautes autorités judiciaires, une nouvelle définition favorable aux femmes du mot *citoyen,* malgré le refus opposé par certaines femmes de payer l'impôt (telle l'héroïque fermière du Connecticut qui laissa vendre l'une après l'autre toutes ses vaches) et la propagande accomplie par ces étudiantes dévouées s'engageant à ne se marier que lorsqu'elles auraient converti cinq cents électeurs, le suffrage féminin ne fit d'abord que de bien lents progrès. C'est seulement en 1893 que le Colorado, suivi, en 1896, par l'Idaho et l'Utah, firent des femmes des électeurs. Puis, nouvelle pause, presque aussi longue que la première.

En revanche, la fin du dix-neuvième siècle est une époque où, avec bien plus de succès que leurs sœurs d'Europe, les jeunes filles américaines tentent la conquête de toutes les professions masculines. On compte en 1906 aux États-Unis 5 millions de femmes qui travaillent, dont 1 300 000 dans l'industrie et 500 000 dans le commerce. Et déjà bien avant qu'elles ne le fassent en France et en Angleterre, les ouvrières ont commencé à s'organiser pour obtenir l'adoucissement de la loi d'airain. Pouvant, dans les mêmes conditions que les hommes, acquérir les connaissances indispensables, les jeunes filles de la bourgeoisie se sont lancées à l'assaut des positions libérales et des situations lucratives du commerce et de l'industrie. En 1900, constate un auteur américain, on trouve 253 femmes banquiers, 1271 principaux employés de banques, 2883 qui occupent des situations importantes dans des sociétés commerciales,

et en outre, 84 ingénieurs civils, 3 ingénieurs des mines, 41 mécaniciennes, 248 chimistes, 897 policewomen ou détectives. Les femmes d'affaires sont légion : celle-ci dirige à Ironton (Ohio) un établissement qui produit tous les ans 100 000 tonnes de fer; celle-là, qui a pris en mains la réorganisation du Texas-Pacific Railway, a fait bondir sa fortune de 60 millions à 300 millions de dollars ! cette autre dirige d'immenses domaines fonciers et introduit sur ses terres les nouvelles méthodes d'agriculture.

Les femmes qui, dans la majorité des États, peuvent faire leurs études juridiques, se pressent nombreuses aux barreaux de New-York, de Chicago, des autres grandes villes. On compte déjà (en 1900) un millier de femmes de lois, 8000 docteurs.

Comme le fit la primitive Église chrétienne, comme le fit, au moyen âge, l'hérésie, les Églises protestantes ont largement ouvert leurs portes : ne compte-t-on pas 3373 femmes pasteurs? la révérende Anna Shaw, l'un des chefs aujourd'hui du féminisme américain, a conquis comme pasteur ses premiers grades dans l'armée féminine. Et, pour compléter l'analogie entre l'Amérique d'Édison et la chrétienté de Simon le Magicien, reparaît la femme chef religieux et fondatrice de secte. Le christianisme *scientiste* (*Christian Scientist Church*) qui, dans sa préoccupation de concilier la science et le mystère chrétien, trouve aux États-Unis de si nombreux adeptes, doit son existence à une femme, Marie Balder Eddy.

Déjà enfin apparaissent les femmes politiques qui, même dans les États où elles ne sont pas encore

citoyennes, trouvent moyen d'influer heureusement sur l'évolution sociale à laquelle elles s'intéressent tout particulièrement. Margaret Haley, simple institutrice mais tenue à Chicago pour l'un des « champions de la démocratie », obtient, après une active campagne, la réforme de l'éducation et l'égalité de salaires entre instituteurs et institutrices. Celle-là fonde le premier club coopératif pour les pauvres ouvrières et leur facilite ainsi la lutte pour la vie.

D'ailleurs, les femmes prennent volontiers l'habitude de se grouper pour la poursuite de buts sociaux ou politiques, pour la défense de leurs intérêts professionnels, voire simplement pour leur plaisir. A la fin du dix-neuvième siècle, les clubs féminins des États-Unis groupent 2 millions de membres, et cette habitude prise par la femme de sortir de chez elle, est le signe d'un grand progrès dans la voie de l'émancipation, mais aussi de l'accroissement plus grand chaque jour du nombre des « femmes seules ».

*
* *

Les premières victoires des féministes anglaises. — En Angleterre, comme en Amérique, la femme n'obtient pendant de longues années que des demi-succès politiques; mais son émancipation sociale et professionnelle se poursuit.

Persuadés sans doute que la femme est bien à sa place dans ces assemblées municipales, dans ces conseils d'assistance et d'éducation où l'on s'occupe de faire le ménage de la nation, mais qu'elle est incapable de discuter les intérêts généraux du pays, les dirigeants anglais se laissent arracher toutes les

concessions successivement, sauf le suffrage parlementaire. En 1870, la femme anglaise est électrice aux *school boards* (conseils scolaires); en 1875, électrice aux *boards of Guardian* (conseils de l'Assistance publique); en 1888, électrice aux conseils des bourgs et des comtés; en 1894, éligible aux conseils de paroisse et aux *boards of Guardian;* en 1907, éligible aux conseils des bourgs et des comtés.

Dans l'intervalle, le vote municipal a été donné aux femmes d'Écosse, et la minuscule île de Man, terre autonome, a généreusement accordé le suffrage à ses quelques milliers de citoyennes.

Mais le vote politique est la coupe de Tantale qui, toujours offerte, semble s'éloigner toujours. Pas une année ne s'écoule, entre la première victoire et la grande guerre, où les citoyennes du Royaume-Uni ne réclament l'électorat et l'éligibilité au Parlement; pas une où elles ne trouvent un homme politique disposé à porter devant le Parlement même leurs revendications. Qu'il s'appelle Bright, Forsyth, Woodall, du nom du député qui le porte, chaque année est proposé le même amendement à la loi électorale. Mais si, « depuis 1865, il s'est rencontré chaque année un ou plusieurs députés pour déposer à la Chambre des communes des résolutions en faveur du suffrage féminin », si « vingt-trois de ces résolutions ont été prises en considération et discutées, aucune n'a pu parcourir la dernière étape de la carrière parlementaire ».

Favorables en théorie au vote politique des femmes, les politiciens anglais reculaient devant l'application pratique de leurs idées. Sans doute est-ce dans la persistance de l'esprit traditionnaliste,

tout-puissant encore avant la guerre dans la vieille Angleterre, que la raison de cette contradiction apparente doit être cherchée.

Du moins la cause du suffrage fait-elle des progrès dans l'opinion féminine. A la fin du dix-neuvième siècle la *National Union of Women suffrage society* compte 200 groupements affiliés, et les adeptes se montrent assez nombreuses pour que les pétitions portées par les femmes au Parlement soient couvertes tous les ans de 200 000 signatures.

Les femmes qui travaillent s'organisent : 116 000 sont groupées dans les Trade-Unions, et elles obtiennent l'amélioration des conditions du labeur féminin et la création d'inspectrices du travail.

De nouvelles professions s'ouvrent aux femmes, qui, depuis 1879, peuvent fréquenter comme les hommes les universités : enseignement, emplois dans les banques, médecine (on compte, en 1900, 300 doctoresses). La femme anglaise est cependant très loin, à la fin du dix-neuvième siècle, — elle en est très loin aujourd'hui encore, — de ce droit absolu qu'ont acquis les femmes américaines de pratiquer sous la forme qui leur agrée, et dans les mêmes conditions que l'homme, la lutte pour la vie.

***

Le triomphe définitif des Australiennes et des Néo-Zélandaises. — C'est en des régions situées aux antipodes qu'il faut, à la fin du dix-neuvième siècle, aller chercher la réalisation parfaite de l'idéal féminin : dans les pays neufs de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

Dès 1867, les femmes de la Nouvelle-Galles du Sud ont été pourvues du suffrage municipal; les autres États australiens et la Nouvelle-Zélande (1886) ont suivi l'exemple. Et, sans aucun de ces longs arrêts sur le palier du vote municipal auquel sont condamnées leurs sœurs d'Angleterre ou de Suède, les Australasiennes continuent leur ascension vers l'égalité politique. Les revendications des féministes, telle l'amie de Stuart Mill, Mary Müller, sont activement soutenues par deux grands partis : le parti ouvrier et le parti de la tempérance, qui, l'un et l'autre, voient dans les masses féminines un puissant renfort.

Sur les politiciens néo-zélandais, l'influence de Stuart Mill est évidente. N'est-ce pas en effet parce que comme lui ils pensent, suivant le mot du premier ministre Joseph Ward, qu' « écarter les femmes du suffrage, c'est perdre chaque jour une réserve illimitée de forces intellectuelles et morales », que les politiciens de l'hémisphère sud, après un simulacre de résistance, cèdent si facilement? En 1893, pourvues enfin du bulletin de vote, les citoyennes des deux îles néo-zélandaises se précipitent presque toutes aux urnes. En Australie, la lutte est un peu plus longue. En quinze ans, pourtant (1893-1908), les femmes australiennes obtiennent l'électorat et l'éligibilité aux divers parlements et au Parlement fédéral.

Peu de traditions, peu de préjugés dans ces nouvelles démocraties : plante tropicale à prodigieuse croissance, le féminisme, à peine esquissé sous la plume d'une théoricienne, est adopté par la masse, consacré par l'élite et pleinement se réalise. Il passe

et triomphe. Heureuses femmes, s'écriait en 1912 une féministe française, heureuses femmes, pour qui le féminisme n'est plus qu'un souvenir !

Angleterre, Union américaine, Australasie, voilà les seuls pays où, à la fin du dix-neuvième siècle, le féminisme ait enregistré des succès marqués. Mais dans d'autres pays d'Europe le mouvement, à peine ébauché dans la période précédente, se développe à présent avec une ampleur à laquelle l'activité politique des Anglaises et des Américaines et les résultats, déjà appréciables, qu'a obtenus leur propagande, ne sont pas étrangers.

*
* *

Bebel et le féminisme allemand. — Dans le leader socialiste Bebel, âme généreuse et que révoltaient toutes les injustices (il fut avec Liebknecht père le seul Allemand qui protesta contre la spoliation de la France), l'Allemagne trouve son Stuart Mill. Son ouvrage, *la Femme et le Socialisme,* paru en 1879, est, comme celui de Stuart Mill, et plus chaleureux peut-être, mais moins rigoureusement démonstratif, un éloquent plaidoyer en faveur de l'affranchissement de la femme. D'ailleurs, ce qui préoccupe le futur chef du socialisme allemand, c'est moins l'assujettissement politique de la femme que les tristes conditions de sa vie économique et les conséquences qui en résultent pour la santé physique et morale de l'humanité. Dès ce moment, il aperçoit la femme pauvre exilée du mariage, repoussée vers une vie de travail qui tue son corps et abêtit son esprit. Et, après avoir adjuré les socialistes

de faire abstraction un instant de leur « cher moi masculin » pour combattre avec lui l'injustice, il évoque la vision d'une société phalanstérienne où, tous les travaux du ménage faits en commun et mécaniquement, la femme, déchargée de sa servitude, pourra, comme l'homme, développer son esprit.

A la voix de Bebel, les camarades socialistes s'éveillèrent; se rappelant que le prophète Karl Marx avait, dans le fameux manifeste de 1847, protesté contre toutes les inégalités, même celle des sexes, ils firent de l'affranchissement des femmes l'un de leurs dogmes. L'émancipation économique et politique des femmes est l'un des articles du programme d'Erfürt (1891). Et bientôt apparaissent les conclusions pratiques. En 1892, une femme, Clara Zetkin, entre dans les conseils du parti.

En 1895, Bebel, imitant jusqu'au bout Stuart Mill, dépose à la tribune du Reichstag un projet de loi accordant aux femmes le vote parlementaire. C'est un échec. Mais, du moins, le féminisme gagne par ailleurs du terrain : à côté des deux anciens groupements féminins apparaissent les associations ouvrières féminines, les Unions de femmes socialistes qui, elles, envisagent l'affranchissement des femmes pour le « grand soir » (l'avenir leur a donné raison) et la *Fédération des Unions de femmes* allemandes qui, en 1900, groupe 137 sociétés et 110 000 membres.

Si elle ne peut encore amener l'affranchissement politique des femmes, leur action, du moins, ne demeure pas vaine. Les femmes obtiennent l'égalité d'instruction : les écoles primaires, secondaires, professionnelles se multiplient; les portes des antiques universités s'ouvrent toutes grandes; les doc-

toresses apparaissent. Et, constate une historienne de la femme allemande, l'activité féminine s'accroît non seulement dans le commerce et l'industrie (ne trouve-t-on pas, dès 1900, aux usines Krupp, dirigées d'ailleurs par la légendaire *grosse Bertha,* des femmes contremaîtresses ?), mais dans le domaine de la vie publique. Des femmes font partie du personnel de l'Assistance publique, du ministère des postes et télégraphes ; elles sont inspectrices de fabrique, membres de la commission de l'enseignement. Cette période est donc, en Allemagne, celle de l'acceptation théorique des idées féministes et de l'émancipation du travail.

*
* *

En Autriche, la question s'est posée sous un autre aspect. Dans les États, les provinces de la mosaïque austro-hongroise, où les traditions les plus anciennes restèrent longtemps en vigueur, les femmes conservèrent, jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle, des vestiges de ces droits politiques, qu'à titre de seigneurs féodaux ou de membres du Parlement, elles avaient exercés au moyen âge. En Bohême, en Moravie, les femmes propriétaires votaient pour les conseils municipaux, en Bohême pour la diète, en Bosnie-Herzégovine pour le Parlement. Jusqu'en 1848, les nobles hongroises étaient représentées à la Diète, comme les Françaises aux États généraux, par leur fondé de pouvoir. Jusqu'en 1907, les femmes propriétaires et commerçantes ont pu, par le même procédé, prendre part aux élections pour le Reichsrath autrichien. Les constitutions modernes

ont, en ces pays, comme la constitution de 1789 dans le nôtre, aboli la franchise électorale féminine. C'est donc pour le maintien de leurs privilèges, menacés par les lois nouvelles, pour la conquête du droit de suffrage aux Parlements de Cisleithanie et de Transleithanie, et en même temps pour l'émancipation du travail, que les femmes d'Autriche-Hongrie ont combattu.

Ce sont surtout des buts économiques en effet que poursuivent l'*Union des femmes viennoises*, fondée en 1867, et la *Minerva* de Prague, qui apparaît en 1892. En 1888 cependant les femmes de la Basse-Autriche, menacées par la mise en vigueur des nouvelles lois électorales de se voir privées de leur droit ancien, envoient à la Diète une pétition couverte de 24 000 signatures.

En vain! Mais du moins les femmes d'Autriche réussissent-elles à forcer les portes de bien des carrières masculines : pour elles comme pour leurs sœurs allemandes les universités s'ouvrent ; et les postes et télégraphes, les chemins de fer, un grand nombre des administrations de l'État les accueillent. En même temps, et supposant le problème résolu, elles s'habituent à prendre part aux luttes politiques.

Celles-ci s'enrégimentent dans les rangs des chrétiens sociaux (une association de chrétiennes sociales compte 10 000 membres), celles-là parmi les socialistes et soutiennent activement les candidats de leur parti. Avec la baronne Bertha de Süttner, véritable apôtre celle-là, et dont le livre *Bas les armes!* fait ce miracle d'arracher à un ministre de la guerre une profession de foi antimilitariste, le

féminisme pacifiste prend naissance : bientôt les Autrichiennes ne seront pas seules à le professer.

*
* *

Le développement du féminisme en Suède. — En Suède, le féminisme subit, sous l'action des femmes de lettres qui longtemps restent les vraies dirigeantes de l'opinion féministe, mainte évolution nouvelle.

Deux écrivains de talent, la baronne Sophie d'Adlersparre et Anne-Charlotte Leffler, combattent pour la liberté du travail. « La femme a besoin du travail, déclare l'une, et le travail a besoin de la femme. » Elle fonde la première revue féministe suédoise, qui porte le titre bien caractéristique *Revue pour le Foyer* et fait ouvrir des typographies qui emploient exclusivement des femmes. Mêmes idées chez Ernst Ahlgren ; pour celle-ci encore tout s'enchaîne. La liberté d'éducation permettra celle du travail, et la liberté du travail celle du mariage. La femme gagnant sa vie « ne se mariera plus par nécessité économique, mais selon son cœur ». Les romans d'Ernst Ahlgren, d'Anne Leffler, et de la baronne d'Adlersparre connurent parfois de très gros succès, et, de leur vivant même, elles eurent cause gagnée.

Peu à peu certaines carrières masculines, les banques, les bureaux, s'ouvrirent aux femmes. Mais celles-ci, « enivrées de leur triomphe (on compte dans certaines administrations jusqu'à 72 p. 100 d'employées), engagèrent le féminisme dans des voies toutes nouvelles ». Les émancipatrices avaient

combattu pour que la femme pût apporter au foyer plus de bien-être. Or, « en Suède, vers 1880, les féministes d'esprit luthérien, de mœurs austères, s'habillant de costumes masculinisés... prenaient des airs de congrégation protestante et déclaraient la guerre à l'amour[1] ». C'est contre ces vierges fortes qu'Ellen Key partit en guerre. « A ces féministes intransigeantes... elle rappela dans un beau cri le foyer, l'amour, la maternité. » Tel est l'objet d'une brochure qu'elle écrivit en 1895 : *Faux Emploi des forces féminines*. « Beaucoup de jeunes filles d'aujourd'hui, s'écrie-t-elle, s'intéressent exclusivement au travail extérieur à la maison. » Qu'elles l'obtiennent, le parti féministe triomphera. Mais lorsqu'elles auront emporté d'assaut toutes les carrières masculines, la belle avance vraiment! S'imaginent-elles qu'elles pourront conserver leur rôle dans la famille ? « Ceux qui le croient, ceux qui croient que la femme pourrait pendant longtemps réserver toute la force de ses sentiments féminins pour les devoirs de la famille et en même temps acquérir toute la puissance productrice de l'homme..., ceux-là croient certainement à tout autre chose qu'à l'égalité des sexes. Ils croient à la supériorité de la femme. »

C'est dans cette espérance fallacieuse que la femme lâche trop souvent la proie pour l'ombre; c'est-à-dire les joies du foyer pour une vaine indépendance. Oui certes, la femme doit réclamer le droit de s'instruire comme l'homme, le droit de participer comme lui à la confection des lois. Mais qu'elle se garde de prendre le moyen pour le but. La raison

1. Louise Cruppi, *Femmes écrivains d'aujourd'hui*.

d'être de toutes ces conquêtes, c'est l'élargissement, l'exaltation de son rôle d'épouse et de mère. « C'est celle-ci qui, de tout temps, a joué un rôle civilisateur dans la société. » De son cœur jaillit une source éternelle « de pitié et de bonté qui doit s'étendre sur toute l'humanité ».

Et Ellen Key est conduite, d'une manière toute naturelle, à réhabiliter l'amour, méprisé par les amazones. C'est ce sentiment, exprime-t-elle dans *Amour et Mariage,* qui doit dominer toutes les relations entre les sexes. Lui seul est moral et conforme au vœu de la nature. L'auteur ne prêche pas l'union libre. Mais « la fille mère qui s'est donnée par amour est plus respectable que l'épouse qui accepte le mariage avec dégoût ». Et l'amour n'a pas seulement un but utilitaire : la continuation de l'espèce. Il doit donner à l'homme les plus grandes joies de la vie, joies qui, contrairement à la pensée des piétistes, sont pures et saines.

C'est donc ici, par son côté moral surtout, qu'a été abordé le problème féministe. Ce qui n'a pas empêché d'ailleurs les femmes de Suède de s'agiter, mais vainement, pour obtenir la transformation de leur suffrage municipal en vote parlementaire. Comme ceux des féministes anglaises, leurs efforts se brisent devant l'hostilité des conservateurs.

* * *

En Russie : féminisme et nihilisme. — C'est sous un autre aspect encore qu'à la fin du dix-neuvième siècle, le mouvement féminin se présente en Russie.

A cette date, la femme russe — semblable en

cela à notre Française du moyen âge — est la chose de son mari, qui détient sa liberté (une femme mariée n'a pas le droit, par exemple, d'obtenir un passeport séparé) et sa vie; et cependant, noble ou paysanne, elle exerce des droits politiques. Propriétaire, elle pourra concourir à l'élection des membres des zemstvos ou de la douma; simple habitante d'un village, elle contribuera à l'administrer, et souvent tels bourgs, d'où pendant la saison d'été tous les hommes émigrent pour des travaux temporaires, connurent une administration exclusivement féminine. Jusqu'aux toutes dernières années, nulle aspiration, nulle révolte chez cette femme de moujik, façonnée par des siècles de servitude. Mais, tandis qu'Alexandre II libère les serfs, la noblesse émancipe son esprit. Et dans cette *intelliguenza* qui, sous les trois derniers Romanoff, joue dans la vie sociale de la Russie un si grand rôle, les femmes tiennent leur place, et très vaste. Les jeunes bourgeoises, les aristocrates parfois, fréquentent les universités. Les voilà étudiantes en lettres, en sciences, en droit et, depuis 1877, date où la première fut attachée à l'armée russe des Balkans, doctoresses. Leur âme généreuse, vibrante et mystique, avide d'action et de rêve, se laisse fasciner par les promesses des nihilistes annonciateurs de l'âge d'or. Elles quittent, pour aller au peuple, fortune et promesses d'amour. Servantes d'une idée, elles se dévouent jusqu'au total sacrifice. De frêles jeunes filles furent souvent les plus redoutables adversaires de l'Okhrana, les plus implacables ennemies des fonctionnaires bourreaux, des ministres et des tsars : telle Vera Zassoulitth qui, fillette encore, portait les

lettres des révolutionnaires et qui, le 24 janvier 1878, « exécuta » le préfet de police Trépov », tel cet état-major féminin qui conçut et exécuta l'assassinat d'Alexandre II. Et l'exécution de Sophie Perowskaïa, la première qui ait subi ce sort en Russie, le sort affreux d'une Élisabeth Olovenikof, devenue folle dans sa prison, d'une Essia Hoffmann, morte de douleur pour avoir été privée de son enfant, loin de décourager leurs émules, en suscite des centaines. Trop occupées à préparer avec l'homme le grand soir, les intellectuelles russes considéraient la revendication de leurs droits particuliers comme pur égoïsme. Et si elles sont féministes, c'est sans le chercher, et même sans le savoir.

*
* *

Dans les pays latins. — Dans tels pays latins où, presque autant qu'en Russie, la masse féminine est restée arriérée (c'est à peine si la paysanne de Sardaigne, de Sicile ou des Abruzzes a conscience d'elle-même, pourra écrire, en 1900, une féministe italienne), on en est encore à l'époque où quelques voix isolées prêchent dans le désert l'affranchissement féminin.

En Espagne, Concepcion Arenal, l'une des premières femmes qui aient fait des études de droit, évoque dans la *Femme de l'Avenir* une Ève nouvelle qui, égale de l'homme, exercera toutes les professions masculines, jusques et y compris le sacerdoce, auquel, mieux que l'homme même, la prédestine sa douceur... Ainsi parlait sept siècles plus tôt Guillelmine de Bohême.

En Italie, où les femmes ont pu forcer aussi les portes du barreau et de la faculté de médecine, une poignée d'intellectuelles fonde l'Union *per la donna* et le *Club femminile internazionale,* qui s'efforcent d'instruire la femme de ses devoirs et de ses droits, de son rôle passé, présent et futur, qui combattent pour l'amélioration de la position économique de la femme et tentent de faire naître enfin une solidarité féminine.

Mais il est trop tôt encore pour que l'on songe à l'émancipation politique.

*
* *

L'internationale féminine. — Jusqu'en 1888, les féministes ont, dans chaque pays, combattu isolées, ignorant les efforts de celles qui, dans d'autres contrées luttent pour la même cause, ignorant mutuellement et leurs méthodes et les progrès que ces méthodes leur permettent de réaliser. Grâce à l'initiative des femmes américaines, elles vont s'unir, et leur force en deviendra plus grande, leur action plus puissante. A l'issue du Congrès tenu en 1888 à Washington par l'*Association nationale du suffrage des femmes des États-Unis,* les leaders américaines persuadent à leurs invitées étrangères qu'elles doivent faire leurs efforts pour fédérer toutes les unions féministes du monde en un Conseil international.

Cinq ans plus tard l'idée se réalise. Au Congrès américain de Chicago, « les femmes de toutes les nations, convaincues que le bien de l'humanité doit être favorisé par une plus grande unité de pensée, de sentiment et de but, qu'une action organisée des

femmes sera un moyen de servir les intérêts les plus élevés de la famille et de l'État », décidées « à faire pénétrer dans les mœurs et les lois l'application de cette règle d'or : « Faites aux autres ce que vous voudriez qu'on vous fît à vous-mêmes, » créent le *Conseil international* des femmes, « dont le but est d'établir une communication constante entre les femmes de tous les pays. »

La voie dans laquelle on s'engage est féconde. En 1904, Miss Carrie Chapman Carr organise l'*Alliance internationale pour le suffrage des femmes.* L'internationale féminine est fondée et hautement proclamée. Tous les cinq ans, sous les auspices du *Conseil international,* tous les deux ans, sous les auspices de l'*Alliance internationale,* un grand Congrès se réunit dans une capitale d'Europe ou d'Amérique. En 1900 et 1908 ces Congrès eurent lieu à Paris, en 1911 à Stockholm, en 1913 à Budapest et à Paris. Dans ces grandes assemblées, où se réunit l'élite intellectuelle féminine de vingt nations, les plus hautes questions sont agitées. A côté des discussions sur le suffrage féminin et ses conséquences, prennent place des rapports sur l'hygiène, l'assistance publique, la législation du travail, la paix, sur toutes les questions où la femme peut utilement donner son avis, c'est-à-dire sur toutes celles qui avant la guerre s'agitaient.

Ainsi, les émancipées de tous pays, abaissant les frontières, se reconnaissent pour sœurs ; et voilà le monde entier averti que les femmes voient dans la conquête de leur liberté, dans la reprise de leur droit, non l'occasion seulement de triomphes égoïstes, mais un gage certain du bonheur de l'huma-

nité. Ces Congrès internationaux où, en effet, l'on voit les femmes discuter, non seulement en mères de familles sensibles ou en généreuses utopistes, mais en sociologues avertis, des grands problèmes économiques et sociaux, firent beaucoup pour dissiper les préventions injustes. Et l'éclat de ces manifestations, où fut conviée la presse de l'Univers, dissipe le brouillard où quelques années auparavant s'agitait encore le féminisme. La masse ne le comprend pas toujours, ni ne l'admet; du moins elle le connaît et le discute.

LES MÉTAMORPHOSES DU FÉMINISME FRANÇAIS

Alors qu'en Angleterre, en Amérique, en Australasie, on en est déjà aux réalisations, les féministes de France en restent encore aux vains espoirs. Et la France d'où, avec Christine de Pisan, Poulain de la Barre, les Saint-Simoniens, a jailli l'idée, la voit éclore et fructifier sur d'autres terres. Toujours le féminisme français apparaît comme en retard d'un temps, ou de deux, sur les autres féminismes. Il en est ainsi en 1870; il en est ainsi encore en 1921. C'est là un fait d'autant plus curieux qu'à l'aube des temps modernes nulle femme au monde n'était plus instruite et, malgré les lois napoléoniennes, nulle, en fait, plus émancipée que la Française.

Peut-être est-ce là justement l'une des causes, et la principale, des arrêts brusques qui ont coupé chez nous le développement du mouvement féminin.

Libre chez elle, et à l'extérieur adulée, la grande dame française, la bourgeoise ne s'intéresse guère aux revendications soulevées par quelques femmes qu'elle considère comme des excentriques ou des exaltées; l'ouvrière est lente à prendre conscience, sinon de sa misère, du moins de l'injustice de son sort. Pays traditionnaliste d'ailleurs et, en dépit de ses révolutions, plus qu'aucun autre, la France s'est

habituée à considérer le féminisme, qu'elle ne voit surgir qu'aux heures révolutionnaires, comme dangereux pour la solidité de la famille et le salut de l'État. Après chaque grande crise, la réaction le balaye, et l'étouffe dans le silence et dans l'oubli. Alors qu'en Angleterre, en Amérique, en Suède, le féminisme gagne peu à peu, dans l'opinion publique et la vie nationale, son droit de cité, en France, tout est toujours à recommencer. Jusqu'au début du vingtième siècle, ni les hommes politiques, ni la masse masculine et féminine ne se sont habitués aux théories féministes, et, pendant de longues années, tout apôtre de l'émancipation des femmes se heurte aux mêmes indignations, aux mêmes sarcasmes, à la même indifférence qui ont brisé les efforts des précurseurs.

Essayer de suivre, à travers toutes ses phases, le féminisme français, c'est refaire en petit toute l'histoire du féminisme depuis les origines.

*
* *

Comme sous Louis XV, les femmes sont, sous Napoléon III, l'un des ressorts essentiels de la politique ; si l'impératrice Eugénie ne peut se comparer à Mme de Pompadour, ni son brillant entourage aux femmes d'un esprit lumineusement hardi et pratiques que Goncourt a dépeintes, du moins les *cocodettes* ne le cédèrent-elles pas aux caillettes pour la passion de la politique et le goût des intrigues. Dans une sphère un peu inférieure se meut la bourgoise, satisfaite comme son mari de faire de fructueuses affaires — car les femmes ont participé à la

folie de spéculation qui entraîne alors tout le monde dans son tourbillon — et d'imiter le luxe de la cour. L'ouvrière, elle, sent à peine sa misère. L'ordre règne, et l'heure est peu favorable aux revendications quelles qu'elles soient. D'ailleurs les révolutionnaires sont d'accord avec les puissances établies pour excommunier par avance la femme qui voudrait s'affranchir. Le puissant génie même de Proudhon, en tant de matières si grand, si hardi précurseur, se cabre devant la femme libre et, dédiant sans sourire les chapitres que, dans son livre *la Justice dans la Révolution et dans l'Église,* il consacre à la femme, au cardinal archevêque de Besançon, il semble, pour la ramener à la juste conception de son rôle : *auxiliaire de l'homme,* emprunter la férule d'un saint Paul ou d'un Tertullien. « Ménagère ou courtisane », l'aphorisme célèbre résume en effet fidèlement sa pensée. Inférieure à l'homme par la force physique, par le sens moral, par l'esprit, incapable de saisir les rapports intimes des choses, impuissante à former les idées générales, en un mot privée totalement de génie, que la femme s'humilie ! Par son abaissement volontaire seul, elle pourra s'exalter.

Point par point, mais avec un parti pris tellement évident qu'il ne peut convaincre, et une froide violence qui rebute, Proudhon semble, dix ans avant l'apparition de l'*Assujettissement des femmes,* réfuter Stuart Mill... Et, réciproquement, le plaidoyer du philosophe anglais est la meilleure des répliques au réquisitoire de Proudhon, qu'il paraît d'ailleurs avoir ignoré.

*
* *

Quelques voix isolées tombent dans le silence. Jenny d'Héricourt écrit, en 1860, la *Femme affranchie,* livre « où la violence des mots remplace malheureusement la force des arguments ». Juliette Lambert, dans les *Idées antiproudhoniennes,* développe ces idées, celles mêmes qui animent l'*Histoire morale des Femmes* de Legouvé : « La civilisation d'un peuple est proportionnelle au rôle de la femme... la société n'est progressive que sous l'influence de la femme...; *si la civilisation peut être regardée comme l'amortissement de la force, c'est à la femme qu'on le doit.* »

Andrée Léo, « petite femme d'aspect doux et timide, que l'on prendrait plutôt pour une modeste bourgeoise que pour une révolutionnaire », écrit d'innombrables romans feuilletons où elle demande l'affranchissement de la femme mariée et l'unité de morale, et gagne à la cause de nombreuses adeptes.

Mais voici surtout, figure des plus originales et tranchant par sa personnalité étrange sur l'effacement de ses sœurs en féminisme, Olympe Audouard. Méridionale et gardant toujours de sa souche natale la verve, le bagout, la faculté d'exaltation, grande voyageuse et se grisant du soleil d'Orient et de la vie puissante et neuve de l'Amérique, passionnée tour à tour pour la politique active, le féminisme, le spiritisme, Olympe Audouard, lorsqu'elle eut, vers 1860, brisé la chaîne qui la liait à un notaire marseillais, tint pendant quelques années dans la capi-

tale une brillante situation littéraire. Directrice d'une revue littéraire, *le Papillon,* qui compta parmi ses collaborateurs Michelet et parmi ses abonnés un khédive fastueux, elle recueille à Paris, en province, à l'étranger même, d'appréciables succès de femme de lettres et de conférencière. Les déboires de sa vie conjugale, la gênante et onéreuse tutelle que, sur la femme séparée, continuent de faire peser les lois, l'ont convertie de bonne heure au féminisme.

A partir du jour où, sous prétexte qu'une femme n'est pas pleinement citoyenne, on lui interdit de faire de sa revue un journal politique, elle lève décidément l'étendard. Elle déclare la *Guerre aux hommes* et sa *Pétition au corps législatif* demande pour les femmes tous les droits civils et politiques, suffrage compris. Manifestation isolée d'ailleurs, même dans la vie d'Olympe Audouard, et qui n'empêche que, sous le second empire, le féminisme ne soit resté, comme au dix-huitième siècle, à peu près uniquement littéraire.

*
* *

La guerre, la révolution du 4 septembre, le siège de Paris, la Commune ont sur l'esprit des femmes à peu près les mêmes répercussions que la prise de la Bastille, la première invasion du territoire et la Terreur. Le féminisme prend un caractère belliqueux et révolutionnaire et les femmes qui, aux jours tragiques de la défaite, surgissent, à Paris surtout, de la bourgeoisie ou du plus profond du peuple, se

préoccupent davantage de contribuer, dans la mesure de leurs forces, au salut du pays d'abord, puis, après le 18 mars, à la régénération de la société qu'à l'affranchissement de leur sexe. Au cours du siège de Paris, pendant la Commune, les clubs féminins fleurissent presque aussi nombreux qu'en 1793. Et des figures curieuses apparaissent : la mère Duchêne, petite vieille décrépite, qui expose avant la lettre tout le bolchevisme avec la socialisation, la dictature prolétarienne et la terreur ; Lodoïska Carveska, l'amazone de la Commune, qu'on voit siéger dans les clubs en costume militaire, « pantalon de turco, bottines à glands d'or, veste de hussard en velours cramoisi et ceinture bleue où pendent deux pistolets[1] ». Trop souvent les femmes qui politiquent, et justifiant cette remarque d'un philosophe qu'elles exagèrent le mal comme le bien, se laissèrent gagner à l'extrémisme, à l'action directe. Parmi elles ces pétroleuses, aussi effroyables que les tricoteuses de la Révolution ; parmi elles ces mégères, qui prennent part avec une joie sauvage aux exécutions d'otages. Nombreuses celles qui, d'ailleurs suffisamment exaltées pour confesser jusqu'à la mort leurs doctrines, prennent fusil en main sur les barricades. L'une d'elles, rédactrice du *Journal des citoyennes,* organisa la défense de la gare Montparnasse contre les Versaillais.

C'est dans ce milieu qu'il conviendrait, pour en comprendre la vraie psychologie, de replacer la *Vierge Rouge,* cette Louise Michel, sainte des révolutionnaires et exécration des bourgeois, sur

1. Macre de Villiers.

laquelle il est si difficile de porter un jugement impartial, parce que ses pensées et ses actes sont de perpétuels contrastes.

Bonne d'une bonté immense qui, comme celle d'un saint François d'Assise, s'étend à tous les déshérités et jusqu'aux frères inférieurs, elle prononce pourtant, dans sa haine de l'injustice, des paroles sinistres : « Paris sera à nous ou n'existera plus. » Hostile, disent ses familiers, aux revendications féministes, les jugeant ridicules et nuisibles, puisqu'elles détournent des énergies de la lutte de classes, seul bon combat, elle fut la première à organiser des bataillons féminins, et gagna une influence prépondérante dans ces clubs où, parfois, il fut question du droit de la femme. Malgré elle, elle appartient à l'histoire du féminisme; car elle montra qu'une femme pouvait être chef de bande et chef de parti, et la légende qui bien vite l'entoura en fit, au mépris de quelques traits de son caractère qui la montrent accessible à l'amour, une rebelle contre la loi de l'homme et le type même de la Vierge forte.

*
* *

Après 1870, et tandis que Louise Michel expie au bagne son immense amour des humbles, une autre femme apparaît, combien différente par l'aspect, le caractère et les idées! mais qui fut aussi, pendant de longues années, une femme politique et en même temps un champion déterminé du droit de la femme : d'une grande famille bourgeoise, Maria Deraisme est de bonne heure attirée vers les questions sociales.

Et toute jeune encore elle fait, au déclin de l'empire, des conférences applaudies. La guerre de 1870 la trouve à la tête d'une ambulance. Après la Commune, et pendant les années où, dans l'incertitude, s'élabore la République, elle est de ceux qui contribuent à fixer le destin. Lors du 16 mai, sa propagande est active; tout en restant mondaine et grande dame, elle n'épargne ni fatigues ni argent pour, dans le département de Seine-et-Oise où ses propriétés lui assurent une grande influence, faire campagne contre l'ordre moral. Elle triomphe et, jusqu'à la fin de sa vie, grande électrice et aussi puissante qu'une baronne en son fief, elle devient l'un des leaders de l'anticléricalisme. Elle organise avec Schœlcher le premier congrès anticlérical; la première de toutes les femmes, elle est accueillie par une loge maçonnique. Ennemie d'ailleurs d'un bouleversement immédiat de la société, elle vise cependant à préparer pour le monde un meilleur avenir, et en aperçoit dans l'affranchissement de la femme l'essentielle condition. Esclave de la loi masculine, la femme sans cesse tourne cette loi; elle est pour l'homme une perfide ennemie, et de là naissent combien de malheurs!... « Il est contre nature qu'un être raisonnable abdique les plus nobles attributions de l'humanité. » C'est cependant ce qu'a fait la femme, ou plutôt ce qu'on a fait pour elle; et, sous l'influence évidente de Stuart Mill, elle demande qu'on tente l'expérience de la libération féminine. Nul doute que tant de forces aujourd'hui perdues ne puissent être employées pour le plus grand avantage de la société. Nul doute que, quand la femme se sera pleinement réalisée, l'humanité ne soit plus heureuse.

Ces idées, Maria Deraisme les répand par le livre, la conférence, et avec une telle largeur de vues, une telle éloquence que ses adversaires mêmes l'applaudissent. Bien des féministes contemporains ont, sans toujours rendre d'ailleurs à César ce qui lui appartient, puisé dans les travaux de Maria Deraisme des idées, des faits, des arguments.

A l'aurore de la troisième république, donc, des femmes de lettres dont on juge la cervelle détraquée et la vie irrégulière, les pétroleuses de la Commune, et Maria Deraisme, champion de la libre pensée, voilà celles qui, devant l'opinion bourgeoise, symbolisent le féminisme. Il semble donc destructeur de la famille, puisque les plus notoires des émancipées sont vieilles filles ou séparées, et lié aux doctrines de bouleversement de l'ordre moral et social. Rien d'étonnant, dans ces conditions, que l'opinion publique lui soit dans son ensemble franchement hostile : on le ridiculise et, si on le prend au sérieux, on le repousse avec indignation.

Un problème seulement paraît susceptible d'intéresser les hommes d'État et les sociologues : la condition des ouvrières : dès 1869, Jules Simon a écrit le fameux ouvrage où, sous sa vraie couleur, c'est-à-dire terriblement sombre, il peint la vie de l'*Ouvrière;* celle des ateliers dont le salaire moyen est de 468 francs par an et à qui, si elle n'est pas victime du chômage ou de la maladie, il restera journellement pour se nourrir douze sous; celle des usines-casernes, où l'on travaille de cinq heures du matin à huit heures du soir, celle qui, peu à peu, meurt dans sa mansarde.

Déjà il demande qu'on porte la pioche dans les

taudis infects, la lumière dans les esprits et les consciences. Son livre inaugura toute une série de recherches qui amenèrent bientôt un commencement bien humble encore de réformes sociales. Dès lors la question est posée. Il faudra cinquante années et la guerre pour la résoudre.

*
* *

Il était bien plus facile au gouvernement de donner satisfaction à celles des femmes qui réclamaient le droit à l'exercice de leur intelligence qu'à celles qui demandaient le droit de vote, ou à celles qui attendaient la rénovation du travail. Un décret qui souvent passait inaperçu, sauf des intéressés, et dont, les conséquences n'apparaissant pas sur le moment même, la promulgation ne soulevait aucune critique, et le féminisme enregistrait dans l'ordre économique ou professionnel une victoire. Entre 1870 et la guerre, ces victoires sont nombreuses. Avant même la chute de l'Empire, les jeunes filles sont admises à subir les épreuves du baccalauréat masculin et pénètrent à la faculté de médecine. Les trois premières doctoresses conquièrent leurs grades. En 1886, les femmes sont admises au concours de l'internat; puis c'est, avec Mlle Jeanne Chauvin, la toge et le bonnet carré de l'avocat qui viennent donner à la beauté de quelques jeunes femmes une parure imprévue; c'est l'École des beaux-arts qui ouvre ses portes, et voilà que, pensionnaires à la villa Médicis, prix de Rome de peinture ou de composition musicale, ressuscitent les muses. D'autres

rêvent d'une couronne plus austère et l'obtiennent : les deux plus sévères temples de la science, l'École normale, l'École des chartes, entrebâillent les portes du saint des saints. Un autre jour, il prend fantaisie à une jeune fille d'être élève de l'École centrale et de suivre, en compagnie de jeunes gens, les cours de préparation. L'opinion qui d'abord sourit ou se cabre accepte, et les pouvoirs sanctionnent. D'ailleurs les femmes n'ont-elles pas de leurs aptitudes scientifiques un précieux garant : Mme Curie qui, après avoir partagé les travaux de son mari, partage aussi sa gloire et, Hypathie française, professe au Collège de France?

Tant de femmes, d'autre part, se signalent par le zèle et la compétence qu'elles déploient dans l'étude des grandes questions sociales où sont intéressés la femme, l'enfant, et avec eux l'avenir du pays, que, spontanément et comme poussé par une force irrésistible, le gouvernement fait appel à leurs lumières. Une femme, Marie Bonnevial, est appelée au Conseil supérieur du Travail; une autre, Mme Avril de Sainte-Croix[1], siège aux côtés de Béranger, Milliès Lacroix, Brieux, dans la Commission de réforme de la police des mœurs; les plus éminents littérateurs et politiciens (parmi eux M. Poincaré, les frères Margueritte, Marcel Prévost, Paul Adam), réunis pour délibérer sur la réforme du mariage, font place en leur compagnie à Mme de Sainte-Croix, à Séverine, à Mme Héra Mirtel (Mme Bessarabo), à Mme Schmalh, à Mme Oddo Deflou... « Et le plus misogyne alors ne pourrait reprocher aux femmes de

1. Auteur d'un bon ouvrage sur le féminisme.

braver le précepte du peintre : *Ne sutor ultra crepidam.* »

*
* *

L'agitation en faveur du suffrage qui, depuis la fin de l'Empire, a repris avec plus ou moins de force se présente, elle, sous les formes les plus diverses. Comme en Angleterre et en Amérique, sont apparues en France ces sociétés féministes qui seules sont en état de faire une vraie propagande. Léon Richer, qu'on trouve dans le dernier demi-siècle combattant ardemment pour le progrès et qui, dès 1869, a fait paraître un journal féministe, fonde en 1882 la *Ligue française pour le droit des femmes.* Puis apparaissent l'*Égalité* et le *Conseil national des Femmes françaises*, celui-ci plus féminin d'abord que féministe et qui se propose de grouper en une vaste association toutes les sociétés s'occupant de la femme et de l'enfant. Jeanne Schmalh, Maria Chéliga, deux étrangères intelligentes et souples, contribuent à organiser le féminisme français auquel Mme Vincent, qui a connu les combattantes de l'âge héroïque, apporte sa foi d'apôtre, Jeanne Chauvin sa science et sa dialectique, Mme de Morsier son éloquence, et Clémence Royer le poids de son génie. Les Congrès apparaissent, et celui de 1889, le premier, s'ouvre dans une atmosphère d'attention sympathique.

Peut-être la France peu à peu se serait-elle habituée au féminisme, si quelques militantes n'avaient voulu recueillir trop hâtivement des fruits non encore mûrs et passer à l'action directe.

Mme Vincent essaye de se faire porter sur les listes

électorales de Saint-Denis; Hubertine Auclerc, dont le tempérament était celui des militantes anglaises ou américaines et qui fut une suffragette avant la lettre, entraîne, au cours des périodes électorales, quelques femmes à des manifestations assez violentes contre le suffrage prétendu universel. Un peu plus tard Mlle Laloë se présentera aux élections municipales. De telles manifestations, prêtant à ces faciles plaisanteries dont l'influence est si forte sur le public, firent sans doute plus de mal que de bien à la cause.

Mais la même année où, avec l'exposition universelle, s'ouvre à Paris le troisième congrès féministe international, le féminisme gagne un puissant moyen d'action : Mme Marguerite Durand, esprit hardi, intelligence souple, femme d'esprit en outre, passée de la Comédie française au féminisme, et dont l'aspect seul démontrait qu'une féministe ne renonce pas à plaire, fonde le premier journal quotidien, non seulement féministe, mais féminin. Des femmes ont organisé, composé, édité et rédigé entièrement la *Fronde*.

Bel effort qui groupa (1900-1906) toute l'élite féminine! Bientôt le rayonnant faisceau se délia. Mais une belle expérience était tentée et réussie, et c'est par la *Fronde* que le pays commença de voir le féminisme non sous les espèces d'une curiosité littéraire issue du cerveau d'une fantaisiste rebelle, mais sous son large et humain aspect.

***

D'ailleurs, et quoiqu'on le veuille traiter par l'indifférence ou le mépris, le problème féministe

imprègne, et depuis longtemps, toute la littérature. Le théâtre de Dumas fils, déjà, envisage les rapports de l'homme et de la femme, non plus seulement sous l'angle psychologique, mais sous l'angle social. Après lui les plus grands de nos romanciers et de nos dramaturges s'engagent dans la même voie.

Paul et Victor Margueritte créent de beaux types de *Femmes nouvelles*, instruites de la vie, animées d'une belle flamme intérieure et révoltées contre l'injustice de la loi dictée par l'égoïsme mâle.

Jules Bois, dont l'*Ève nouvelle* s'inspire des plus récentes recherches de la sociologie, aperçoit la femme remontant sur le trône où elle siégeait dans un passé lointain, régénérant l'homme par son intelligence pleine d'amour comme elle l'avait, par son instinct de bonté et l'intuition des secrets de la nature, une première fois délivré de la barbarie. Mystique volontiers, il ressuscite le féminisme des Albigeois, de Postel et de Saint-Simon, dont d'ailleurs il ne laisse pas de se réclamer.

Marcel Prévost qui, dans les *Demi-Vierges,* présente des jeunes filles affranchies de toutes règles morales, peu différentes par ailleurs de la *femme* éternelle avec son inconséquence, sa séduction et son caprice, modèle puissamment les figures de ses *Vierges fortes :* Léa, Frédérique, qui se croient, par le seul empire de leur raison et de leur volonté, définitivement dégagées de la loi de l'homme et des servitudes du cœur et vivent libres dans les hautes sphères de la pensée... jusqu'au moment où Éros invincible les courbe, sanglotantes, à ses pieds. Cette fois tout le problème est posé : l'affranchissement de la femme fera-t-il d'elle une compagne plus

dévouée de l'homme ou la condamnera-t-il à un splendide isolement ?

Marcel Prévost écrit à une époque où le féminisme n'a pas encore conquis droit de cité, où les adeptes doivent lutter contre l'indifférence et le ridicule ; c'est cette dernière solution qu'il entrevoit. Ses féministes, toutes celles qu'il groupe autour de Léa et de Frédérique et dont il burine de saisissantes eaux-fortes, ont toute l'ardeur, et la sainte colère, et l'absolutisme tranchant des néophytes. Car c'est vraiment une petite Église qu'elles forment. Et les Vierges Fortes représentent un moment et un aspect du féminisme. Doctrine étrangère, cosmopolite, aboutissant au dessèchement des sentiments naturels ; tel, à l'aurore du vingtième siècle, apparaît le féminisme à un observateur intelligent.

Brieux, pour qui la sociologie a pris définitivement le pas sur la psychologie, et qui a protesté contre tant d'injustices, mené le bon combat pour l'assainissement moral, crée à son tour le type de la *Femme Seule* qui, bien qu'elle ait réussi à se faire accepter comme telle de la société, doit néanmoins lutter contre les pièges de l'homme, et pour s'en dégager se déchire cruellement.

L'opposition entre la loi nouvelle, créée par la femme et pour elle, et la société, la nature, l'amour, tels sont également les thèmes sur lesquels les grands écrivains féminins de notre époque brodent leurs variations. Rares sont celles qui, comme Colette Willy, montrent la femme heureuse dans un assoupissement moral que la plus ferme lucidité intellectuelle accompagne... Et cependant ses héroïnes mêmes, émancipées de l'homme, ont à craindre

ses retours offensifs. Mais Marcelle Tinayre, tout comme Marcel Prévost, nous montre l'héroïne de la *Rebelle,* Josanne, esprit supérieur, conscience ferme et qui dès longtemps a pesé à leur valeur les serments de l'homme, s'abandonnant délicieusement à l'amour. Comme la *Vierge forte,* la *Rebelle* est vaincue.

Les héroïnes de Colette Yver ne sont plus seules et en lutte contre la société; elles ont réussi à se faire accepter de la société et s'y taillent une place à leur mesure. Au moment où apparaissent *Princesses de Science* et *Cervelines,* la doctoresse, l'avocate sont des êtres d'exception encore, mais qui ne se séparent plus du monde et qui acceptent, sinon le joug masculin, du moins la collaboration masculine dans le mariage. Pour Colette Yver, d'ailleurs, l'expérience est malheureuse, les intellectuelles, épouses d'intellectuels, n'ont fait que changer le maître despotique pour le rival jaloux.

Ainsi, lorsque les romanciers, hommes ou femmes, nous montrent le féminisme réalisé, lorsqu'ils ne vont pas, comme Albert Cim, jusqu'à représenter les *Émancipées* sous les espèces de grotesques bas-bleus ou de viragos dévergondées, ils l'aperçoivent en lutte contre la société, la nature même et les plus nécessaires sentiments humains. C'est donc sur une impression défavorable, un sentiment d'hostilité ou du moins d'inquiétude devant les nouvelles doctrines que le lecteur, la lectrice ont fermé ces livres.

Les écrivains en effet sont le miroir fidèle d'une opinion qu'ils suivent plus qu'ils ne dirigent. Ét au début du vingtième siècle encore le féminisme, non plus que le socialisme, n'est accepté par l'opinion

française. Révolté contre la loi divine et humaine, — ceux qui veulent être des penseurs ajouteront contre la loi naturelle, — destructeur de la famille et du foyer, tel il apparaît alors. Et des livres comme ceux de la doctoresse Madeleine Pelletier, dernière représentante d'un féminisme périmé, semblent donner raison à l'opinion. *La femme en lutte pour ses droits* n'est-elle pas animée contre l'homme d'une haine farouche? ne propose-t-elle pas comme d'heureuses réformes la suppression du mariage et l'établissement d'un service militaire féminin? On rit, mais l'on prend au sérieux quand même, et longtemps on ne veut pas apercevoir, derrière ces éclaireuses, bruyantes et isolées, la masse des féministes qui patiemment travaillent et dont l'aspect et la vie suffiraient à prouver que leurs théories sont parfaitement conciliables avec le mariage, la famille et l'ordre social.

*
* *

C'est que, vers 1911, au moment où se fondent l'*Union française pour le Suffrage des Femmes* et la *Ligue d'électeurs pour le Suffrage des Femmes,* bien loin est le temps des Vésuviennes, bien loin même l'époque de Maria Deraisme et de Louise Michel.

Le féminisme, assez puissant pour vivre de sa propre vie, n'est plus lié à aucune doctrine sociale ni à aucun parti politique. Le *Conseil national,* l'*Union française pour le suffrage des femmes* groupent des personnalités venues de tous les points cardinaux de l'horizon politique ; le socialisme y voisine avec le catholicisme ; le nationalisme avec l'internationa-

lisme. Et parmi les défenseurs masculins du suffrage des femmes on trouve le comte de Mun et Jaurès, Charles Benoist et Albert Thomas. C'est déjà, pour la défense d'une idée, et entre quelques milliers de Françaises et quelques centaines de Français, l'union sacrée.

C'est également au musée Carnavalet ou sur les scènes de cafés-concerts attardés qu'il faut reléguer cette femme-homme, aux cheveux coupés, aux habits semi-masculins, aux allures brusques, aux mouvements raides, dont le bon bourgeois français se gaussait et s'épouvantait.

Le caricaturiste ou le chroniqueur qui se rendrait aux assemblées de l'U. S. F. avec l'espoir de trouver là une ample matière pour sa plume mordante ou son crayon incisif serait bien grandement déçu. De vénérables aïeules ou d'élégantes jeunes femmes discutent sagement des opinions modérées. Plus d'une tournure pimpante et plus d'un gracieux visage donnent du charme à l'austérité des débats. Car, pour citer encore Mme de Schlumberger, « femmes et mères nous sommes, femmes et mères nous voulons rester ».

Aussi l'Union française pour le suffrage des femmes qui, à la veille de la guerre, a pris, sous la direction intelligente mais modérée de Mme de Schlumberger-Witt et de Mme Brunschwicg, la tête du féminisme français, recueille-t-elle, même en province, des adhésions.

Ses déléguées apparaissent : surprise! On s'attendait à voir des êtres hybrides, asexués, aux vêtements masculins, aux allures tapageuses, on voit de vraies femmes, « mises comme tout le monde », et

et quelle mollesse lorsqu'il s'agit de soutenir ce droit de la femme, émanation directe de la Révolution dont presque tous se réclament! C'est que le mystère de l'éternel féminin semble revêtir cette forme imprévue : à quel parti iront les voix des électrices ? Au clergé, redoutent les radicaux. — Au socialisme, s'épouvantent le centre et la droite. Nul n'est pressé de déchiffrer l'énigme dont la solution peut-être sera sa mort.

Et c'est pourquoi la proposition Gautret (1901), la proposition Dusausoy (1906), la proposition Ferdinand Buisson (1911), tendant, suivant des modalités diverses, à accorder aux femmes le suffrage municipal, sont avec ensemble repoussées.

Du moins a-t-on accordé aux femmes — piètre fiche de consolation — l'électorat aux tribunaux consulaires et aux chambres de commerce et l'éligibilité aux conseils de prud'hommes, dont quelques-unes ont bénéficié.

L'ÈRE DES SUFFRAGETTES

Miss Pankhurst et ses adeptes. — Le triomphe définitir en Finlande. — Les campagnes des Allemandes et des Autrichiennes. — Le féminisme au harem.

Au début du vingtième siècle, le monde est agité de frissons précurseurs de la grande tempête... Les trônes des derniers Fils du Ciel s'écroulent. Des nations, depuis des siècles assujetties, conquièrent leur indépendance. La lueur de formidables batailles ensanglante dans le lointain l'horizon d'Europe. Révolutions russe, turque, persane, chinoise, portugaise, émancipation de la Norvège, soulèvement de l'Irlande, agitation de l'Égypte et des Indes, guerre russo-japonaise, guerre balkanique éclatent, coups de tonnerre assourdis par les musiques forcenées; à la guerre des peuples répond la lutte des classes avec les immenses grèves d'Espagne, d'Angleterre et de France. Et le torrent d'espoir et de haine roule les femmes dans ses flots.

Dans les pays où il s'est développé déjà, le féminisme ira au besoin jusqu'à la violence de l'action directe; et partout ailleurs, il surgira, comme en 1789, conséquence logique de la révolution, et telle Minerve du cerveau de Zeus, tout armé, et prêt au combat.

*
* *

Miss Pankhurst et ses adeptes. — En octobre 1905, deux jeunes Anglaises, qui au cours d'une réunion publique interrompent violemment les orateurs, sont arrêtées et emprisonnées. Le parti des suffragettes, qui depuis un an existe, vient de se révéler au monde. Les manœuvres dilatoires du gouvernement qui, toujours favorable en théorie au suffrage féminin, glisse toujours au moment décisif une pelure d'orange sous les pas de ses partisans, et, qu'il s'appelle Gladstone, Salisbury, Campbell, Bannermann ou Asquith, embrasse le féminisme pour mieux l'étouffer; ont créé parmi les féministes anglaises, volontiers femmes d'action, un état d'esprit favorable à la formation d'une gauche extrémiste; quelques apôtres font le reste et organisent le parti.

Christabel et Sylvia Pankhurst, Annie Kenney, leur fidèle amie, semblent échappées toutes trois des romans féministes de Marcel Prévost : Daisy Craggs, l'Irlandaise mystique des *Vierges fortes* s'est en elles incarnée. Filles d'une femme qui, « à l'âge où les autres enfants apprennent l'alphabet, s'intéressait à la politique » et qui, avec l'aide de son mari le docteur Pankhurst, fonda la *Ligue pour le droit des Femmes,* Christabel et Sylvia vivent, toutes petites encore, dans une atmosphère de réunion publique : à sept et neuf ans déjà, elles rédigent des articles et les réunissent en un magazine (manuscrit) de propagande féministe. A peine

adolescentes, elles décident, touchées d'une grâce mystique, de consacrer leur vie à la cause; Grande, de traits nobles et, dans un visage fatal, des yeux sombres, Sylvia apparaît presque comme une Frédérique, sans que sa sœur Christabel ait rien dans sa physionomie tourmentée de la grâce de Léa. A côté d'elles, leur bras droit Annie Kenney, sortie des rangs du peuple, ouvrière d'usine qui s'est elle-même instruite et dont la figure gracieuse et poupine de baby dissimule une farouche énergie. Toutes trois sont des apôtres dont le regard, droit fixé sur le but, refuse de se détourner vers le monde, dont l'intransigeance, la raideur, voire l'apparente folie seront celles de tous les mystiques, de tous les illuminés qui se jugent investis par la Providence d'une sainte mission. Les temps sont venus, et si l'affranchissement des femmes ne se peut réaliser que dans un bouleversement d'Apocalypse, que soit faite la volonté du Seigneur.

Dès 1903, résonne le cri de guerre : *Votes for women*, et lorsqu'elle l'entend, lorsqu'elle apprend la formation de l'*Union Sociale et Politique des Femmes* (*Womens Social and Political Union*), voilà l'Angleterre prévenue que les suffragistes modérées, qui, groupées autour de Mrs. Fawcet, poursuivent depuis plus de quarante ans, et somme toute avec succès, l'œuvre d'affranchissement, ont cessé de représenter à elles seules le féminisme anglais et qu'à quelques impatientes leurs prudentes méthodes d'action parlementaire ont cessé de plaire. Et celles-ci seront si bruyantes, et leurs manifestations égayeront, étonneront, effrayeront si bien le monde que, hors des frontières britanniques, on identifiera bien-

tôt le féminisme avec la W. S. P. U. et que les mots féministe et suffragette deviendront synonymes.

Quelle est donc la méthode de celles qu'en Angleterre on appelle volontiers « les militantes » ? Dédaignant comme des conquêtes de peu d'importance l'accession aux comités scolaires ou d'assistance publique, et même le vote dans les assemblées des villes, des bourgs et des comtés, elles ne veulent voir qu'une chose : le suffrage politique qui s'échappe sans cesse dès qu'elles croient l'atteindre. Le gouvernement se moque d'elles avec ses éternelles promesses; il s'en moquera tant qu'on n'aura pas renoncé à des méthodes pacifiques et surannées. Seules, la force, la violence imposeront le respect du droit. Les *suffragettes* ont donc voulu se signaler à l'attention du monde; cortèges tumultueux, chevauchées épiques par les rues de Londres, lâchers de cerfs-volants portant l'inscription fatidique : *Votes for women,* pièces, brochures, affiches, pétitions monstres enfin et agitation dans la rue, tels sont leurs procédés favoris, procédés renouvelés des Chartistes de 1848. Vis-à-vis du gouvernement, leur seule tactique est l'obstruction. « Il faut, a dit Mrs. Manson, s'opposer à tout gouvernement qui est au pouvoir... Il faut faire ce qu'on ferait en cuisine pour faire cuire un beefsteak : le retourner jusqu'à ce qu'il soit cuit. » Métaphore culinaire mise à part, il s'agit de créer des embarras au gouvernement jusqu'à ce qu'il ait donné satisfaction. On peut même, à l'occasion, s'en prendre directement aux gouvernants. Il n'est pas mauvais, pour inspirer à MM. Lloyd George ou Asquith le respect de la parole donnée, de les houspiller quelque peu durement.

Les suffragettes ont de point en point réalisé leur programme.

Non contentes des processions monstres où, sous la bannière verte et violette, étendard des prophétesses des temps nouveaux, défilent dans les rues de Londres des milliers de manifestantes à pied et à cheval, rythmant leur marche aux sons d'une musique guerrière, ou des promenades sur la Tamise en des escadres dont chaque unité porte sur d'immenses banderoles, en lettres de trois pieds : *Votes for women,* moyens tapageurs, mais inoffensifs et qui atteignaient au résultat cherché : attirer l'attention du public, les suffragettes, après l'échec des projets suffragistes de 1905, 1906, 1907 et 1908, corsèrent leur action de terrorisme. C'est peu de chose encore que de se glisser, sous des déguisements variés, dans les réunions électorales ou la Chambre des Communes et de surgir brusquement, sous la forme inattendue d'un télégraphiste ou d'un plombier, en face d'un ministre ou d'un candidat pour l'accabler de plus ou moins bibliques injures. C'est peu que de grouper trois cents amazones pour aller mettre le siège devant le parlement ou devant le domicile particulier de M. Asquith. Mais ne sont-elles pas de trop fidèles disciples des terroristes de l'Inde et des révolutionnaires d'Irlande, ces jeunes fanatiques qui brisent les vitres, détruisent des boîtes aux lettres, tuent des chiens qui n'en peuvent mais, saccagent les plus beaux quartiers de Londres et vont jusqu'à préparer l'incendie et l'assassinat? N'a-t-on pas vu, même, cette chose inouïe et qui dut faire tressaillir dans leur tombe les poètes romantiques : des femmes saccageant une serre et piétinant des fleurs? Et quelques

grévistes de la faim, une martyre volontaire comme Miss Davidson qui, tel un fakir sous l'idole de Jaggernât, se fit broyer à Epsom par le cheval du roi, ne suffisent pas à rendre sympathiques celles qui, prétendant instaurer le règne de la femme, donnèrent l'impression que la politique féminine n'était qu'incohérente névrose, masquèrent au monde entier les patients efforts des « suffragistes » et firent plus que tous les Rousseau et tous les Proudhon pour rendre hostiles à la juste cause les indécis.

Bien que, en dépit même des suffragettes, un assez grand nombre de députés aient continué de se déclarer *individuellement* favorables au suffrage féminin, bien que le parti irlandais et le *labour party*, celui-là théoriquement, celui-ci pratiquement, n'aient cessé de prêter aux féministes leur appui, bien que l'*Union des Sociétés suffragistes* eût, par la voix de sa sage et habile présidente, Miss Fawcet, désavoué formellement « tout acte de violence dans la propagande politique », bien que quelques-unes des femmes les plus en vue de l'aristocratie, la sœur et la belle-sœur de M. Balfour, Mme Despard-French, aient à l'heure critique apporté leur secours, les années 1912 et 1913 virent mourir, à peine éclos, trois projets de suffrage féminin. Encore une fois la Chambre des communes entendit d'éloquents avocats des femmes; encore une fois leur offensive fut brisée par la tactique savante de M. Asquith qui, lorsqu'il juge assez longues les joutes oratoires, fait déclarer par le speaker que, les amendements sur le suffrage féminin altérant profondément le bill gouvernemental sur la réforme du droit de suffrage

masculin, il n'en peut permettre la discussion (25 février 1913), ou se retranche derrière la prétendue indifférence dela majorité des femmes anglaises. En réalité M. Asquith, comme les parlementaires de France, craint de voir les voix féminines renforcer ou le parti *conservateur* ou le *labour party*. Et, dans le doute, il s'abstient... Donc, si une centaine de femmes usent de leur droit de participer aux élections pour les conseils municipaux, les *county council* et les *borough council,* si quelques-unes arrivent à être premier magistrat de telle ville (Miss Anderson fut en 1909 mairesse d'Aldeburgh), le suffrage politique complet est pour les femmes ce qu'est le *Home Rule* pour les Irlandais : une grande espérance toujours démentie, et l'Allemagne un peu naïvement compte l'agitation suffragiste parmi les embarras de l'Angleterre.

*
* *

Du Nord vient la lumière. — Le Nord, lui aussi, connaît maintenant ses militantes : en Suède, les femmes, groupées en de puissantes associations, vont trouver les ministres et prennent part aux campagnes électorales. Les voici dans les réunions publiques, haranguant les candidats masculins favorables à leur cause, mais toujours courtoisement et galamment accueillies. Les voici parcourant les villages perdus dans l'immense plaine où une femme fait à pied une tournée de 1 280 kilomètres. Leur enthousiasme, leur énergie sont égaux à ceux des suffragettes. Mais chez elles, nulle violence.

Si d'ailleurs elles gagnent dans les milieux libéraux des sympathies, si elles amènent le roi lui-même à

se prononcer en leur faveur, elles se heurtent, tout comme leurs sœurs anglaises, à l'hostilité des conservateurs. Et nul progrès, sinon un élargissement du vote municipal.

S'opposant, aux heures mêmes de leur union, au vieux pays aristocratique des Wasa, et, dès la fin du dix-neuvième siècle, démocratie égalitaire, progressive et sans préjugés, la Norvège avait émancipé l'épouse (devenue pleinement maîtresse de ses biens), ouvert à tous et à toutes les carrières libérales, accueilli les femmes dans les jurys, porté quatre-vingt-dix politiciennes aux conseils municipaux. Mais elles ne peuvent obtenir d'être consultées comme les hommes sur la séparation d'avec la Suède. Alors elles organisent leur propre referendum, et trois cent mille signatures sanctionnent les décisions masculines (1905). Libérée, la Norvège libère les femmes, qui ont bien mérité de la patrie. La loi du 14 juin 1907 leur donne le suffrage; elles en usent ardemment et, à la veille de la guerre, plusieurs d'entre elles siègent au *storthing*.

Presque à la même date et dans des conditions presque semblables, triomphent les femmes du pays aux mille lacs.

En Finlande, hommes et les femmes sympathisèrent longtemps dans une commune oppression et une haine commune. Depuis le début du dix-neuvième siècle, la tyrannie russe fut lourde et, selon une très fine remarque de Mme Alice Zimmern, l'historienne anglaise du féminisme, les hommes, privés de toute espèce de droits, « apprirent sans doute par leurs propres souffrances à comprendre la situation des femmes mises hors de la cité ».

Les femmes collaborèrent à la résistance passive entreprise contre toutes les mesures illégales. Des centaines et des milliers s'enrolèrent dans l'opposition et formèrent des associations ayant pour but de recueillir des fonds en vue de la lutte politique. Et, puisqu'on réclamait tant le remaniement de la Constitution finlandaise, il était naturel que les femmes songeassent à elles aussi. Des groupements féministes se formèrent qui demandaient le suffrage politique pour tous les citoyens sans distinction de sexe, de classe ou de fortune.

Vient la victoire; un ukase impérial accorde à la Finlande l'autonomie. Et, comme dans tous les pays du monde, la réforme politique est l'occasion pour les femmes de réaliser leurs aspirations. Le suffrage féminin est adopté et, dès la première Diète (1907), dix-neuf femmes sont élues. En 1908, on trouve vingt-cinq femmes dans le Parlement finlandais, aujourd'hui vingt et une. Ainsi, la Diète comptant deux cents membres, un dixième et plus des députés sont des femmes. Et ce sont les premières que l'ancien monde voie siéger dans une assemblée politique.

On comprend que, dès leur arrivée dans le palais du Parlement, ces êtres extraordinaires aient excité la curiosité générale et que, de tous les coins du globe, on ait dirigé sur elles des regards, à vrai dire plus curieux que bienveillants.

La première impression est nettement défavorable; les députées finlandaises ne payent pas de mine. « Des femmes à la coiffure simple, aux mains abîmées par le travail quotidien, à la taille sans finesse, se promènent dans les couloirs en causant

tranquillement avec leurs collègues sans l'ombre apparente de coquetterie. » De là à Cléopâtre il y a loin, et voilà pour désillusionner le Français épris d'élégance. Mais, comme l'a finement observé Marya Chebga, le Landtag finlandais n'avait pas pris à tâche d'organiser un concours de beauté; et puis est-ce la faute du féminisme si l'expérience politique et la beauté ne se trouvent pas réunies chez les mêmes femmes? Rien ne nous prouve que du fond des « mares » parlementaires ne se lèvera pas un jour quelque sirène capable de charmer nos oreilles comme nos yeux. Pour l'instant, nos députées sont de solides travailleuses et de robustes matrones. Institutrices, ouvrières, paysannes, elles sortent du peuple ou de la petite bourgeoisie, et il faut admirer l'extraordinaire énergie dont ces *self-made women* ont dû faire preuve pour se hausser jusqu'à la vie politique. Mina Silaujée, ouvrière d'abord, puis cuisinière à Helsingfors, fait elle-même toute son éducation; elle fréquente assidûment les milieux politiques, fonde un journal, *l'Ouvrière,* et, députée enfin, est l'orateur le plus populaire de toute la Finlande. Et elle n'est que le type le plus achevé de ces femmes nouvelles dont le modèle est tiré à bien d'autres exemplaires.

***

Révolutions et féminisme : Portugal, Russie. — La libération du Portugal a, comme celle de la Norvège et de la Finlande, amené le développement du féminisme. Et mieux vaudrait ici dire création; car, au début du vingtième siècle encore, les Portugaises,

totalement illettrées, étaient profondément indifférentes aux affaires de leur pays.

Cependant vers 1909, quelques femmes seulement, des intellectuelles, très actives, prennent l'initiative d'un mouvement que dirige une femme de lettres en vue, Mme Castro Osorio. Celle-ci fonde deux sociétés féministes : la *Ligue Républicaine des Femmes* et l'*Association de Propagande féministe,* et, un journal, la *Femme portugaise.* La masse féminine sans doute reste indifférente. Mais les hommes d'État sont favorables.

Dans l'esprit de ces politiciens, la République doit rendre sa prospérité et son éclat à un pays déchu aujourd'hui de son rôle glorieux. Et pour cette œuvre, la collaboration des femmes leur a paru utile et nécessaire. Aussi, les hommes politiques les plus en vue, Bernardino Machado, Sousa Costa, se montrent-ils féministes convaincus. L'un déclare que la femme a le droit de faire de la politique, puisqu'elle a le droit de s'occuper d'elle-même et de ses enfants; l'autre, qu'à la situation supérieure ou abaissée de la femme se reconnaît la valeur d'une civilisation.

En 1912 même, on annonça, un peu prématurément, l'élaboration d'une loi électorale accordant aux femmes pourvues d'un diplôme universitaire le suffrage politique. Mais Mme Castro Osorio et leurs disciples en restèrent pour leurs espérances.

*
* *

C'est la révolution encore qui crée le féminisme russe, hier perdu au sein du nihilisme. Au cours de la guerre russo-japonaise, les femmes ne se conten-

tent plus de travailler avec les émancipateurs. Des vides déjà se sont creusés dans les rangs masculins; et déjà, comme au cours de la récente guerre, on a fait appel à des femmes pour les combler. Déjà des femmes pénètrent dans l'administration impériale, déjà exercent des doctoresses. Et, tandis qu'elles se réunissent pour donner aux soldats, aux blessés toute leur aide, elles prennent conscience de leur force et de leurs droits. Premier groupement féminin, la Société de secours mutuel des Femmes russes devient bientôt une société féministe et combat pour l'affranchissement. Bientôt, et tandis que les masses populaires battent de leurs flots le palais impérial, l'*Union russe pour les droits de la Femme* poursuit dans le pays une active propagande : l'égalité politique des sexes fait partie de leur vaste programme de réformes.

Fidèles à leurs traditions, les femmes russes continuent, en combattant pour elles-mêmes, de lutter pour le peuple entier... Plus que les femmes d'Occident, elles ont l'habitude de parler au peuple : les ouvrières, les paysannes mêmes sont touchées et, de la ligue des paysans comme du parti social-démocrate, arrivent de nombreuses adhésions. Au sein de la première Douma se constitue un groupe parlementaire des droits de la Femme. Faux espoirs, trompés comme tant d'autres par une prompte réaction. Du moins, le parti féministe est né; il montrera plus tard sa force.

***

En Europe centrale, les circonstances furent moins favorables; et cependant le mouvement d'émancipation se poursuivit. L'Allemagne ne connaît pas les suffragettes, et c'est dans les toutes dernières années qui précédèrent la guerre que la femme allemande, « qui, dans l'austère attachement au devoir, a jusqu'ici travaillé pour la prospérité de la nation, commence à comprendre que, donnant des citoyens à l'État, elle peut aussi revendiquer les droits de citoyen ». Mais l'unité manque : les femmes socialistes ne suivent pas la même politique que les femmes libérales, qui, elles, n'osent demander le suffrage universel, même municipal, tant que les hommes ne l'ont pas obtenu. Du moins voit-on des femmes siéger dans les conseils des partis, prendre une part active aux campagnes électorales et obtenir de siéger dans les Conseils d'assistance aux pauvres, les Comités scolaires, les Chambres du travail.

Ainsi peu à peu les femmes participent à la vie sociale : première étape et utile école de la vie politique, à laquelle la guerre les trouvera dûment préparées.

Plus bouillantes, Autrichiennes, Tchèques et Hongroises poursuivent, elles, une très vive campagne en faveur du suffrage féminin. A Vienne, Prague, Cracovie, des milliers de suffragettes manifestent devant la Diète ou le Parlement. Les femmes tchèques convertissent à leur cause les social-démocrates et les radicaux bohémiens, qui, aux élections de 1907, présentent l'un et l'autre des candidatures

féminines et obtiennent pour les candidates une assez notable proportion des voix. Bien qu'une nouvelle loi électorale supprime les anciennes franchises féminines, une femme encore est présentée en 1909; et en 1912, Mlle Vikova Kunetik devient mairesse de Mlada Boleslar.

L'Association hongroise pour le suffrage féminin, qui, en 1908, compte des milliers d'adhérentes, manifeste dans ses meetings, ses pétitions, ses démarches auprès des ministres, sa propagande ouvrière, sa volonté de participer aux destinées de la nation. Et quelques députés magyars se convertissent.

*
* *

Les pays latins, eux, restent bien en arrière dans cette chevauchée imposante des femmes vers leur but radieux. En Italie, c'est en 1906 seulement que se fonde la Société nationale pour le suffrage des femmes. C'est en 1907, pour la première fois, qu'est présentée à la Chambre une pétition réclamant l'égalité politique des sexes, en 1908 qu'est tenu le premier congrès féministe italien. Bien que quelques hommes d'État, dont M. Giolitti, se soient déclarés favorables, nul succès appréciable encore.

Quant à l'Espagne, c'est surtout par l'activité charitable des femmes que, jusqu'en 1914, date où se fonde la première société suffragiste, le féminisme s'est exprimé; il en est de même dans l'Amérique du Sud, et particulièrement en Argentine, où les femmes, qui ont réussi à acquérir la culture, de grande famille en général et d'esprit catholique, se préoccupent de protéger leurs sœurs plus pau-

vres contre la misère et ses tentations et, par la création d'écoles professionnelles, d'orienter leur activité vers des professions avantageuses. Nulle visée politique encore chez les éducatrices du peuple. Le féminisme s'est à peine dégagé de la bienfaisance.

***

De l'Orient surgissent, blancs fantômes à l'énigmatique regard, la foule des « désenchantées ». Celles-ci, même à l'ère des suffragettes, n'en sont pas encore à combattre pour leur émancipation politique; mais elles visent à briser les portes du harem, trop souvent pour elles, portes d'enfer, à soulever ce voile qui, fût-il une gaze légère, les étouffe, à arracher quelques concessions à l'effroyable absolutisme marital. Au milieu du dix-neuvième siècle déjà des voix s'élèvent : « Les femmes turques, note l'impératrice Eugénie de passage à Constantinople en 1869, semblent disposées à jeter leur yachmack par-dessus les moulins. » Et des écrivains français remarquent qu'en effet l'arrivée à Stamboul de l'impératrice des Francs, les honneurs souverains qu'on lui vit rendre par le padischah donnèrent aux femmes le sentiment de la dignité de leur sexe... Et voilà la première étincelle.

Vingt ans auparavant, dans les montagnes sauvages du Mazendéran, un jeune et beau prophète, le *Bâb,* porte du ciel, a prêché à ses fidèles la libération des femmes; il a condamné le voile et la réclusion des harems, prescrit aux hommes de faire, dans leurs festins et leurs cérémonies, une place à leurs compagnes. Il leur ouvre toute grande la vie mon-

daine, préface d'un plus complet affranchissement.

Des femmes figurent parmi les apôtres de la nouvelle doctrine; l'une d'elles, *Consolation des Yeux,* préside les conciles où se fixe la foi et, peu après le supplice du maître, monte sur le bûcher. Ainsi le bâbisme était susceptible de rénover, sans faire appel à l'Occident, la femme musulmane. Les circonstances ne le permirent pas, et c'est la culture européenne, répandue à flots en Orient, c'est l'effervescence amenée par tous les extraordinaires événements politiques des premières années du vingtième siècle qui, du Danube au golfe Persique, suscitèrent un véritable mouvement féminin.

Que de souffrances sentimentales chez les femmes de l'aristocratie turque, ces jeunes filles « qui lisent Dante, Byron, Shakespeare dans le texte original, qui déchiffrent les partitions de Vincent d'Indy... » et qui, « élevées en enfants prodiges et en bas-bleus, sont traitées en odalisques et en esclaves »! Ce n'est pas seulement notre grand poète, Loti, qui recueille de douloureuses confidences; ce sont toutes celles qui ont pu pénétrer dans ces harems, meublés à l'européenne, où habite une seule épouse et d'où ont disparu, avec les moucharabiehs, les divans et les vasques où bruissait, mélancolique, le jet d'eau parfumée, la foule des paresseuses odalisques. Par l'instruction supérieure qu'on lui dispense, la jeune fille turque a eu, sur les lumineux horizons d'Europe et d'Amérique, une échappée. Puis le mariage, conclu sans la consulter à la mode ancestrale, referme brutalement la porte entre-bâillée. Elle n'est plus assez simple pour être, comme ses ancêtres, heureuse quand même avec l'époux inconnu; et elle

souffre dans ses sentiments et dans son orgueil. Au fond d'elle-même, elle revendique la liberté sans oser encore aucune manifestation extérieure ou, à plus forte raison, collective; en Turquie, le féminisme n'est encore qu'un état d'âme.

Il est plus que cela en Égypte, où, dès la fin du dix-neuvième siècle, quelques émancipées bravent tous les préjugés pour aller poursuivre en Europe des études supérieures de médecine ou de droit et, retournées au pays, distribuent à leurs compatriotes les semences de vie; où les femmes s'échappent du harem, soulèvent le voile et, encouragées par des pères, des époux imprégnés de culture française, acquièrent, sans trouver, elles, trop de désillusion dans un mariage mi-européanisé, une culture supérieure. En Égypte, les mœurs de loin précèdent les lois, et ces mœurs émancipent la femme, grande dame poétesse, femme de ministre occupée de hautes œuvres sociales ou fellahine peinant dans les plantations de coton.

En Perse, où la femme est loin d'être aussi avancée qu'en Égypte ou en Turquie, la révolution suscite pourtant quelque espoir, et, en août 1911, un député propose au parlement une loi établissant le suffrage féminin. Quelques féministes persanes, plus bruyantes que nombreuses, l'ont poussé à cette démarche, qui échoue d'ailleurs devant un réveil de l'esprit coranique.

Aux Indes, la situation est très complexe : la majorité des femmes reste naturellement ignorante et recluse. Et cependant, depuis de longues années, des efforts sont tentés par une minorité intelligente : missionnaires anglaises, grandes bourgeoises parsies,

grandes dames musulmanes et princesses hindoues, pour la relever de son abaissement. Leurs efforts sont longtemps rendus vains par la difficulté que, de par la loi religieuse et l'usage du *purdah*, qui leur interdit de se montrer en public, les femmes des classes supérieures éprouvent à aller au peuple. Aussi le premier soin des femmes qui pensent et qui agissent est-il de tenir des meetings pour obtenir l'abolition du purdah. La rigueur de la vieille coutume se relâche et les femmes hindoues se montrent, vis-à-vis de leurs compatriotes, dignes de cette tolérance, en prenant une part active au mouvement nationaliste. Comme dans la Russie esclave, être féministe c'est d'abord combattre pour la libération. Peu à peu l'instruction supérieure de quelques femmes d'élite descend dans les rangs de la bourgeoisie, et la place de la femme dans la vie économique de l'Inde devient assez grande pour qu'une princesse, la Maharani de Baroda, bien moderne sous sa forme antique et sculpturale de prêtresse ou de bayadère, puisse consacrer tout un ouvrage à la vie sociale des femmes de l'Inde. Au moment où la souveraine écrit son livre (1911), les femmes ont pénétré non seulement dans les petits métiers indigènes, mais dans les établissements de la grande industrie, les emplois de l'État, les écoles, la banque. Les dirigeantes hindoues, dont justement la Maharani, se proposent de développer l'instruction supérieure et professionnelle des femmes pour leur ouvrir de nouveaux débouchés. Et au pays qui, pour nous, reste symbolisé par la mystérieuse danseuse jaune d'Albert Besnard, une femme nouvelle apparaît qui n'est plus seulement l'éclatant papillon dont la danse colorée nous enchante, mais

une girl décidée à faire énergiquement sa vie. Celle-ci fréquente les écoles professionnelles de jardinage ou d'horticulture, cette autre l'école normale d'où elle sortira institutrice, celle-là l'université. Voilà d'ailleurs, manifestant sa volonté de vivre sa vie, à la manière d'une héroïne d'Ibsen, une femme nouvelle, Mme Shandra Sere, qui, veuve d'un xchatrya, abandonne sa caste pour épouser un homme qu'elle aime; abandonner sa caste, c'est renoncer à ses biens, à sa famille, à sa religion, c'est soi-même s'excommunier et se vouer au mépris! Heureuse d'ailleurs d'avoir foulé les préjugés, — et elle est peut-être la première femme aussi déterminée qu'ait vue l'Inde, — Mme Shandra Sere propage dans son pays le féminisme.

A la veille de la guerre, apparaît une société suffragiste dont l'activité se justifie par des arguments comme ceux-ci : les femmes de Madras, celles mêmes de Rangoon, la ville birmane aux pagodes d'or, possèdent le suffrage municipal et ne semblent pas en mésuser... Combien sont-elles cependant, ces femmes nouvelles ? quelques centaines, quelques milliers ou plus encore ?... mais la population féminine de l'Inde dépasse le chiffre de cent cinquante millions !

La Chine, le Japon, offrent un spectacle presque pareil à celui de l'Inde. Là, des centaines de millions de femmes qui ont à peine conscience de leur assujettissement, et quelques-unes qui songent prématurément à faire de leurs sœurs les égales des femmes d'Occident. Telle, en Chine, cette Soumé-Tcheng qui, à six ans, refusait de se laisser mutiler les pieds, s'envolait à seize ans vers le Japon où elle s'initiait à la culture d'Occident et bientôt préparait,

avec les révolutionnaires, le renversement de la tyrannie mandchoue. La république à peine proclamée, les suffragettes surgissent d'autant plus exaltées qu'elles ont espéré faussement l'inscription de leurs droits dans la constitution de 1911. Elles aussi crient et cassent les vitres... Plus heureuses que les Pékinoises, les Chinoises du Sud, sous le gouvernement du docteur Sun Yat Sen, disciple de nos révolutionnaires, arrivent d'emblée à l'électorat et à l'éligibilité et siègent dans l'assemblée provinciale de Canton. Mais ce droit leur est retiré sous la dictature de Yuan Chi Kaï.

Pas de révolution au Japon, et donc peu d'aspirations féminines encore vers les droits politiques; mais chez les Japonaises comme chez les femmes turques, une grande impatience du joug ancien. « Telles jeunes filles refusent de se marier sans avoir fait auparavant la connaissance du fiancé qu'on leur destine; telles autres, dit un observateur averti du Japon moderne[1], suivent les cours des universités et ébauchent avec des étudiants des flirts plus qu'américains. » En 1907, le général Nogi, qui, directeur de l'École des filles nobles de Tokio, veut ramener ses pupilles à la simplicité des temps anciens, soulève une véritable émeute et, devant les soieries chatoyantes et les bijoux somptueux, connaît pour la première fois la défaite. Tandis que la noblesse s'émancipe et s'instruit, les bourgeoises, les femmes du peuple, par l'effet de la transformation industrielle et de la guerre russo-japonaise qui en fait d'indispensables remplaçanttes, pénèrent la vie économique

1. Ludovic Naudeau, *le Japon moderne*.

du pays. Elles sont commis de librairie, typographes, employées de commerce et de chemins de fer, dentistes, institutrices. Dans les filatures de soie et de coton, des milliers d'ouvrières, et qui à l'occasion font grève. Comme l'homme, donc, la femme japonaise a rapidement évolué, et l'on accepte cette évolution fatale. Quand cependant apparaît un véritable féminisme, quand un petit groupe d'hommes et de femmes réclame l'inscription de l'égalité politique des sexes dans la constitution, toute la tradition se dresse devant les téméraires. « La subordination des femmes est extrêmement correcte; elle est la grande loi du ciel et de la terre : » telle reste la pensée du vieux Japon.

Tandis que le féminisme fait le tour du monde, sur la terre américaine il progresse plus lentement que ses brillants débuts n'avaient pu le faire espérer. Dans l'Est, la muraille des préjugés européens se dresse toujours solide devant les suffragettes, et l'Ouest même, influencé sans doute par l'attitude d'un Congrès peu favorable à la grande innovation politique, ne se laisse que lentement gagner par le nouvel esprit. Pourtant, après le Washington et la Californie, l'Arizona, le Kansas et l'Orégon (1912), puis le Nevada et le Montana (1914) donnent aux femmes le suffrage politique, l'Illinois et l'Indiana le suffrage présidentiel. Mais les trois quarts des États restent marqués en noir sur les cartes suffragistes. Au vote près, d'ailleurs, l'Américaine est libre et elle a conquis presque tous les avantages que ses sœurs d'Europe attendent du bulletin de vote.

LA MOISSON DANS LES RUINES

L'Union sacrée féminine. — Les femmes au travail et à la guerre. — Le renouveau de la propagande féministe. — Les nouvelles victoires. — La femme et la révolution. — Les derniers liens qui tombent. — Les femmes et la Société des Nations.

A la veille du plus grand bouleversement qu'enregistre l'histoire, c'est seulement sur quelques petites terres lointaines que le féminisme a conquis droit de cité. Seules la Finlande, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, l'Australie, quelques États de l'Union ont fait pleinement confiance aux femmes. Mais d'autres leur ouvrent toutes grandes les carrières masculines, les admettent à participer à la vie municipale, affranchissent leur salaire, leur fortune, leur personne. Partout l'homme relâche, ou elles brisent les antiques chaînes. Si les lois se montrent encore avares, plus généreuses, les mœurs les précèdent. Et l'opinion publique d'abord violentée, encore rebelle, est prête à admettre la possibilité d'accorder aux femmes une participation plus ample aux affaires de la cité, la nécessité de les appeler à l'aide aux jours de crise. Quand, sur toute l'Europe, répond au bourdonnement des cloches le tonnerre des canons, les femmes sont prêtes à recueillir le fruit de leurs longues luttes. Et avec elles leurs pays, qui profiteront de leur expérience, de leur aptitude à manier

l'outil ou la plume, et de l'esprit d'organisation qu'elles ont acquis aux heures moins tragiques où elles combattaient pour leur seule liberté. Précisément, dans tous les pays, se pose le terrible problème : assurer la vie économique et la vie intellectuelle de la nation, tout en dirigeant sur l'avant toutes ses forces vives. Et, bon gré mal gré, il faut puiser dans l'immense réservoir de forces inexploitées : le peuple féminin. Impérieuse nécessité pour les gouvernants de fournir à tous les rouages les pièces et ressorts de rechange sans lesquels s'arrêterait net la machine sociale; obligation pour des millions de femmes mariées devenues femmes seules de gagner leur vie sans le secours de l'homme et de tenir sa place au foyer; enthousiasme patriotique enfin de toutes celles qui, habituées déjà à l'action politique et sociale par la pratique du féminisme militant ou simplement touchées de cette grâce qui fait les sublimes ou les patientes héroïnes d'une vie de labeur, voulurent de toute leur âme mettre au service de la patrie de nouvelles énergies; autant de circonstances qui amènent les femmes à participer plus largement qu'elles ne le firent jamais à la vie sociale.

***

Les femmes au travail et à la guerre. — Dans tous les pays donc, c'est, officielle ou spontanée, la mobilisation féminine. En France, où, dès le 4 août 1914, M. Viviani a lancé son célèbre appel aux paysannes, promues soldats de la moisson, nul ne se préoccupe d'organiser d'abord les forces féminines, et c'est au hasard et non sans à-coups que les

femmes vont, de l'usine au lycée, du bureau militaire au volant, remplacer les hommes[1].

Sans obtenir de diriger officiellement la mobilisation féminine, même lorsqu'ils ont formé l'*Union pour l'enrôlement des Françaises,* les groupes féministes français s'efforcent de diriger, de la façon la plus utile pour elles-mêmes et pour le pays, les bonnes volontés dont l'expression leur arrive, nombreuse et touchante. En France, cependant, la mobilisation féminine ne fut jamais, sauf en ce qui concerne les ouvrières d'usine, et les deux dernières années de la guerre seulement, organisée avec une méthode capable d'éviter le gaspillage de temps et d'énergie. Comment s'en étonner alors qu'on escomptait une guerre courte, où la vie du pays pouvait sans inconvénient demeurer suspendue, alors que, pour cette raison même et sous l'influence d'un préjugé vivant encore, nul ne songeait sérieusement à mobiliser les femmes au service du pays, ni surtoùt à confier aux femmes l'organisation d'une pareille tâche?

En Angleterre, en Amérique, où non seulement les sociétés féministes ou antiféministes, mais les associations religieuses, corporatives, mondaines, les sociétés de tempérance, groupaient des millions d'adhérentes, l'état-major féminin était tout trouvé et déjà nombreux, puissant, organisé. C'est lui qui prit en mains, et avec vigueur et méthode, la mobilisation féminine. Le gouvernement trouva dans les

1. Nous ne prétendons pas tracer ici un tableau de l'activité des femmes pendant la guerre. On le trouvera dans notre ouvrage : *les Vaillantes* et dans *les Femmes, la guerre et les révolutions* (en préparation).

comités directeurs de chaque groupement féminin des conseillers techniques, des auxiliaires officieux, puis bientôt des associés officiels. Lorsque, en 1916, M. Neville Chamberlain est appelé au ministère du *Service National*, deux femmes, mistress Tenant et mistress Violette Marckham, sont ses sous-secrétaires d'État. A elles de répartir et d'utiliser les femmes qui, spontanément, se mettent au service du pays. Aux États-Unis, c'est à un groupement féministe également que le président Wilson fait appel à la fois pour la mobilisation féminine et l'enrôlement des hommes. Et tandis que des comités où, dans les pays du Sud, des négresses prennent place s'efforcent d'encourager l'ardeur patriotique des hommes, un conseil féminin, présidé par l'un des leaders du suffragisme international, la révérende Anna Shaw, est officiellement rattaché au conseil de défense nationale.

La femme allemande, qui se défie de soi-même, si elle n'est soutenue par une solide armature prussienne, fait un pas de plus. Elle veut l'*Armée Nationale des femmes* recrutée par le service obligatoire féminin, et le gouvernement est très près de la suivre dans cette voie. Par les sociétés féminines dont il a su se servir habilement, il mobilise l'opinion et crée chez les femmes un état d'esprit guerrier, voire haineux, et dans leur cœur le désir de participer de toutes leurs forces à la guerre sainte.

Efforts généreux et dispersés, tardivement et incomplètement organisés, mobilisation spontanée, service obligatoire, c'est dans tous pays suivant une de ces trois formules que l'activité féminine a pris sa place dans la vie de la nation.

Cette place, elle est immense, et il faudrait pour la déterminer avec exactitude et l'apprécier à sa valeur, de longues et minutieuses études. L'historien qui, plus tard, s'attachera à dépeindre cette phase décisive de l'évolution humaine, montrera les femmes, manœuvres d'abord, auxiliaires au sens le plus humble du terme, s'emparant bientôt des professions qui exigent la force et des professions qui exigent l'intelligence et, dans les unes et les autres, réussissant malgré leur dérisoire préparation. La France a ses *munitionnettes,* ses ouvrières de la victoire à qui les progrès du machinisme, que la nécessité d'employer des bras plus faibles suscite prodigieux, permettent de manier, avec les grenades, les plus lourds obus; ses vérificatrices, ses calibreuses, douées d'un sûr coup d'œil, ses forgeronnes, maîtresses du fer, ses pontonnières qui surveillent la coulée du métal et celles qui, au risque de leur vie, emprisonnent la puissance formidable des explosifs; l'Angleterre a ses ouvrières qualifiées, ses contremaîtresses, ses cyclewomen, ses policewomen, ses régiments de scribes, de cuisinières, de téléphonistes militaires qui, de kaki vêtues, mènent la vie du front; l'Allemagne, ses chauffeuses de four à verre ou à porcelaine, ses *mineuses,* ses couvreuses, ses paveuses de rue, ses *serenas;* l'Amérique, son immense bureaucratie féminine, ses conductrices de camions, ses officières; la Russie, ses bataillons de femmes soldats, commandés par des héroïnes de légende; et l'Italie, l'Autriche, la Turquie, le Japon, entraînées par la même irrésistible nécessité, mobilisent elles aussi leurs femmes qui viennent, par centaines de milliers, former ou grossir l'armée du travail.

Bientôt, et à mesure que dans leurs emplois, humbles d'abord, la capacité des femmes s'affirme, à mesure aussi que l'élite, comme la masse masculine, se creuse de vides sanglants, les femmes voient s'ouvrir devant elles des portes jusqu'ici obstinément fermées. Ni électrice ni éligible, la femme française est mairesse de villes et de villages; elle est, en l'absence de son mari, notaire, chef d'entreprise industrielle, voire, dans tel village des Cévennes protestantes, pasteur. Le gouvernement l'appelle dans les lycées de garçons, lui accorde, à la sortie de l'École centrale ou de l'École de chimie, le titre d'ingénieur, lui confie, avec le titre de médecin-major, la direction d'hôpitaux militaires, la fait siéger dans les conseils de guerre. L'Allemagne confie à des femmes de l'aristocratie, parentes de généraux illustres, la reconstitution de la Prusse orientale; la Russie tsariste nomme des femmes professeurs d'université, ingénieurs, architectes; l'Angleterre les place à la tête d'établissements industriels (telles usines, où tout le personnel directeur ou ouvrier est exclusivement féminin, apparaissent comme un vrai royaume des femmes), leur ouvre ses observatoires, ses écoles de télégraphie sans fil, les appelle avec miss Stevenson au cabinet ministériel, en fait, nous l'avons vu, de véritables sous-secrétaires d'État, les envoie en missions diplomatiques. Dans la plupart des pays elles accèdent au barreau longtemps interdit.

En trois ans, elles ont réalisé autant de progrès qu'en cinquante ans de lutte. Mais ces progrès ne leur apparaissent pas comme suffisamment assurés. Les hommes qui, contraints, ont accepté leur colla-

boration, considèrent les situations acquises par les femmes comme provisoires, prétendent refermer sur elles, à la paix, les portes du gynécée et se refusent obstinément à consacrer les modifications de fait de leur situation par des changements législatifs.

*
* *

Le renouveau de la propagande féministe. — Aussi, après une période pendant laquelle les féministes de tous pays, et jusqu'aux farouches suffragettes, ont communié, elles aussi, dans l'union sacrée et dérivé toute leur propagande vers des buts patriotiques, le sentiment de l'intérêt particulier se réveille chez les féministes comme au sein de tous les partis. Et une nouvelle phase de l'agitation féministe commence.

« Bientôt, dit une Américaine dont le beau livre est un hymne à la gloire de son sexe, bientôt des voix se font entendre, voix des soldats, voix du mutilé, voix du convalescent, voix de l'aveugle, et toutes ces voix répètent les mêmes paroles : les femmes ont été admirables, il faut les affranchir[1]. »

Les organisations féministes, naturellement, se chargent de recueillir et d'amplifier ces voix. En France, elles s'agitent pour obtenir au moins le suffrage municipal ; un groupe parlementaire les appuie et reprend les propositions Dusausoy et Buisson avec l'espérance de les faire aboutir. Dans les milieux politiques anglais, où suffragistes et suffragettes ont repris, non sans la modération que les

1. Dagget. *Women Wanted* (les Femmes à l'aide).

circonstances exigent, leur propagande; de sensationnelles conversions se produisent. Les journaux conservateurs eux-mêmes, et un grand nombre d'hommes d'État expriment devant le parlement la même pensée, jugent qu'il faut accorder aux femmes un témoignage de la gratitude nationale. « Les femmes ont été admirables, » dit Lloyd George, et cette déclaration est pleine de promesses.

En Allemagne, Hélène Lange, que suivent dix-sept mille femmes, demande au Sénat de Hambourg de reconnaître, par l'octroi des droits politiques, les sacrifices féminins. La question féministe est posée devant le Reichstag; et si les femmes ne trouvent dans les social-démocrates majoritaires que de tièdes défenseurs, les indépendants soutiennent passionnément leur cause. En Hongrie, Rosika Srhwimmer, « maréchale de l'armée féministe », conduit ses troupes devant la Diète et arrache au président du conseil... des promesses. Téresa Labriola, à Rome, montre que les femmes sont « la ligne intérieure de défense de tous les peuples », et que cette ligne sera d'autant plus solide que les femmes auront des droits plus étendus. Et le même jour d'août 1917 où l'on se décide à Londres à abattre les grilles qui, à l'intérieur du parlement, séparaient les hommes des femmes, à Calcutta, cinq mille Hindoues applaudissent une féministe qui demande la suppression du purdah.



Les nouvelles victoires. — La dernière année de la guerre est donc marquée par une série de progrès

nouveaux; ceux-ci obtenus par la conversion pacifique des esprits; ceux-là dans les convulsions révolutionnaires.

Au cours de la guerre, l'Indiana, le Michigan, l'Ohio dotent les femmes du suffrage. New-York, forteresse jusqu'ici de la réaction, agit de même en novembre 1917, et *trois millions* d'électrices nouvelles surgissent qui, comme celles de l'Ouest, vont participer avec passion à la vie politique du pays. Dès la fin de 1916, une femme, miss Jeannette Renkins, est portée par ses concitoyennes du Montana au Sénat de Washington; et cette même année 1916 qui la voit occuper son siège est marquée par l'entrée des femmes au Parlement canadien et au Congrès mexicain. Sur la jeune terre américaine, le droit féminin triomphe du pôle aux tropiques.

Au début de 1918, c'est la grande victoire des Anglaises. Encouragée par les dispositions bienveillantes de Grey, d'Asquith, de Lloyd George et de l'immense majorité de l'opinion, mistress Fawcet, vétéran des grandes luttes, a, une fois encore, repris la bannière et mené ses troupes au combat. Combat pénible encore, car on se heurte à l'hostilité non seulement des partis conservateurs, mais des femmes antisuffragistes qui, pour elles, ont le talent et l'autorité de mistress Humphry Ward.

En novembre 1917 est présenté au Parlement un projet gratifiant du droit électoral toutes les femmes au-dessus de trente ans, c'est-à-dire six millions d'Anglaises. La Chambre des communes vote ce projet à une grande majorité. A la Chambre des lords, malgré l'opposition persistante de quelques « conservateurs bornes », le projet passe également

en première lecture. Les conservateurs se rabattent alors sur un referendum préalable de tous les électeurs. La manœuvre échoue, et le *vote for women* triomphe définitivement.

Cependant, la Russie se libère des tsars et, avec les révolutions successives, le féminisme surgit. Aux premiers jours du gouvernement provisoire, la *Ligue russe pour l'affranchissement des femmes* envoie au prince Lwof une adresse où elle demande l'inscription de l'égalité politique des deux sexes dans la nouvelle constitution; d'immenses meetings groupent à Pétrograd et à Moscou les suffragettes russes. Silence du gouvernement, et qui, jugent les féministes, dissimule à peine l'hostilité. Alors, les leaders du mouvement, Vera Figner et la doctoresse Shiskina Yavéïn, médecin des hôpitaux de Pétrograd, organisent une manifestation dont l'ampleur dut rendre jalouse miss Pankhurst. Elles réunissent une armée de quarante-cinq mille femmes et, précédées d'un escadron d'amazones, entourées de porte-drapeaux portant, sur les bannières, des professions de foi féministes, escortées d'un état-major d'étudiantes et suivies des masses compactes du travail, se rendent devant le palais de Tauride : ambassadrices du peuple féminin, elles somment les deux gouvernements, le Soviet et la Douma, de s'expliquer sur les droits de la femme. Les deux présidents subissent l'ascendant d'une volonté puissante et, plus contraints peut-être que sincères, Tcheidze au nom du Soviet, Rodzianko au nom de la Douma, affirment aux deux déléguées qu'ils sont prêts à combattre pour l'affranchissement féminin. En effet, le comité de constitution — et, dit une féministe,

cela ne s'était jamais vu depuis que le monde est monde — appelle en son sein la doctoresse Shiskina Yavéïn et le suffrage féminin fait partie des lois constitutionnelles de la Russie. Avant même qu'elles ne soient élaborées, une femme, la comtesse Sophie Panine, est ministre d'État, et Kerenski fait offrir à la vénérée grand'mère de la Révolution, Mme Brechko-Brechkovskaïa, Louise Michel russe dont les bagnes n'ont pu tarir la foi, la présidence du Parlement provisoire.

Vient la révolution maximaliste : Lénine, Trotski et leurs disciples ne manquent pas de faire appel aux femmes, volontiers mystiques, fanatiques volontiers : parmi elles se recrutent d'abord les adeptes les plus convaincues, les plus violentes du bolchevisme; elles prêchent dans des meetings révolutionnaires; telles les tricoteuses farouches de notre Révolution, elles demandent la mort des aristocrates — c'est-à-dire des bourgeois — et exigent les mesures les plus violentes de répression et de terreur. Elles les appliquent elles-mêmes lorsqu'elles sont à la tête d'un office important — tel la dictature aux vivres de Pétrograd confiée quelques mois à une jeune fille — ou tyrannisent un village. Une femme fait partie des plénipotentiaires chargés par Trotski de négocier la paix de Brest-Litowsk. Une femme encore, Mme Spiridovna, est la candidate maximaliste à la présidence de l'éphémère Constituante du 18 février 1918. Mais depuis que l'anarchie révolutionnaire s'est, sous la dure volonté de Lénine, transformée en autocratie, il semble bien que les droits politiques des femmes, tout comme ceux des hommes, ne soient plus qu'un vain mot. La participation des femmes aux affaires

— toutes les enquêtes menées en Russie soviétique semblent le démontrer — s'est évanouie en même temps que les libertés publiques.

Quelques femmes d'ailleurs se sont signalées parmi les adversaires du nouveau régime. Quand, le 3 novembre 1917, les bolchéviki réussissent leur coup d'État, les femmes du *Bataillon de la Mort* sont les premières à se faire tuer devant le Palais d'Hiver pour la défense de l'ordre et des libertés républicaines.

En janvier 1918, les ligues de femmes russes s'élèvent véhémentement contre la paix de Brest-Litowsk et la rupture des alliances jurées. Un peu plus tard elles lancent à la Russie et à l'Europe un manifeste de protestation contre la tyrannie bolchéviste et la dissolution de l'Assemblée.

Depuis la défaite de l'Allemagne, c'est l'Europe presque entière qui a été agitée de spasmes révolutionnaires, et dans toutes les révolutions les femmes ont joué un rôle et trouvé l'affranchissement. L'une des premières réformes faites par l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie et les jeunes États libérés après la chute des trônes est l'établissement du suffrage féminin. D'ailleurs, à peine émancipées, et avant même qu'elles n'aient fait la conquête des sièges parlementaires, les femmes descendent dans l'arène et se montrent impatientes d'influer sur les destinées de leur pays. Tandis que la femme d'un socialiste célèbre, Kautski, collabore avec son mari à un département ministériel, des intellectuelles, des femmes du peuple font leurs les aspirations du groupe Spartakus. Louise Michel allemande, Rosa Luxembourg, âme généreuse d'ailleurs et qui, en 1914, a,

comme son camarade Liebknecht, bravé la prison pour protester contre l'injuste guerre, met toute son intelligence, toute son influence sur le peuple au service de la révolution sociale : martyre de sa foi communiste, elle trouve une mort odieuse, pendant les journées sanglantes de janvier 1919. Quelques femmes socialistes l'ont suivie. Mais la majorité des Allemandes s'est, au cours du mois de décembre 1918, prononcée en un manifeste célèbre pour le parti de l'ordre, et l'appui des femmes a, aux élections suivantes, assuré la majorité dans l'Assemblée nationale au président Ébert, aux social-démocrates majoritaires et au centre catholique. Trente femmes, institutrices, ouvrières, politiciennes militantes, grandes bourgeoises, prennent place dans l'Assemblée. Quelques-unes, portées au pouvoir par les indépendantes, luttent contre le militarisme impatient de ressusciter. L'une d'entre elles, Mme Zeitz, s'est signalée par l'ardeur de ses attaques contre le gouvernement.

Même spectacle en Autriche, où la passion politique des femmes, dès longtemps enrôlées dans les partis, est ardente, où des femmes comptent parmi les leaders du pangermanisme et du christianisme social; même spectacle en Bohême, où d'emblée les femmes, qui ont bien mérité cette faveur par les services qu'elles ont rendus à l'idée tchèque, sont devenues citoyennes : plusieurs députées, dont une héroïne du mouvement d'indépendance, la fille même du président Masaryk, siègent au nouveau parlement. La Yougo-Slavie, elle aussi, a émancipé les femmes. Mais, moins avancées, elles ne semblent pas, si aux dures heures leur héroïsme contri-

bua à sauver la nation serbe, prendre une part très active à la politique de leur pays.

La nouvelle Hongrie, elle, fait de ses filles des citoyennes et nomme le célèbre leader féministe Rosika Schwimmer ambassadeur en Suisse. Une vingtaine de femmes siègent au Parlement. Après le coup d'État de Bela Kuen, les soviets des établissements industriels et le Soviet de Budapest les accueillent. Le gouvernement communiste s'en remet à elles du soin d'assurer l'hygiène physique et morale du nouveau régime, et elles semblent s'être heureusement acquittées de leur tâche.

Cependant l'Angleterre a, elle aussi, procédé à des élections nouvelles : les femmes votent nombreuses, aucune ne franchit les portes de Westminster, la seule élue, la comtesse Marckiewickz, leader du mouvement *sinn feinn,* étant sous les verrous; mais quelques mois plus tard, lady Astor, du commun consentement des électeurs de Plymouth, occupe le siège laissé vacant par son mari, élevé alors à la pairie. Pour la première fois, une femme siège dans l'assemblée vénérable, où son arrivée modifie d'antiques usages, altère d'antiques formules. Et la nouvelle élue, femme élégante et mère d'une nombreuse famille, est un argument vivant contre ceux qui accusent le féminisme de détourner la femme de son rôle naturel.

Sans révolution, mais par une conséquence directe du grand bouleversement des esprits qu'amène la guerre, le Danemark et l'Islande en 1915, la Belgique en 1920, ont à leur tour affranchi les femmes. Terminant enfin une évolution depuis longtemps commencée, l'Amérique, où trente-six États de

l'Ouest et du Centre avaient donné aux femmes le droit de vote, a consacré le 18 août 1920, par le vote de la loi fédérale qui fait sur tout le territoire de l'Union les femmes électrices et éligibles, la victoire définitive et totale du féminisme.

Dans les pays moins avancés, Italie, Grèce, Roumanie, on met à l'étude des projets suffragistes. La France même, qui a tressé tant de couronnes à ses héroïnes, mais où, dans le peuple comme parmi l'élite, subsiste une instinctive défiance contre les femmes qui votent, et chez les plus libéraux même, la crainte de mettre une force inconnue au service de leurs adversaires et de désorganiser le foyer, est un moment entraînée par le courant irrésistible. En 1919, la Chambre des députés donne le droit de suffrage aux femmes. Mais le Sénat s'interpose et, encore une fois, renvoie aux calendes grecques l'expression de la reconnaissance nationale pour celles qui ont bien mérité de la patrie. Le féminisme, qui a germé sur la terre de France, y trouve maintenant l'accueil le moins hospitalier.

Mais l'Orient déjà touché de la baguette magique frémit tout entier : et du fleuve sacré qui « berce... le sommeil des momies » jusqu'à l'empire du Soleil Levant les femmes se lèvent, ici pour la défense de leur patrie, là pour celle de leurs droits. En Égypte les femmes participent au grand mouvement d'enthousiasme qui, tel notre révolution de 1789, fait contre le despotisme l'union sacrée des religions, des classes et des sexes. Ici des femmes mêlées à la foule des nobles et des fellahs formant les cortèges funèbres de ceux qui moururent pour l'indépendance. Là des hanums qui, voilées encore suivant

l'usage, haranguent le peuple : spectacle extraordinaire en pays musulman et qu'on n'avait pas vu depuis l'époque des premières prophétesses. Réunies déjà en un puissant groupement moral, les femmes égyptiennes envoient à lord Milner une adresse de protestation contre le protectorat.

Dans l'Inde, le mouvement suffragiste gagne du terrain; des sociétés féministes se développent qui, prenant l'œuvre par le commencement, se préoccupent d'instruire lès femmes. Après la noblesse parsie qui fut l'initiatrice, les Hindoues et les musulmanes se laissent gagner. Hiératiques dans leurs voiles blancs et les yeux perdus encore dans une vie intérieure, mistress Tata, leader hindoue, et deux de ses compagnes siègent, parmi des femmes turques et japonaises, au congrès de Genève.

Au Japon, les aspirations vers l'émancipation féminine ne se limitent plus à quelques intellectuelles : la mousmé à son tour s'éveille; elle manifeste devant le Parlement, mène dans la presse une campagne; et pour la première fois une assemblée japonaise discute de suffrage féminin, pour la première fois un chef du gouvernement laisse tomber des paroles sympathiques — en théorie du moins — à la cause féministe.

Manifestations curieuses et caractéristiques de l'heure. Mais n'est-il pas trop tôt encore pour que sur l'Asie se lève l'aurore de l'affranchissement? Et régnât-il dans les lois, le féminisme ne trouverait-il pas — et pour de longues années encore — d'insurmontables obstacles dans les mœurs? Pour libérer la femme, c'est ici la conception même de la famille qu'il faudrait changer.

En Occident et en Amérique même, la femme politiquement émancipée reste encore handicapée dans la lutte pour la vie par les lois qui régissent le mariage et qui, dès qu'elle a lié sa destinée à celle de l'homme, fait d'elle une « morte civile ». Aussi a-t-elle au cours de la guerre combattu aussi pour briser les entraves légales et réussi à en relâcher quelques-unes.

Dans la plupart des pays d'Europe et d'Amérique, toutes les lois qui interdisaient aux femmes mariées les emplois publics ont été abolies; la signature de femmes, appelées par la force des choses à tenir, dans les villages envahis du nord de la France, le rôle de mairesses, a été, contrairement à la législation napoléonienne, tenue pour légalement et administrativement valable, comme l'exigeait l'intérêt majeur du pays. Des femmes ont exercé par délégation la puissance paternelle. Ainsi s'est créée une jurisprudence favorable et qui bientôt doit transformer la loi. Poussant jusqu'à son terme l'évolution qui, dans les autres pays, à peine s'indique, la Finlande a, en 1917, réformé complètement son Code civil. D'après la législation finlandaise, la femme mariée reste l'égale de l'homme : tout contrôle marital est levé, et il lui est possible d'engager toute action devant les tribunaux, d'exercer tout métier, d'agir librement en toute circonstance comme si elle était fille; son droit sur l'enfant est égal à celui du père. Aboutissant logique et un peu inquiétant d'ailleurs de telles réformes, le divorce par consentement d'un seul est établi.

*
* *

Les femmes et la Société des Nations. — Toutes ces conquêtes de leur ténacité, de leur courage, les femmes rêvent de les rendre définitives, universelles et, par l'exercice d'une solidarité qui s'affirme plus éclatante alors que tant d'entre elles ont obtenu, dans le domaine politique surtout, la justice si âprement poursuivie, elles décident que les pays affranchis continueront de participer à la lutte libératrice. Le but : aider les femmes non encore émancipées à s'affranchir et obtenir pour les femmes politiquement libres cette pleine égalité familiale et sociale sans laquelle le droit de vote n'est qu'une écorce vide. Tel est le but des Congrès qui en 1919 à Paris, en 1920 à Genève, ont réuni de nouveau une gracieuse Babel féminine. Pour réaliser les réformes nouvelles qu'elles rêvent, revision du statut légal de la femme mariée, égalité du père et de la mère, réforme du mariage oriental, établissement d'une morale unique, elles comptent sur la Ligue des nations. Si se réalisent les promesses faites par le président Wilson en février 1919 aux féministes françaises, américaines, italiennes et belges qu'il reçut à Paris, une délégation des grandes associations internationales féministes fera partie du bureau de la Ligue des nations, et, sur toutes les questions intéressant les femmes, législation du travail, réforme des Codes, sera appelée à donner son avis. Avant même que la section féminine de la Ligue des nations soit organisée, les femmes ont obtenu dans cette voie un succès : la Conférence interna-

tionale du travail qui s'est tenue à Washington en novembre-décembre 1919 a posé quelques principes d'application universelle : limitation des heures de travail, repos payé des femmes en couche, développement de l'enseignement professionnel féminin. Recommandations seulement, mais que, dans chaque pays, l'action des groupes féminins pourra transformer en lois.

Et ainsi en pourra-t-il être de tous les progrès sociaux qui intéressent l'humanité. Au sein de la Ligue des nations on verra les femmes combattre l'alcoolisme, l'ignorance, la misère, l'exploitation de l'homme par l'homme et de la femme par l'homme ; on les verra combattre la guerre, et si, comme il apparut au dernier congrès de Genève, les femmes reconnaissent en elle leur commune ennemie, s'entendre pour tarir dans ses sources mêmes l'esprit guerrier.

Ainsi, en attendant qu'elles soient assez nombreuses dans les Parlements pour y faire prévaloir une politique réaliste et humanitaire, elles représenteront, en dehors des assemblées, une grande force de progrès et de paix. Les gouvernements devront compter avec l'internationale féminine comme avec l'internationale socialiste, puisque de celle-ci, autant que de celle-là, dépendront des forces sans lesquelles on ne peut gagner ni la guerre ni la paix.

Le long des escaliers immenses qui ceinturent d'une spirale montante la gigantesque tour de Babel du progrès, l'humanité s'élève, contemplant de

siècle en siècle les mêmes perspectives. Aux problèmes que, pour progresser ou seulement vivre, elle doit résoudre, quelques solutions seulement. Et une évolution inévitable la balance du communisme à l'individualisme, du patriarcat au matriarcat. Pas plus cependant que la ruche communiste, temporairement ressuscitée en Russie, l'antique gynécocratie ne doit parmi nous refleurir. Cette supériorité dont elle se targue alors qu'on lui dénie une âme, la femme ne la revendique plus aujourd'hui. La guerre des sexes, à laquelle de toutes ses forces la nature s'oppose, n'est qu'un cauchemar de poète. Et c'est seulement la juste place dans une société bien agencée que les femmes espèrent de la sagesse des hommes.

Mais l'émancipation féminine ne va-t-elle pas amener un bouleversement total de notre civilisation ? Sans doute après quelques siècles d'égalité des sexes, le monde présentera-t-il un aspect nouveau. Mais il ne semble pas que les perspectives que, dès maintenant, nous voyons poindre puissent nous effrayer.

La femme conseiller municipal, mairesse, députée ; nous connaisons le résultat de son activité en Angleterre, en Suède, en Finlande, en Australasie, aux États-Unis : c'est l'hygiène et la bonne santé morale établies, les écoles largement ouvertes, bâtiments et programmes de fond en comble modernisés, l'alcoolisme traqué, la mortalité infantile conjurée; c'est en un mot un travail de bonnes et intelligentes ménagères moins soucieuses des apparences politiques que des réalités qui font la vie du pays. Et pour refaire comme d'un nouveau métal

« un peuple jeune, fort et sain » nulle collaboration plus précieuse que la leur.

Mais la famille? Ne va-t-elle pas être désorganisée sous l'action doublement dissolvante de l'émancipation juridique qui établit dans le royaume du mari une puissance rivale et du travail féminin qui chasse la femme du foyer? Le changement sera sans doute plus apparent que réel. Combien de femmes, même avant la guerre, passaient réellement toute leur journée au foyer? La dure loi d'airain pour celles-ci, les devoirs mondains pour celles-là, n'arrachaient-ils pas, bon gré mal gré, la plupart d'entre elles à leur ménage, à leurs enfants?

Et si un plus grand nombre de femmes de la bourgeoisie cessent, comme de plus en plus une nécessité vitale les y pousse, de se contenter du rôle de passive ménagère, les ouvrières, relevées par le féminisme vainqueur, travailleront moins dans des conditions meilleures, et le nombre comme la qualité des enfants y gagnera. Quant à l'anarchie au foyer, crainte vaine. La femme tenue en tutelle par le Code n'y a-t-elle pas souvent gouverné? L'émancipation légale de la femme, sans entraver l'unité de direction nécessaire, empêchera seulement le mari d'être un despote, le père de décider seul de l'avenir de ses enfants.

Mais tant de femmes jetées dans l'arène économique, n'est-ce pas un danger social, une nouvelle forme, et terrible, de la lutte pour la vie : la concurrence des sexes? Qu'elle l'ait voulu ou non, la femme depuis longtemps travaille. Le droit d'exercer tous les métiers masculins sera-t-il donc un aiguillon plus rude que la simple nécessité? D'ailleurs,

ces professions libérales qu'on lui marchande, la femme ne les exercera que si ses aptitudes l'y destinent, et dans ce cas pourquoi priverait-on d'énergies utiles la société? Mais qui pourrait soutenir sérieusement que, dans l'Europe épuisée par la guerre, la question de la concurrence des sexes se pose, alors que tous les pays ont besoin pour revivre de toutes leurs intelligences comme de tous leurs bras?

Sans doute les poètes voient dans le féminisme un simoun desséchant, capable de brûler en sa fleur l'idéale jeune fille d'antan, de transformer en êtres sans sexe et sans cœur celles dont le charmant caprice et les abandons délicieux les inspirèrent, et de porter, pour tout dire, le coup mortel au divin Éros. Mais regardons autour de nous, dans le monde qui se transforme : l'éternel féminin est plus fort que les lois, plus fort que les révolutions sociales et les bouleversements économiques. Il est un des aspects, l'une des forces de la nature... et la femme nouvelle saura comme l'ancienne inspirer les aèdes et les amoureux.

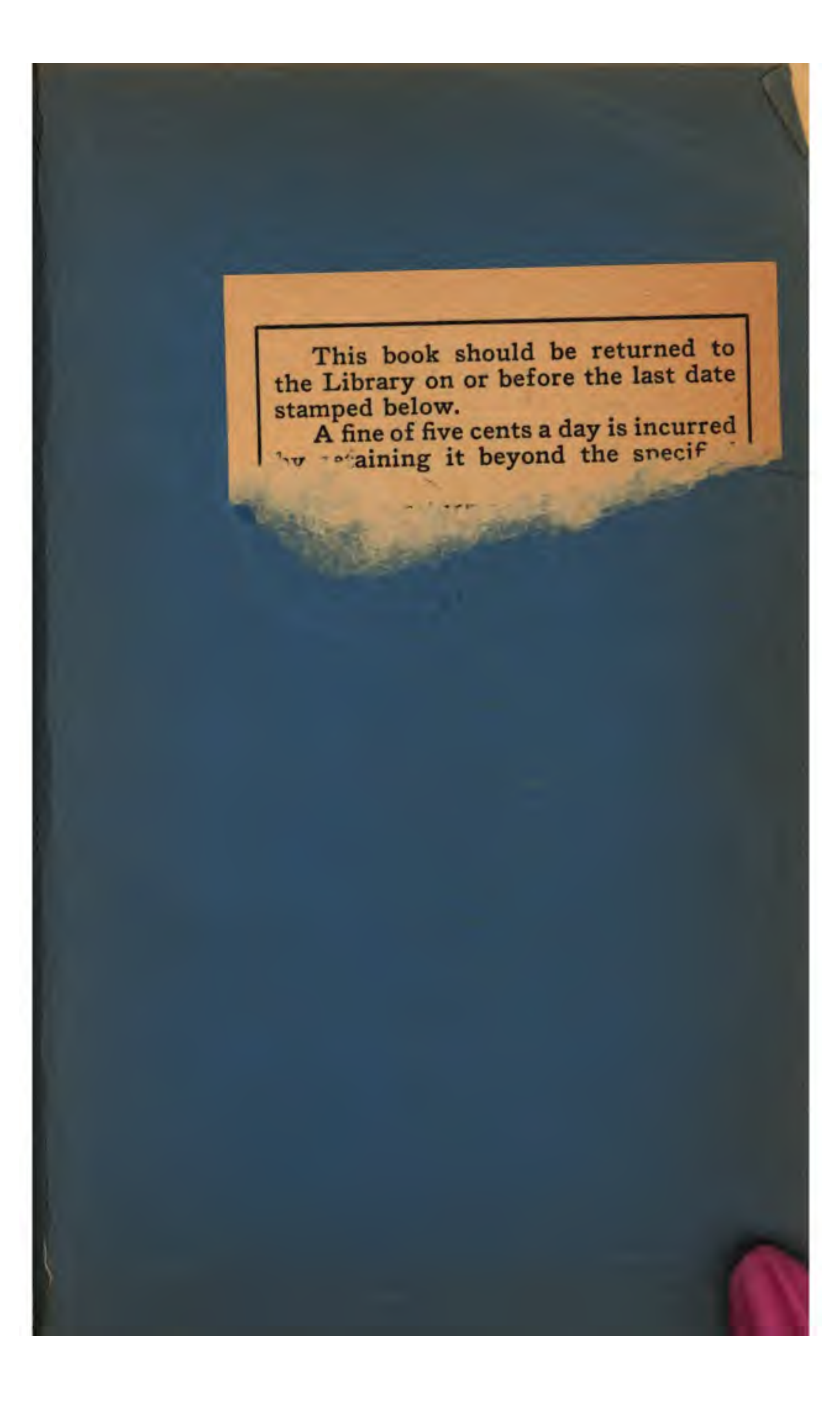
Mais que nous considérions le mouvement féministe dans son principe ou dans ses résultats comme heureux ou néfaste, nous ne saurions arrêter le cours des choses, ni éviter la grande révolution qui, peu à peu, s'accomplit.

FIN

TABLE

4-21

IMPRIMERIE DELAGRAVE
VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE



This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.
A fine of five cents a day is incurred
aining it beyond the

Éducation domestique de la Femme et Rénovati Sociale.
Par le Docteur Roussy.
Un volume in-8°, broché.

La Femme de Foyer.
Par A. Piffault.
Un Volume in-18, broché.

Éducation des Mères.
Par le Docteur Perret.
Un volume in-18, illustré, cartonné.

Premiers Soins aux Malades et aux Blessés.
Par Mme Gross-Droz.
Un volume in-18, illustré, relié.

Hygiène de la Femme et de la Jeune Fille.
Par le Docteur Marthe Francillon-Lobre.
Un volume in-16, broché.

Encyclopédie Ménagère.
Par Mmes Schéfer, Amis et François.
Economie Domestique.
Coupe et Assemblage.
Cuisine.
Trois volumes in-18, illustrés, reliés.

La Fortune de la Fermière.
Par C. Arnould.
Un volume in-8°, illustré, broché.

Comment je vis sans Fortune.
Par Nada.
Un volume in-8°, illustré, broché.

